J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ No 294 (32 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Samedi 18 et dimanche 19 décembre 1971

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 3

Evanouissements à Marin : le coup de pied de l'âne ?

QUELQUES HEURES APRÈS LA CAPITULATION DE DACCA

Le général Yahia Khan a mis bas les armes !

ET L'INDE CÉLÈBRE LA « GRANDEUR » DE Mme GANDHI

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Le général Yahya Khan a ordonné vendredi aux forces pakistanaises de cesser le feu sur le front ouest, mettant ainsi fin à une guerre avec l'Inde qui a duré 14 jours, a annoncé Radio-Pakistan.

Mme Gandhi souriant au succès de ses troupes. (Téléphoto AP)

La radio, dans une brève émission en Ourdou, entendue à la Nouvelle-Delhi, a déclaré que le général Yahya Khan avait ordonné aux forces pakistanaises de cesser de tirer à 15 heures suisses.

Le général Yahya Khan a affirmé qu'il avait accepté la proposition indienne de cessez le feu « dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la péninsule ».

Dans son allocution, le général Yahya Khan a insisté sur le fait qu'il avait toujours expliqué à ses concitoyens qu'aucun problème ne saurait être résolu militairement et que, dans ces conditions, des négociations devraient s'ouvrir entre l'Inde et le Pakistan.

La guerre indo-pakistanaise de 1965 avait duré environ deux semaines et l'affaire sino-indienne de 1962 s'était prolongée pendant près de trois semaines.

Pour sa part, Mme Gandhi, premier ministre indien, a annoncé que le Pakistan avait accepté le cessez-le-feu sur le front occidental, mais elle a mis en garde les membres de son parti en déclarant :

« Nous devons être attentifs parce que j'ignore encore s'il s'agira d'une paix complète. »

Mme Gandhi, qui parlait une demi-heure après que le général Yahya Khan eut accepté la proposition indienne de cessez-le-feu sur le front ouest, a déclaré qu'en ce qui concerne l'Inde « la paix sera totale ».

PARMI LES SIENS

Mme Gandhi a été chaleureusement accueillie par les parlementaires du parti du Congrès à son arrivée. Plusieurs ont essayé de lui passer des guirlandes de fleurs autour du cou. Elle a refusé pendant cinq minutes puis M. Ram, ministre de la défense, a réussi à lui en faire accepter une, composée de roses rouges.

Mme Gandhi, qui s'exprimait en hindi, a mis ses auditeurs en garde contre un trop grand optimisme, rappelant qu'en 1965, les Pakistanais avaient attaqué, le long de la frontière occidentale, après que le maréchal Ayoub Khan eut annoncé que son pays acceptait un cessez-le-feu.

M. Ram l'avait présenté aux parlementaires en affirmant que « le leadership unique et inspirant de notre premier ministre est sans précédent dans l'histoire du monde ».

LE BENGLA DESH

Mme Gandhi a répété qu'aucune représaille ne serait exercée contre les militaires pakistanais originaires du Pakistan occidental ou les habitants du Pakistan oriental qui ont collaboré avec eux.

Elle a exprimé l'espoir que le cheik Mujibur Rahman, le chef de la ligue Awami incarcéré par le général Yahya Khan, « prendra sa place légitime et conduira le peuple du Bengla Desh vers la paix, le progrès et la prospérité ».

Sestrières : victoire autrichienne

Une fois encore, la victoire a échappé aux Françaises. Elles durent se contenter des accessits en obtenant trois places dans les cinq premières et laissant à l'Autrichienne Annemarie Proell le soin de monter sur la plus haute marche du podium. Sur le plan des skieuses suisses, une grande satisfaction : la cinquième place de la jeune Marie-Thérèse Nadig. Notre téléphoto AP : Annemarie Proell fonce vers la victoire.

INCENDIE GÉANT DANS LE CANTON DE SCHWYTZ : 3 MILLIONS DE FR. DE DÉGÂTS

De notre correspondant :

Un incendie d'une rare violence a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi à Freienbach dans le canton de Schwytz.

Il était 2 h 28 lorsqu'une patrouille de la police routière, constata que des flammes s'échappaient d'un des quatre bâtiments de la fabrique de caoutchouc « Gurit S.A. ».

L'alarme fut immédiatement donnée et les pompiers de Freienbach, Pfaeffikon, Einsiedeln, Wollerau et Baech alertés. Plus de 100 pompiers luttèrent contre les éléments déchaînés, le feu se propageant à une allure vertigineuse.

Durant plus de 6 heures, la lutte contre le feu fut menée tambour battant, mais les gardiens du feu ne purent éviter que trois bâtiments, servant au stockage des matières premières et des produits finis, ne soient la proie des flammes.

Ces flammes furent visibles à 10 km. à la ronde et les habitants de Freienbach, réveillés en sursaut, sortirent à demi-habillés de leur demeure, car on craignait que d'autres industries de ce quartier ne prennent feu à leur tour.

Une fabrique d'eau de cologne, sise à quelques mètres seulement du foyer, était particulièrement menacée, et avec elle d'importantes quantités d'alcool, servant à la fabrication. Dans le bâtiment de cette entreprise, se trouve également, au second étage, une troisième industrie, fabriquant des poupées pour les vitrines des magasins et cette entreprise avait stocké d'importantes quantités d'acétate. E.E.

(Lire la suite en 15me page.)

Les idées et les faits

La gauche vue d'en face

On a beaucoup écrit sur les divisions de la gauche française et d'ailleurs qui paralysent son action pour autant que son influence ne cesse de s'exercer sur nombre de jeunes esprits comme sur la masse des vieux militants. Il y a là comme un paradoxe, tout au moins une coupure entre le rêve et la réalité. Mais le phénomène est loin d'avoir été expliqué et éclairé à l'usage de nos contemporains. Aussi est-ce le mérite de M. Thomas Molnar d'avoir tenté cette explication dans un ouvrage récent et riche de réflexions : « La gauche vue d'en face » aux éditions du Seuil à Paris.

Certes, M. Molnar ne se cache pas d'être un homme de droite et le fait est à relever à son actif au moment où tout un chacun (ou presque) croit de bon ton, même dans le monde capitaliste, de se dire à gauche, car telle serait la ligne de l'histoire. Pour autant, son livre n'est pas polémique. Ce qui intéresse M. Molnar, c'est la philosophie qui a inspiré, depuis deux siècles, les idées de gauche. La gauche, selon lui, n'est pas un matérialisme, contrairement à une notion trop répandue. Elle est avant tout un idéalisme dont les origines lointaines pourraient être recherchées dans la gnose.

En effet, contrairement au chrétien qui ne connaît d'être transcendant qu'en Dieu, l'homme de gauche entend transcender pour sa part la nature et la société par le culte de l'humanité. Mais comme cette dernière est évolutive par excellence, il en résulte que la gauche est coupée par essence des conditions du réel. Elle projette toujours sa vision sur l'avenir. On promet à l'ouvrier le paradis terrestre pour demain et, en attendant, on exige de lui les plus durs sacrifices au nom du messianisme révolutionnaire.

On pourra objecter à M. Molnar que le socialisme démocratique cherche seulement à transformer le présent par des améliorations sociales. Mais à droite on répondra qu'il le fait par le moyen contestable de l'Etat providence, qui affaiblit dès lors les forces vives de la nation. Au surplus, l'expérience scandinave a abouti à une démoralisation de la société et les travaillistes anglais au pouvoir ont dû renoncer souvent à leurs objectifs.

Mais c'est précisément aussi le grief qu'adresse la « gauche pure » à la sociale-démocratie. Celle-ci a fini par s'insérer dans le monde capitaliste et a trahi son idéal, tout comme le marxisme appliqué a trahi le sien. D'où la multiplicité des groupuscules gauchistes qui souhaitent en revenir à une pureté originelle. Impossible à atteindre parce que cet idéalisme ne répond pas à ce que l'homme est en réalité.

René BRAICHET

Dans huit jours
NOEL EN MINI-MAXI
N'oubliez pas de nous faire connaître votre réponse à notre JEU-CONCOURS de la SPEAKERINE

Affaire Villard : le choix du bureau du National ne saurait être entravé

BERNE (ATS). — Le bureau du Conseil national a refusé, on le sait, par sept voix contre trois au scrutin secret de nommer le conseiller national Arthur Villard membre de la commission militaire.

Dans un communiqué publié par le bureau, vendredi matin, il est rappelé que « selon le règlement du Conseil national, le bureau est seul compétent pour fixer le nombre des commissaires et désigner les membres et les présidents des commissions. Les groupes ont le droit d'être représentés proportionnellement à leur importance numérique, mais ils ne peuvent pas exiger que leurs propositions nominatives soient acceptées telles quelles.

Il est déjà arrivé, poursuit le bureau du Conseil national, qu'une candidature présentée par un groupe ne soit pas acceptée. Le bureau ne saurait admettre que sa liberté de choix soit restreinte par certaines menaces, bien qu'il ne s'oppose pas à ce qu'un représentant des objecteurs de conscience siège dans la commission militaire si ce membre se soumet aux obligations liées à cette fonction, notamment en ce qui concerne le secret militaire. Malheureusement, il n'a pas été possible de recevoir de M. Villard une déclaration claire et nette à ce sujet. Le bureau a, en outre, tenu compte de l'intervention de M. Villard sur le budget militaire. La place restée vacante dans la commission militaire est à la disposition d'un autre membre du groupe socialiste ».

Le secrétariat du parti socialiste communique que le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale siégera le 8 février pour prendre position à propos de la décision du bureau du Conseil national, refusant de nommer le conseiller national Villard membre de la commission militaire.

Cette décision a été confirmée hier matin par le Bureau qui, réuni à nouveau, a confirmé son vote de veille, également par 7 voix contre 3.

Week-end en douceur

Le temps d'hier et d'aujourd'hui, c'est le temps, pour demain. Un week-end d'avant Noël, avec du brouillard, alors que l'anticyclone s'affaiblit. Il faudra monter jusqu'à 600 ou 700 mètres pour que se découpe un bout de soleil dans la purée de pois alors qu'en fin de compte il fera tout de même relativement doux pour la saison.

L'institut pour l'étude de la neige et des avalanches annonce, que la couche de neige s'est consolidée au cours de la semaine. Il n'y a, en effet, pas eu de fortes chutes de neige et la température est restée généralement assez haute.

Il existe, cependant, un certain danger de glissement de plaques de neige sur les versants non ensoleillés situés au-dessus de 2000 mètres.

LES COLS

Les cols suivants sont fermés au trafic : Albula - Croix - Furka - Grimsel - Grand-Saint-Bernard - Klausen - Lukmanier - Nuefenen - Oberalp - San-Bernardino - Saint-Gothard - Spluegen - Susten - Umbrail.

Sont praticables avec pneus à neige ou chaînes : Bernina (fermé de 18 heures à 7 heures), Fluela (fermé de 18 heures à 8 heures), Forclaz, Jaun, Julier, Maloja - Pas-de-Morgins - Ofen - Pillon - Simplon.

Sont praticables normalement : Brunig, Lenzerheide, les Mosses, Saanenmoeser.

Routes d'accès : gares d'embarquement - Toutes les gares B.L.S - CFF sont accessibles normalement. Les voies d'accès au tunnel routier du Grand-Saint-Bernard et du San-Bernardino sont également praticables normalement.

NOUVEAU SCANDALE : UNE PERSONNALITÉ DU GRAND MONDE PARISIEN INCULPÉE...

Après la « Garantie foncière », la « Civile foncière », un deuxième scandale financier et immobilier éclate, un second procès s'instruit, une nouvelle personnalité très proche des milieux gouvernementaux est inculpée d'escroquerie. Les scandales se suivent et se ressemblent.

M. Raymond Roi, une des « locomotives » du grand monde parisien dont la femme est la célèbre danseuse et comédienne Ludmila Tchérina, fondateur et PDG du «Pool civile foncière», a fait l'objet vendredi matin d'un mandat d'amener, a été conduit par les policiers qui étaient allés le chercher à son domicile dans le cabinet du juge d'instruction qui l'a inculpé d'escroquerie, mais laissé en liberté provisoire.

M. Roi, né à Lancy (GE) en 1912, est Français par naturalisation.

En même temps que lui, deux autres dirigeants de sociétés appartenant à ce « pool » spécialisé dans la collecte de fonds pour l'achat et la gestion d'immeubles ont été l'objet de la même inculpation et également laissés en liberté provisoire.

Un troisième, résidant à Monaco, a été convoqué par le même juge d'instion ainsi que le président du conseil de surveillance de la société. Tous seront vraisemblablement inculpés d'escroquerie ou de complicité d'escroquerie.

L'affaire a suscité un grand intérêt à Paris, d'une part, parce que les époux Roi passent pour faire partie du cercle des relations mondaines du président de la République, d'autre part, parce que la « Civile foncière » est la plus importante société française de placements immobiliers et que le député UDR récemment exclu du mouvement gaulliste et inculpé d'escroquerie en tant que PDG de la « Garantie foncière » a clairement accusé à la tribune de l'assemblée nationale lors d'un plaidoyer « pro domo » M. Roi et sa « Civile foncière », affaire concurrente, d'être à l'origine de la « machination » contre la « Garantie foncière » qui a conduit à son inculpation.

Selon M. Roi, directeur général du « Pool civile foncière », le motif de l'inculpation d'escroquerie contre lui-même et les autres dirigeants de l'affaire, n'est pas, comme dans le cas de la « Garantie foncière » concurrente, la gestion des fonds de souscripteurs à la « Civile foncière ».

Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page)

Ludmilla Tchérina. Pensait-elle, en avril 1970, en vendant le livre de Me Floriot, « Les Erreurs judiciaires », que son mari un jour... (Archives Agip)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 10 et 11
Les sports : pages 17 et 19
Jeunes Variétés : page 21
Le carnet du jour - les programmes radio-TV : pages 28 et 29
Le cinéma : page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Conseil de ville de Bienne : à demain les affaires sérieuses ! (Page 11)

L'auteur de l'incendie du Casino de Montreux identifié

Les premières impressions des élues sous la Coupole fédérale (Page 15)

OUVERTURES EUROPÉENNES

Une nouvelle Communauté européenne a pris corps dans l'année finissante, encourageant les Suisses à examiner, plus rapidement qu'ils ne le prévoyaient il y a seulement deux ou trois ans, les rapports qu'il serait de leur intérêt de nouer avec le Marché commun élargi.

Mais il faut bien reconnaître que, dans leur écrasante majorité, les cadres de l'économie suisse et européenne ne sont guère préparés aux tâches nouvelles qui les attendent. Pour la plupart, ils ignorent même encore les problèmes qui se poseront à leur entreprise dans une conjoncture internationale beaucoup plus ouverte — ne serait-ce que sous l'angle de la coopération et de la concurrence — qu'elle ne l'a jamais été dans le passé de l'Europe.

Aussi semble-t-il urgent de concevoir et d'organiser la formation et l'éducation des **managers** sur des bases elles aussi entièrement nouvelles. Quelques institutions existant depuis peu de temps s'efforcent de remplir ce rôle : Institut européen d'administration des affaires, à Fontainebleau (France) ; Université de Berlin-Ouest ; Centre de l'OCDE, à Milan, etc...

Les thèmes inscrits aux programmes de ces établissements, où se retrouvent les directeurs d'entreprises et les cadres de tous âges et de toutes branches, donnent une idée de l'orientation donnée aux « études ». En voici quelques-uns : quelle sera la nature des « marchés » en 1980, et de quels types de cadres auront-ils besoin ? Quelle sorte d'institution sera capable de répondre à la demande ? Quelles carastéristiques du système actuel sont à modifier pour mieux parvenir aux résultats escomptés ? Et comment introduire les changements utiles ?

A peine la structure des études est-elle esquissée, que l'on s'aperçoit déjà de leur insuffisance et de leurs lacunes. Pour être complète et efficace, l'éducation des cadres en vue d'une meilleure gestion et d'un rendement supérieur des entreprises dans un contexte européen ne devrait-elle pas, en effet, s'étendre aussi à la connaissance des mouvements sociaux, de la structure et de l'action syndicales patronales et ouvrières, de la compétence et des attributions des services publics, etc... ?

En d'autres termes, à l'échelle européenne comme à celle de l'entreprise, de l'atelier ou du bureau, n'importe-t-il pas, avant tout, d'étudier et d'appliquer rapidement les moyens et les méthodes permettant de communiquer avec autrui, à quelque niveau que ce soit, beaucoup plus ouvertement — et plus humainement — que ce ne fut jamais encore le cas ?

R. A.

AVIS TARDIFS
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

Bar du Cygne - Bevaix
DANSE
Ce soir, dès 21 heures
avec les **ERRIJEAN'S**

Dimanche 19 décembre 1971
Patinoire de Monruz, à 17 h 45
Match de championnat
SERRIÈRES I - SAVAGNIER I

RANDAL (Cernier)
Articles de fête
Articles pour fumeurs
OUVERT dimanche 19 décembre
de 9 h 30 à 12 h 30

Restaurant BEAU-RIVAGE
NEUCHATEL
Ce soir :
Soirée dansante

Demain à
COLOMBIER
Hôtel du Cheval-Blanc
de 15 à 21 heures environ
Grand LOTO NON STOP
de la Paternelle
20 tickets, 16 fr.

Pour vos CADEAUX DE NOËL
ARTISANAT
Dimanche dernier jour
Galeries Amis des arts - Neuchâtel

Samedi 18, **COFFRANE**
MATCH AU LOTO
à 20 heures, au LION-D'OR
organisé par la fanfare «L'Espérance»

CONFISERIE SCHMID
TEA-ROOM
FERMÉ
les dimanches 19 et 26 décembre
OUVERT
les lundis 20 et 27 décembre

CORCELLES
Samedi 18 décembre
au café du Bornelet
vers 16 h et 20 h, DERNIER
MATCH AU LOTO
avant Noël, organisé par la société de tir « LES MOUSQUETAIRES »
C'est l'occasion de gagner de beaux quines pour les fêtes.

Ce soir, 20 heures, **Bevaix**
LOTO
1 vélomoteur
12 gros jambons
1 Instamatic Kodak
1 pull sport
1 radio
Abonnements 12 fr.
Chœur d'hommes et Mousquetaires
Pas de lot à moins de 5 fr.
Abonnements 12 fr.

Rosa KREBS-THULIN
Art batik
Dimanche dernier jour
Galeries Amis des arts, Neuchâtel

TÉLÉSKI TRAVERS
Conditions de neige excellentes, pistes éclairées.
Fonctionne les mercredis, samedis et dimanches.
En soirée, du mardi au samedi.
Abonnements, cartes journalières, cartes pour soirées. Tarifs pour écoles.
Renseignements au 63 11 53.

Société des pêcheurs
Grand MATCH AU LOTO
Dimanche 19 décembre
dès 15 et 20 heures
Hôtel du Lion-d'Or, Boudry

Café du Théâtre, Neuchâtel
BAR AU PREMIER
Tous les soirs apéritifs :
18 à 19 h, 20 h 30 à 22 h 30
JEAN CRAVEDI
le pianiste de bar qui vous enchantera

mode teinturier
1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

VIQUOR S.A., Cressier
Magasin ouvert
Tous les jours
de 8 h à 12 h
de 14 h à 18 h
SAMEDI
de 7 h 30 à 16 h sans interruption
(60 places de parc)

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

ARMÉE DU SALUT
Salle de paroisse, fbg de l'Hôpital 24
Dimanche 19 décembre, à 9 h 45
CULTE DE L'AVENT
présidé par le colonel Poletti, avec la participation de Mme Leuba, pianiste, et P. Aeberli, violoniste.
FÊTE DE NOEL à 17 h, Salle de la Paix
Présentation de **« La Pastorale des santons de Provence »** (40 exécutants)
Invitation cordiale - Entrée libre

CE SOIR, dès 20 h 30
CAFÉ DE LA TOUR
DANSE
avec ARMAND SUNI
et son accordéon - Entrée : 1 fr.

CE SOIR, dès 20 heures, au
Cercle de Cortaillod
MATCH AU LOTO
Toujours les BEAUX QUINES
Abonnement : Fr. 17.— (3 pour 2)

MARMITES DE NOËL
Dernier jour en faveur des œuvres de secours de l'Armée du Salut

Hôtel du Cheval-Blanc
Colombier
Samedi 18 décembre, dès 20 heures
LOTO de l'Aviculture
LAPINS ET VOLAILLES fraîches
Abonnements : 18 fr. - 3 pour 2

Naissances

Monsieur et Madame Giuseppe DELLARICCA-ZYBACH ont la joie d'annoncer la naissance de
Nicolas - Melchior
16 décembre 1971
Maternité de Couvet — Jules-Baillods 11, 2108 Couvet

Monsieur et Madame Raymond L'ÉPÉE-JUNOD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Vincent
17 décembre 1971
Maternité Pourtalès, Neuchâtel — Epancheurs 17, 2012 Auvernier

Monsieur et Madame Jean-François BAUER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Virginie
le 16 décembre 1971
Clinique de la Source, Lausanne — Chemin du Grey 21, Lausanne

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 17 décembre 1971. — Température : moyenne —1,4 ; min : —2,9 ; max. : —0,1. Baromètre : moyenne 731,5. Vent dominant : direction, Nord-Ouest, dès 11 h ; force : Sud, faible. Etat du ciel : couvert par brouillard.

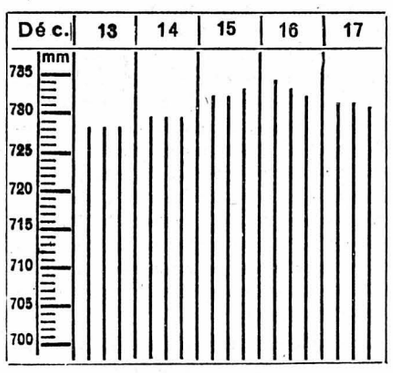

Niveau du lac du 17 décembre 1971
à 6 h 30, 428,81
Température de l'eau 6 °

Prévisions météorologique valables pour toute la Suisse. — La couche de brouillard sur le Plateau, dont la limite supérieure se situe vers 600-700 m, pourra se déchirer partiellement. Au-dessus et dans les autres régions du pays, le temps demeurera en général ensoleillé. Température en plaine : —1 à —6 sur le Plateau.

Ailleurs entre 0 et —5 durant la nuit, entre 4 et 9 l'après-midi. Temps très doux pour la saison en montagne ou la limite de zéro degré se trouve vers 3000 mètres.

Evolution prévue pour dimanche et lundi : dimanche, en général ensoleillé. Sur le plateau, brouillard. Limite supérieure 500-700 m. Lundi, augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest et ensuite quelques précipitations. Limite des chutes de neige 1200 à 1500 m. Température en baisse en altitude.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 1er décembre Guye, Saskia-Emmanuelle, fille de Jaques-Louis, fonctionnaire fédéral à Neuchâtel, et de Maryse-Blanche, née Veluzat ; 16. Chatton, Philippe, fils de Michel, mécanicien sur avions à Colombier et de Marie-Rose-Elisabeth, née Monnier ; Zetchi, Saâdia, fille d'Otmane, ingénieur chimiste à Neuchâtel, et de Françoise-Elisabeth, née Wittwer.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 17 décembre. Christen, Bruno, ouvrier de fabrique, et Cornu, Jacqueline-Claude-Yvonne, les deux à Berne.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 16 décembre. Di Fant, Enzo-Natalino, ouvrier de fabrique, et Fiorentini, Margherita, les deux à Neuchâtel ; Sher, Daniel, journaliste à Neuchâtel, et Aeschimann, Janine-Juliette, à Auvernier.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 17 décembre Schäppy Pierre-André, étudiant en médecine à Neuchâtel, et Vermot-Gaud, Martine, à Genève ; Floreano, Luigi-Giuseppe, chef comptable à Neuchâtel, et Racle, Madeline-Hermance-Adèle, à la Neuveville ; Bachmann, Bernard-Xavier, horloger à Neuchâtel, et Leuba, Rose-Eliette-Françoise, à Cerlier ; Gonzalez, Modesto, peintre en bâtiment, et Jacquey, Suzanne-France, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 16 décembre. Berger, Sven-Yuri-Darko, né en 1971, fils de Berger, Georges-Jean, et de Margrit-Rösly, née Eberle, à Auvernier.

A Neuchâtel et dans la région

Lorsque les autorités de Cornaux se réunissaient le jour de Noël...

Le mois de décembre est par excellence, le mois des soucis pour les Conseils communaux, les administrateurs, les commissions financières avant de se présenter avec leurs budgets devant les Conseils généraux. Il nous a paru intéressant de parcourir les minutes tenues par Jean-Jacques Junod, secrétaire de communauté, lequel dédicaçait en 1709 la première page, de la pieuse manière suivante :

« En tout tems, Lieux, Endroits et Travaux Dieu bénisse la Communauté de Cornaux. »

A cette époque-là, les services publics étaient réduits à leur plus simple expression ; éclairage aux chandelles ou aux lampes à huiles ; pas d'eau sous pression, les femmes devaient la pomper ou la chercher aux deux fontaines du village ; elles devaient aussi participer aux corvées d'entretien des chemins communaux. Les recettes de la commune étaient maigres, elles provenaient de la vente de la vendange de la vigne de la Prise, de la location de la boucherie du village et les mises d'herbes des parcelles communales.

A lire cette minute, Noël n'était pas un jour férié, la Communauté se réunissant pour vaquer aux affaires courantes.

En voici un exemple :

Du cy jour 25ème Décembre

La Communauté a accordé à Simeon Tissot, boucher le mazel ou boucherie de ce lieu pour l'année prochaine 1710 aux conditions spécifiées sur le livre de Montes de la Comune qui ont été liïes en payant Cinq Ecus blancs, savoir un Ecu blanc à L'honorable Compagnie des Tireurs à la mioud et les autres quatre Ecus blancs à la Commune à la Saint-Martin de l'année prochaine.

PAS D'ASSURANCE ACCIDENT

A cette époque, il n'y avait pas d'assurance-accident :

Du 25me Décembre 1709

La dite Communauté a la Requête de Christen Käch vigneron de M. Müsly lequel a suplié de luy accorder quelque charité pour aider à payer le Sieur Cunod Chirurgien qui a traité et traite encore le bras ou l'épaule à sa femme par le malheur arrivé le jour du Reute (corvée) au Chemin neuf par un Chêne qui tomba rudement tout d'un coup lors qu'on creusait pour avoir de la Chaille et de la terre pour mener au Chemin Vers les Courtils ou la femme du cy Christen Käch se trouva malheureusement attrappée par une branche du cy chêne qui tomba dans un instant sur elle et par bonheur qu'il n'y a eu pas plus de personnes dessous. La cy Comune pour cet effet luy acorde de grace quatre Ecus blancs qu'on payera au Sieur Elie Cunod a bon compte de ses soings et salaire.

DE PAUVRES GENS

Il y avait aussi de très pauvres gens dans la Contrée.

Du 16ème Août 1711

L'Honrable Communauté étant assemblée, Henry Collin Communier d'Enges ayant présenté une requête par laquelle il prie la cy Communauté de vouloir bien de grace et de charité luy donner et departir de quelque chose pour luy aider a dresser un petit bâtiment pour se mettre à couvert et être logé luy et sa famille assé nombreuse n'y ayant même aucune maison a louer aux Enges pour se mettre a couvert et a l'abri.

Surquoy lacy Communauté ayant mis en considération que lecy Henry Collin est un bon voisin avec nous et en même temps n'ayant presqu'aucun bien de ce monde on luy accorde suivant notre petite faculté et les moyens que nous avons dix livres faibles qu'on payera aux maîtres charpentiers ou Massons en faisant la construction de son batiment suivant ce qu'il a proposé par sa Requête.

PARLONS FRANÇAIS !

Nouveaux anglicismes clandestins

Les mots anglais qui, utilisés dans le jargon moderne, gardent leur apparence étrangère, se donnent au moins pour ce qu'ils sont. Exemple : « La consternation règne à Rawalpindi. (...) Les officiers présents au briefing quotidien affichaient des mines soucieuses et tendues ». (De l'envoyé spécial de l'agence France-Presse). Le lecteur non prévenu tique un brin sur « briefing », et comprend vaguement qu'il doit s'agir d'une conférence de presse. Le mot anglais fait tache.

Il n'en est pas de même des anglicismes dits « clandestins », qui sont les plus dangereux pour la langue en raison de leur apparence française. L'exemple type est le mot « conventionnel » (en français : qui résulte d'une convention) employé depuis un certain temps déjà dans le sens de classique, traditionnel, ordinaire (les armes « conventionnelles » par opposition aux armes classiques).

« SUPPORTER »

D'autres de ces anglicismes ont fait leur apparition plus récemment. Il y a notamment le verbe « supporter » (au sens de soutenir, encourager). Il dérive du substantif « supporter », souvent utilisé dans le langage du sport, et qui ne peut pas toujours être remplacé par « partisan ». Exemple : les supporters de Xamax. A ce titre, il faut bien l'admettre, faute d'équivalent précis. Mais il est infiniment plus grave d'en faire un verbe qui supplante abusivement soutenir ou encourager.

Le printemps dernier, un journal publiait une photographie montrant l'équipe suisse de tennis partant pour la Riviera, à côté d'un car exhibant cette inscription : « H. (nom d'une entreprise commerciale) supporte l'équipe nationale de tennis... » Du monde sportif, cet anglicisme a gagné les plus hautes sphères ; témoin ce passage du discours d'un haut dignitaire de notre université au « Dies academicus » : « L'Université est consciente de l'urgence qu'il y a pour elle à intensifier ses rapports avec les institutions scientifiques ou culturelles du pays, qui pour une part la supportent et dont elle peut apprendre beaucoup. » On supporte une personne désagréable ; mais l'Université, on la soutient, ce qui n'est pas du tout la même chose !

De l'anglais nous vient également le mot « site » utilisé au sens de base, d'emplacement. On nous parle de « sites » pour désigner des bases de fusées ! L'an dernier, une nouvelle d'agence nous apprenait que le CERN avait approuvé le projet de construction d'un laboratoire sur le domaine de Meyrin, à cheval sur la frontière franco-genevoise, et non pas sur l'un des cinq « sites » offerts par les pays membres. Tout récemment, le bulletin d'une grande banque suisse publiait un article où on lisait que les Forces motrices bernoises demandaient l'autorisation d'utiliser un « site », et qu'une société avait sollicité du département fédéral compétent un « droit de site ». Dans tous ces cas, il s'agissait d'emplacements. En français, un site est un paysage particulièrement pittoresque. En anglais, « site » désigne l'endroit où se trouve quelque chose.

Ces mélanges contribuent à faire perdre le sens des mots.

C.-P. B.

au Jour le jour

Pour le Noël des enfants de Terre des Hommes

A quelques rares exceptions près, nos enfants, tous les enfants de chez nous auront, cette année encore, un très beau Noël.

A quelques très rares exceptions près, hélas : des centaines de milliers d'autres enfants à travers le monde passeront, cette année encore, un Noël de dénuement et de faim. Souvent même un Noël d'agonie et de mort.

C'est afin de soulager un peu cette déchirante misère que Terre des Hommes organise sa vente de bougies et de cartes de vœux, vente traditionnelle à laquelle s'ajoute, cette année, celle d'un très bel et très poignant album de photos intitulé simplement « Les Enfants de Terre des Hommes ».

Le bénéfice intégral de cette triple vente sera versé aux petits protégés de Terre des Hommes.

Ce seront des enfants et des jeunes gens de la Jeune Eglise qui solliciteront votre générosité, le lundi 20 décembre, de 16 h. à 22 h., particulièrement en quatre points de vente de Neuchâtel, groupés autour de quatre sapins que les bougies que vous achèterez illumineront peu à peu.

Réservez-leur l'accueil généreux que mérite leur dévouement désintéressé et que mérite également et surtout, en simple esprit de justice humaine, les centaines de milliers de petits infortunés du tiers monde auxquels Terre des Hommes tente d'offrir au moins l'élémentaire : nourriture, vêtements et soins médicaux.

NEMO

Serrières

Mon beau sapin...

(c) On est toujours content au village de le voir réapparaître fidèlement en cette période de l'année, annonçant l'arrivée de la plus lumineuse des fêtes. Le service des forêts a choisi, comme d'habitude, un très bel arbre et les services industriels l'ont paré d'une multitude d'ampoules.

Les relations franco-suisses

(c) Les comités des deux Serrières se sont réunis récemment à Saint-Amour pour préparer les rencontres importantes de l'an prochain (10me anniversaire). La séance, présidée par M. M. Michel de Serrières-sur-Rhône, fut consacrée à fixer les manifestations prévues pour les 20, 21 et 22 mai (Pentecôte). Seront invités, outre la fanfare l'Avenir, une délégation de chacune des sociétés locales, et sur proposition suisse, un envoyé de chacun des sept Serrières de France. Il est prévu un numéro spécial du Journal de Serrières.

Avec les aînés et les jeunes

(c) Les aînés et isolés eurent la joie de fêter l'Avent, à la Maison G. Farel, par le chant et aux sons du violon pastoral, jouant du Haendel accompagné par Mme E. Grandjean, pianiste.

Quant à la rencontre mensuelle des jeunes catéchumènes, après le pique-nique, il y eut un exposé de M. M. Pellet, sur l'alcoolisme. Deux catéchumènes entretinrent encore leurs camarades de certains groupes musicaux modernes (Who, Deep people, Jefferson airplaine et Led Zeppelin).

COLOMBIER

Cours de raccordement

(sp) Comme tous leurs camarades, les élèves de 4me moderne inscrits au Cescole ont subi les épreuves cantonales de connaissances. Pour la première fois, le nombre de réussites a été assez important pour que soit envisagé la création du cours de raccordement au programme prégymnasial, au Cescole même. (prédécemment les élèves sélectionnés devaient suivre le cours de raccordement à Neuchâtel).

La mise sur pied d'un tel cours a évidemment posé à la direction quelques problèmes d'organisation, pratiquement résolus après remaniements d'horaires et regroupements des élèves qui continuent en 4me moderne.

Précision nécessaire

(c) L'autorité exécutive a adressé dernièrement une circulaire aux sociétés locales, aux écoles et aux groupements rappelant que toute collecte ou vente organisée sur le territoire de la commune doit être au bénéfice d'une autorisation délivrée par la direction de police.

Cette règle est également applicable à des collectes faites à l'intention des tombolas et lotos. Les formules destinées à a quête d'argent doivent être munies du sceau communal.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ta parole est une lampe à mes pieds, une lumière sur mon sentier.

Monsieur et Madame Joël Cugnet, à Chézard, leurs enfants et petite-fille ;
Mademoiselle Alice Dubois ;
Monsieur et Madame Emmanuel Dubois, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Georges Dubois, à Fontainemelon, leurs enfants et petit-fils ;
Mademoiselle Verena Gaberell,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Jeanne DUBOIS

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 65me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

2055 Saint-Martin, le 17 décembre 1971.

Dans le pays de la gloire éternelle,
Dans ce beau ciel, où l'on ne [souffre plus,
Te contempler abrité sous ton aile,
C'est le bonheur que je rêve, ô Jésus !

L'ensevelissement aura lieu à Chézard, lundi 20 décembre.

Culte au temple de Saint-Martin, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société de secours mutuels « L'Abeille »** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Madame Charles SULGER
membre de la société et non de Monsieur Charles Sulger comme indiqué dans l'avis mortuaire de vendredi.

IN MEMORIAM
William ROBERT
1960 - 18 décembre - 1971
11 ans déjà que tu nous as quittés, toujours en pensée avec toi.
Ta maman.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

VAUD - VAUD - VAUD

MOUDON

Assemblée de paroisse

(c) La paroisse réformée de Moudon a siégé sous la présidence de M. Pierre Besson. Le projet de budget a été présenté par M. A. Aubert, secrétaire-caissier. C'est une somme de 24.000 fr. qui devra être trouvée en 1972 pour permettre à la paroisse de remplir ses tâches. Le pasteur Robert a ensuite parlé des préoccupations de l'Eglise vaudoise en 1971, puis M. P. Goy, président du conseil de paroisse, a renseigné l'assemblée sur les démarches faites pour repourvoir le poste pastoral vacant à Moudon.

Pour le moment, ces démarches n'ont donné aucun résultat. M. Goy présenta encore les plans d'aménagement intérieur de l'église Saint-Etienne, en restauration. Le problème de l'emplacement des stalles — que les architectes et la commission fédérale des monuments historiques, voudraient placer dans la nef, à leur emplacement d'origine, entre la chaire et le chœur — a provoqué une discussion nourrie, à cause des inconvénients qui en résulteraient.

Finalement, l'assemblée a voté un « vœu pressant pour que les stalles soient placées ailleurs que dans la nef ». En fin de soirée, deux films conçus et réalsiés par des catéchumènes de la paroisse ont été présentés.

Au Conseil général de Pailly

(c) Le Conseil général de Pailly a examiné le budget 1972 qui prévoit aux recettes 191.950 fr. et aux dépenses 187.000 fr. soit un bénéfice de 4950 francs. M. Max Piot, président, a été réélu.

Avec les paysannes

(c) Le comité de l'Association des paysannes de Moudon et environs, présidé par Mme Lili Mayor, a mis au point son programme pour l'hiver. Un cours de yoga est donné à Moudon et à Neyruz. A Moudon sont également donnés des cours de couture, de premiers secours, de décapage de meubles, etc. Des cours de poterie, de cuisine, de bricolage, de peinture sur porcelaine ou de dépannage automobile sont également prévus en plusieurs endroits. Le comité a fait appel à plusieurs conférenciers.

Chambre des pauvres

(c) La Chambre des pauvres habitants de Moudon a siégé sous la présidence de M. Pierre Besson. Pour remplacer MM. Georges Schneider et Jean-Pierre Bauhofer, elle a désigné MM. Gaston Besson et André Christen. Elle a également constitué, pour une période de 4 ans, son bureau, qui comprendra MM. Ernest Martin, président, Georges Vuichoud, vice-président, Louis Forestier, secrétaire-caissier.

Une Abbatiale toujours plus vivante à Payerne

(c) La municipalité de Payerne a approuvé le programme des cultes et concerts prévus à l'église abbatiale pour 1972, tel qu'il a été élaboré par la commission de l'Abbatiale du 6me arrondissement ecclésiastique :

— dimanche soir, 23 janvier : service œcuménique régional, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité ; — dimanche matin 5 mars : culte de la paroisse réformée se déroulera exceptionnellement à l'église abbatiale et sera transmise en couleur par la télévision, probablement en Eurovision ; — dimanche soir 21 mai : culte régional de la Pentecôte ; — dimanche soir 25 juin : concert donné par le chœur « La Lyre », de Moudon, avec le concours de solistes et d'un orchestre ; — dimanche soir 17 septembre : culte du Jeûne fédéral, avec sainte cène ; — enfin, vendredi soir 29 septembre : concert donné par le trompettiste Maurice André.

En outre, en été, un culte matinal sera célébré à l'église abbatiale chaque premier dimanche du mois.

Le Nord vaudois est décidé de lutter contre la pollution

(c) Le Conseil d'Etat adoptera prochainement un arrêté qui interdira, dès le printemps, les installations provoquant des pollutions, notamment les silos non raccordés à un système d'épuration. Comme l'a souligné le syndic d'Yverdon, M. Edmond Pache, lors de la dernière séance du Conseil communal, le Conseil d'Etat est décidé de lutter contre les odeurs désagréables qui gênent non seulement les riverains du canal oriental mais aussi une partie de la ville. On envisage aussi la rénovation des Bains d'Yverdon. La convention actuelle conclue avec une société genevoise sera prorogée jusqu'au 30 juin 1972 et le projet de rénovation est à l'étude.

YVERDON

A l'hôpital

(c) L'Association de l'hôpital d'Yverdon a nommé son nouveau bureau : MM. H. Cornaz, président ; P.-A. Michaud, vice-président et P. Cevey, secrétaire.

Au Conseil communal de Baulmes

(c) Le Conseil communal de Baulmes a siégé sous la présidence de M. Lucien Deriaz. Le budget 1972 prévoit aux dépenses 1.064.673 fr. 70, aux recettes 1.046.906 fr. 50, laissant prévoir un déficit de 17.767 fr. 20. M. Pierre Deriaz-Schärz a démissionné de son poste de secrétaire. Malgré plusieurs tours de scrutin, il n'a pu être remplacé. Le nouveau bureau sera présidé en 1972 par M. Louis Chabloz.

MISSY

Au Conseil général

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général de Missy, présidé par M. Marcel Blanc, a adopté le budget 1972, prévoyant un déficit de 5260 fr., sur un total de dépenses de 131.800 francs. Il a également approuvé la vente du clos d'équarrissage de district, ainsi que l'augmentation de 20.000 à 40.000 fr. du nominal du compte-courant, afin d'améliorer la trésorerie communale. Le Conseil a ensuite désigné les membres du bureau pour 1972 : M. Daniel Thévoz, président, M. Raymond Blanc, vice-président ; scrutateurs : Mme Denise Quillet et M. Bernard Blanc. Scrutateurs suppléants : MM. Georges Fahrny et Gérald Combremont.

La commission de gestion comprendra Mme et MM. Blaise Morel, Francis Blanc, J.-J. Rochat, Louise Thévoz et Ulrich Riesen. Suppléants : Hélène Rod et André Quillet. Commission des finances : MM. Marcel Thévoz-Jaeger, Pierre Quillet et Mme Augusta Blanc.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de
Monsieur Camille GUYE-MAULAZ
exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours d'épreuves.
Les Bourquins, décembre 1971.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son deuil, la famille de
Madame Walter LAUBSCHER
exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours d'épreuve.
Bôle, décembre 1971.

A Neuchâtel et dans la région

Explosion : ouvrier blessé

● HIER à 14 h, M. Mario Umbertino, 34 ans, domicilié à Neuchâtel était occupé au coulage du métal en fusion dans les locaux de l'entreprise Métaux Précieux S.A., à Neuchâtel. A la suite d'une petite explosion qui se produisit lors de cette opération, il fut blessé à la face et aux yeux. M. Umbertino fut transporté, en ambulance, à l'hôpital de la Providence.

Pour ne pas perdre le rythme !

Hier s'est ouverte, pour les 1800 élèves de l'Ecole secondaire régionale, la troisième « Semaine musicale » que nous avons déjà présentée On peut voir ici quelques jeunes participants suivant le cours d'« éveil à la musique » de M. Gérald Gorgerat (Photo J.-P. Baillod).

Nomination

● ON sait que l'assemblée des délégués de l'Association des étudiants de l'EPFZ, lors de sa première assemblée statutaire, a confirmé M. Pierre Freimüller dans sa fonction de président ainsi que les autres membres du comité. M. Freimüller a également été désigné comme délégué à la commission fédérale pour la nouvelle loi sur l'Ecole polytechnique fédérale.

» Neuenburg-Vauseyon » a disparu

● *NOTRE article (avec photo) du 19 novembre, relatant qu'un vagon de service des CFF portait, pour désigner la gare d'attache, le nom de « Neuenburg-Vauseyon », nous a valu une lettre d'ailleurs fort aimable de la direction générale des Chemins de fer fédéraux !*

L'inscription que nous incriminions est tout à fait antiréglementaire et le chef de la station nous dit que la correction était faite. Bravo et merci aux CFF. L'amusant de l'histoire est que la peinture a été faite dans un atelier de Suisse romande. Yverdon sauf erreur... Ne faisons pas grief à ce peintre fantaisiste, puisque tout est bien qui finit bien.

Rendez-vous avec le Père Noël aquatique !

● *AUJOURD'HUI et comme ces années dernières, en fin d'après-midi, devant la maison du plongeur, le Père Noël sortira des eaux tout chargé de cadeaux ! Les enfants sont très cordialement invités à son rendez-vous.*

Une B. A. collective !

● CET après-midi, le groupe des pionniers de la brigade des « trois Chevrons » organise en ville une vente d'objets divers au profit de Terre des hommes. Les Neuchâtelois pourront ainsi acquérir, pour un prix modeste, des pendentifs construits avec des clous de fer à cheval, des cartes de vœux originales, des oranges, etc...

Chaque année, le groupe, en guise de B. A. de Noël, rend de menues services à des personnes âgées ou des gens déshérités. Pour une fois que les Neuchâtelois pourront faire la leur, ils ne doivent pas en laisser passer l'occasion.

Une entreprise de la place cesse son activité

● L'entreprise de plâtrerie-peinture et papiers-peints Meystre et Cie cessera son activité au 31 décembre. Toutes les mesures ont été prises pour que chaque collaborateur soit replacé dans une entreprise ayant les mêmes activités. Il n'y aura donc pas de chômage à déplorer.

Fondée en 1881 par Alfred Meystre, cette entreprise a successivement été dirigée par son fondateur et Léon Meystre puis, dès 1932, par Robert-Ernest Meystre qui est entré dans la maison en 1909. Après avoir œuvré pendant 62 ans dans son entreprise Robert-Ernest Meystre, qui n'a pas trouvé de successeur, a décidé de mettre un terme à son activité et de dissoudre la société.

C'est une entreprise de caractère essentiellement familial et bien enracinée à Neuchâtel qui disparaît et on comprend la mélancolie de son actuel dirigeant de se séparer de sa clientèle et de ses collaborateurs.

« ...L'était un vieux chalet ! »

Neige, paquets aux ficelles dorées : tout laisse présager la proche venue de Noël Comme chaque année, dans la salle des pas-perdus de la gare de Neuchâtel, un chalet en habit d'hiver a été construit, englobant le kiosque à journaux et une partie du buffet.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Cortaillod : 270 habitants de plus et des projets

(c) La population de Cortaillod s'est augmentée de 270 habitants. Rappelons d'autre part que lors de sa dernière séance, le législatif a donné son accord de principe à la création d'un complexe moderne d'habitation qui comptera 140 logements, un garage souterrain de 157 places et probablement une piscine. C'est au lieu dit « Les Clavaz » que tout cela remplacera des champs de céréales. Pendant que l'on y est, à quand un nouveau collège ? L'actuel est plein comme un œuf...

Chorale d'enfants

(c) Une quarantaine d'enfants, dirigés par M. Daniel Delisle, chanteront dimanche au culte du matin, une cantate de Noël de Schutz.

VOUS LIREZ AUSSI EN PAGE 25 :

— Ombres sur les relations Neuchâtel-communes du Littoral

— 4130 habitants à Colombier

— A propos du licenciement de la classe 1921

À PROPOS D'UNE QUESTION POSÉE AU CONSEIL D'ÉTAT

Evanouissements à Marin : le coup de pied de l'âne ?

Vers 15 h 30, la direction sortit et le personnel en blouses blanches se groupa en demi-cercle autour du conseiller d'Etat René Meylan. C'était dans le vaste atelier, propre comme un sou neuf, où sont montés les mouvements de la Dynotron et de la Mosaba et où, paraît-il, les ouvrières tombent en pâmoison comme feuilles mortes à l'automne.

— Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, commença M. Meylan, je suis le chef du département cantonal de l'industrie et je dois veiller à ce que l'économie neuchâteloise ne soit pas diffamée...

Il faisait allusion à la question posée par le député John Clerc lors de la dernière session du Grand conseil mais aussi aux deux articles de presse qui lui emboîtèrent le pas. Le travail trop rapide imposé dans ces chaînes de remontage était-il à l'origine de « nombreux évanouissements chaque semaine » ? A la suite de ces faiblesses subites et répétées, l'entreprise avait-elle vraiment demandé aux victimes « de signer une déclaration selon laquelle leurs malaises n'étaient pas dus au rythme de production trop élevé mais à des raisons intimes » ? Le conseiller d'Etat voulait en avoir le cœur net, la direction aussi qui joua le jeu avec beaucoup de franchise.

— ... Surtout, poursuivit M. Meylan, ne vous gênez pas avec moi. Je suis fils d'ouvrier et mon père a travaillé 48 ans durant aux Câbles de Cortaillod. J'ai connu la condition ouvrière, je ne l'oublie pas et je reste fidèle à ma classe.

TROIS ÉVANOUISSEMENTS DEPUIS LE 1er JANVIER

La glace était rompue. A chaque question posée par le conseiller d'Etat puis à celles de la presse, le personnel répondit spontanément par la négative, précisant au passage qu'une douzaine d'ouvrières et d'ouvriers étaient affiliés à la FOMH et que jamais, après les trois seuls évanouissements constatés en un an, le secrétaire syndical n'avait été alerté. Employé dans cet atelier, l'infirmier de l'étage confirma que les trois personnes prises de malaise souffraient d'indispositions momentanées mais qui n'avaient aucun lien avec les conditions de travail. Celles-ci, on a pu le constater hier encore, sont d'ailleurs optima et rarement une usine d'horlogerie travaille dans un tel climat de détente, de propreté et d'insonorisation. Alors ?

Hier vendredi, l'effectif du personnel employé dans l'atelier incriminé de la Mosaba et de la Dynotron était de 195 personnes, soit 156 femmes et 39 hommes. Depuis le 1er janvier dernier, trois évanouissements, pas un de plus, ont été enregistrés dans ces deux départements d'Ebauches Electroniques S.A. Le 3 août, un premier évanouissement était dû à une grossesse. Le 29 octobre, un deuxième malaise frappa une personne souffrante, actuellement encore en traitement. Enfin, le 25 novembre, une ouvrière fut prise d'une indisposition d'autant plus douloureuse qu'elle venait d'apprendre que son enfant était atteint d'une maladie grave. Donc, sur 229 jours de travail, il y a eu trois évanouissements, soit un tous les 76 jours ! On est loin des « nombreux malaises chaque semaine » dont s'inquiétait le député. Pour la direction d'Ebauches Electroniques S.A., le nombre de cas où des personnes ont été prises de malaises ou d'indispositions diverses est donc « bien inférieur à ce que l'on peut attendre d'une population féminine comparable qu'il s'agisse d'ouvrières d'usines, de vendeuses ou, tout simplement, des clientes de grands magasins ».

BONNE DÉMOCRATIE

Quant à parler de cadence trop élevée, c'était aussi aller trop vite... L'usine de Marin ne connaît pas le travail à la chaîne, chaque employé adoptant sa propre cadence et les lenteurs d'un poste ou d'un autre n'ayant aucune influence sur le rythme et les impératifs de la production. Le système des salaires ? Le personnel de l'entreprise est rétribué à l'heure ou au mois et non pas en fonction de la production. On peut ajouter que les prestations sociales sont nombreuses, que Marin fait figure de pionnier dans ce domaine et qu'il n'existe pas de contrôles systématiques du personnel et de ses sorties comme c'est le cas dans certaines autres fabriques d'horlogerie. Alors ?

Peu après cette prise de contact impromptue, lors d'une brève conférence de presse, M. Meylan, s'adressant à M. Baumann et à ses principaux collaborateurs, MM. Burki, Hubner, Jacquet et Jeanrenaud, devait rappeler le tort que de telles attaques non fondées portaient à l'industrie neuchâteloise et expliquer qu'il voyait dans cet incident et dans la réponse spontanée qu'y a donnée Ebauches Electroniques S.A. un exemple de bonne démocratie. Ce n'est pas le conseiller d'Etat qui l'a dit mais, après tout, pourquoi l'initiative prise par Ebauches Electroniques S.A. ne serait-elle pas renouvelée dans d'autres cas, une explication sur le terrain répondant mieux que quiconque à telle ou telle question intéressant l'opinion publique ?

— Notre entreprise est appelée à une grande destinée, termina M. Baumann, et nous ne pouvions fêter notre deuxième année d'existence sans faire toute la lumière sur ces accusations.

Rien d'anormal donc à Marin. Un hasard malheureux a voulu que l'entreprise qui sert de carte de visite à l'industrie neuchâteloise soit soudain montrée du doigt. Alors ? Réaction de mécontentement d'un ouvrier licencié ? Une seule explication s'impose : le coup de pied de l'âne. Mais qui a renseigné le député ?

Cl.-P. Ch.

L'importance de la normalisation dans l'industrie horlogère

La normalisation joue un rôle de plus en plus grand et constitue désormais une condition essentielle pour atteindre l'objectif d'une production rationnelle et économique, adaptée aux impératifs technologiques et commerciaux.

« Normaliser, c'est mettre de l'ordre dans les idées et dans les choses », a déclaré M. Cart, directeur du Bureau des normes lors des journées mondiales de la normalisation, en octobre 1970. Cette déclaration prend toute sa signification lorsque l'on songe à la multiplicité des calibres, des genres de fournitures ainsi qu'aux diverses spécifications techniques utilisées dans l'horlogerie. La normalisation offre indiscutablement de larges possibilités et en particulier celle de réaliser d'importantes économies grâce à des investissements plus réduits sur les matières premières et les stocks de pièces détachées. Elle favorise la rationalisation et l'optimalisation de la production. Elle simplifie les commandes, la facturation et les livraisons. Enfin, elle permet de mieux résoudre les problèmes que pose le service après-vente.

L'industrie horlogère suisse est, d'une manière générale, consciente des avantages découlant de la normalisation et les travaux qu'elle a entrepris dans ce domaine depuis des années ont déjà donné d'excellents résultats. Si tous les industriels n'en ont pas encore tiré la conclusion et les enseignements qui s'imposent, de plus en plus nombreux sont ceux qui ont compris que normalisation, rationalisation, optimalisation, prix de revient et service à la clientèle vont de pair et ne forment en définitive qu'un tout.

Aussi, le rôle que joue au sein de l'industrie horlogère le Bureau des normes de la Chambre suisse de l'horlogerie est-il extrêmement utile, pour ne pas dire indispensable. De plus, ce bureau assure la liaison et participe activement aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (I.S.O.). Il apporte de cette façon une contribution non négligeable au maintien du « leadership » de l'horlogerie suisse. »

LE LÉGISLATIF DE SAINT-BLAISE ADOPTE UN BUDGET DÉFICITAIRE

Le cas ne s'était plus vu depuis longtemps !

Le Conseil général de Saint-Blaise a siégé sous la présidence de M. Eric Bannwart. Par 20 voix contre 1, il a donné mandat à la commission financière de mener une étude visant à modifier le tarif de l'eau ainsi que la taxe d'épuration. Le groupe socialiste, qui s'est abstenu, avait présenté une contre-proposition (rejetée par 21 voix contre 7) préconisant que l'étude englobe toute la fiscalité communale. Le porte-parole socialiste, M. André Blank, a déclaré que son parti s'opposait à la politique définie par le Conseil communal dans ce domaine. Cette politique se résume par la formule « Qui consomme paie », c'est-à-dire que de nouvelles ressources devenues nécessaires pourraient être obtenues par une élévation des barèmes des taxes sans modifier le taux toujours proportionnel de l'impôt communal.

C'est, par 32 voix sans opposition, que le législatif a autorisé le Conseil communal à souscrire un nouvel emprunt de 2 millions de francs pour mener à chef les travaux en cours. C'est avec une unanimité semblable qu'un crédit de 50.000 fr. fut débloqué pour faciliter l'extension des réseaux des eaux et de l'électricité.

Le budget de l'année 1972 qui boucle par un déficit de 54.560 fr. (la première fois qu'on enregistre un déficit depuis mémoire de... conseiller général !) fut accepté par 25 voix contre 1. M. Michel Thorens, du Mouvement d'entente villageoise, demanda aux autres conseillers généraux de ne pas accepter un budget qui contenait trop d'estimations relatives. Mais il fut seul de son avis. Les conseillers communaux donnèrent, à tour de rôle, connaissance à l'assemblée de quelques communications relatives à l'enlèvement des ordures et des déchets métalliques qui n'iront pas à l'usine d'incinération de Cottendart, au plan d'aménagement de la commune qui retiendra l'attention de chacun au début de l'année prochaine.

En fin de séance, peu d'interpellations. On se souvient cependant qu'un conseiller général socialiste, M. Jacques-Edouard Cuche avait eu un différend avec le Conseil communal à propos de l'expédition des bordereaux de l'impôt communal envoyés trop tôt après l'arrivée du bordereau cantonal chez le contribuable. Lors de la précédente séance du Conseil général, M. Emile Vautravers, président de commune, avait lu une déclaration impérative remettant brutalement en place l'intéressé. Cette fois, M. J.-E. Cuche mit en doute la collégialité du Conseil communal mais M. E. Vautravers donna l'assurance que le Conseil communal avait agi unanimement. L'interpellateur ne s'est pas montré convaincu...

Chaque conseiller général a reçu encore un document épais intitulé « Plan financier, d'intentions et de développement de Saint-Blaise ». Il s'agit, en fait, d'un dossier contenant tous les projets que le Conseil communal a sous cape pour les prochaines années avec leurs répercussions financières probables ; une vraie partition de musique d'avenir.

C.Z.

«Magasins by night» à Peseux

Comme ceux de Neuchâtel la veille, les magasins de Peseux avaient, hier soir, leur permission de 22 heures. Le temps sec à souhait, le fait que beucoup de personnes bénéficient de la semaine de cinq jours et ne se fassent pas trop de soucis pour le réveil du lendemain matin et il n'en fallait pas plus pour que les magasins fassent le plein.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Informations horlogères

Clôture du cours WOSTEP

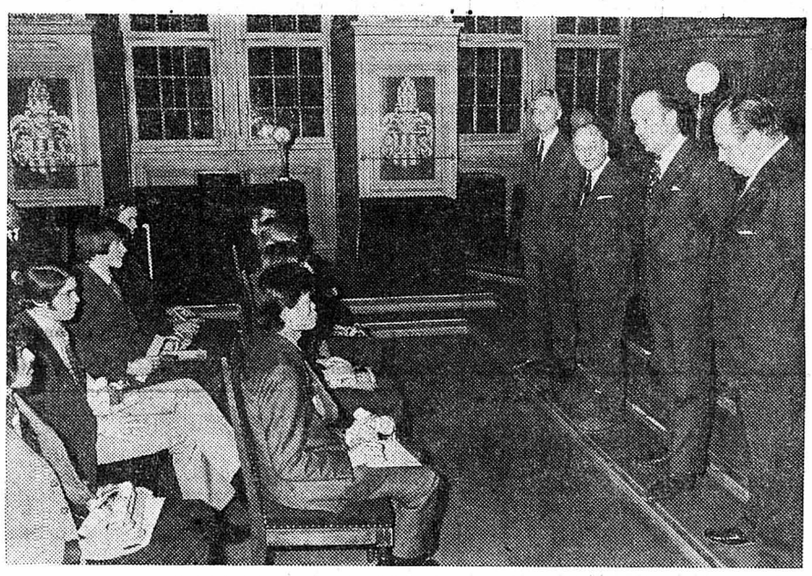

DEBOUT, DE DROITE A GAUCHE : MM. A. Farine, directeur du centre de perfectionnement WOSTEP, P.-A. Tschudin, sous-directeur d'Ebauches S.A., J.-P. Porchat, chancelier d'Etat, et M. Petter, responsable des affaires extérieures de la F.H.. Devant eux, les jeunes stagiaires ayant obtenu leur certificat.

C'est à la salle des Etats, au château de Neuchâtel, qu'a eu lieu la cérémonie de clôture des cours du centre de perfectionnement horloger WOSTEP. Ce sont 8 jeunes stagiaires, venant d'Angleterre, des Etats-Unis, du Canada, d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande et de Tanzanie qui, après avoir suivi pendant 11 mois des cours de perfectionnement dans le domaine de la réparation des montres et subi avec succès les examens finals, ont reçu à cette occasion leur certificat des mains de M. J.-P. Porchat, chancelier d'Etat.

Le centre WOSTEP qui, chaque année, accueille ainsi une dizaine d'élèves étrangers, a également pour tâche de permettre à de futurs instructeurs des centres techniques qu'Ebauches S.A. et la Fédération horlogère suisse exploitent dans le monde, de se perfectionner.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

LA SAISIE DE FILMS

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai lu avec intérêt l'article paru dans votre journal il y a quelques jours au sujet de la saisie de films pornographiques projetés au cinéma Rex. Moi aussi, j'ai vu un de ces films de mauvais goût du point de vue artistique, et j'ai été frappé par son absence totale d'intérêt. A mon avis, il n'est ni émotif, ni choquant, ni osé. J'ai vu également le « Soldat bleu » qui passe ces jours-ci dans un cinéma de la ville.

La violence brutale, le viol, le carnage, l'orgie et l'extermination, le choquant réalisme de ces scènes blessent la sensibilité du spectateur, lequel en sort attristé et atterré. Ce genre de spectacle, loin d'être saisi, jouit d'une appréciable publicité et est loué par de nombreux critiques de cinéma. Je me pose donc la question de savoir pourquoi on laisse circuler librement un tel spectacle et pourquoi on interdit un film pornographique (ou prétendu tel) qui, au moins, suscite parfois des sensations agréables...

Veuillez agréer...

Giovanni Stravo,
Neuchâtel.

VOL DE SAPINS

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous serais très obligé de bien vouloir publier les lignes suivantes :

Chaque année, durant la semaine qui précède Noël, les propriétaires de forêts et le service forestier doivent constater d'importants dommages dus à l'enlèvement illicite de jeunes sapins. Ces dégâts semblent croître d'année en année. Doit-on en déduire que l'honnêteté de notre population est en baisse ?

Durant la belle saison, les propriétaires de forêts, tant publiques que privées, subissent les dommages causés par des promeneurs peu respectueux du bien d'autrui et de la beauté des sites naturels : dépôts d'ordures, vidanges de moteurs, abandon lors des piques-niques dans les pâturages boisés de bouteilles cassées et de boîtes de conserves vides.

Les propriétaires de forêts, qui voient leurs revenus s'amenuiser d'année en année par suite du renchérissement continuel des frais d'exploitation, se plaignent de plus en plus des dommages causés en forêt, non seulement à la belle saison, mais encore à la veille de Noël. Propriétaires et agents forestiers sont parfaitement conscients que c'est le fait d'un nombre restreint de personnes ; en effet le comportement de la majorité des promeneurs est tout à fait correct.

Par un avis publié dans la Feuille officielle des 15 et 18 décembre 1971, l'inspection cantonale des forêts rappelle que :

— l'enlèvement d'arbres de toute dimension, sans le consentement du propriétaire, constitue un vol au sens de la loi forestière (art. 103) ;

— une surveillance active sera exercée par le service forestier, la police cantonale et les organes de police communale ;

— les contrevenants seront déférés aux tribunaux.

Puisse cet appel être entendu ! A ceux qui s'apprêtaient à aller couper « leur » sapin dans la forêt, je pose la question suivante : peut-on en toute conscience fêter Noël autour d'un sapin illuminé et décoré lorsque ce sapin provient d'un larcin ?

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts

AVIS OFFICIELS

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service des ponts et chaussées cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

1 mécanicien

au garage de l'Etat, porteur du certificat fédéral de capacité

1 cantonnier-chauffeur

rattaché au centre d'entretien de la Vue-des-Alpes, si possible avec permis pour poids lourds.
Logement de service de 3 pièces à disposition dès le 1er février 1972.

Conditions :

Etre citoyen suisse, âgé de 20 à 45 ans et jouir d'une bonne santé.
Traitements et avantages sociaux en rapport avec la formation et les responsabilités, selon dispositions légales.
Arrangement possible avec la Caisse de pension de l'Etat, selon modalités prévues par la loi régissant cette institution.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, doivent être adressés à la Direction des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au jeudi 30 décembre 1971.

MISE A BAN

Avec l'autorisation de M. le président du Tribunal du district de Boudry, la commune de Colombier met à ban la décharge de la Luche et ses abords, formant l'article 65 du Cadastre de Bôle.
En conséquence, défense formelle est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce terrain, d'y stationner et notamment d'y déposer des matériaux, déblais, etc.
Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Les parents et tuteurs sont responsables de leurs enfants et pupilles.

Colombier, le 13 décembre 1971.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :
Le secrétaire : H. L'Hardy — Le président : R. Strohhecker

Mise à ban autorisée

Boudry, le 15 décembre 1971

Le président du Tribunal : Ph. Aubert

Commune des Hauts-Geneveys

Mise à l'enquête publique

La commune des Hauts-Geneveys met à l'enquête publique son Règlement d'aménagement et les plans d'aménagements Nos 21000-1340-11 et 21001-1340-12.
Ces documents sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés jusqu'au 13 janvier 1972.
Toute opposition doit être formulée et motivée par lettre adressée au Conseil communal, jusqu'au 13 janvier 1972.
Les Hauts-Geneveys,
le 15 décembre 1971.

Conseil communal.

Commerçants!

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT DE BOUDRY

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 17 novembre 1971, le Tribunal de police du district de Boudry a condamné LECHOT Fritz, né le 11 décembre 1917, directeur, domicilié à Morges, à la peine de 14 jours d'emprisonnement et au paiement des frais judiciaires fixés à Fr. 200.—, pour ivresse au volant en récidive et perte de maîtrise ; actes commis le 7 septembre 1971 à Saint-Aubin (art. 31/1-2, 90/1, 91/1 et 102 LCR, 3/2 ACF sur la forme des permis de conduire, 89 CPPN).
La publication en extrait dudit jugement a de plus été ordonnée aux frais du condamné (art. 61 CPS).

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier : J. Freiburghaus, surn. — Le président : Ph. Aubert

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Boudry, le 15 décembre 1971

Le greffier du Tribunal du district de Boudry : Mannwiller

L'annonce reflet vivant du marché

IMMEUBLES

J'achète

terrains

et

immeubles

à Neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à BG 2872 au bureau du journal.

AUVERNIER

Appartements à vendre

Vue
Standing
Prix

Extraordinaires

2 pièces 41 m2 Fr. 60.000.—
5 pièces 115 m2 de Fr. 173.000.— à Fr. 177.000.— avec garage
6 pièces 127 m2 de Fr. 190.000.— à Fr. 195.000.— avec garage

Prêts hypothécaires à disposition
Pour tous renseignements, s'adresser à :

PROMOTION IMMOBILIÈRE NEUCHATEL S.A.
Rue du Môle 4, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52, le matin

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A vendre à Sainte-Croix, dans quartier de villas tranquille et bien ensoleillé,

villa

avec hall meublable, 5 chambres, salle de bains. Chauffage à air chaud. Cave, buanderie avec machine à laver ; 2 grands garages. Terrain de 1073 m2 ; possibilité de détacher une parcelle à bâtir de 563 m2 déjà bornée.
Prix de vente : Fr. 180.000.—.
S'adresser à la

Banque Piguet & Cie,
service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71.

Pour l'un de nos clients, nous cherchons à échanger ou à vendre, pour permettre l'extension de son entreprise,

terrain de 2593 m2 avec villa de 6 pièces

et possibilité de construire un immeuble locatif de 5800 m2, contre terrain de 3000 à 4000 m2 situé en zone villas ou agricole, en bordure de forêt, à Neuchâtel ou alentours immédiats.

Faire offres à MM. Ph. Vasserot & R. Widmer, architectes, 7, rue de la Serre, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 41 81.

CUDREFIN, à vendre ou à louer

VILLA NEUVE

3 chambres, grand living, sous-sol complètement excavé, tout confort, avec terrain de 1300 m2, à trois minutes du lac.

A. Baumann & Fils, 1588 Cudrefin.
Tél. (037) 77 13 65.

A louer, appartement de

4 pièces

balcon, salle de bains, W.-C. séparés, vue imprenable, place de parc, 652 fr. par mois, charges comprises.
Tél. (038) 24 52 50.

A vendre

appartements de 3 pièces à Gorgier (Béroche)

à partir de Fr. 90.000.— dans immeuble résidentiel, tout confort, ascenseur, situation tranquille, vue imprenable.

Conviendrait aussi comme deuxième domicile.
Hypothèque à disposition.

S'adresser à COMINA NOBILE S.A., Saint-Aubin (NE).
Tél. (038) 55 27 27.

A LOUER

LE LOCLE

A louer, pour le 24 janvier 1972

appartements de 2 pièces + studios

S'adresser à :
Gérance Immobilière C.C.
Notre-Dame 22, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 16 27,
entre 11 h 30 et 14 h.

A louer à Peseux,

appartement meublé

2 pièces, salle de bains, grand balcon, 395 fr. + chauffage 30 fr. par mois.

Faire offres sous chiffres AS 35.108, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

A louer pour le printemps 1972, dans localité industrielle du littoral,

petite boucherie

complètement agencée.
Loyer mensuel 280 fr. ; nécessaire pour traiter : 12.000 fr.

Adresser offres écrites à CK 2892 au bureau du journal.

A louer
pour février 1972, à Neuchâtel,

grand appartement de 4 1/2 pièces

confort, cheminée, balcon sud. Situation : bord du lac, quartier est. Loyer : 550 fr. par mois, sans chauffage.
Ecrire sous chiffres 100005 aux Annonces suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

A louer

villa

jumelée, dans une zone verdoyante, avec vue étendue, comprenant chacune : 1 grand living, 3 chambres, salle de jeux, 2 salles d'eau, grande terrasse, garage(s), jardin d'agrément, etc.

S'adresser à F. Rochat,
ch. des Plaines, Saint-Blaise.

DEMANDES À LOUER

150 fr. de récompense

à la personne qui me trouve, pour le printemps 1972, un

appartement de 4 pièces

au Val-de-Ruz, de préférence entre les Hauts-Geneveys et Chézard.

S'adresser à M. Ch. Schüpbach, 5, rue de la Chapelle, 2035 Corcelles.

A LOUER A CORMONDRÈCHE
dans magnifique villa neuve,

1 appartement

de 2 pièces avec cuisinette équipée et salle de douche ; quartier tranquille. Entrée en jouissance ; 1er février ou date à convenir.

Loyer mensuel : Fr. 300.- + charges Fr. 40.- ; conviendrait à personne retraitée pouvant assumer le service de conciergerie et d'entretien d'une grande propriété (2-3 heures par jour) contre rétribution intéressante.

Pour traiter, faire offres à l'entreprise S. Facchinetti, Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

Jeune ménage sans enfants cherche, pour le 1er avril 1972,

appartement de 2 à 3 chambres

à Neuchâtel ou proches environs.
Faire offres sous chiffres 3210 à Annonces Mosse, case postale, 4001 Bâle

Je cherche, pour le 8 janvier, une

chambre

ou

studio

meublés, à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à EM 2894 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite

SERRURIER

Faire offres ou se présenter à :
Zinguerie de Colombier et métaux ouvrés S.A., 2013 Colombier. Tél. (038) 41 22 87.

OFFICE FIDUCIAIRE A NEUCHATEL engagerait

immédiatement ou pour date à convenir

un (e) secrétaire comptable

Faire offres sous chiffres P 22912 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre **département préparation du travail,**

un ingénieur de fabrication

qui se verra confier des études liées à la mise en fabrication de nouveaux calibres, ainsi que la mise au point et l'introduction de nouveaux procédés d'usinage et de fabrication.

Nous souhaitons nous assurer la collaboration d'un **ingénieur-technicien ETS** ou d'une personne ayant une formation équivalente.
Exigence : expérience dans le domaine de la fabrication des pièces détachées du mouvement de la montre.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à **OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 BIENNE.**
Tél. (032) 41 09 11.

LE BUREAU CENTRAL DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ARMÉE, A BERNE, met au concours le poste de

Secrétaire II ou secrétaire I

Ce collaborateur aura à s'occuper de la correspondance française, de traductions d'allemand en français, de la tenue des registres et de la statistique, ainsi que des travaux généraux de bureau.

Langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande.

Traitement dans le cadre de la 11me ou de la 9me classe de traitement de l'administration fédérale.

Entrée en fonction selon entente.

Les candidats enverront leurs offres de service, avec les documents usuels et photo, jusqu'au 10 janvier 1972, au

Bureau central des œuvres sociales de l'armée, Effingerstrasse 19, 3008 Berne.

A ST-Blaise avec fr. 14.700.- déjà, devenez propriétaire d'un appartement PAT face au lac et aux Alpes.

PAT « ST-BLAISE »

chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1re étape A/B/C		2me étape D/E	
2 pièces dès Fr.	73.500.—	3 pièces dès	Fr. 103.000.—
3 pièces dès Fr.	85.000.—	4 pièces dès	Fr. 117.000.—
4 pièces dès Fr.	96.500.—	4/5 pièces dès	Fr. 134.000.—
5 pièces dès Fr.	118.000.—	5 pièces dès	Fr. 140.000.—

Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications : Gare CFF, trolleybus

Renseignements auprès de :

Me François CARTIER
6, rue du Concert
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 25 12 55

C.-E. BERTHOUD
Transactions Immobilières
et Gérances
9, Epancheurs
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 24 13 41

Me Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 **MARIN**
Tél. (038) 33 35 15

Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 **BOUDRY**
Tél. (038) 42 17 17

PAT
39, rue Peillonnex
1225 **CHÊNE-BOURG**
Tél. (022) 35 86 00

Sur place :
APPARTEMENT PILOTE
36, chemin des Perrières
Tél. (038) 33 34 34

Permanence :
mercredi
jeudi
samedi

Demande d'informations
à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-Bourg/GE.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT « ST-BLAISE » FAN 011
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20 le mm. — Réclames Fr. 1.50. Naissances, mortuaires 70 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon pays, se renseigner à notre bureau.

Délais pour les changements d'adresse
(minimum une semaine)

la veille avant 8 h 15. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits
A l'étranger : frais de port en plus

L'EXPRESS

POUR VOS CADEAUX

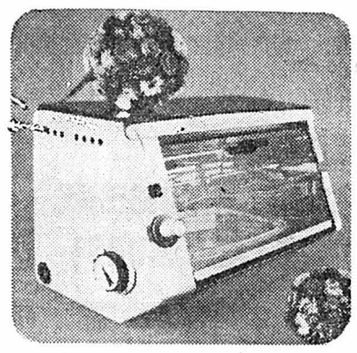

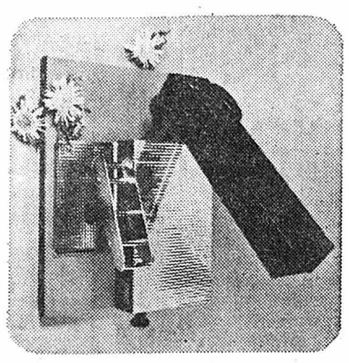

BAILLOD

Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

ALLIANCES D. Marthe Grand rue 3 NEUCHATEL

A partir de Fr. 50.— par mois

Il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.
Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique Neuchâtel

Tél. 25 72 12

Le cadeau qui fait plaisir!

Rôtissoire automatique à infrarouge GL 17

Fr. 359.-

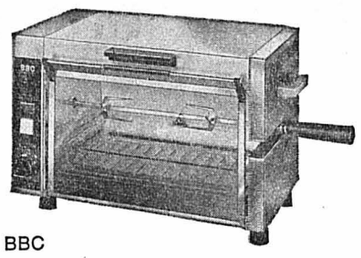

BBC

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS LUSTRERIE à des prix LUMINEUX

g jordan électricité seyon-moulins 4 tél. 25 26 48

Herzog

MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA CONFECTION DAMES ET GIRLS

Seyon 14 Grand-Rue 1a

Lustrerie de haute qualité

au magasin spécialisé

Vuilliomenet & Cie S.A. ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL

Grand-Rue 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 17 12

BAUX A LOYER en vente au bureau du journal

Chiots

3 nichées de caniches, parents très petits, en cinq couleurs. Tél. (038) 41 23 13.

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé.

Une exclusivité SANDOZ & Cie. Peseux, tél. 31 51 77.

Le spécialiste pour vos SUPPORTS et CHAUSSURES sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 Bevaix
Bottiers-orthopédistes
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

Enfin! Un appareil à chargement instantané qui supprime les photos floues.

Agfamatic

Instant Loading

Un progrès dans les appareils à chargeur

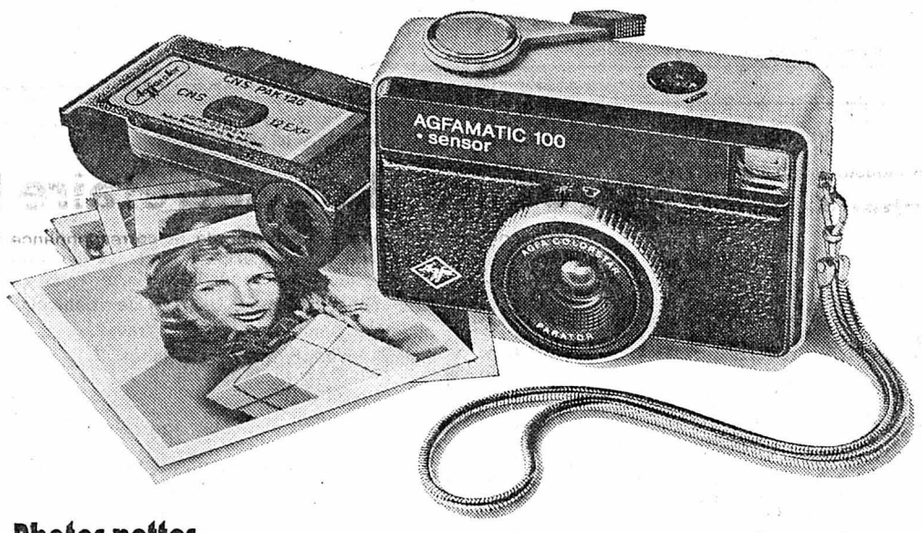

Photos nettes Le point rouge Sensor supprime le flou du bougé. Sensor, le système de déclenchement pour les photos très nettes.

Cadrage précis Plus de têtes et de jambes coupées, le viseur collimaté cadre votre sujet avec précision.

Cadeau unique Un cadeau unique qu'on n'oubliera jamais. L'Agfamatic ne coûte guère plus qu'une caméra à cassettes normal.

Compagnon fidèle L'Agfamatic est plus petite et maniable que les caméras à cassettes normales. Ses dimensions réduites permettent de l'avoir toujours en poche.

Agfa AGFA GEVAERT

Expositions

N'oubliez pas de vous arrêter devant nos vitrines de fêtes
dimanche 19 décembre
Un régal pour les yeux - une invitation pour vos repas de fêtes - un choix de bonne chair pour les gourmets.

Pour vos repas de famille : un jambon chaud, c'est simple mais bon.

Bell

GRAND CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS DE TOUS AGES

dans les MARCHÉS MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons, pour nos bureaux de **NEUCHATEL,**

employé (e) de bureau

pour notre service de livraisons.

Nous souhaitons un bon collaborateur dynamique qui désire s'intégrer à une équipe jeune et travailler dans une atmosphère agréable.

Nous offrons, à un candidat actif et capable d'initiative, un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.
Prière d'adresser offres écrites, avec photo et curriculum vitae, à la Direction de

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Nous engageons

mécaniciens sur autos

qualifiés et expérimentés.

A disposition petite maison familiale indépendante. Trois chambres, cuisine, salle de bains. Conviendrait à couple ou petite famille.

Place très intéressante pour personnes capables et de confiance. Entrée immédiate ou à convenir.
Se présenter ou téléphoner :

Garage-Carrosserie Ricardo, Boudry.
Tél. (038) 42 18 02.

POUR

RAYONS nous CHERCHONS DÉCORATEUR

pour l'atelier et pour notre service extérieur. Notre nouveau collaborateur doit posséder un sens profond d'imagination. Ses vitrines non seulement seront belles, mais elles aideront à vendre.

Grâce à notre organisation, ce métier offre chez nous beaucoup d'avantages :
SALAIRE intéressant, **ALLOCATION** de vie chère, **CAISSE DE RETRAITE, FACILITÉS D'ACHATS** dans tous les départements.

Ecrivez ou téléphonez-nous tout de suite :
Tél. (062) 34 11 22 et demandez M. A.-M. Kriesemer (interne 435).
SCHUH-COOP, CASE POSTALE, 4600 OLTEN 1.

Diana
Magasins de chaussures dans toute la Suisse

VOUS

trouverez une activité intéressante en qualité

d'employée aide de bureau

à notre service d'expéditions.

Si vous êtes de langue maternelle française, sachant écrire à la machine et aimant les contacts téléphoniques avec les différents services d'une grande entreprise, n'hésitez pas à nous demander des renseignements concernant les possibilités qu'offre cet emploi. Nous vous répondrons volontiers et sans engagement de votre part.

Entrée immédiate ou à convenir.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour son secrétariat commercial

UNE SECRÉTAIRE qualifiée

possédant une bonne formation de base et d'excellentes connaissances d'anglais.

Nous offrons :
— activité variée et intéressante
— place stable et bien rémunérée
— excellentes institutions sociales.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 31.

MACHINES UNIVERSO

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un micromécanicien

pour la confection des prototypes et les essais ;

des mécaniciens de précision

pour la fine et moyenne mécanique.

Nous demandons des mécaniciens ayant une solide connaissance de leur métier.

Faire offres ou se présenter à **UNIVERSO S.A.,** No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds.

URGENT

Nous cherchons :

MONTEURS-ÉLECTRICIENS SERRURIERS

Pour tous renseignements, prière de prendre contact avec **Adia Interim, rue de l'Hôpital 19, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 74 14.**

On cherche, pour date à convenir, un

VENDEUR

qualifié, au courant du « Ménager et Radio-TV ».
Bon vendeur d'une autre branche serait formé.
Place stable et agréable. Bonne rémunération.

Adresser offres à

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Banque de la place cherche

débutante

ayant déjà quelques connaissances de la dactylographie. Possibilités d'avancement.

Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à FM 2889 au bureau du journal.

Manutentionnaire

est cherché (e) dans commerce privé.

Adresser offres écrites à BJ 2891 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

On cherche

employée de maison

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres à Famile G. Schiesser Chanet 5, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 24 23.

Garage cherche

manœuvre aide-mécanicien

pour divers travaux. Permis de conduire indispensable.
Entrée immédiate ou à convenir.
S'adresser au **garage H. PATTHEY 1, Pierre-à-Mazel Neuchâtel.**
Tél. 24 44 24.

La librairie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel, cherche

étudiant dynamique

pour vente spéciale, l'après-midi et le soir, dès le jeudi 23 décembre. (Durée environ 15 jours.)
S'adresser au bureau.

Un faire-part
de naissance
original
répandra partout
votre joie.
Vite et bien servis,
vous le serez
par l'ICN

ICN
Imprimerie Centrale S.A.
Neuchâtel

Adressez-vous à la réception de ce journal

Nous cherchons
pour entrée immédiate
ou date à convenir :

HF

MÉCANICIENS
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
ÉLECTRICIENS (CABLEURS)
SOUDEURS
SERRURIERS-CONSTRUCTEURS
OUVRIERS DE SERRURERIE

Places stables et bien rémunérées
Caisse de retraite
Horaire libre

Se présenter ou faire offres à
HASLER FRÈRES - 2013 COLOMBIER
Tél. (038) 41 37 37.

---

coop **FRIBOURG**

CHERCHE
pour entrée immédiate ou date à convenir

1 gérant et 1 gérante

(magasins de 1 mio et de 3 mio de chiffre d'affaires)

Rémunération intéressante et primes d'encouragement.

Situation d'avenir à personnes capables.

Nous exigeons :

Expérience dans la direction d'un magasin.

Adresser les offres à **COOP FRIBOURG,** case postale 237, **1701 FRIBOURG 1.**

On cherche pour le début de 1972 une

employée de bureau

très consciencieuse, aimant le contact avec la clientèle. Bonne ambiance de travail.
Salaire en rapport avec capacités.

Adresser offres écrites sous chiffres CJ 2683 au bureau du journal.

Menuiserie-ébénisterie, Neuchâtel, cherche

menuisiers

pour entrée immédiate ou date à convenir. Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Maison André Morel
Favarge 107
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 58 30
ou 33 16 81.

La Loterie Romande cherche

vendeur (euse)

pour son kiosque.
Travail partiel.
Bon gain.
Faire offres à case 729, 2001 Neuchâtel.

Famille à Bâle-Ville cherche, pour le printemps 1972,

jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper de deux petites filles (pour une année).

Tél. (061) 42 85 02.
Fam. A. Füglistaller,
Hirzbodenweg 83, 4000 Bâle.

CHAUFFEUR

expérimenté, permis poids lourd, pour camion basculant, serait engagé pour date à convenir.
Place stable avec avantages sociaux, horaire régulier.

Faire offres à **René BARONI,** transports,
Vernes 14, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 23 27.

NOTRE FEUILLETON

Un cadavre dans la bibliothèque

par 18

AGATHA CHRISTIE

— C'est incroyable, inouï. Je n'aurais jamais cru qu'une telle horreur fût possible.

— Est-ce qu'un de ses amis, un homme qu'elle aurait connu dans sa vie passée, rôdait autour d'elle ou la menaçait ?

— Je suis certain du contraire. Elle me l'aurait confié ! Jamais elle n'a eu d'amoureux. Elle me l'a affirmé.

Le chef de police Harper songea en lui-même :

« C'est peut-être ce qu'elle vous a dit, mais où est la vérité ? »

Conway Jefferson reprit :

— Josie sait mieux que personne si quelqu'un rôdait autour de sa cousine ou l'importunait. Ne peut-elle vous fournir ce renseignement ?

— Elle prétend que non.

Jefferson ajouta, le front plissé :

— Je ne puis m'empêcher d'attribuer ce crime à un fou... La brutalité des moyens employés, le fait de s'introduire avec effraction dans une maison de campagne, tout paraît dénué de sens et de raison. Il existe des individus, apparemment sains d'esprit, qui attirent des jeunes filles, parfois même des enfants, pour les tuer.

— Certes, il en existe, fit Harper, mais nous n'en avions jamais vu opérer dans ces parages.

Jefferson dit alors :

— J'ai pensé à tous les hommes que j'ai vus en compagnie de Ruby, des clients de l'hôtel et des gens du dehors, avec qui elle dansait. Tous me paraissent inoffensifs. Elle n'avait aucun ami parmi eux.

Le visage du chef de police Harper demeura impassible et la lueur qui éclaira son regard à cet instant passa inaperçue aux yeux de Conway Jefferson. Il est fort possible, pensait le chef de police, que Ruby Keene ait eu un ami à l'insu de Conway Jefferson. Cependant, il garda le silence.

Le chef constable interrogea Harper du regard et se leva en disant :

— Merci, monsieur Jefferson. C'est tout ce que nous désirons savoir pour le moment.

— Voudriez-vous me tenir au courant de la marche de l'enquête ?

— Certainement. Nous resterons en contact avec vous.

Les deux policiers sortirent.

Conway Jefferson se renversa dans son fauteuil. Ses paupières s'abaissèrent et voilèrent le bleu intense de ses yeux. Soudain, il parut très fatigué. Puis, après quelques secondes, il rouvrit les yeux et appela :

— Edouard !

Venant de la pièce voisine, le valet de chambre apparut aussitôt. Edouard connaissait son maître mieux que personne. D'autres, même parmi ses proches, appréciaient seulement sa force ; Edouard devinait ses faiblesses. Il avait vu Conway Jefferson prostré, découragé, las de vivre, momentanément vaincu par l'infirmité et la solitude.

— Monsieur m'a appelé ?

— Oui, Edouard. Veuillez vous rendre tout de suite chez sir Henry Clithering, qui habite Melbourne Abbas. Priez-le de venir me voir si possible aujourd'hui au lieu de demain. Dites-lui que c'est pour une affaire urgente.

CHAPITRE IX

Lorsque les deux policiers furent hors de l'appartement de Conway Jefferson, le chef Harper dit à son compagnon :

— J'ignore ce qu'il vaut, mais nous possédons tout de même un mobile.

— Hum ! fit Melchett, cinquante mille livres, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur. On a tué pour moins que cela.

— Certes, mais...

Le colonel Melchett n'acheva point sa phrase. Néanmoins, Harper comprit le fond de sa pensée.

— Vous ne pensez pas qu'il soit aussi dans cette affaire. Moi non plus... d'ailleurs jusqu'ici. Néanmoins, il faut tenir compte d'une telle éventualité.

— Cela va de soi.

— Si, comme le dit M. Jefferson, M. Gaskell et Mme Jefferson sont déjà bien pourvus et jouissent d'un coquet revenu, il est peu probable qu'ils aient commis un meurtre aussi affreux.

— En effet, répliqua Melchett. Nous devrons tout de même nous renseigner sur leur situation financière. A vrai dire, ce Gaskell ne m'est guère sympathique... il m'a tout l'air d'un individu sans scrupules et matois... Cependant je ne saurais lui imputer ce crime.

— Pour moi, je ne crois pas à la culpabilité de ces deux personnes. Au reste, d'après les dires de Josie, je ne vois pas comment ils auraient pu s'y prendre. Aucun des deux ne quitta la table de bridge de onze heures moins vingt jusqu'à minuit. A mon sens, il faut chercher le criminel ailleurs.

— Parmi les amoureux de Ruby Keene ? suggéra Melchett.

— Vous l'avez dit, monsieur. Quelque soupirant évincé et à la tête peu solide... un individu qu'elle connaissait avant de venir au Majestic. S'il a eu vent de ce projet d'adoption, il a pu craindre de la perdre et de la voir transplantée dans un milieu différent du sien. Alors, affolé et aveuglé par la rage, il a commis son forfait. Il lui a donné rendez-vous cette nuit-là, s'est querellé avec elle à ce sujet et l'a tuée par jalousie.

— Comment expliquez-vous sa présence dans la bibliothèque de Bantry ?

— Facilement. Les deux jeunes gens se promenaient en auto dans la campagne. Son crime accompli, l'homme recouvra son bon sens et sa première pensée fut de se débarrasser du corps. Il se trouvait justement près de la grille d'une grande propriété : l'idée lui vint que, si on découvrait le cadavre, les soupçons se porteraient sur les occupants de la maison. Dans sa voiture il a un ciseau à froid, avec ce ciseau il ouvre une fenêtre et lance sa victime sur le tapis de foyer. Comme il l'a étranglée, on ne découvrira pas de trace de sang révélatrice dans l'auto. Vous saisissez, monsieur ?

— Oui, Harper, votre hypothèse est des plus plausibles. Cependant, il nous faudra **« chercher l'homme ».**

Melchett avait prononcé ces deux derniers mots en français.

— Quoi ? Ah ! je comprends, monsieur.

Le chef de police Harper eut le tact d'applaudir à la plaisanterie de son supérieur, bien qu'il n'en saisît pas exactement le sens.

— Oh !... euh... dites-moi... Est-ce que je p-p-pourrais vous parler un instant ?

George Bartlett venait d'arrêter les deux hommes. Le colonel Melchett, qui n'aimait point particulièrement Bartlett et qui avait hâte de connaître les résultats de la perquisition de Slack dans la chambre de la victime et de l'interrogatoire des femmes de chambre, le rembarra vertement :

— Eh bien ? Quoi encore ?

Le jeune M. Bartlett recula d'un pas, ouvrit et ferma plusieurs fois la bouche, se livrant, inconsciemment, à la mimique d'un poisson rouge dans un bocal.

— Ma foi... probablement... ce que j'ai à vous dire n'a pas d'importance. Cependant, je crois bon de vous avertir : je ne puis retrouver ma voiture.

(A suivre)

LIBRAIRIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

LES «CONFÉRENCES DU MARDI»

Une tradition qui permet de revivre l'aventure

La Chaux-de-Fonds, à l'avant-garde souvent des révolutions, politiques ou sociales, se doit de conserver des souvenirs ressurgissant du passé pour les générations à venir. Car chaque citoyen ne saurait ignorer les mésaventures de Ouin-Ouin l'horloger, ou de Numa. Mais il existe des traditions qui se maintiennent sans tapage. Avec l'assentiment d'une large partie de la population. Et qui ne doivent sous aucun prétexte disparaître, même au nom de la rationalisation de la pensée.

Il s'agit des fameuses conférences dites du « mardi » et qui depuis des décennies réunissent orateurs de talent ou voyageurs écrivains et poètes, à qui l'on demande simplement d'être passionnants, de faire revivre leurs aventures pour un public créé en fonction des besoins. Un problème toutefois a surgi, cette année, dans un horizon que l'on présentait d'un bleu absolu. La disparition prochaine du collège primaire supprime l'aula qui accueillait les conférences.

Aussi, devait-on aviser les habitués de ces modifications et surtout leur présenter le nouveau programme. Une conférence a réuni cette semaine quelques membres de la commission, en présence de Mlle Françoise Theurillat, nouvelle directrice des Ecoles primaires. M. John Nussbaum, précisa tout d'abord que les conférences s'adressent à un public fidèle, formé de personnes d'un certain âge. Ue sorte de rendez-vous régulier avec un sujet bien précis : souvenirs de voyage, expéditions dans les terres lointaines, évocation de sujets historiques.

Le comité attache une grande importance à la qualité des conférences.

(Avipress - Nydegger)

D'ÉNORMES PROBLÈMES

La nouvelle saison qui s'ouvre a posé aux responsables d'énormes problèmes, de nouveaux locaux notamment. Cela a pu être résolu grâce à la compréhension de la Société suisse des employés de commerce qui accepte de mettre son aula de la rue de la Serre, très confortable et vaste, à la disposition des conférenciers.

Les conférences seront gratuites comme par le passé.

AU PROGRAMME

● 11 janvier : Théâtre populaire romand, avec une introduction à Tchekhov (lecture et spectacle par quatre acteurs) ; ● 18 janvier : M. Roger Vionnet, conservateur des monuments et des sites du canton de Neuchâtel, parlera de la protection des monuments et des zones d'anciennes localités dans le canton (projections) ; ● 25 janvier : conférence sur un sujet d'ordre sociologique ; ● 1er février : à la salle de la Croix-Bleue, le Dr Luc Humair, de la Chaux-de-Fonds, parlera de la médecine hospitalière et de ses progrès ; ● 8 février : compte rendu d'un récent voyage en Chine avec des diapositives, suivi d'un débat ; ● 15 février : le yoga et la santé, par Mme Nelly Chabloz, du Locle, suivi d'une discussion ; ● 22 février : M. Robert Porret, membre de la Société des écrivains suisses, de Neuchâtel, parlera de la vieille Castille ; ● 29 février : M. Florian Reist, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, entretiendra son auditoire de la Macédoine yougoslave ; ● 7 mars : le conflit indo-pakistanais, sera le thème de la conférence de M. Gil Baillod, journaliste.

Ph. N.

AU « CLUB 44 »

Le rôle de l'agriculture dans notre société

par l'ancien conseiller fédéral F.-T. Wahlen

La tribune du « Club 44 » serait devenue le lieu préféré des conseillers fédéraux émérites ou encore en charge, qu'on n'en serait guère étonné à voir à quelle fréquence ils viennent de s'y succéder. C'est ainsi qu'en un peu plus d'une année, MM. Tschudi, alors président de la Confédération, Chaudet et Wahlen, ont pris la parole à la Chaux-de-Fonds. Il était particulièrement judicieux d'inviter l'ancien conseiller fédéral F.-T. Wahlen de nous entretenir d'un sujet qu'il connaît bien entre tous, l'agriculture et le rôle qu'elle doit jouer dans la société moderne, car il s'agit d'un problème très controversé dont dépend le sort d'une minorité de la population relativement défavorisée. Après avoir dit son plaisir de s'exprimer au « Club 44 », M. Wahlen s'attache à brosser un rapide portrait de cette société, faute de quoi il lui paraît impossible de situer l'agriculture dans une juste perspective.

Il se demande notamment si les deux guerres mondiales n'ont pas été les moteurs de maux encore plus considérables en favorisant une expansion économique élevée au rang de dogme et un matérialisme de plus en plus aliénant. C'est d'ailleurs à la lumière d'une telle évolution qu'il décèle dans l'agriculture les vertus fondamentales en tant que garant des traditions et des vraies valeurs. Point très intéressant soulevé par M. Wahlen et qui eût pu faire l'objet d'un exposé tout entier, dans la mesure où le retour à la terre s'accompagnant d'une expérience mystique prend des proportions assez énormes dans un pays aussi industrialisé que les Etats-Unis.

Mais le propos de M. Wahlen était moins philosophique que technique, et il poursuit son analyse solidement documentée et remarquablement construite en s'arrêtant à la situation de l'agriculture suisse. Quelques chiffres suffisent à montrer le bouleversement qu'elle a connu durant le dernier quart de siècle. De 1939 à 1969, le nombre d'exploitations passe de 240.000 à 150.000 environ, la main-d'œuvre diminue de 40 %, tandis que la production de 25 % environ. Aujourd'hui moins de 7 % de la population active travaille dans l'agriculture, ce qui est vraisemblablement un seuil minimal au-dessous duquel on ne saurait descendre sans mettre en péril l'approvisionnement des denrées alimentaires dont la production indigène ne couvre que 60 % des besoins en Suisse. Il est certain que la rationalisation et la productivité touchant un jour ou l'autre leurs plafonds, il faudra que la collectivité consente des sacrifices accrus à la minorité agricole. Car il est exclu de vouloir uniformiser l'exploitation agricole en Suisse, selon le plan Mansholt.

LA GARANTIE DU REVENU

Ces considérations amènent tout naturellement le conférencier à débattre l'épineuse question de la rétribution paritaire. Rien en effet de plus malaisé que de déterminer en toute justice le revenu paysan. On compare le travail du paysan à celui d'un ouvrier qualifié, mais par la mécanisation et l'automation accrue de l'agriculture, on assimile de plus en plus ses prestations à celles de l'industrie. Or, précisément en agriculture, il y aura nécessairement une limite naturelle que l'on ne pourra franchir. Ajouté à cela l'utilisation excessive des engrais et des pesticides, qu'il faudra bien songer à réduire, si l'on veut lutter efficacement contre la pollution. Il importera donc plus que jamais de planifier la production agricole en étroite collaboration avec l'Etat, mais non sous la seule férule de l'Etat.

JARDINIER DU PAYSAGE

Enfin, M. Wahlen aborde un aspect de l'agriculture que le citadin, tout assoiffé de tourisme qu'il soit ou même à plus forte raison, oublie fréquemment lorsqu'il admire des paysages. C'est que le paysan a joué depuis des siècles le rôle de « Landschafsgaertner », de jardinier du paysage, accomplissant là un travail au plus haut point salutaire. Or, cette fonction n'en sera que plus fondamentale à l'avenir, si l'on veut mener à bien un sain aménagement du territoire qui sache protéger efficacement la nature. Il s'agira bien sûr de déterminer les modalités qui permettront de rétribuer justement l'agriculteur de cette tâche primordiale, sans pour autant en faire un fonctionnaire, mais au contraire en lui gardant sa liberté et son indépendance de chef d'entreprise.

Pour clore son entretien, M. Wahlen en appelle à une meilleure compréhension entre générations et groupements professionnels, entre ville et campagne ainsi qu'entre partenaires de notre société pluralistes et groupes de notre peuple si riche en particularisme. M. Wahlen y voit en effet une grande tâche confédérale au plus noble sens du terme.

Bl. N.

14 chômeurs de plus mais la situation n'est pas alarmante

Le marché de l'emploi à la Chaux-de-Fonds a accusé de légères fluctuations depuis un an. En effet, au début de l'année, on comptait trois chômeurs complets et actuellement, il y en a 14 de plus. Il y avait au mois de décembre 47 chômeurs partiels. Ces chômeurs étaient employés dans différentes entreprises et il s'agit dans tous ces cas, de cas particuliers n'ayant aucun rapport avec une menace de crise. De plus, le nombre des chômeurs doit être mis en relation avec le nombre des postes de travail qui à l'heure actuelle est de 20.000.

L'enfant est indemne

M. Ernest Matthey, de la Chaux-de-Fonds, roulait hier vers 11 h 25 rue du Manège en direction ouest. A la hauteur du collège de la Promenade, sa machine a renversé le jeune Alain Gilliéron, 9 ans, domicilié en ville, qui s'était élancé en courant sur la chaussée, du sud au nord. L'enfant a été transporté à l'hôpital pour un contrôle.

LA SAGNE

Adolescent blessé

(c) Christian Lardon, 15 ans, qui skiait au lieu dit « Les Crêtets-du-Village », a fait une chute en rentrant chez lui : le jeune skieur souffre d'une fracture du tibia.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS. — **Corso :** 15 h et 20 h 30, Jo (dès 12 ans en matinée-prolongations).
Eden : 15 h et 20 h 30, Attaque au Cheyenne-club (16 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, La Loi du milieu (18 ans). La guilde du film présente à 17 h 30 : Deux hommes en fuite (16 ans).
ABC : 17 h 30 et 20 h 30, The Boys in the band (18 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS :
Rodéo-Club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
La Boule d'Or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Club 44 : Jean Ricardon, Georges Legardeur et Laurent François.
Musée des Beaux-Arts : Augsburger, Hauser et Fred Perrin. Luc Peire et Zenderoudi.
Galerie du Manoir : Aloys Perregaux.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, Paix 70, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS :
Maison du Peuple : Dès 14 h, Noël de la FOBB.
Ancien-stand : 20 h 30, Noël de l'Olympic.

DIMANCHE

Cinémas - danse et attractions - expositions : voir programme de samedi.
Permanences médicale et dentaire : Voir carnet du jour de samedi.
Pharmacie d'office : Neuenschwander, Industrie 1, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS :
Ancien-stand : Dès 14 h 30, Noël de l'Union chorale.
Maison du Peuple : Dès 14 h 30, Noël de la colonie italienne.

Le Locle

CINÉMAS. — **Casino :** 20 h 30, Love Story (12 ans). 17 h, King Kong il figlio (16 ans).
Lux : 20 h 30, Woodstock (16 ans). 17 h, Violenza al Sole (16 ans).
Pharmacie de service : Moderne, Daniel JeanRichard 27. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Voyages et digestion

En voyage vous avez peur que votre estomac ne soit soumis à rude épreuve. La solution ? Emportez des pastilles Digestif Rennie et sucez-en une ou deux, dès que vous êtes incommodé. Vous ferez ainsi échec aux brûlures, aux lourdeurs, aux aigreurs. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac. Leur action est efficace et durable.

Toutes pharmacies et drogueries.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

L'ÉCOLE DE SKI DE TÊTE-DE-RAN-VUE-DES-ALPES : ENCOURAGER LE TOURISME ET SUSCITER DES VOCATIONS

Il fera beau sur les pistes de la Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran, ce week-end et les conditions d'enneigement, sauf une surprise de dernière heure, seront favorables.

— Nous bénéficions de conditions quasi exceptionnelles, confiait récemment Jean-Pierre Besson, l'ancien membre de l'équipe nationale de ski alpin.

Il est rare, avant les fêtes de fin d'année, de pouvoir disposer de pentes recouvertes de neige, d'une température sèche la nuit et agréable la journée et surtout de voies d'accès bien dégagées.

Aussi, l'école de ski Tête-de-Ran - Vue-des-Alpes, qui vient d'ouvrir ses portes, comme nous l'avons annoncé récemment, pourra-t-elle bénéficier d'un sérieux atout.

Cette école était présentée l'autre jour par Jean-Pierre Besson, Charles Haertel, Maurice Villemin et quelques moniteurs dont Cathy Cuche.

LES RESPONSABLES

Jean-Pierre Besson, le nouveau directeur, entraîneur de l'équipe suisse féminine victorieuse aux championnats du monde 1970, est instructeur de ski breveté. Il sera assisté, outre une dizaine de moniteurs et monitrices, de Charles Haertel, responsable de l'école de ski alpin. Celui-ci rentre du Canada où il fut directeur d'une école de ski pendant quatre ans. Quant à Maurice Villemin, professeur de ski nordique, il est le chef de la délégation suisse aux compétitions internationales et des juges arbitres régionaux.

DES MOYENS CONSIDÉRABLES

On n'improvise pas du jour au lendemain une école de cette envergure. Les dirigeants s'appuyent sur un complexe de moyens de remontée considérable : quatre remontées mécaniques dont deux installations automatiques avec un débit de 2500 personnes à l'heure, quelque 2 km de pistes dont certaines éclairées, des postes de secours et la présence de secouristes.

L'école de ski nordique, essentiellement axée sur la région de Tête-de-Ran, qui emploie 6 instructeurs, initiera aux promenades et à la compétition. Relevons, en outre, un audacieux projet qui verra le jour prochainement avec la mise sur pied de parcours touristiques balisés, et l'établissement d'une carte où figureront les établissements publics, les postes de secours, les moyens de remontées. Tous les dimanches, sous la conduite d'un aide-moniteur, il sera possible de réaliser des circuits en promenades en passant par les Bugnenets, ou le petit et grand Sommartel, le Mont-Racine, les Pradières et la Serment. Le 20 février, enfin, verra se dérouler une grande course populaire internationale.

Quant à l'école de ski alpin, à la Vue-des-Alpes, elle sera ouverte le soir et le week-end. Chaque cours pourra être suivi seul ou en groupe. A Tête-de-Ran, il sera possible de trouver un moniteur. Il faut surtout souligner le lancement des premiers cours de godille nocturne, donnés en Suisse.

Pour susciter des vocations au sein de la jeunesse, il sera organisé une « coupe Perrier » destinée à favoriser l'esprit de compétition parmi les jeunes skieurs. Elle se disputera, ainsi que le précise le règlement, dans les disciplines slalom spécial et slalom géant. Pourront y participer filles et garçons âgés de 8 à 15 ans et faisant partie d'un club affilié à la Fédération suisse de ski. Douze manches sont prévues.

Comme on le constate, tout a été mis en œuvre pour que cette saison connaisse dans le Jura neuchâtelois un éclat particulier. Il s'agit d'intéresser les touristes de passage mais surtout de développer l'esprit sportif au sein de la population neuchâteloise.

Ph. N.

Vue-des-Alpes : un équipement complet.

(Avipress - Girardin)

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Noël des personnes âgées

(c) Les élèves du centre scolaire préparent actuellement un Noël pour les personnes âgées des Geneveys-sur-Coffrane. Cette fête aura lieu à l'aula du nouveau collège le mardi après-midi 21 décembre.

Conseil général

(c) Le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane est convoqué en séance ordinaire le lundi 20 décembre à l'aula du centre scolaire. A l'ordre du jour, ont été inscrits outre les divers, le budget 1972 et la demande de crédit de 20.000 fr. pour l'aménagement de la place de la Rinche.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines : culte 9 h 40.
Valangin : culte 10 h 10.
Boudevilliers : culte 9 h 10 (cène), culte de jeunesse 8 h 35.
Coffrane : fête de l'école du dimanche 19 h 30.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte 10 h, (cène).
Chézard - Saint-Martin : culte 9 h 50, (cène), culte de l'enfance 9 h 50, culte de jeunesse 8 h 30.
Dombresson : culte 10 h, culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Fontainemelon : culte des familles 9 h.
Les Hauts-Geneveys : culte des familles 10 h 10.
Cernier : culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 9 h.
Savagnier : culte à l'église 9 h 15, culte de jeunesse, 8 h 30, culte de l'enfance, 10 h 15, fête de Noël 19 h 30.
Fenin : culte 10 h 20.
Vilars : culte de l'enfance 9 h.
Les Bugnenets : culte 11 h 30 ; messe 12 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier : samedi 18 h 15, messe ; dimanche messe lue et sermon, 7 h 25 ; grand-messe, 10 h ; messe pour les Italiens, 18 h. Noël des enfants 17 h.
Dombresson : messe lue et sermon, 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.

FONTAINEMELON

Concert de l'Avent

(sp) Le 22me concert de l'Avent préparé par les chœurs de Fontainemelon, Cernier et des Hauts-Geneveys aura lieu dimanche soir, à l'église de Fontainemelon. Un beau programme a été mis au point par les choristes, sous la direction de M. henri Bauer, avec la collaboration de solistes et d'instrumentistes de la Chaux-de-Fonds, de Saint-Imier et de Bâle.

VALANGIN

A la paroisse

(c) Le souper-choucroute paroissial a laissé un bénéfice de 440 fr. qui sera réparti entre les groupes paroissiaux tels que le chœur mixte, les Veillées féminines, la Jeune église, les personnes âgées.

Au Conseil général de Fontaines

Un appétit de dépenses inquiétant pour l'avenir

De notre correspondant :

Le Conseil général a siégé mercredi soir sous la présidence du Dr Cornu. Seuls 13 membres sont présents, ainsi que le Conseil communal.

Après lecture des différents chapitres, M. Francis Besancet fait remarquer que, de plus en plus, le collège et la salle de gymnastique font office de caserne, au détriment des classes et des sociétés locales. Son intervention est motivée par une dépense de 6000 fr. pour l'achat de 120 matelas en « mousse ». Il s'en étonne puisque les locaux manquent pour loger la troupe. Il demande aussi où seront entreposés ces matelas ?

M. Montandon, porte-parole de la commission du budget conclut en priant le Conseil général d'approuver le budget, ce qui est fait à l'unanimité.

Ce budget présente un total de recettes de 490.232 fr. 50 et 485.280 fr. de dépenses, laissant un boni présumé de 4952 fr. 80. D'emblée, on constate que, d'une année à l'autre il continue à s'enfler dangereusement. Les principales recettes proviennent des impôts estimés à 335.000 fr. (en 1971, 270.000 fr.) ; les immeubles productifs 49.395 fr. ; les taxes diverses, dont la nouvelle pour l'épuration des eaux 12.000 fr. avec un total de 22.500 fr. ; les forêts 20.137 fr. 50 ; les intérêts actifs 28.137 fr. 50 (revenu moyen 4,5 %) ; le service électrique 26.250 fr. (tarif porté cette année de 0,11 à 0,13 fr. le kwh.).

Quant aux dépenses elles subissent des hausses qui se justifient parfois, mais qui devraient inquiéter sérieusement les édiles : instruction publique 221.000 fr. (138.700 en 1971) ; intérêts passifs 67.000 fr. (les emprunts commencent à peser lourdement) ; frais d'administration 64.000 fr. ; travaux publics 37.200 fr. ; œuvres sociales 29.500 fr. ; dépenses diverses 23.595 fr.

CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ

Par arrêté du 15 octobre 1971, le conseil intercommunal a pris un certain nombre de décisions. Les conseils généraux des communes signataires sont donc appelés à les ratifier. Il s'agit : a) de l'ouverture d'un compte courant de 275.000 fr. pour couvrir les frais d'exploitation du Centre ; b) de compléter les art. 8 (attributions du conseil intercommunal) et 17 (attributions de la commission d'école) du règlement général. Les deux décisions sont ratifiées à l'unanimité, moins une abstention.

VENTE DE TERRAIN

Un particulier désire acquérir une parcelle de terrain de 600 m2 environ, à la Vue-des-Alpes, pour la construction d'un chalet. Le Conseil communal demande au législatif de donner son accord pour le prix de 12 fr. le m2, auquel viendrait s'ajouter le prix des arbres sur pied, qui serait estimé par l'inspecteur forestier. La discussion montre que les avis divergent quant aux prix appliqués dans cette région (5 fr. ces deux dernières années). Finalement, le principe de la vente est accepté, mais pour le prix de 15 fr. le m2.

L'exploitation des bois dans la région des Convers est actuellement rendue impossible à cause du manque de chemins praticables aux camions. Il s'agirait d'y remédier par la construction d'un chemin pour camions et tracteurs de 250 m. environ et d'un chemin de « traîne » de 240 m. 35.000 fr. seraient nécessaires pour l'établissement du premier tronçon.

A l'unanimité le Conseil général accorde le crédit sollicité.

CRÉDIT DE 1.520.000 FRANCS

Depuis deux ou trois ans, l'hôtel du District a beaucoup fait parler de lui. Si les autorités se sont aisément mises d'accord sur le principe de sa démolition, il n'en a plus été de même lorsqu'il a fallu envisager sa reconstruction et présenter des projets et devis acceptables. En juillet dernier, à la veille de voir disparaître ces immeubles, le Conseil général, peu enclin à se décider, se déchargeait sur une commission spéciale chargée de revoir le problème et spécialement de se prononcer sur l'opportunité de construire un café-restaurant. Or, malgré la certitude qu'une telle exploitation n'est pas rentable, et pour des raisons plus sentimentales que conjoncturelles et financières, cette commission s'est prononcée à l'unanimité pour la construction du café-restaurant adjacent au bloc locatif projeté.

Faisant siennes les conclusions de la commission, le Conseil général s'est prononcé en faveur du projet et a voté avec une unanimité désinvolte l'important crédit de 1.520.000 fr. (dont 500.000 fr. environ pour le seul café-restaurant). Il n'y eut qu'une seule voix discordante, celle de M. Denis Challandes qui essaya de faire admettre que dans la période incertaine actuelle, la commune devrait surseoir, momentanément, à mettre en chantier le bloc locatif, d'autant plus, qu'en cas de récession ou de chômage, on verra plutôt les logements se vider. Hélas ! sa voix ne fut pas entendue et sa proposition ne recueillit que des sourires ironiques.

Pourtant la voix de la raison retentit par la bouche de M. Marcel **Croset,** à l'issue du vote. Il releva, avec pertinence que, depuis quelque temps, le Conseil général était appelé à voter de nombreux et importants crédits, dont celui de l'hôtel est l'apothéose. Il ne peut que réclamer du Conseil communal de mettre un frein à cet appétit de dépenses inquiétante pour l'avenir.

DIVERS

M. Francis **Besancet** rappelle au Conseil communal la promesse qui a été faite d'allouer une subvention aux propriétaires qui ont été obligés de moderniser les canalisations de raccordement de leurs immeubles aux canaux égouts. M. Roth, président du Conseil communal répond que la promesse sera tenue mais que, pour l'instant, les travaux n'étant pas terminés, la commune n'a pu fixer le taux de sa participation.

Quant au Dr Marcel **Cornu,** justement inquiet des dépenses occasionnées pour la construction du collège secondaire intercommunal du Val-de-Ruz, il réclame des chiffres sur le coût réel. Réponse de M. Roth, président du Conseil communal : les travaux sont loin d'être terminés ; on ne connaît pas le coût définitif mais par rapport aux crédits initialement accordés, il pourrait être augmenté de 18 à 20 pour cent.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel, Dès samedi 12 h à lundi 8 h ; tél. 53 21 33 ou No 11.

CERNIER

Perte de maîtrise : 4 autos endommagées

(c) Hier, vers 12 h 10, à Cernier, M. A. S. domicilié à Fontainemelon, circulait en auto place du Collège en direction est, alors que la circulation est interdite dans ce sens. Une plaque de glace lui fit perdre la maîtrise de sa voiture qui glissa et heurta successivement deux véhicules en stationnement. Poussé par la voiture d'A. S., le second véhicule heurta un troisième. Les 4 voitures ont subi des dégâts. Titulaire d'un permis d'élève-conducteur, M. A. S., n'était pas accompagné. Son permis lui a été retiré.

Concert à l'église

(sp) Dimanche, en fin d'après-midi, aura lieu à l'église un concert donné par Mlle M. Bégert, organiste et Mme J. Marthaler, flûtiste.

SAVAGNIER

A l'église

(sp) Après trois mois d'absence, les cultes à l'église reprendront dimanche 19 décembre. Les paroissiens pourront apprécier le nouveau chauffage.

Une marche arrière coûteuse

Hier vers 15 h 20, une voiture conduite par M. A. C., de la Chaux-de-Fonds, quittait son lieu de stationnement à l'ouest du café de la Poste, en marche arrière et sans que le conducteur prenne toutes les précautions nécessaires. Le véhicule a été alors heurté par une auto conduite par M. G. G., de la ville, qui montait la rue du Docteur-Coullery. Dégâts.

Priorité de droite

Hier vers 13 h 30, une auto pilotée par un habitant de Neuchâtel, M. J.-C. B., circulait rue Jaquet-Droz en direction ouest. A la hauteur de la rue de l'Arsenal, l'automobiliste n'a pas accordé la priorité de droite à une voiture conduite par M. B. P., de Bassecourt. Collision, quelques dégâts.

LE LOCLE

Le Noël des sociétés locales

(c) Hier soir, le froid n'étant pas très vif — 2 degrés, il y eut beaucoup d'enfants et de pjarents au Noël organisé par le groupement des sociétés locales, place de la Cure Ce fut d'abord la sonnerie des cloches, puis l'illumination de l'arbre aux cent bougies. La fanfare « La Sociale », dirigée par M. Maurice Aubert, exécuta ensuite un choral de Noël et une marche. M. Rémy Cosandey, président de la fête, sut ruser pour modifier l'ordre du programme, le représentant des Eglises ayant eu, au dernier moment, un contretemps. Il salua la foule et adressa les remerciements d'usage. On entendit ensuite un chœur d'enfants catholiques interpréter « Seigneur » le « Notre Père » et un chant de Noël. Le curé Georges Beuret, s'exprimant au nom des Eglises, donna un cachet religieux à ce Noël en racontant aux enfants l'histoire d'un garçon à qui la Fête de Noël fit penser à d'autres enfants malheureux. C'est grâce aux commerçants, aux industriels et à la commune, qui facilitent l'organisation de ce Noël en plein air, que les enfants purent recevoir quelques friandises.

Collision frontale

Une collision s'est produite hier vers 14 h au Crêt-du-Locle. Une voiture pilotée par M. J. Z., de Morteau, roulait de la Chaux-de-Fonds au Locle. A environ 300 mètres du pont de chemin de fer, le conducteur entreprit le dépassement d'un véhicule. Alors qu'il tentait de se rabattre sur sa droite, il se trouva à la hauteur d'une auto qui roulait à faible allure. Il dut donc freiner énergiquement et sa machine glissa sur la chaussée pour finalement heurter une voiture conduite par M. H. T., du Locle, qui venait en sens inverse. Pas de blessé.

Les patineurs attendus au lac des Taillères

(sp) Le lac des Taillères est gelé. L'épaisseur de la glace permet de patiner. Le froid est vif (minimum — 10 degrés au-dessous de zéro). La lac a accueilli, ces jours-ci, de nombreux enfants de la Brévine et des environs. Si le temps reste au beau, il y aura foule de patineurs ce week-end.

Inauguration au lac des Taillères

(c) Lors d'une réunion au restaurant de Bémont, lieu touristique très connu, au bord du lac des Tallières, des nouveaux locaux restaurés de l'établissement ont été inaugurés. Une trentaine de personnes, dont le président de commune de la Brévine, M. Huguenin, étaient présents. On trouve maintenant, dans un site enchanteur qui chaque année attire des milliers de visiteurs, un restaurant au re-de-chaussée, de conception moderne et, au premier étage, une vaste salle rustique. Cette heureuse transformation complète l'équipement touristique de la région.

FRANCE VOISINE

Le D.D.T. étant interdit, les autres insecticides insuffisants, la biologie attaquera les hannetons du Doubs

Douze communes du Doubs, dont Ornans, sont menacées par les hannetons et les spécialistes de l'agriculture, pensent qu'en 1974, si rien n'est fait, toutes les récoltes risquent d'être détruites. Comment lutter ? Les services départementaux de l'agriculture constatant que le DDT, trop dangereux pour la santé humaine, était interdit et que d'autres produits chimiques tels le « Parathion » et l'« Endo-sulfan » sont insuffisants, ont décidé de combattre les hannetons avec des armes biologiques. Pour détruire la larve, le ver blanc, on utilisera un champignon « Boveria Tenella ». Un premier crédit vient d'être demandé à cet effet au Conseil général du Doubs.

Ch. & J. LIENHER
Maîtres menuisiers
SAVAGNIER
SPÉCIALITÉS DE FENÊTRES
DOUBLE VITRAGE
Téléphone (038) 53 23 24

Scierie, commerce de bois
EMILE MOECKLI
Savagnier Tél. (038) 53 23 02

G. GYGER
TOUS TRAVAUX DE FERBLANTERIE
DÉTARTRAGE DE BOILIERS - INSTALLATIONS NEUVES
BARRIÈRES A NEIGE POUR VOS TOITS
ADOUCISSEURS D'EAU - POMPES A EAU
Devis sans engagement
Savagnier Tél. (038) 53 28 17

LE VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

SAVAGNIER, le village aux 300 hectares de forêts

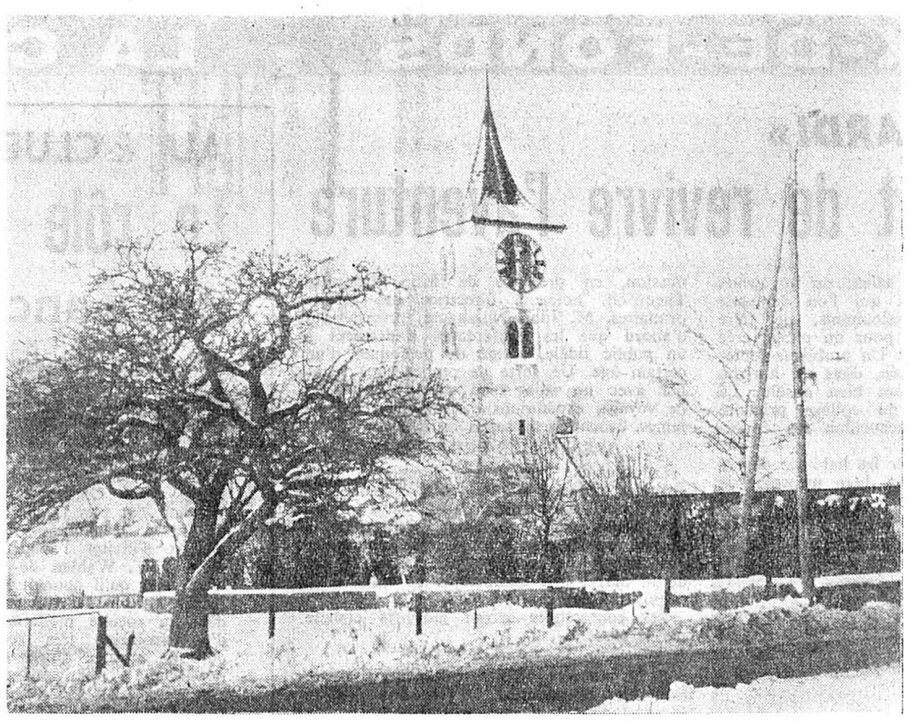

Une coquette église dont le chauffage a été récemment refait.

Reportage de Jacky Nussbaum et Pierre Lacreuse

SITUÉE sur le tracé de l'ancienne Vy Marchand, voie romaine qui traversait le Val-de-Ruz de Fenin à Villiers, la commune de Savagnier est une ancienne cité dont le nom apparaît pour la première fois en 1149, dans un acte de l'église Saint-Michel, de Fontaine-André.

L'édifice le plus important de la localité reste le temple, construit en 1653 en remplacement de la chapelle de Saint-Nicolas. En 1953, lors de la célébration du 300me anniversaire de sa construction, des orgues sont installées dans le sanctuaire restauré à l'intérieur comme à l'extérieur. Le centenaire du collège a été célébré en 1966. Le chauffage de l'immeuble et celui de la salle de gymnastique toute proche est un problème à l'étude.

Il y a un siècle, on comptait plus de 800 habitants, mais depuis 1900, la population est assez stable et les recensements indiquent rarement un total supérieur à 500 personnes. Peu de constructions nouvelles, malgré la présence d'une entreprise de maçonnerie. Le village est épargné par la révolution industrielle : un seul atelier de serrurerie-tôlerie, et depuis le début de l'année, un atelier de fabrication de cadrans.

300 hectares de forêts

Les forêts de la côte de Chaumont, d'une surface de plus de 300 hectares, forment une des ressources principales de la caisse communale. Des scieries installées, une seule subsiste. Une menuiserie s'est spécialisée dans la fabrication des fenêtres et un tourneur sur bois exerce son art.

Malgré les apparences, le village n'est plus essentiellement agricole. On ne compte plus que 19 exploitations. On doit toutefois préciser que la grandeur de celles-ci a doublé en 20 ans. L'horlogerie, et ses branches annexes, occupent la majorité des ouvriers dont la plupart travaillent à Fontainemelon, Saint-Martin et Dombresson.

Dès 1968, un service d'autobus relie Savagnier à Neuchâtel par la Côtière. La population a été généralement très favorable à cette liaison qui avait débuté par un service de taxis pour le transport en ville des élèves des classes supérieures.

Des oppositions au remaniement parcellaire

Savagnier fait partie du Syndicat des communes pour l'épuration des eaux du haut Val-de-Ruz. Les travaux d'achèvement sont en bonne voie après des accidents spectaculaires. Un problème toujours posé est celui de l'alimentation en eau potable. Alors que la station de pompage, près de la scierie Debrot, s'était toujours révélée suffisante, il apparaît maintenant que les creusages nécessités par la création de la station d'épuration toute proche ont, momentanément détourné l'eau qui alimentait le puits communal.

La question d'un remaniement parcellaire, envisagée depuis de nombreuses années, rencontre encore passablement d'oppositions.

Savagnier n'a aucune envie de devenir une cité industrielle, mais le déplacement régulier des ouvriers en dehors du village pourrait être évité si une fabrique s'ouvrait dans la localité. Une zone industrielle a d'ailleurs été réservée à cet effet dans le plan d'aménagement du territoire communal.

On peut encore signaler que Savagnier possède deux alpages à la frontière bernoise, au pied de Chasseral : les Savagnières sur sol bernois, les Pointes sur territoire neuchâtelois.

Rémy Matthey, président de commune

FRUITS-IMPORT

PRIMEURS EN GROS
BOUDEVILLIERS (S.àr.l.) Tél. 36 15 25
Marché de Neuchâtel : mardi, jeudi, samedi 6 h - 12 h. Tél. (038) 25 05 60

LAMBORGHINI
EXPOSITION-BAR
Garage-Carrosserie MODERNE
Voitures neuves de toutes marques
Occasions récentes, facilités de reprises
G.-H. Rossetti Tél. (038) 36 15 36 BOUDEVILLIERS
DÉPANNAGE JOUR ET NUIT

Boulangerie
Pâtisserie
Epicerie
Otto FREY
Tél. 36 12 50

ASSA

BOUDEVILLIERS
HÔTEL POINT-DU-JOUR
Spécialités :
Jambon flamand au madère
Le médaillon de veau maison
L'entrecôte double à ma façon
La fondue chinoise, etc.
Tél. (038) 36 12 66
Nouveaux propriétaires : Famille H. Jeanmairet

LE VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS

Quelques heures avec les handicapés mentaux des Perce-Neige à la Jonchère

M. Francis Kneuss : « en 1980, nous serons 100 ».

LES PERCE-NEIGE... Voici quelques années, c'était le thème d'une campagne lancée par l'Association neuchâteloise des parents d'enfants mentalement déficients et que soutenaient les service-clubs du canton. Depuis, le nom est resté et avec lui le symbole d'un espoir qui revient avec chaque printemps.

Avec un centre éducatif à la Chaux-de-Fonds, un à Neuchâtel, l'internat scolaire de Malviliers, le centre de Buttes et celui de la Jonchère, l'Institution n'est pourtant pas encore arrivée au but qu'elle s'est fixé. La demande s'accroît et tous les locaux sont saturés. Le centre des Hauts-Geneveys est toujours à l'état de projet... Et à la Jonchère, que se passe-t-il ?

— C'est complet également.

Depuis 1969, M. Francis Kneuss dirige le centre. Malgré son jeune âge, il a un profond sens de ses responsabilités. Sa tâche est ingrate et exige une disponibilité de tous les instants. Le centre de la Jonchère abrite 31 déficients mentaux plus ou moins gravement atteints.

Ce n'est pas comme à Neuchâtel, par exemple, un établissement qui accepte les jeunes déficients d'âge préscolaire ou scolaire. Le plus jeune a 16 ans et il y a également des adultes.

— Nous cherchons à développer leurs aptitudes de façon à les aider à faire face aux activités industrielles. Nous les préparons aux ateliers protégés, dit M. Kneuss.

Un certain équilibre

Ce n'est pas que tout soit rose à la Jonchère et le spectacle de ces jeunes gens handicapés est particulièrement affligeant, mais ce centre a trouvé un certain équilibre. Un atelier vient d'être loué à Neuchâtel. Ainsi, tous les pensionnaires qui venaient de la ville pourront y rester. Ils auront déjà gagné des points sur le terrain de l'indépendance sociale, ne serait-ce qu'en prenant un bus ou un tram public.

On a aussi acheté une maison aux Hauts-Geneveys. Un internat pour quinze adultes.

En effet, la demande devient si forte qu'il fallait songer à prendre en charge des handicapés venant de loin. C'est une solution qui permet de lutter contre le phénomène d'épuisement.

Dans de nombreux villages, voici quelques années, les handicapés devenaient vite la risée des habitants et le calvaire de la famille. Démission des parents ? Peut-être, mais aujourd'hui on sollicite les Perce-Neige seul organisme capable d'apporter un précieux secours aux malades eux-mêmes ou à leur famille.

— Notre problème principal ? C'est le travail.

Marin, Fleurier, Serrières

Le cas est unique en Suisse romande, mais l'expérience valait la peine d'être tentée. Le directeur a contacté des entreprises qui ont accepté qu'une équipe d'ouvriers travaillent chez eux avec un moniteur. Ainsi, trois fois par semaine, la fourgonnette part vers Marin. Bientôt ce sera dans une fabrique de cosmétiques de Fleurier. 55 tonnes de caramels sont pesés et empaquetés chaque année pour une fabrique de Serrières.

Dans l'atelier, No 1, une dizaine de handicapés sont assis autour d'une table. D'un geste mal assuré, mais pourtant routinier et efficace, ils travaillent en silence. A deux pas de là, Bernard, les regarde de ses pauvres yeux de mongolien, en se balançant interminablement sur ses deux jambes écartées.

— Il est jeune, dit le directeur. C'est le plus atteint.

Le second atelier est plus animé. Un jeune caractériel qu'il a fallu extraire de son milieu familial et arracher à l'acharnement et à l'incompréhension de ses camarades qui en faisaient une proie facile, fait office de moniteur auxiliaire. Il a trouvé une responsabilité et une confiance que personne ne lui avaient accordées jusqu'alors.

Douce quiétude

Josianne repasse les pantalons militaires pour l'arsenal de Colombier. D'autres empaquettent des bonbons, dont les emballages forment une pile impressionnante « Le Petit Cheval », de Brassens, égrène ses notes tristes qui s'échappent d'un transistor voisin. Dans cette quiétude où chaque adolescent semble couvé par des ailes bienfaitrices, il ne peut y avoir de bonheur en dépit de tous les soins apportés par les responsables. C'est l'antichambre du néant.

Rien n'est plus affligeant que de ne pas trouver le contact avec un être humain, fut-il mongolien, crétin ou idiot. Mais ils doivent vivre et rien ne serait plus arbitraire que de les priver d'une chance quelconque de s'intégrer un jour, même partiellement dans un circuit économique.

Trois moniteurs travaillent à plein temps, deux monitrices à temps partiel, une éducatrice, un auxiliaire et un maître de travaux manuels encadrent ces pauvres êtres. Il leur faut du courage et, parfois, les journées sont tuantes.

Parfois... mais

— Nous avons entrepris de rétribuer le travail de nos protégés.

Certes les sommes sont modestes, mais la tentative est intéressante. Les salaires varient de 30 centimes à 1 fr. 30 de l'heure, sans oublier les 5 semaines de vacances... Parfois, certains se réintègrent, mais c'est difficile (environ 10 %). La plupart du temps, le directeur assiste, impuissant, à l'effondrement de la personnalité. Mais il faut lutter et surtout espérer.

Le problème devient de plus en plus aigu, car, grâce aux progrès de la médecine, la vie est prolongée par les deux bouts. Il y a en effet davantage de chance de survie à la naissance que par le passé et les mongoliens, qui mouraient généralement à l'âge de la puberté, vivent plus vieux.

L'une d'elles a 38 ans à la Jonchère. Il y aura donc de plus en plus de handicapés.

— Nous en aurons cent en 1980.

C'est pourquoi, même si de telles institutions créent des besoins qui n'existaient pas jadis, les Perce-Neige auront probablement encore besoin de vous...

Les handicapés peuvent être productifs...

La religion a cédé le pas à l'industrie

Fontainemelon, ce grand complexe industriel, n'a pas toujours été... Fontainemelon ! Il suffit, pour s'en convaincre, de faire un saut de quelque six siècles en arrière. En 1358 en effet, le seigneur de Valangin, fit don, à des personnes de la condition des francs habergeants, de dix « prises » de terrain, sur le territoire de la commune qui s'appelait alors Fontanamillion. Ce fut l'origine du village.

Une paroisse se créa alors, qui dépendait, au même titre que Cernier, les Hauts-Geneveys et Grand-Chézard, de l'église de Fontaines, dédiée à Saint-Maurice. Des historiens ont prétendu à tort, que l'abbaye de Fontaine-André avait été fixée primitivement à Fontaines, avant d'être transférée, au XVe siècle seulement, près de la Coudre. Il n'en est rien. Fontaines, chef-lieu du Val-de-Ruz de 1848 à 1877, n'a jamais eu de couvent.

Déjà de l'horlogerie en 1790 !

A Fontainemelon, l'horlogerie, si elle est reine, ne date pas d'hier. En effet, vers 1790 déjà, une importante fabrique d'horlogerie vint s'implanter au village. Elle appartient depuis à la famille Robert.

Avec son détachement de la paroisse de Cernier et de la petite communauté religieuse en 1900, Fontainemelon se tournait résolument vers l'avenir. La construction du temple, inauguré en 1902, ne fut que le premier échelon gravi de cette échelle, qui l'amène à être aujourd'hui le village le plus prospère du Val-de-Ruz.

Nostalgie

S'étirant tel un géant après une dure journée de travail, Fontainemelon voit avec nostalgie certaines vieilles bâtisses disparaître au profit de constructions plus modernes et plus rentables.

Mais, lorsque l'industrie s'installe, il faut savoir faire des concessions. Surtout que Fontainemelon n'est pas encore une grande ville !

Le salon de coiffure dans le vent

Salon Folly

Les dernières créations soins du cheveu appropriés à chaque cas

Fontainemelon Tél. 53 20 33

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

Mécanicien en étampes

pour la construction et le montage d'outillage.

Mécanicien de précision

pour notre service prototypes et pour le montage et l'entretien de notre parc de machines.

Mécaniciens régleurs

pour nos ateliers de fabrication d'ébauches.

Agent de méthodes ou chronométreur

Formation mécanique souhaitée.
Calculation des temps de fabrication ébauches et mécaniques.

Employé de bureau

diplômé et ayant quelques années de pratique pour notre service social.

Personnel masculin

pour être formé comme tailleur sur machines automatiques.

Personnel féminin

pour être occupé sur des machines automatiques, roulage et rivage.

Les candidats(es) sont invités(es) à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33.

La doyenne de Riant-Val, Mme Hélène Hänni (Avipress Jacky Nussbaum)

LE VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

A Riant-Val, le premier et le troisième âge se sont réconciliés

RIANT-VAL, cette maison à loyers modestes réservée aux personnes du troisième âge, est certainement une des plus belles réalisations de la commune de Fontainemelon au cours de ces dernières années.

Nous l'avons dit dans une précédente édition, cette construction est une innovation sur le plan social. Ce n'est pas un home, puisqu'il n'existe pas de cuisine commune à Riant-Val et ce n'est pas un locatif comme les autres. Pour pouvoir habiter un appartement de l'immeuble, il faut avoir atteint l'âge de la retraite et n'être au bénéfice d'aucune rente spéciale pouvant assurer un mode de vie élevé.

Chaque locataire qu'il soit seul ou avec son conjoint se voit offrir un appartement de une ou deux pièces, avec tout le confort moderne (cuisine entièrement équipée, salle de bains, ascenseur, etc...). Les loyers sont calculés en fonction du revenu ou de la pension AVS.

Les locataires peuvent y amener leurs propres meubles et sont totalement indépendants. Cependant, une salle de séjour avec télévision commune est à la disposition des locataires.

Pas facile

M. et Mme Jacques Zaugg, sont arrivés à Riant-Val peu après son inauguration au mois de juin 1965. Ils logeaient auparavant au quartier de Bellevue à Fontainemelon également. Ce ne fut pourtant pas facile pour eux d'obtenir un appartement dans le nouveau locatif.

— A ce moment-là, dit M. Zaugg, je n'avais pas encore l'âge de la retraite. Il me manquait deux ans. Et c'est parce qu'un appartement était disponible que nous avons pu nous installer ici.

Mme Zaugg est une « enfant » de Fontainemelon. Elle y est née en 1910 et n'a jamais quitté la localité puisqu'elle a connu son mari en 1928 lorsqu'il est venu s'y établir. Ils se sont mariés et ont déménagé plusieurs fois avant de se fixer à Riant-Val où ils occupent, au quatrième étage, un coquet appartement de deux pièces.

Tout ce qu'il nous faut

Lorsque nous les avons surpris, Mme Zaugg fêtait, en compagnie d'amis, le 69me anniversaire de son mari. C'est pourtant de bonne grâce qu'ils ont bien voulu répondre à nos questions.

— Nous avons tout ce qu'il nous faut, disent-ils en cœur. Le bâtiment est moderne, bien entretenu et de notre balcon, la vue est magnifique.

Il faut dire qu'avant, à Bellevue, M. et Mme Zaugg devaient grimper 68 marches d'escalier pour atteindre leur chez-soi. Aujourd'hui, avec l'ascenseur, cette corvée n'existe plus. Pourtant, il y a bien d'autres avantages qui leur sont apparus lorsqu'ils ont pris possession de leur logement.

La situation de Riant-Val, au centre de la localité, n'en est pas un des moindres ! M. et Mme Zaugg peuvent ainsi faire ensemble les achats, sans trop se fatiguer. D'autre part, à Riant-Val, les loyers sont moins élevés. Et ça compte dans le budget de personnes ne disposant que de la rente AVS ou d'une modeste retraite.

Et les loisirs

Mais comment les gens d'un certain âge occupent-ils leurs loisirs ? C'est M. Zaugg qui répond :

— Nous nous aidons mutuellement à faire le ménage. Nous faisons en général deux promenades par jour, une l'après-midi, une le soir et nous regardons la télévision. Comme j'aime jardiner et que je possède un jardin, je suis comblé.

Dans la cuisine proprette aux « catelles » blanches, Mme Zaugg elle, pense à l'avenir.

— Maintenant que nous pouvons nous suffire, il est très agréable d'habiter Riant-Val, mais si un jour nous sommes impotents, il faudra bien songer à aller dans un home ou un hôpital.

Grâce à lui...

Pour l'instant, M. Zaugg, qui est retraité de la fabrique d'horlogerie et sa femme, ne semblent pas disposés à quitter cette maison qui a un peu été construite grâce au mari. En effet, il y a une dizaine d'années, alors que M. Zaugg faisait partie du Conseil général, il avait demandé à la commune d'envisager la construction d'un bâtiment pour les personnes du troisième âge. Comme quoi il ne faut jamais désespérer !

Dans un immeuble comme Riant-Val, tout le monde se connaît, se rend de menus services. Aussi il n'est point besoin de questionner bien longtemps pour savoir que la doyenne est Mme Hélène Hänni. Celle-ci fêtait justement son 86me anniversaire. Des amies étaient venues lui tenir compagnie, elle n'avait donc pas beaucoup de temps à « perdre »...

— En tout cas, vous pouvez dire que je suis parfaitement heureuse dans mon « deux-pièces ».

Un trot de souris dans le couloir et telle Mamette sortie d'un conte d'Alphonse Daudet, Mme Hänni nous fait entrer au salon où flotte une odeur de clou de girofle.

Pas de gâteau aux bougies, pas de gerbes de fleurs mais Hélène Hänni n'est pas seule. Pour célébrer dignement son anniversaire, trois de ses amies sont venues lui tenir compagnie. Dans l'atmosphère calme et sereine du salon, elles tricotent en silence.

Le jour des anniversaires

Décidément, c'est le jour des anniversaires à Riant-Val.
— Vous êtes bien la plus âgée de l'immeuble ? questionne une voix.

C'est Mme Zaugg qui est accourue, persuadée que la doyenne habite un autre étage.

— Oui, dit Mme Hänni avec fierté. Et j'ai 86 ans aujourd'hui...

Elle aussi a quitté un appartement où certes le confort ne manquait pas, mais lorsqu'on a des revenus modestes et un certain âge, c'est psychologiquement très important de se sentir en sécurité.

— Je paie 110 fr. par mois pour ce « deux-pièces » dit-elle d'un air satisfait.

Tranquille, mais pas austère

C'est ici que depuis quelque temps Mme Hänni a choisi de rassembler ses meubles et ses souvenirs. Loin du bruit des locatifs où s'ébattent des enfants turbulents. Riant-Val est tranquille, mais pas austère malgré l'âge des personnes qui l'habitent. La quiétude et la paix règnent ici en maîtresses, mais comme son nom l'indique, Riant-Val est aussi l'immeuble où le rire n'a pas perdu ses droits, car les habitants s'y sentent chez eux, en toute indépendance.

Tous bénéficient de nombreuses heures de loisirs qu'ils ont méritées après une dure vie de labeur. Les plaisanteries ne sont pas plus rares que les bons mots ou les soirées passées entre amis. Mais ce havre de paix a justement été baptisé « Riant-Val » par des enfants turbulents !

On cherchait un nom, et, lors d'un concours d'idées, l'un d'entre eux eut le plaisir de voir sa trouvaille récompensée. Comme pour réconcilier le premier et le troisième âge...

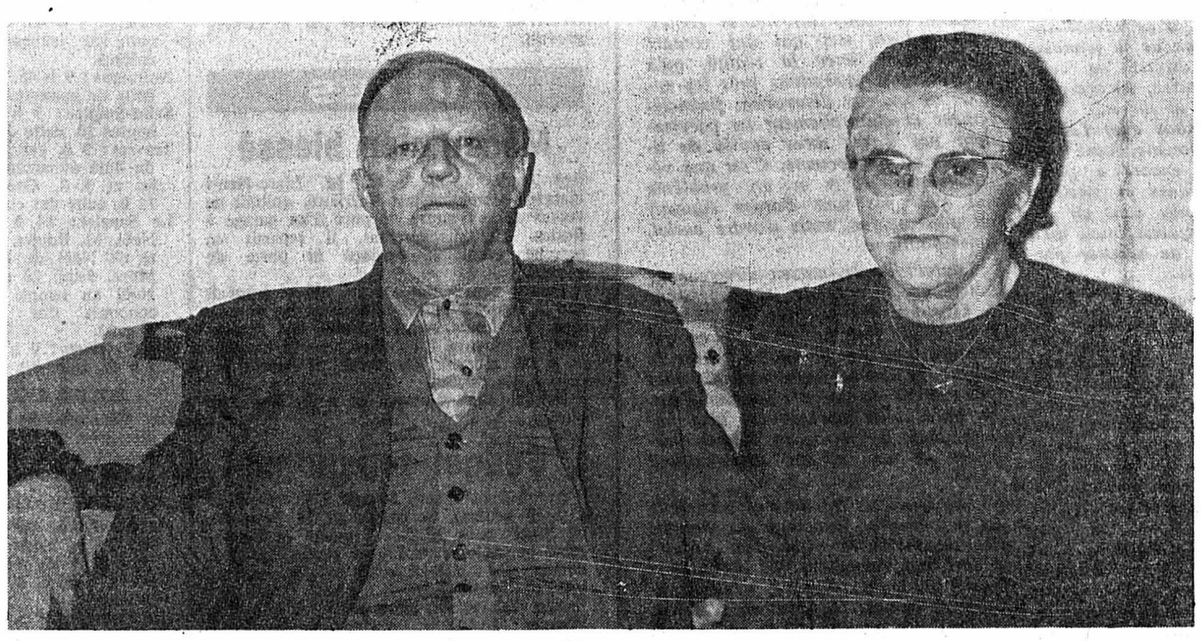

M. et Mme Zaugg dans leur appartement au quatrième étage.

Ateliers de mécanique de précision

CKF FONTAINEMELON SUISSE
2052 FONTAINEMELON
TÉLÉPHONE 038 53 34 34

Garage
W. Christinat Fils
Fontainemelon

Agence : Citroën
Audi
Datsun

Réparations - Echange - Vente
Toutes marques : neuves - occasions
Tél. 53 34 77
Privé : 53 31 75

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. FAVRE

Une qualité qui s'impose

FONTAINEMELON Tél. 53 26 93

Ce qu'il manquait au village !

AU BORNICAN
BAR · ALIMENTATION · SPORT

Un magasin d'alimentation

Une boutique de sport

Un café bar
(ouverture mi-décembre)

Un endroit qui mérite votre visite

Revêtement de sols
Parquets imprégnation
Toutes marques de tapis
Linos plastiques

O. WEIBEL

FONTAINEMELON Tél. 53 19 10

Entreprise d'électricité
Réparations
Concessionnaire PTT

Willy Veuve
Maîtrise fédérale

Tél. 53 28 91 2052 FONTAINEMELON

Boucherie - charcuterie

LOUIS LORIMIER

Viande de 1re qualité à un prix étudié

Service à domicile

Fontainemelon Tél. 53 21 49

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Billet du samedi

Ne pas manquer l'entrée !

Nous connaissons tous la sérieuse invitation de l'auteur de la Lettre aux Hébreux (Hébr. 4, dès le 1er verset), à recevoir dans nos vies Celui qui nous donne la paix avec Dieu, le repos promis. A Noël, toutes les exhortations retentissent dans ce sens : recevez Celui qui vient à nous. Recevez tous à nouveau le Christ dans vos cœurs ! Quelques-uns sont vraiment sensibilisés par ces appels et reçoivent le Christ en eux... Beaucoup d'autres se contentent de garder le souvenir des lumières du grand arbre, d'échanges d'amitiés, de cadeaux. C'est déjà appréciable, c'est loin tout de même de la merveilleuse réalité spirituelle inscrite par Dieu dans l'histoire lorsqu'Il est venu jusqu'à nous.

Je pense au film de ces vies de personnes qui n'ont pas vraiment reçu Celui qui vient à nous et qui, du même coup, ont manqué leur entrée dans une existence nouvelle de paix avec Dieu et de certitude de bonheur éternel. En première séquence, c'est un jeune homme à moto. Il va de l'avant avec toute la fougue de la jeunesse, mais le Christ ne l'intéresse pas, il est trop insouciant ! En seconde séquence, c'est le même jeune homme quelques années plus tard, à son bureau. Il ne pense qu'à son succès dans les affaires. Le Christ lui paraît lointain. Il est trop occupé !

En troisième séquence, nous rencontrons l'homme adulte. Il a réussi. Il est PDG. Il n'a pourtant pas la paix. Tant de problèmes l'assaillent, la réussite doit se poursuivre ! Alors, la spiritualité, c'est un autre monde. Il est vraiment trop occupé. En quatrième séquence, un vieil homme désabusé se trouve devant nous. Cet homme épaissi et amer ne croit plus en rien. Il est trop vieux ! En cinquième séquence apparaît une tombe, une croix imméritée. La perspective d'une comparution redoutable...

Et la conclusion du film retentit : « Prenons donc bien garde que personne parmi vous ne se trouve avoir manqué l'entrée dans ce repos. » (Hébreux 4, 1)

Veillons donc à ce que le film de notre vie se passe tout autrement. Que nous soyons jeune ou d'âge mûr ou même âgé, que nous soyons employé ou PDG ou professeur, recevons Celui qui fait de nos vies des existences rayonnantes et valables et nous ouvre des perspectives glorieuses vers l'avenir éternel. Veillons à ne pas manquer l'entrée dans cette vie nouvelle que le Christ rend possible en venant à nous, que le Christ nous offre si nous le recevons dans nos cœurs.

Veillons et agissons. Ouvrons-nous au Seigneur pendant qu'il est encore temps de le faire. Sachons saisir l'occasion du Salut !

J.-P. BARBIER

Couvet : bientôt la fête des pupilles et pupillettes

D'un correspondant :

Le bureau du comité d'organisation de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes qui se déroulera à Couvet, les 10 et 11 juin, a siégé en présence de quelques responsables de commission. La médaille de fête, dont le projet a été établi par M. Robert Jeanneret, membre du comité d'honneur, sera commandée à une maison du Locle au nombre de 3000 exemplaires. Le programme de la soirée du samedi 10 juin a été défini ; il comprendra les productions de l'ensemble de musique de cuivre « La Miliquette » du Locle et celles de la section et des sous-sections de la SFG Couvet.

Par ailleurs, le comité d'organisation a décidé de demander à la société des accordéonistes de « L'Aurore » de prêter son concours à cette manifestation. M. Fernand Jean Richard a été désigné comme présentateur de la fête. La carte de fête a été fixée à 2 fr. 50 ; ce prix devra être ratifié par les commissions de jeunesse des pupilles et pupillettes. Les couronnes à l'intention des sections de pupilles ont été commandées.

Si les inscriptions sont suffisantes, le train spécial qui sera organisé le dimanche 11 juin stationnera sur la voie du RVT à proximité de la place de fête. Les vagons serviront de vestiaires aux pupilles et pupillettes. Une enquête sera faite auprès des sections neuchâteloises pour déterminer leur moyen de transport le jour de la manifestation.

Il serait souhaitable pour les responsables que la grande majorité des classes de pupilles et pupillettes choisissent le train pour se rendre à Couvet. La question des vestiaires serait ainsi résolue. Le comité d'organisation a décidé d'inviter des sections hors canton à participer à la fête neuchâteloise.

M. Francis Fivaz, caissier du C.O., a été désigné pour présider la commission des dons et des prix qui se réunira en séance de travail le 12 janvier 1972. Enfin, le bureau, les chefs des commissions et les membres du comité d'honneur se retrouveront le 17 janvier en présence des responsables cantonaux des commissions de jeunesse pour une assemblée chargée d'avancer plus avant dans les préparatifs de la fête cantonale 1972 qui groupera quelque 2500 pupilles et pupillettes du canton à Couvet.

F. Jt

84 habitants de plus

(c) Le recensement 1971 pour la commune de Couvet fait constater que la population du village a augmenté de 84 unités par rapport à l'année passée. Elle est de 3599 habitants contre 3515 il y a 12 mois. Les Neuchâtelois ont passé de 1114 à 1129 âmes (+ 15), les autres Suisses de 1322 à 1341 âmes (+ 19) et les étrangers de 1079 à 1129 âmes (+ 50). Le détail de ce recensement se présente ainsi :

Etat civil : 1921 mariés ; 271 veufs ou divorcés ; 1407 célibataires ;

Religion : 2003 protestants ; 1543 catholiques romains ; 22 catholiques chrétiens ; 31 divers ;

Professions : 7 horlogers ; 309 mécaniciens ; 28 agriculteurs ; 1208 d'autres professions ;

Etrangers : 481 étrangers sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 648 au bénéfice d'une autorisation de séjour.

En 1972, 52 jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité alors que Couvet compte 424 personnes âgées de 65 ans et plus en décembre 1971. Les chefs de ménage sont au nombre de 1297.

Il faut se réjouir de l'augmentation de 84 unités en une année. La diminution de 64 habitants constatée en décembre 1970 est ainsi résorbée.

Pour les personnes âgées

(c) Une séance d'information aura lieu le 31 janvier 1972 après-midi, à la salle grise de Couvet, à l'intention des personnes âgées, organisée par la Fédération neuchâteloise de réassurance pour l'assurance-maladie desdites personnes.

LES BAYARDS — LES BAYARDS

A propos de remaniement parcellaire

Nous avons donné connaissance, dans un récent numéro de la dernière séance tenue par le Syndicat du remaniement parcellaire aux Bayards.

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de connaître l'avis de M. L.-F. Lambelet, des Verrières, qui fut la cheville ouvrière d'un important travail du même genre dans la commune de l'extrême-frontière.

S'adressant aux Bayardins, M. Lambelet a dit : « Il y a trente ans, j'avais conçu l'idée d'entreprendre chez vous un remaniement parcellaire pour occuper toute la main-d'œuvre polonaise disponible et les ouvriers du Vallon touchés par la crise. Cela n'a pas pu se faire, à la suite de quelques croche-pied amicaux dans mon village ».

M. Lambelet a constaté que, maintenant, les Bayards avaient gagné des chemins en ciment, une épuration des eaux dont on ne parlait pas il y a six lustres.

M. Lambelet a recommandé aux Bayardins de bien soigner leurs chemins pour qu'ils ne retombent pas en l'état de ceux des Verrières qui, après un abandon de trente ans, ont bien de la peine à être remis en état, qui rebutent même le touriste et ceux qui auraient envie de se loger dans les parages.

Il est cependant heureux que le Haut-Vallon soit maintenant complètement remanié, ce qui n'est pas négligeable dans des régions excentriques.

G.D.

MÔTIERS

On préfère la viande importée

(sp) On constate qu'il y a actuellement moins d'abattages à l'abattoir intercommunal de Môtiers, ce qui est dû au fait qu'on a recours à une plus grande quantité de viande importée.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Un 7 mal placé

(c) Dans le recensement de la population publié hier, on nous avait indiqué que la population de la Côte-aux-Fées avait diminué de 7 habitants alors qu'il s'agissait d'une augmentation. De ce fait, le Val-de-Travers compte 159 habitants de moins que l'année dernière à pareille époque, soit un total de 14.054 âmes.

Si nous comparons ce dernier nombre avec le recensement de 1891, la diminution est de plus de 2300 habitants. En effet, il y a 80 ans, la statistique par village donnait les résultats suivants : Môtiers 1034, Boveresse 555, Couvet 2062, Fleurier 3418, Saint-Sulpice 1048, Buttes 1417, les Verrières 1768, les Bayards 961, la Côte-aux-Fées 1200, Travers 1967, Noiraigue 955, ce qui donnait un total de 16.405 habitants.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée, 20 h 30. « Soldat bleu » (18 ans).

Fleurier, collège préprofessionnel, de 14 à 17 h, exposition des classes terminales.

Môtiers, musée Rousseau, ouvert.

Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin de service, dès 12 h, Dr Jacques Schmidt, « Sur le Crêt », Les Verrières, tél. 66 12 57.

Pharmacie de service, dès 16 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, **de nuit,** tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, **de Fleurier,** tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie, tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée, 14 h 30 : « Soldat bleu » (18 ans).
17 h 30 : « La morte sulla collina ».
20 h 30 : « Soldat bleu » (18 ans).

Fleurier, collège préprofessionnel, de 14 à 17 h, exposition des classes terminales.

Fleurier, Temple : 20 h, concert vocal et instrumental en faveur des enfants du Bengale.

Môtiers, musée Rousseau, ouvert.

Fleurier, patinoire ouverte.

Médecin de service, jusqu'à 22 h, Dr Jacques Schmidt, les Verrières, tél. 66 12 57.

Pharmacie de service, jusqu'à lundi matin à 8 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.

Ambulance de jour, tél. 61 12 00, **de nuit,** tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, **de Fleurier,** tél. 61 10 81.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Détachement de gendarmerie, tél. 61 14 23.

VAUD — VAUD — VAUD

Une femme nommée présidente du Conseil communal d'Yverdon

De notre correspondant :

Le Conseil communal d'Yverdon a siégé jeudi soir. M. Armand Vuillamoz remplace M. Collomb. Le budget 1972 prévoit : aux dépenses 27.020.672 fr., aux recettes 26.850.293 fr., soit un déficit présumé de 170.379 fr. La taxe des pompes passera de 6 à 50 fr.

Mme Antoinette Martin, la première présidente du Conseil communal d'Yverdon.
(Avipress - Leuba)

La vente d'une parcelle de terrain industriel de 4200 m2 à 43 fr. le m2 rue des Prés-du-Lac est acceptée à l'unanimité. L'autorisation de souscrire un capital de 270.000 francs pour la participation financière à la construction du réseau de gaz naturel (Gaznat 1re étape) et de libérer 28.200 fr. sur ce montant, est acceptée à une forte majorité.

Puis a eu lieu l'élection du bureau. Pour la première fois à Yverdon, une femme, Mme Antoinette Martin (soc) qui succédera à son frère, M. Jules Delley, a été élue par 76 voix sur 92 bulletins. Premier vice-président : M. Paul Chevalley (rad), deuxième vice-président : M. Albert Lavanchy (lib).

Vuitebœuf : un nouveau président

Le projet de budget 1972 a été présenté au Conseil général de Vuitebœuf par M. Jean-Jacques Strahn. Aux recettes : 274.700 francs ; aux dépenses 279.900 fr. ; soit un déficit présumé de 5200 fr. Le président a donné connaissance de la démission de M. Emile-Charles Matthey, municipal depuis 1958, démission motivée pour des raisons d'ordre professionnel. Ensuite, le président, M. J.-J. Strahn, en charge depuis six ans, a annoncé qu'il renonçait à toute réélection. Le Conseil sera présidé par M. Jacques Martinet-Champod, élu par 33 voix sur 38 votants.

MOUDON

Conseil communal : nouveau bureau

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal de Moudon a désigné les membres de sont bureau pour 1972 : MM. Albert Kupfer, (soc.), a été élu président par 50 voix, Raymond Bossard (rad.), vice-président, 52 voix, Alexis Besson, deuxième vice-président, 42 voix. Au cours de la même séance, le Conseil a voté le projet de budget, prévoyant un excédent de dépenses de 16.000 fr. ; il a également approuvé la naturalisation de M. André Musy et de sa famille.

URSINS

Noces de diamant

(c) Mercredi M. et Mme Jean Schwab, habitant Ursins ont fêté leur 60 ans de mariage. M. Jean Schwab, originaire du canton de Berne, s'est établi comme agriculteur à Ursins depuis de très nombreuses années. Les deux époux, âgés respectivement de 89 et 83 ans, furent les parents de six enfants.

Conseil général de Cronay : 150.000 fr. pour la cure

(c) Le Conseil général de Cronay, lors de sa dernijre séance, avait à se prononcer sur le budget 1972 et la réfection du bâtiment de la cure. Le budget prévoit 177.835 fr. aux recettes, 178.500 fr. aux dépenses, laissant apparaître un excédent de dépenses de 665 fr. A une très large majorité, les conseillers ont voté un crédit de 150.000 fr. pour la réfection partielle du bâtiment de la cure, qui avait donné lieu à l'époque à pas mal de discussions. On hésitait, en effet, pour cette petite localité, à racheter le bâtiment de la cure. Mais les conseillers ont tenu compte de la nécessité de rénover ce splendide bâtiment.

Les «Colombaioni» applaudis à Fleurier

Ainsi que nous l'avons brièvement relaté vendredi, les Colombaioni, clowns de réputation mondiale, ont donné, jeudi, en matinée, pour les classes préprofessionnelles et, en soirée pour le public, une représentation qui fut chaleureusement applaudie. Nous ne dirons pas tous les mérites de ces deux frères, loués unanimement par la presse européenne. Mais qui sont ces Colombaioni ?

Carlo et Alberto appartiennent à la traditon du cirque et font partie d'une dynastie vieille de plus de 300 ans. Plutôt que de chercher un engagement (facile pour eux) dans un cirque géant, de ne disposer que de quelques minutes inflexibles, de succomber à « l'industrie » qui gagne aussi les gens « de la balle », ils préfèrent travailler en duo un spectacle complet qu'ils promènent aux quatre coins de l'Europe.

Alberto n'a-t-il pas appris le français au... Danemark en trois jours et... quarante-deux nuits ?

Les frères Colombaioni savent trouver de l'autre côté du miroir quotidien le petit travers qui provoque le rire.

D'ailleurs Alberto, le philosophe, ne pense-t-il pas que le rire n'est pas le propre de l'homme mais antérieur à celui-ci. Dans notre monde où l'on dispense de l'argent qu'on n'a pas pour des choses qu'on n'emploie pas, sinon à les montrer à des gens qu'on ne connaît pas, il est plus facile peut-être de faire rire tant il vrai que dans la réalité journalière on ne le libère pas souvent...

Les deux artistes travaillent un comique de situation et exploitent largement l'illusion. Un art avant tout de finesse, de subtilité qui dévoile l'absurdité de notre condition humaine, surtout dans leur dernière scène de mime qui atteint au sommet de la perfection et de l'art le plus pur dans ce qu'il a de réel et de dépouillé. Si malgré un nombre trop peu nombreux de spectateurs, les Colombaioni ont obtenu à Fleurier un succès éclatant, ils l'ont très justement mérité.

A cette manifestation, organisée par les « Compagnons du théâtre et des arts » assistaient le consul d'Italie à Neuchâtel et Mme Manfredo Incisa di Camerana et le le Dr Fulvio Feroldi qui furent remercié de leur précieuse collaboration par M. Rolond Charrère, grand chancelier de la société organisatrice.

G. D.

Exposition

(c) Aujourd'hui, et demain dimanche, dans l'après-midi, les classes terminales de MM. Pierre Biselli et Roland Charrère organisent, au collège préprofessionnel une exposition des travaux d'élèves.

Lotos

(c) Avant la fin de cette année, le Conseil communal de Fleurier procédera par tirage au sort à la désignation des dates aux sociétés qui en ont droit selon la rotation établie en la matière, pour l'organisation des lotos lors de la prochaine saison.

TRAVERS

Chez les samaritains

(sp) La section de Travers de l'alliance suisse des samaritains à constitué son comité de la façon suivante : président : M. A. Wenger, vice-présidente : Mme P. Wyss, secrétaire : Mme Ch. Veillard, caissière : Mme A.-M. Graser, préposée au matériel : Mme René Blaser ; MM. Marcon et Veillard fonctionneront comme moniteurs.

Pour les sociétés

(sp) Le Conseil communal a prévu de verser l'année prochaine une subvention de 1800 fr. pour la fanfare « La Persévérante » et la noble corporation des Abbayes. En ce qui concerne la demande formulée par le Football-club, celui-ci devra présenter des devis et un plan financier pour les transmettre au département de l'instruction publique et au Sport-Toto. Une fois tous les éléments rectueillis, le Conseil communal soumettra au législatif des propositions quant à la participation financière de la commune.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards : 9 h 45, culte, M. André. 9 heures 45, culte des enfants.
Buttes : 9 h 45, culte et sainte cène, M. Perret. 8 h 45, culte de jeunesse. 10 h 45, culte des enfants. Samedi 20 h, culte.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte, M. de Perrot. 8 h 50, culte de jeunesse. 10 h, culte des enfants.
Couvet : 9 h 45, culte, M. Perriard. 8 h 05, culte à l'hôpital. 9 h 45, à la chapelle, culte de jeunesse et des enfants. 9 h 45, à la salle de paroisse, culte des tout-petits.
Fleurier : 9 h 45, culte, M. Jacot. 8 h 30, culte de jeunesse. 11 h, culte des enfants. 9 h 45, à la cure culte des tout-petits, 20 heures, culte.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Fuchs. 8 h 50, culte de jeunesse. 10 h 45, culte des enfants.
Noiraigue : 9 h 45, culte, M. Durupthy. 9 h, culte de jeunesse. 11 h, culte des enfants.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte M. Nègre. 10 heures 30, culte des enfants.
Travers : 9 h, culte de jeunesse. 10 h, culte du 4me dimanche de l'Avent, MM. Roulet et J.-R. Grossenbacher violoncelliste. 11 h, culte des enfants.
Le Sapelet : 14 h 30, culte et goûter de Noël, M. Roulet. Mardi 21 décembre, Fête de Noël de l'Eglise et de l'école au Mont. Jeudi 23 décembre, 19 h, Fête de Noël au temple de la paroisse avec le concours des enfants (chœur parlé, chants).
Les Verrières : 9 h 45, culte M. Vuillemin. 9 h 45, culte des enfants.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 30, école du dimanche. 9 h 30, culte et sainte cène. Samedi 20 h, Noël des jeunes. Jeudi 20 heures, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : 8 h, messe. 9 h 45, messe chantée. 11 h, messe et prédication en espagnol. 19 h 45, messe.
Môtiers : samedi 20 h, messe à la cure protestante.
Les Verrières : 9 h, messe chantée.
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.
Travers : samedi 19 h, messe. Dimanche 10 heures, grand-messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : samedi 18 h 15, messe, 19 h, messe et prédication en espagnol. Dimanche 8 heures et 10 h, messes.
Célébration pénitentielle avant Noël : Fleurier lundi 20 h, à l'église. Couvet mardi 20 h à la chapelle. Travers mercredi 20 heures à l'église. Les Verrières 20 h à la chapelle.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier : (rue du Régional), 9 h, réunion de prière. 9 h 45, culte. 11 h, jeune armée. 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet : (13 chemin de Plancemont), 9 heures 45, culte et sainte cène. Lundi 20 h, étude biblique. Vendredi 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : samedi 9 h 30, étude biblique. 10 heures 30, culte et prédication. Jeudi 20 heures 15, méditation et prière.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet : (Grand-Rue 1), samedi 18 h 45, mardi 20 h, études bibliques et conférences.

critique TV

De Chine en Romandie: Education

Est-ce hasard, était-ce volonté délibérée, toujours est-il que les deux sujets de « Temps présent » se recoupaient étrangement. Non pas que dans « La Chine quotidienne », le premier sujet de « Temps présent », on se préoccupe uniquement d'enseignement et d'éducation, ni que l'éducation et l'enseignement en Romandie aient quelque chose de chinois. Mais parce que dans notre société de surconsommation et de désenchantement, les problèmes de la jeunesse sont exactement l'inverse de ceux posés à un pays pauvre, encore soumis à des impératifs de survie.

Alors que chez nous c'est l'abondance qui fait problème, chez eux les besoins vitaux encore à peine satisfaits incitent jeunes et vieux à travailler à arrache-pied dans un enthousiasme certes organisé, mais qu'il est encore possible de susciter parce que tout est à faire.

Les images du journaliste Alexandre Casella sentent le document authentique, sincère. Elles ne sont pas une propagande à la marxiste, mais un témoignage individuel. Casella n'a pas tout vu, mais ce qu'il a constaté, comme l'a remarqué également Jacques Freymond, directeur des hautes études internationales, qui ne peut guère être suspecté de gauchisme, c'est l'immense effort accompli souvent avec des moyens rudimentaires. Un vieux métier à tisser pour fabriquer le tissu par exemple. C'est le courage et l'égalité effective qui existent entre l'organisateur des travaux et son subalterne, c'est la distribution équitable des terres entre les paysans qui chacun possède en propre 300m2 de terrain, alors qu'autrefois 5 % de la population possédait 80 % des terres.

Mais surtout ce qui nous a émerveillés, comme sont toujours frappés les visiteurs étrangers, c'est l'interpénétration voulue par le régime, des études et de l'apprentissage manuel. Il n'est pas un ouvrier qui n'ait droit et possibilité de faire les plus hautes études, et pas un étudiant qui soit inapt au travail manuel. Pas un qui n'ait effectivement travaillé en usine, ou dans les champs. Quand on parle de « la démocratisation des études », deuxième volet de « Temps présent », il y a lieu de se demander si effectivement les Chinois n'ont pas trouvé la Formule.

Si les psychologues, les sociologues et les pédagogues de notre pays emploient le terme de « déterminisme social » en pensant à ceux qui selon nos critères sont aptes à entrer en facultés ou dans les hautes écoles, sachant bien, eux qui ont contact journellement avec la réalité, qu'à de très rares exceptions près les enfants de milieux défavorisés financièrement et culturellement ne parviendont pas à ces titres enviés de licenciés ou de docteurs. C'est que véritablement, il y a un problème qui n'est pas tant d'ordre éducatif ou pédagogique, mais d'ordre social, voire politique.

Laurent Pauly, ancien directeur de notre école normale et professeur à l'Institut des sciences de l'éducation, disait fort justement : « ce qui compte dans un pays c'est élever le niveau général ». Autrement dit, non pas tant de donner des bourses d'étude utiles bien que souvent trop faibles, mais de permettre à tous d'accéder à un niveau socio-culturel élevé.

Les syndicats ouvriers et patronaux se préoccupent beaucoup du manque de main-d'œuvre qualifiée. André Chavannes, directeur de l'enseignement public de Genève, en a expliqué les causes. Déplacement des ambitions des parents. Ceux qui étaient destinés à rester manœuvres deviennent ouvriers, sans être plus intelligents pour autant. Ceux qui pouvaient devenir des ouvriers qualifiés accèdent aux études supérieures.

Il serait peut-être temps, sans épouser forcément l'idéologie chinoise d'examiner si un manuel très cultivé avec bachot ou licence pourquoi pas et un intellectuel très habile manœuvrier ne seraient pas souhaitables et ne résoudraient pas les crises de main-d'œuvre et le manque d'adaptation à un nouvel emploi, et ne résoudraient pas du même coup le problème des loisirs.

G.-A. M.

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

LES VERRIERES

A la douane

(c) M. Christian Gerber, garde-frontière stationné aux Verrières vient d'être nommé appointé, avec effet le 1er janvier 1972.

Nouvelle moto-pompe

(c) Le nouvel engin destiné à remplacer la moto-pompe en usage depuis 27 ans, vient d'arriver aux Verrières. Il s'agit d'un modèle protection civile, qui fit l'objet d'un crédit de 16.000 fr. accordé par le Conseil général.

BUTTES

Mécanicien blessé

(sp) Jeudi, à 17 h 45, M. Marc-Henri Hainard, domicilié aux Verrières, quittait au volant de sa voiture, le parc d'un garage à Buttes. En manœuvrant, il repartit en marche avant et enfonça la porte du garage.

Puis il poussa une voiture qui se trouvait sur la fosse autour de laquelle un mécanicien, M. Louis Arroyo faisait une réparation, M. Arroyo fut coincé sous la machine et a dû recevoir des soins. Il souffre de deux côtes cassées.

Dégâts aux véhicules et à la porte du garage.

Budget communal

(sp) Tel qu'il sera soumis à l'examen du Conseil général, le budget de la commune de Buttes pour 1972 se présente de la manière suivante à profits et pertes : revenus communaux : intérêts actifs 2500 fr., immeubles productifs 9230 fr., forêts 52.400 fr., impôts 222.100 fr., taxes 34.950 fr. ; recettes diverses : 18.800 fr., service des eaux : 500 francs, service de l'électricité : 16.000 fr., soit au total 356.480 francs.

Charges communales : intérêts passifs 4421 fr. 70, frais administratifs : 60.100 fr., hygiène publique : 52.600 fr., instruction publique : 151.550 fr., sports et loisirs : 2500 fr., travaux publics : 46.300 fr., police : 16.950 fr., œuvres sociales : 41.600 fr., dépenses diverses 16.200 fr., amortissement du compte d'exercices clos : 1700 fr., ce qui fait en tout 393.921 fr. 70.

Le déficit prévu est de 37.441 fr. 70, mais dans ce montant sont compris pour 29.900 francs d'amortissements.

NOIRAIGUE

Ouverture de la patinoire

(sp) La patinoire naturelle de Noiraigue a été ouverte mercredi après-midi. C'est grâce au dévouement de MM. Marcel Jacot, fils, Edmond Jeanneret, Michel Bollini et François Righetti qui ont sacrifié de nombreuses heures pour que la glace puisse être faite le giclage a duré deux nuits consécutives.

Les hockeyeurs de la 1re équipe et les minimes pourront dès lors s'entraîner et disputer leurs matches de championnat. C'est la première patinoire naturelle du Vallon qui est ouverte.

AVIS DIVERS

Menu de Nouvel-An à la Kawiarnia

VERRIÈRES FRANCE
ENTRE LES DEUX DOUANES

Terrine maison - Nid vert
Une douzaine d'escargots
Pintadeaux sur canapé
Sauce délice - Morilles
Coupe verte aux cerneaux
Charlatka Polonaise
Crème Chantilly

Café Liqueur
Service compris Fr. 35.— (suisses)
Réservation jusqu'au 28 décembre

CUISINE CHINOISE :
soupe chinoise - rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE :
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE :

Restaurant LA KAWIARNIA
les Verrières-de-Joux, (France).

CANON FT b
L'appareil reflexe muni des objectifs FD à hautes performances. Mesure la lumière à pleine ouverture
FD 1 : 1,8 50 mm
Fr. **825.—**
+ étui Fr. 49.—
Schelling
photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier
Bientôt Noël
consultez nos quatre grandes vitrines

Hôtel Central-Couvet

Samedi 18 décembre, dès 15 et 20 heures
Dimanche 19 décembre, de 15 à 19 heures :

MATCHES AU LOTO

organisés par la SFG et l'Helvétia, Couvet.
SUPERBES QUINES.
Abonnements : 12 tickets à 5 fr.
Samedi soir : abonnements à 15 fr.

JURA - JURA - JURA

DANS LE VALLON DE SAINT-IMIER

CE NE SONT PAS LES POISSONS QUI MANQUENT MAIS PLUTÔT LES STATIONS D'ÉPURATION !

De notre correspondant :

Il y a quelques années encore, c'est à peine 6000 truitelles qui étaient mises à l'eau, annuellement dans la Suze. Depuis lors, les sociétés de pêcheurs ont fourni lors, les sociétés de pêcheurs ont fourni de très gros efforts : des bassins d'élevage ont des milliers d'alevins ont été déversés.

Trois sociétés de pêcheurs se vouent à cette tâche : la section de Saint-Imier, dans le Haut-Vallon, la section de Péry-Reuchenette, dans le Bas-Vallon, ainsi que la Société bernoise « La Suze » de Bienne.

La section de Saint-Imier de la Société des pêcheurs de la Suze est présidée par M. G. Voutat. Elle a aménagé des bassins d'élevage à Cormoret, au lieudit « le Patinage ». Ce vaste terrain se prêtait à ces installations.

Toutefois, à la suite d'une trombe d'eau, les bassins débordèrent et des milliers d'alevins furent perdus. Des mesures furent prises alors pour éviter le retour de pareille catastrophe. Cette année, ce sont 30.000 truitelles qui ont été mises à la Suze, sur divers tronçons, mais principalement entre Cormoret et Cortébert. Pour les trois premières années d'exploitation, la production des bassins a atteint 68.150 truitelles.

A Péry-Reuchenette, la société des pêcheurs est présidée par M. E. Suter. Elle dispose, pour son élevage, du canal de l'ancienne fabrique de Rondchâtel. Celui-ci était utilisé jusqu'alors par l'Etat également pour la pisciculture. Les réparations urgentes furent immédiatement entreprises et, l'automne de la même année déjà, les premières truitelles étaient récoltées. Les années suivantes, un travail considérable fut réalisé pour améliorer les installations, allant du bétonnage à l'abattage d'arbres. Cette année, il a été « récolté » 10.800 truitelles environ qui ont été mises à l'eau entre la Heutte et Reuchenette. En quatre ans, les pêcheurs du Bas-Vallon ont pu mettre à l'eau plus de 36.300 petits poissons.

Les amis de la gaule bénéficient encore de l'appui de la société biennoise aux destinées de laquelle préside M. Albisetti. Cette société, forte de 320 membres a une longue expérience dans l'élevage de la truite et possède de nombreux bassins à Frinvillier, qu'elle entretient et améliore sans cesse. Pour la seule année 1971, elle a déversé plus de 35.000 truitelles dans la Suze, la plus grande partie entre Cortébert et Bienne. Jusqu'à ce jour, cette société a contribué au repeuplement de la rivière avec 500.000 pièces, élevées dans ses installations.

Ainsi, pour cette année, ces trois sociétés ont mis environ 76.000 truitelles dans la Suze.

L'Etat de Berne participe également à cette entreprise. Il a fourni 90.000 pièces ces trois dernières années, dont 20.000 ont été élevées à la station de la Heutte.

Ces chiffes donnent une idée des efforts considérables accomplis par les pêcheurs du Vallon. Les sacrifices, la volonté et la persévérance dont ils font preuve méritent d'être relevés et encouragés.

La faune de nos rivières sera mieux défendue encore lorsque tous les pêcheurs comprendront qu'ils ont intérêt à se grouper dans des sociétés.

L'ÉPURATION : QUAND ?

Dans le Vallon de Saint-Imier, on parle depuis de nombreuses années de la nécessité d'ériger des stations d'épuration des eaux usées. Mais aucune réalisation n'est en vue jusqu'à présent : chacun attend que le voisin fasse quelque chose. Saint-Imier par exemple, malgré ses industries n'a encore rien fait dans ce domaine. Le délai imparti par l'autorité cantonale n'a pas été respecté.

Il serait temps, devant l'ampleur et la complexité des problèmes à résoudre que des solutions régionales soient étudiées et réalisées. C'est le dernier moment pour passer aux réalisations dans l'intérêt de toute la population de l'Erguel, présente et à venir.

En attendant, la population peut accorder son appui et sa collaboration en respectant les cours d'eau et les bassins d'élevage... qui trop souvent sont pris pour des dépôts d'ordures.

E. V.

VAUFFELIN

Tentative de cambriolage

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un inconnu s'est introduit par effraction dans les bureaux du chantier de l'armée à Vauffelin. Il s'est attaqué au coffre-fort mais n'a pas réussi à le déplacer — il pèse plus de 300 kg — ni à l'ouvrir. Les dégâts immobiliers sont évalués à 2000 fr.

SAINT-IMIER

Nombreux crédits votés

(c) Siégeant jeudi soir, le Conseil général de Saint-Imier a nommé M. D. Schmocker, pour remplacer M. Corthésy, démissionnaire, à la commission de construction du complexe des halles et il a désigné les six membres de la commission d'étude du problème d'épuration des eaux pour les localités de Renan, Sonvilier, Villeret et Saint-Imier. Le Conseil municipal nommera un septième membre. A la majorité, le législatif a voté différents crédits au titre d'une allocation supplémentaire de renchérissement de 7 % au personnel communal, soit 41.400 fr. pour le corps enseignant primaire, 30.000 fr. au corps enseignant secondaire ; 22.300 fr. au personnel des services de l'administration municipale, 55.100 francs à celui des S.T. et 8200 fr. aux retraités. Ces dépenses sont couvertes par voie budgétaire.

Il a voté un crédit de 30.000 fr. pour le paiement d'une allocation unique d'automne au corps enseignant, par prélèvement sur les recettes courantes et, grâce à la même source, un autre crédit de 33.500 fr. pour une allocation unique d'automne au personnel des différents services communaux. Enfin, il a décidé de porter à 900 fr. l'allocation annuelle de ménage du personnel de ces mêmes services municipaux.

COURTELARY

A la paroisse réformée

(sp) L'assemblée de la Paroisse réformée Courtelary-Cormoret aura à se prononcer lundi sur le budget 1972 (établi sur un taux d'impôt inchangé) et sur une augmentation de la compétence financière du conseil de paroisse.

Pour l'hôpital

(sp) La subvention communale en faveur de l'hôpital du district était fixée jusqu'ici à 6 francs par habitant. Pour 1972, elle sera portée à 13 fr. 60, soit un total de 19.220 francs environ.

Incidences d'une votation

(sp) Les rentrées fiscales communales seront amputées de 23.000 fr. environ l'an prochain, et elles sont estimées à 636.000 francs. Telle est la conséquence de l'acceptation de la loi cantonale bernoise sur la réduction des impôts.

ORVIN

Assemblée municipale

L'assemblée municipale d'Orvin qui s'est tenue hier soir a accepté tous les points inscrits à l'ordre du jour notamment le budget, avec une quôtité d'impôt inchangée de 2,3. Elle a nommé Mme Suzanne Bauder-Wyssmann, secrétaire des assemblées municipale, et M. Jean-Marc Grosjean, conseiller municipal.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Au Conseil de ville : à demain, les affaires sérieuses !

L'objet le plus important qui figurait à l'ordre du jour, c'est-à-dire la révision du Règlement de la commune, fut renvoyé à la séance suivante sans qu'il fût même discuté des raisons de ce renvoi. Certes, au sein des fractions, on s'était élevé contre le fait que, sur l'insistance du Conseil municipal, on n'avait soumis aux conseillers de ville qu'un projet incomplet, ne contenant pas le point capital de cette révision, c'est-à-dire l'augmentation du nombre des conseillers municipaux.

VALSE HÉSITATION

On sait que la commission chargée de cette révision avait décidé de proposer (outre la création d'une direction de la planification et de l'économie) la suppression des conseillers municipaux non permanents, le nombre des permanents étant porté de cinq à sept. Le Conseil municipal estimait que ce problème devait être traité séparément après que les fractions en auraient discuté. Mais celles-ci, ainsi que la commission de gestion, estimèrent avec une certaine logique qu'il y avait lieu d'examiner la révision dans son ensemble, notamment parce que la création d'une nouvelle direction était étroitement liée au nombre des conseillers municipaux permanents.

Seulement, en traînant ainsi, on risque de ne plus avoir le temps de soumettre le nouveau règlement au peuple avant les élections de novembre prochain. On en resterait alors, pendant quatre ans encore, à un statu quo illogique et inefficace. Le maintien des non-permanents, à qui, en dépit des possibilités offertes par le règlement actuel, on n'a jamais confié de tâches particulières, est un anachronisme ridicule.

Quant au nombre actuel des « directeurs », il est nettement insuffisant : une direction importante comme celle de la planification exigera de toute façon un conseiller municipal de plus. Quant au septième poste, il pourrait être celui d'un directeur de la police ou d'un directeur des Services industriels, car c'est un pur hasard si ces deux directions n'ont actuellement qu'un seul titulaire. On pourrait aussi envisager un poste de maire n'assumant que la fonction de chef de l'exécutif, fonction à laquelle viendraient s'ajouter les relations publiques, éventuellement les tâches culturelles.

Malheureusement, l'immobilisme risque de triompher. Comme toujours, on trouvera des arguments de poids pour dissimuler ce qui n'est, somme toute, que crainte du changement. On invoquera en particulier le coût d'une ou deux nouvelles directions et de leur état-major.

LE CONGRÈS S'AMUSE

Mais ce seront surtout des considérations de tactique politique qui pèseront sur les décisions à prendre. La perspective d'une plus large participation des petites formations déplaît aux partis en place, qui feront leur possible pour maintenir leurs prérogatives. On conçoit aussi qu'un conseiller municipal détenant un cinquième du pouvoir ne tienne pas à voir cette quote-part s'amenuiser.

Le Conseil de ville se contenta donc, jeudi, de liquider une partie des autres points de l'ordre du jour, parmi lesquels seule l'expertise sur l'Entreprise des transports, et le crédit pour l'élaboration du projet d'agrandissement de ses locaux donna lieu à des débats d'une certaine ampleur. La situation financière des transports publics est difficile et ne cessera de grever davantage le budget. L'achat de nouvelles voitures et l'agrandissement des hangars de la route de Boujean coûteront à la commune 30 millions en sept ans, et les déficits d'exploitation s'aggraveront sans doute encore.

Mais c'était la dernière séance, et l'on ne voulut pas s'attarder sur ces perspectives pessimistes. Au bout de deux heures trois quarts de débats, on se rendit joyeusement au Palais des congrès, où fut servie la collation traditionnelle. Nos trois conseillères de ville ne se firent pas faute de danser avec leurs collègues masculins aux sons harmonieux d'un duo d'accordéons ; ne serait-ce que pour cette réunion de fin d'année, on souhaite qu'elles soient bientôt plus nombreuses, car, malgré leur bonne volonté, elles ne purent satisfaire à toutes les sollicitations.

R.W.

Avant le festival pop

(c) Nous avons brièvement présenté hier l'ensemble Haze, de Bienne. Cinq autres ensembles se produiront samedi soir, au Palais des congrès : « Nature », « Spotted Eagle », « Electric Funeral », « Like You », « After Shave », dont les exécutants sont presque tous des jeunes de Bienne.

Démission au parti libéral démocratique alémanique

(c) Après avoir donné sa démission de président du conseil d'administration de la Mura, M. Hermann Rauber, ancien directeur des travaux publics à Bienne, et ancien député au Grand conseil vient de donner sa démission de membre du parti libéral démocratique alémanique.

Budget de la paroisse réformée évangélique

L'assemblée générale de la paroisse de l'Eglise réformée évangélique a accepté le budget 1972 qui présente aux recettes 4.245.139 fr. ; aux dépenses 2.154.136 fr., et un excédent des recettes de 3518 fr.

Les impôts sont estimés à 4.000.000 de francs, le rendement des terrains rapporte 239.049 fr., les intérêts 2000 fr., les dons et collectes 100 francs. L'administration coûtera 135.142 fr., la paroisse de Bienne-ville alémanique. 318.669 fr., Mâche 192.806 fr., Madretsch 165.652 fr. et Boujean 135.790 francs.

Les paroisses françaises coûteront : Bienne-Ville 133.444 fr., Mâche-Boujean 97.254 fr., Madretsch 101.258 fr. ; les charges des immeubles coûteront 874.131 fr., les amortissements 211.700 fr., les assurances et les impôts 36.000 fr., l'encaissement des impôts 200.000 fr., la caisse de pension 85.000 fr., contributions et subsides 984.485 francs, alors que l'on versera au fonds de réserve 150.000 francs.

Troisième et dernière démission

Aux deux démissions du Conseil de ville, il y a lieu d'ajouter celle de M. Peter Berger (Parti libéral-démocratique alémanique). Il sera remplacé probablement par Mme Marthe Lauer.

Ainsi, quatre femmes siégeront au parlement communal.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 15, Fantasia chez les Ploucs.
Capitole : 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Le journal d'une femme de chambre.
Elite : 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Frau Wirtin blast auch.
Lido : 15 h et 20 h 15, Jeu de nuit.
Métro : 15 h et 20 h, El Sartana... L'Ombre de ta mort, Zorro au service de la reine.
Palace : 15 h et 20 h 15, Un amour de coccinelle ; dimanche à 10 h 30, Jules César.
Rex : 15 h et 20 h 15, Jerry Cotton, Todesschuesse Am Broadway ; à 17 h 45, Ned Kelly.
Scala : 15 h et 20 h 15, Rendez-vous avec le déshonneur.
Studio: 15 h et 20 h, Blutjunge Verfuhrerinnen : à 22 h 30, Sexbesessen.
DIVERTISSEMENTS :
Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefels.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Seefels - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick.
EXPOSITIONS :
Galerie Forum-Light : céramiques d'Alma Rossini.
Galerie 57 : B. Luginbuhl.
Galerie Pot-Art : Lou - Pospisil - Hanusova.
Galerie de l'Estampe : Exposition permanente de gravures.
Galerie d'art de Lyss : Roberto Bort.
Ecole de Sport : Macolin, Stauffer.
Galerie Flury : 20 artistes.
Palais des congrès : exposition de Noël de la Société des beaux-arts.
Pharmacie de service et du dimanche : Pharmacie Hilfiker, place de la Gare, tél. 2 24 83.
Médecin pour cas urgents, jeudi et dimanche : tél. 6 62 62.
Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
Patinoire et piscine couvertes : ouvertes.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.
Théâtre de Poche : Fête de nuit en faveur des enfants du Bengale.
Sports : patinoire de Lyss : Bienne - Berne.
Palais des congrès : Concert Pop.
Théâtre municipal : Ballett und Jazzschule Foster.

DIMANCHE

Cinémas - Divertissements - Expositions : même programme que samedi.

En faveur de Terre des hommes

(c) Samedi, encore d'aimables personnes vendront les bougies en faveur de Terre des hommes. Pour un franc, vous procurez deux jours de nourriture ou 30 minutes de consultation dans un hôpital, à un enfant malheureux. (Archives).

FRIBOURG

Au tribunal criminel de la Gruyère

UNE FAMEUSE «DESCENTE»...

De notre correspondant :

Hier, le tribunal criminel de la Gruyère siègeant à Bulle avait à juger un célibataire de 52 ans, originaire de Maules, buveur d'habitude, actuellement en détention à Bellechasse. Il était accusé de vol, violation de domicile, dommage à la propriété et de lésions corporelles. S'étant notamment introduit par effraction dans un chalet en Gruyère, il y avait consommé, en trois jours, trente bouteilles de rouge et de blanc, cinq litres d'alcool, deux d'eau gazeuse et une bouteille de... sirop ! Au président qui lui demandait :

— Vous n'avez donc pas négligé l'eau et le sirop ?

— Vous savez, quand on a soif...

— Vous avez une robuste constitution : plus de dix bouteilles par jour !

— Oh ! il suffit de boire lentement...

— Il y a un dieu pour les ivrognes : vous avez tenté de mettre fin à vos jours en ouvrant la bonbonne de gaz...

— Je voulais me suicider, mais ça n'a pas marché. J'avais ouvert le gaz à la cuisine, mais dans la chambre où je dormais, je ne sentais rien.

— Evidemment, après ce que vous aviez bu...

— J'ai pris le duvet à la cuisine et je me suis couché tout près de la bonbonne : ça n'a pas mieux marché...

Le président lui demanda s'il se rendait compte des conséquences que cela pouvait avoir de tirer à bout portant sur le propriétaire du chalet venu avec des policiers, lui occasionnant une brûlure du deuxième degré.

— Je voulais seulement les effrayer. J'ai aussi fait de l'armée. Les balles à blanc sont toujours vertes.

— Vous distinguiez encore les couleurs...

Retenant comme circonstance aggravante la récidive, mais comme atténuante le fait que l'accusé n'avait jamais subi de traitement contre l'alcoolisme, alors même qu'il était interné à cause de cela, le tribunal a envoyé Bacchus dans un asile pour buveurs et, la peine étant suspendue, l'a condamné aux frais.

M. G.

CHARMEY A DE NOUVEAUX PROJETS

La station gruérienne de Charmey connaît un développement harmonieux. Actuellement, la saison des sports d'hiver bat son plein. La télécabine, les deux téleskis des Banderettes, celui de Vounetz et le téleski-junior connaissent le succès. A la station, le grand projet de piscine couverte va démarrer sous peu. Un nouveau tea-room est en construction. Mais encore, d'importantes décisions viennent d'être prises par le conseil d'administration de la S.A. Télécabine de Charmey - les Dents - Vertes, qui a appelé à sa présidence M. Ferdinand Masset, député et conseiller communal à Fribourg. Ce dernier remplace M. Pierre Sieber, décédé. L'intérim avait été assuré par M. Raymond Rime, député à Charmey.

Ce conseil s'est également occupé de la participation financière de la société à la réalisation de divers projets à but économique et touristique. Il s'agit tout d'abord d'une collaboration à la construction, par un syndicat d'améliorations foncières, d'une route de 5 mètres de largeur, reliant la station de Charmey à la «Place des eaux». A cet endroit sera implanté un téleski à grand débit (1000 personnes à l'heure), qui donnera accès directement à Vounetz, en neuf minutes, au point culminant ou se rejoignent toutes les installations.

On considère à Charmey que la réalisation de ces importants projets est une condition « sine qua non » d'un développement harmonieux de la station. Il sera ainsi possible de donner satisfaction aux touristes et aux skieurs qui n'auront plus à supporter, aux périodes de forte affluence, une attente parfois longue au départ de la télécabine. D'autre part, l'ouverture de nouvelles pistes de ski sera ainsi rendue possible. Une prochaine assemblée des actionnaires se prononcera à titre définitif sur ces projets. A la même occasion, M. Pierre Bugnard, directeur de la télecabine a présenté son rapport. On a constaté que la saison d'été avait été favorable, quelque 30.000 personnes ayant été transportées.

M. G.

constipation

les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement.

40 Dragées Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries.

71.144.1.2 f

Morat : vieille ville sans voitures ?

Un conseiller général de Morat a proposé que les rues de la vieille ville soient fermées au trafic motorisé, au moins du vendredi au dimanche soir. Le Conseil communal étudiera le problème. Au reste, le Conseil général a approuvé le décompte de la deuxième étape de construction scolaire, qui se monte à près de 3 millions, soit... 210.000 francs de moins que ne le prévoyait le budget. On a voté un crédit de 4,5 millions pour la troisième étape.

Une vive discussion a marqué la demande de subvention communale pour 34 logements H.L.M. réalisés par le fonds de prévoyance de l'usine SAIA. Après vote au bulletin secret, la subvention a été accordée (19 voix contre 16). Le Conseil général a également débattu le projet de budget pour 1972, qui prévoit un déficit de 500.000 fr. sur un total de dépenses de 5,5 millions.

BIENNE

Pour les transports publics biennois

On sait que, jusqu'en 1979, l'entreprise des transports publics de Bienne devrait disposer de 15,5 millions de francs pour faire face à l'agrandissement de ses locaux et à l'achat de nouveaux autobus et trolleybus.

Voici le plan établi pour ses dépenses jusqu'en 1979 : — Agrandissement des locaux de l'ET : env. 15.520.000 fr. ; — Autobus. - 1973 - 74 : 10 autobus normalisés type standard : environ. 1.900.000 fr. ; 1976 : 4 autobus, env. 760.000 fr. ; 1979 : 4 autobus, env. 760.000 fr. - Trolleybus : 1973 - 74 : 10 trolleybus articulés type standard, env. 4.448.000 fr. ; 1976 : 11 trolleybus, env. 4.936.800 fr. ; 1979 : 7 trolleybus normalisés, environ 2.368.800 francs.

Elèves en grève : la commission de surveillance se déclare incompétente

(c) Mercredi, la commission de surveillance du Technicum cantonal s'est réunie afin, une fois de plus, d'étudier l'affaire de la grève des élèves de l'Ecole des arts appliqués et le renvoi de Mlle Christiane Moll.

Il ressort de cette séance que la commission est incompétente du fait qu'une requête a été adressée au Tribunal fédéral qui devra trancher en dernier ressort. Pour l'heure, on sait que Christiane Moll continue à suivre les cours de cette école.

Informations horlogères

La F.H. donne le feu vert à la future Société suisse de chronométrage sportif, élément dynamique de la présence suisse à l'étranger

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération horlogère suisse s'est réunie au Palais des congrès, à Bienne, sous la présidence de M. Gérard-F. Bauer et a réuni 54 délégués et les représentants des six sections. Lors de la présentation du rapport de gestion, il a été notamment traité de la réévaluation du franc suisse intervenue le 10 mai. Cette opération, tout en mettant un frein à l'arrivée de capitaux migrants, a eu un effet certain sur les produits industriels et services exportés. Le second événement de l'année a été le train de mesures américaines du 15 août dont les partenaires commerciaux des Etats-Unis sont et continuent d'être les premiers à faire les frais sans qu'il soit pour autant garanti que ces mesures freineront l'inflation intérieure et stabiliseront la balance américaine des paiements. Le troisième événement est le démarrage des négociations entre la Suisse et la Communauté économique européenne. L'ensemble de l'économie suisse, mais l'industrie horlogère particulièrement, est déjà liée à l'Europe à dix en voie de constitution. Elle a par conséquent un intérêt évident à voir se réaliser un accord particulier avec la Communauté économique européenne.

LE CHRONOMÉTRAGE SPORTIF : UNE TACHE COLLECTIVE

L'assemblée a ensuite donné un préavis favorable à la création d'une Société suisse de chronométrage sportif. De cette manière, les milieux horlogers feront du chronométrage sportif un instrument au service du sport et de la jeunesse ainsi qu'un élément dynamique de la présence suisse à l'étranger. L'assemblée générale a approuvé les grandes lignes d'un programme d'action dont le but général sera de développer notamment la prééminence acquise par l'industrie horlogère, son objectif immédiat étant de présenter une candidature suisse en vue du chronométrage des Jeux olympiques de 1976 à Denver et Montréal. La réalisation de ce programme se fera en étroite collaboration avec les sociétés « Omega » et « Longines » et avec l'accord d'autres groupements de l'industrie horlogère et de plusieurs entreprises et associations industrielles et commerciales de notre pays.

La Société suisse de chronométrage sportif sera ainsi amenée à promouvoir dans le monde une certaine image de la Suisse : celle d'un pays dynamique dont la technologie d'avant-garde s'appuie sur les qualités traditionnelles de fiabilité, d'exactitude et de précision.

NOUVEAU SYSTÈME DE FINANCEMENT DE LA F.H.

Une importante révision du système de financement de la Fédération a été adoptée par l'assemblée, faisant suite ainsi à la réforme des statuts qui avait été opérée en 1968.

Le financement des actions entreprises par la Fédération était assuré jusqu'ici par des taxes spécifiques prélevées sur chaque montre et mouvement quelle qu'en soit la valeur. Aux termes du nouveau règlement, les contributions seront dorénavant calculées selon les mêmes critères que la représentation à l'assemblée générale : les contributions correspondront donc à la force économique des entreprises et ne dépendront plus uniquement du nombre de pièces produites.

Le projet adopté par l'assemblée présente une autre innovation importante : alors qu'il existait jusqu'ici des taxes fixes à partir desquelles il fallait établir un budget et un programme d'activité, la procédure inverse sera suivie à l'avenir. Le taux de la contribution annuelle des membres pourra donc varier d'une année à l'autre en fonction des objectifs sélectionnés, cependant que les dispositions adéquates seront prises pour que ces variations n'excèdent pas une amplitude déterminée.

L'assemblée a ensuite adopté le budget 1972 et a réélu M. Gérard-F. Bauer, président, ainsi que M. Louis-Georges Weibel, premier vice-président. M. Max Lohner, ne se présentant pas à la vice-présidence, a été remplacé par M. Jean Stroun qui devient ainsi second vice-président.

M. Bauer à Genève : vers un gouvernement mondial des «Cinq»

S'adressant hier à l'American International Club of Geneva, M. Gérard-F. Bauer, président de la F.H., s'est livré à une analyse descriptive de la tendance actuelle sous le titre : « Vers une nouvelle forme de gouvernement mondial à 5 membres » : Etats-Unis, U.R.S.S., Europe de Bruxelles (Marché commun), Japon et Chine continentale. On peut se demander si, dans le gouvernement mondial en voie d'élaboration, le problème ne sera pas celui de l'équilibre entre les 3 pôles russe, chinois et américain, et si la tentative des Etats-Unis de redistribuer les tâches ne leur permettra pas de jouer un rôle d'arbitre, a notamment affirmé M. Bauer.

Contraints à « un retour sur eux-mêmes » par de nombreux problèmes économiques et sociaux, internes et externes, les Américains « ne veulent plus et ne peuvent plus assumer » le rôle de « gendarme mondial ». D'autre part, depuis la fin de la 2me guerre mondiale, Moscou a commencé « une longue marche de l'idéologie vers le pragmatisme » où le comité d'Etat pour la science et la technologie a joué un rôle considérable.

ET LA SUISSE ?

Face au Japon qui « vient d'arracher la 3me place dans l'économie mondiale », l'Amérique pourrait bien tenter de le contenir en dressant devant lui la Chine continentale « qui pourrait devenir sa seule concurrente dans la sphère asiatique ». A moins, a affirmé M. Bauer que, plus prosaïquement, le président Nixon ne songe tout simplement à aider ses compatriotes producteurs de biens d'équipement à réaliser un objectif ambitieux : celui d'équiper industriellement la plus grande nation du monde « au visage, pour l'heure, aussi fragmentaire que peu pénétrable ». Quant à l'Europe de Bruxelles, elle présente encore trop d'éléments politiques « insaisissables ». Mais son poids économique permet à lui seul d'affirmer qu'elle occupera une place de choix dans le futur « gouvernement à 5 ».

Dans le cadre de cette évolution, la Suisse, a dit M. Bauer, « doit absolument conserver sa liberté de manœuvre » pour prospecter et développer ses marchés privilégiés. Tout le problème des négociations avec le Marché commun est précisément de définir un statut qui permette de conserver cette liberté. Enfin, dans le contexte mondial nouveau, la vocation politique de la Suisse demeure celle d'un pays qui « peut servir d'amiable compositeur entre les Etats ».

Les Fêtes en couleur

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

Nous sommes spécialistes en radio-télévision.

Nous assurons un **réel** service après-vente.

Titulaire de la concession PTT et ingénieur ETS.

Vente-reprise de votre ancien poste à des conditions exceptionnelles.

(Demandez une offre.)

Location à partir de Fr. 98.—

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-dessous ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur ou noir et blanc

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Heure de préférence : _____

AUTOMOBILISTES...

Chaque jour après avoir parqué votre voiture sur les Jeunes-Rives

UN CROISSANT GRATUIT

avec votre café, au

FLASH BAR Rue J.-J.-Lallemand 1

SPÉCIALITÉ : Croque-dame

Le maître boucher, votre spécialiste en viande

★★★

vous offre
pour les fêtes:

beau choix de fumé
jambon à l'os
palettes
filet roulé

bœuf
veau
porc
agneau
} **de 1re qualité**

volaille fraîche
lapins frais du pays

et les spécialités
de votre maître boucher

★★★

A vendre

meubles et peintures

Quelques vieux meubles originaux méritant une rénovation, et de belles peintures cotées. Prix à discuter. Visites : samedi et dimanche après-midi.

Tél. (038) 53 38 91.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23

Vacances en montagne!

LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivre».

PARTOUT EN SUISSE

des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE – Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

Eh bien: vous percez un trou dans la plaque métallique (avec une perceuse spéciale), puis vous en percez un autre dans le mur de béton (avec une perceuse à percussion), ensuite vous plantez une cheville dans la forure et finalement vous vissez la plaque. (Et cela quatre fois.)

Souvent (trop souvent, hélas!), c'est de cette manière-là qu'on met une plaque. Parce que c'est le procédé traditionnel. Et parce qu'on ne sait pas qu'il existe une autre méthode:

Les chercheurs de Ciba-Geigy ont mis au point l'Araldite Standard et l'Araldite Rapide. Pour que les travaux de ce genre puissent s'effectuer plus facilement: Araldite a une force adhésive sans égal, ainsi que la faculté de coller les matériaux les plus variés, qu'ils soient de même nature ou non: métal, porcelaine, faïence, béton, bois, cuir, carton, etc.

Sans perceuse à percussion. Sans perceuse spéciale. Sans cheville. Et sans effort.

Mais avec un gain de temps.

CIBA–GEIGY

Araldite Rapide (rouge) convient particulièrement aux petits travaux. Car le mélange ne peut être travaillé que pendant 6 à 8 minutes. Au-delà de ce délai, il commence à durcir. 10 minutes après l'assemblage, le joint est autoportant. Au bout de 2 à 4 heures, il peut être mis en service.

Araldite Standard (bleu) convient particulièrement aux grands travaux. Car le mélange peut être travaillé 1 à 2 heures durant. Dans l'espace de 6 à 8 heures, le joint est autoportant. Après 24 heures, il peut être mis en service.

GGK

Araldite — défie le temps.

Orca lance le «prêt à prêter»

«Prêt à prêter» veut dire: l'argent immédiatement, sans formalités. Remplissez la demande ci-dessous et envoyez-la. Vous recevrez argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr._____, remboursable en____mensualités.

Salaire mensuel: Fr._____

Autres revenus: Fr._____par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr._____ Possédez-vous une auto?_____

Engagements actuels: Fr._____ 65

Nom:_____ Prénom:_____

Date de naissance (jour, mois, année):_____

Profession:_____ Etat civil:_____

Téléphone:_____ Nationalité:_____

N° postal et lieu:_____

N° et rue:_____

Adresse précédente:_____

_____

Date:_____ Signature:_____

Discrétion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie – accidents – décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant	Remboursement mensuel			
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.–	163.–	121.–	98.–	83.–
3100.–	230.–	171.–	138.–	117.–
6200.–	452.–	334.–	268.–	226.–

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 10000.– et 36 mois.

ORCA

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

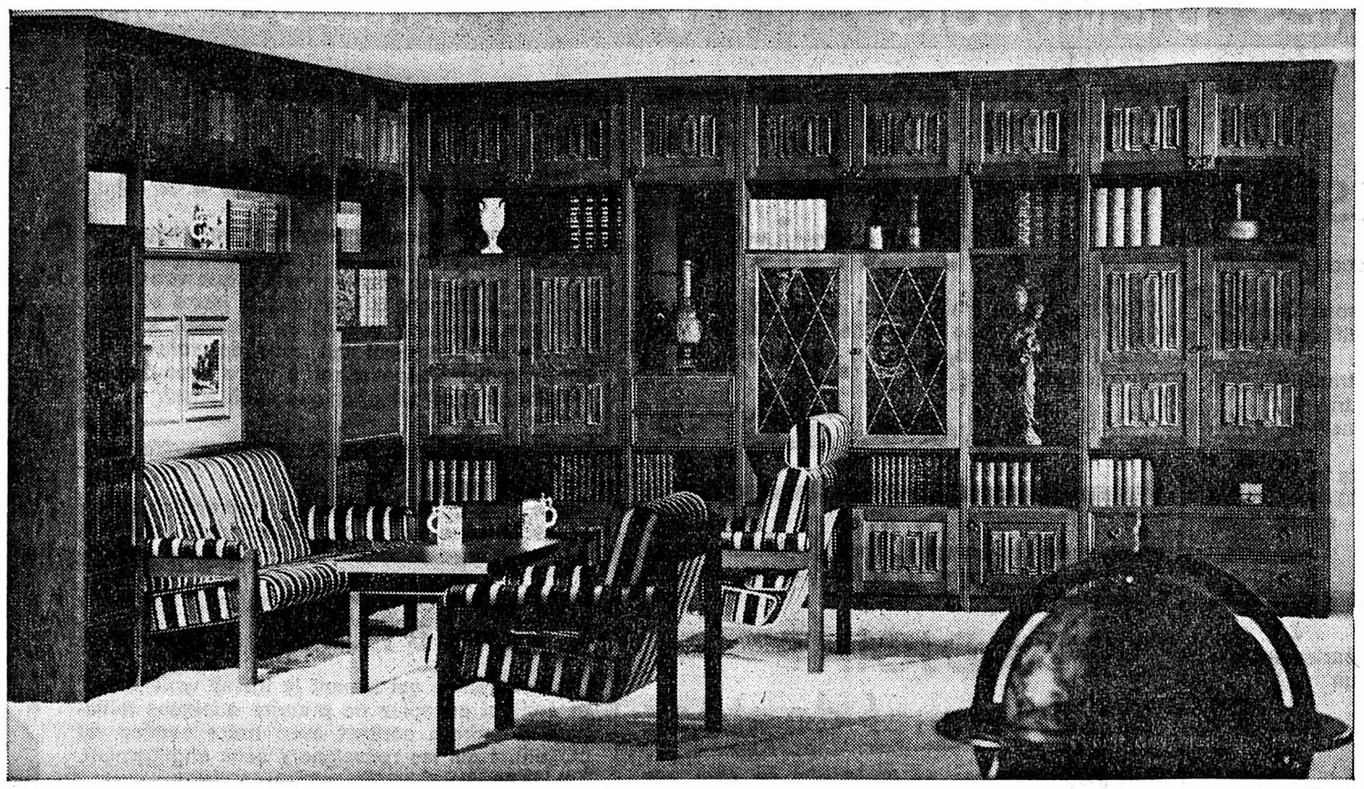

33

Nous vous présentons le prestigieux programme de parois bibliothèques de style TUDOR, une création qui a beaucoup de caractère. Exécution en chêne patiné avec éléments de rangement très fonctionnels. Les modules s'harmonisent admirablement entre eux, tout en recréant l'ambiance des boiseries anciennes. Les meubles TUDOR s'adapteront parfaitement à votre intérieur.

meubles rossetti 2017 boudry

Demandez notre documentation en couleurs ou visitez prochainement notre grande exposition. (038) 42 10 58

SHARP

Top Quality

Sharp – Produits de renommée mondiale d'une éminente usine internationale du secteur radio, télévision et calculatrices électroniques. En voici quelques exemples:

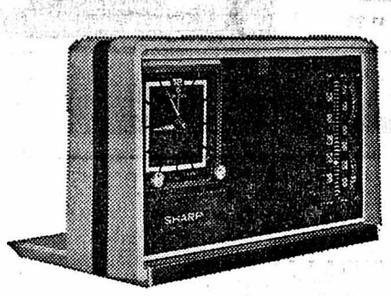

BXC 12 L Radio-réveil, OM/OL, 183 x 101 x 49 mm, 650 g Fr. 115.—

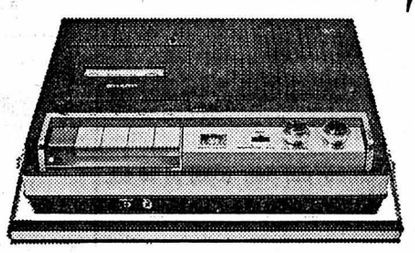

RD 403 Enregistreur à cassettes, piles et secteur, compteur, 284 x 205 x 69 mm, 2,1 kg Fr. 285.—

FV 1800 Radio spéciale pour ondes courtes, 11–120 m, OUC/3 x OC/OM/OL, 17 transistores, sortie de 3, 5 Watt pile/secteur, 350 x 238 x 140 mm, 6,5 kg. Fr. 495.—

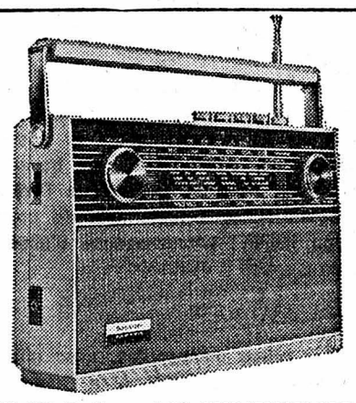

FW 509 Radio portatif, OUC/OM/OL/OC, réglage de tonalité, 249 x 164 x 67 mm, 1,5 kg Fr. 175.—

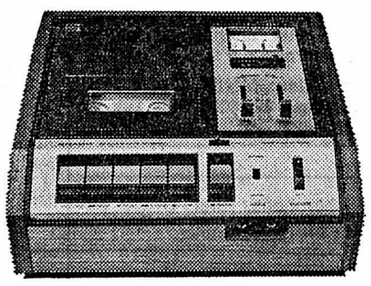

RD 423 Enregistreur à cassettes stéréo, «Tape Deck», compteur, prises DIN, 85 x 257 x 262 mm Fr. 465.—

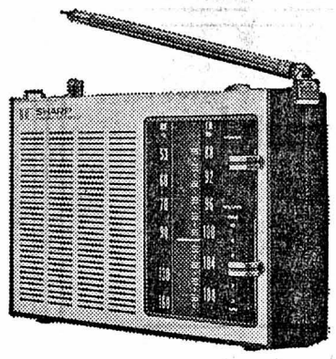

ICX 20B Radio de poche OUC/OM, AFC, circuit intégré, 166 x 106 x 42 mm, 490 g Fr. 105.—

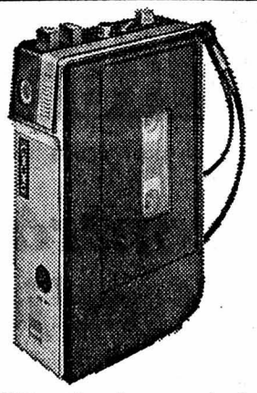

RD 428X Recorder ultracompact, micro condensateur incorporé, modulation automatique, 106 x 159 x 43 mm, 850 g Fr. 275.—

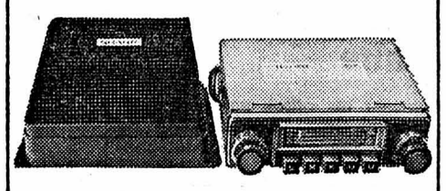

AR 942 Autoradio OUC/OM/OL/OC, 5 touches de station, 7 Watt, 160 x 50 x 130 mm Fr. 265.—

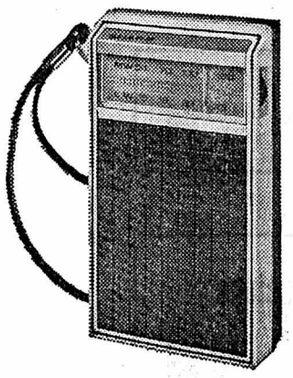

BXL 184 Radio de poche OM/OL, 75 x 130 x 31 mm, 230 g Fr. 59.—

DS-1-3f

Demandez le catalogue complet pour le vaste programme de produits Sharp:

téléviseurs
radios portatives

radios-réveil
radio-grammo
auto-radios
magnétophones
enregistreurs à cassettes
installation stéréo

SHARP

Documentation technique et catalogues par les magasins spécialisés ou la représentation générale pour la Suisse: Dewald SA, 8038 Zurich et 1020 Renens
Vente de l'assortiment complet Sharp par les concessionnaires spécialisés.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Zodiac

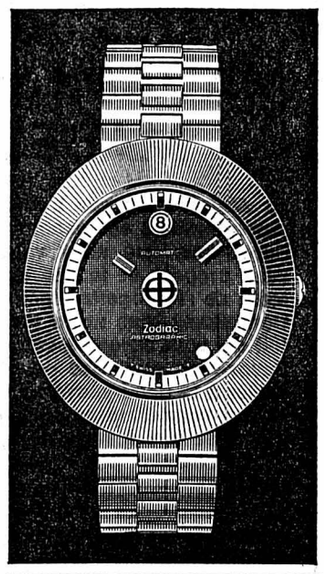

Daniel Marthe
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Grand-Rue 3 — Neuchâtel

Zodiac

A VENDRE

1 guéridon Louis XIII	Fr. 220.—
1 repose-pieds	Fr. 245.—
1 chaise téléphone	Fr. 245.—
1 fauteuil Louis XVI	Fr. 420.—
1 guéridon Louis XV	Fr. 535.—
1 guéridon Louis XVI	Fr. 584.—
1 commode Louis XVI	Fr. 586.—
1 secrétaire Louis XVI	Fr. 969.—
1 fauteuil Louis XIII	Fr. 1275.—
1 secrétaire Louis XV	Fr. 1530.—
1 secrétaire Empire	Fr. 1683.—

Console, banquettes Louis XV, chaises neuchâteloises, chevets, etc.
Magasin ouvert le samedi de 14 à 17 heures. M. Ritter, meubles de style, ch. de la Pacotte (route du haut), Auvernier, téléphone 41 23 90.

Vol-au-vent garnis
Ramequins - Pâté froid

Walker

Ø 33 16 55
PATISSIER - SAINT-BLAISE

Déménagements de pianos
petits transports.
J.-M. Grandidier, Parcs 32, tél. 24 74 43.

LA BIÈRE DE RÉPUTATION MONDIALE TOUJOURS PLUS DEMANDÉE !

Time for a Tuborg...

TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
TUBORG
...cool, golden
TUBORG

By appointment to
THE ROYAL DANISH COURT
THE ROYAL SWEDISH COURT
THE ROYAL GREEK COURT.

Nouvel arrivage de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation
Nom
Rue
Localité FN

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

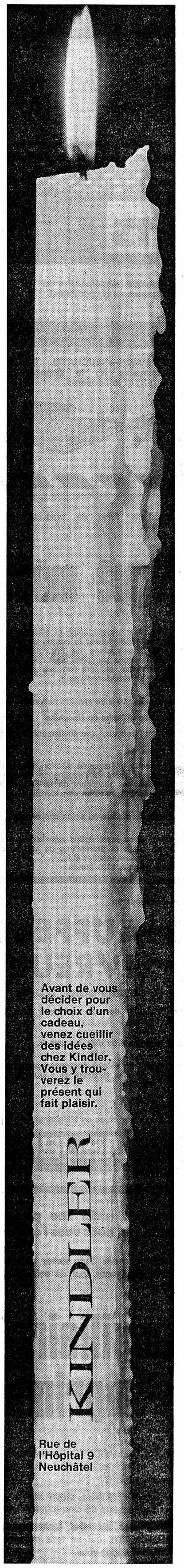

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 15

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 MARIN—NEUCHATEL TÉL. 33 44 33
Succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

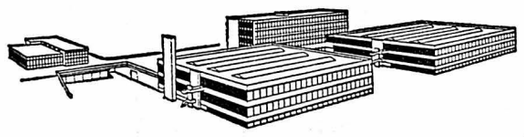

MADAME ou MADEMOISELLE

ne désirez-vous pas trouver une occupation qui corresponde à vos aspirations ?
Savez-vous que nous vous proposons des travaux propres et faciles dans les différents secteurs de l'horlogerie électronique ?
Connaissez-vous notre service de transport gratuit qui vous amène à votre lieu de travail ?
Savez-vous que vous pouvez éventuellement travailler à la demi-journée ?
Voulez-vous d'autres renseignements ?
N'hésitez pas à nous appeler au 33 44 33, ou si votre chemin passe par Marin, rendez-nous visite !

Nous cherchons, pour notre département de mécanique générale et d'outillage, un

mécanicien de précision

Si vous possédez une bonne formation professionnelle et que vous avez, si possible, des connaissances dans les moules ou les étampes, adressez vos offres à notre service du personnel ou téléphonez-nous au No 33 44 33.

Pour notre service d'intendance des bâtiments, nous cherchons

mécanicien-électricien

Si vous avez de l'initiative et que vous aimez les travaux variés que nécessite l'entretien d'une entreprise moderne, n'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner au

33 44 33

Pour notre département stock de fournitures et produits d'horlogerie électronique, nous cherchons un

ADJOINT à notre chef de stock

Des connaissances en horlogerie ne sont pas indispensables mais notre candidat devra être à même de prendre des responsabilités.
La préférence sera donnée à un collaborateur possédant des connaissances commerciales.
Nous vous invitons à faire vos offres, accompagnées de la documentation usuelle, ou plus directement de prendre contact avec notre chef du personnel. Tél. 33 44 33.

Pour notre secrétariat général, nous cherchons encore quelques habiles

sténodactylos

de langues française, anglaise ou allemande, possédant de bonnes connaissances générales. Si vous aimez les travaux variés, que vous vous adaptez facilement à une équipe jeune et sympathique, adressez vos offres d'emploi à notre service du personnel qui vous donnera toutes les indications nécessaires à votre futur emploi. Un simple appel téléphonique suffit aussi.

Jeune fille ayant terminé un apprentissage ou possédant une formation commerciale analogue trouverait chez nous une intéressante situation

D'EMPLOYÉE DE BUREAU

Les candidates qui aiment le travail varié et qui se sentent capables de prendre quelques initiatives prendront contact avec notre service du personnel qui les renseignera sans engagement. Tél. 33 44 33.

DERBY SWISSONIC

Importante firme de produits pharmaceutiques cherche

délégué médical

pour visiter les médecins et cliniques de Suisse romande, spécialement le canton de Neuchâtel et une partie des cantons de Fribourg, Vaud et Berne. Nous désirons personne de contact agréable, ayant de l'initiative, sachant travailler seule et désirant se créer une situation d'avenir.

Age idéal : 23 à 35 ans (de nationalité suisse)

Domicile : Bienne ou Neuchâtel

Parlant français, éventuellement allemand ou anglais.

Pour cette intéressante mission, seules les offres de messieurs ayant de l'expérience dans la prospection médicale, ou possédant de fortes connaissances de base, seront prises en considération.

Entrée immédiate ou selon convenance.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sous chiffres 1221 Mosse-Annonces S.A., case postale, 8023 Zurich.

Nous cherchons un

CHAUFFEUR-LIVREUR

permis poids lourds

pour livraisons de nos mobiliers dans toute la Suisse romande.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Nous offrons un salaire particulièrement intéressant. Caisse de retraite. Semaine de 5 jours. Bonne ambiance de travail.

Prière d'adresser offres ou téléphoner.

meubles meyer neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphonez au chef technique, No 25 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

Entreprise de la place cherche, pour son service de publicité en pleine expansion, un

maquettiste

expérimenté dans les arts graphiques, capable de prendre des responsabilités ; le candidat doit avoir de l'entregent, du dynamisme et un bon contact avec la clientèle.

Place stable et indépendante. Ambiance agréable dans locaux modernes.

Adresser offres sous chiffres EJ 2875 au bureau du journal.

Gérante de teinturerie

est demandée, entrée à convenir. Personne active, bonne commerçante, présentant bien, aura la préférence. Débutante sera instruite par nos soins. Travail agréable.

Prière d'écrire ou de se présenter à **MODE** teinturier, Neuchâtel, Bassin 8. Tél. 25 31 93.

Caractères S.A. Neuchâtel

cherche :

mécaniciens faiseurs d'étampes

mécaniciens-outilleurs

mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :
POINTAGE
FRAISAGE
RECTIFIAGE
TOURNAGE
MONTAGE
CONTROLE

Nous offrons très bons salaires en rapport avec les capacités, avec un travail très varié et possibilité de permuter sur les différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté, à notre usine, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Restaurant chez Franco, la Neuveville, cherche

2 barmaids
1 sommelier

pour entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 51 34 62.

Câbles de Cortaillod cherche

aide de bureau

à la demi-journée, pour quelques mois.
Tél. 42 12 42, interne 226.

DS snacks OR restaurants

On cherche, pour entrée immédiate,

une jeune fille et un garçon de cuisine

Semaine de 5 jours.

Faire offres par tél. (039) 31 18 43, le Locle.

On cherche, dans famille de Bâle-Ville,

jeune fille

désirant apprendre le bon allemand, pour s'occuper de deux enfants, 4 et 2 ans, pour 6 mois, à partir du 1er avril 1972.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :
Famille Niklaus Martin,
Gellertstrasse 82, 4000 Bâle.
Tél. (061) 42 65 21.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

aides de cuisine

(personnel féminin).

Se présenter ou téléphoner à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux, (038) 42 19 42.

Etude Michel Huguenin et Jaques Meylan, avocats et notaire,
engagerait immédiatement ou à une époque à convenir, une

secrétaire

Adresser les offres par écrit (place Numa-Droz 12, Neuchâtel) ou prendre rendez-vous par téléphone (25 85 85).

On cherche : une

sommelière

une

sommelière extra

2 ou 3 jours par semaine ; une

employée de maison

éventuellement demi-journée.

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 41 34 21.

Nous cherchons

vendeur automobiles

expérimenté et d'initiative.
Bon gain, fixe, commissions.
Prendre rendez-vous par téléphone au No (038) 24 18 42.

Pour notre département des achats, nous engageons une

employée de commerce

à qui nous confierons des tâches intéressantes et variées.

Les intéressées sont invitées à faire leurs offres ou à prendre contact directement avec notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, **2074 MARIN (NE).**

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY SWISSONIC

CONSERVATEUR AU MUSÉE NATIONAL SUISSE

avec diplômes universitaires en histoire de l'art ou histoire. Talent d'organisateur, connaissance des techniques de documentation. Si possible pratique muséologique. Aptitudes à un travail scientifique indépendant dans le secteur de l'orfèvrerie et de l'horlogerie. Langue maternelle de préférence français ou italien ; connaissances d'allemand. Salaire et date d'entrée à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, jusqu'au 31 janvier 1972, à la Direction du Musée national suisse, case postale, 8023 Zurich.

HAUSER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou selon entente,

un contrôleur (chef adjoint)

Nous demandons :
— un certificat de fin d'apprentissage de mécanicien ou de mécanicien de précision
— une bonne expérience des contrôles et des vérifications
— de l'initiative, un bon esprit d'équipe et le sens des responsabilités
— Age : 28 à 35 ans

Nous offrons :
— une activité très variée et largement indépendante avec bonnes possibilités d'avancement
— un salaire adapté aux exigences actuelles et des prestations sociales bien étudiées
— une atmosphère de travail agréable dans un environnement et des installations modernes

Nous attendons vos offres avec plaisir et vous garantissons la plus stricte discrétion.

Henri Hauser SA Bienne
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 44 922

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les élues sous la Coupole ont pris un bon départ dans la vie parlementaire

BERNE (ATS). — Les douze députés femmes que comptent nos Chambres (11 au Conseil national et une au Conseil des Etats) ont déclaré dans une interview accordée à l'ATS, qu'elles se sont bien accoutumées à la vie parlementaire au cours de la première session à laquelle elles ont participé.

Elles n'ont eu qu'à se louer de la gentillesse et de la serviabilité de leurs collègues masculins. Elles trouvent, dans leur grande majorité, le travail aux Chambres assez astreignant. « Un bon job à la mi-journée », a déclaré Mme Lilian Uchtenhagen (soc-ZH), qui pense qu'un nouveau système de dédommagement est indispensable. Il n'est pas juste, estime-t-elle, qu'un parlementaire qui subit une perte de salaire du fait de sa présence à Berne pendant les sessions soit dédommagé de la même façon que celui ou celle qui ne perd aucun revenu.

LE RESPECT DE L'ORDRE

Plusieurs des nouvelles conseillères nationales, ainsi que Mme Lise Girardin qui siège au Conseil des Etats, ont déjà une certaine expérience des travaux d'un parlement, au niveau cantonal ou communal. Elles trouvent cependant l'atmosphère des Chambres « beaucoup plus sèche », « moins vivante », « plus lourde ». Mme Martha Ribi (rad-ZH) a toutefois ajouté que son impression des travaux parlementaires s'était améliorée au fur et à mesure que se déroulait la session. On ne peut pas s'intéresser à tout, ce qui explique les allées et venues des députés pendant les séances. Cela permet d'ailleurs des prises de contact personnelles. En ce qui concerne les papiers qui s'entassent sur les pupitres, Mme Ribi propose de fixer à chaque place des « sacs à jeter » de la Confédération, ce qui « satisferait le goût de l'ordre des nouvelles élues ».

Les conseillères nationales sont, dans leur majorité, favorables à ce que les exposés d'entrée en matière se fassent en une seule langue. Mme Elisabeth Blunschy (PDC-SZ) souhaiterait une pause intermédiaire pendant la séance. Elle estime qu'on gagnerait du temps si l'on pouvait parler de sa place. Les interventions sont parfois trop longues. Mlle Josy Meier (PDC-LU) critique le fait que les commissions se réunissent pendant les séances.

DEUX A LA TRIBUNE...

Jusqu'à présent, seules ont pris la parole Mme Lise Girardin au Conseil des Etats et Mme Lilian Uchtenhagen au Conseil national. Les autres « députées » s'en sont tenues à la règle qui veut qu'au cours de la première session les « nouveaux » se contentent d'écouter. Mlle Hanny Thalmann (PDC-SG) estime que le National est visiblement un parlement qui entérine les décisions, le « gros » travail se faisant au sein des commissions pour lequel on devrait consacrer beaucoup de temps. D'autre part, Mlle Thalmann saluerait une coopération féminine au niveau « interpartis », notamment pour les problèmes de formation. Une femme doit être particulièrement bien préparée avant d'intervenir dans un débat, a fait remarquer Mme Liselotte Spreng (rad-FR), au risque de nuire à la cause féminine.

CHAMP D'ACTIVITÉ DES ROMANDES

Mme Liselotte Spreng, médecin, de Fribourg, s'intéresse aux questions sociales et médicales. Elle est membre de la commission des pétitions, de celle de l'AVS-AI et entrera probablement aussi dans la commission pour la révision du droit d'adoption. Mlle Tilo Frey (rad-NE), professeur d'école de commerce, se consacrera tout particulièrement aux questions de formation professionnelle, de coopération technique et aux problèmes de la femme. Mme Nelly Wicky (PDT-GE), institutrice, désire s'engager dans la lutte contre l'alcoolisme et pour la protection de l'environnement. Elle se consacrera aussi aux problèmes scolaires, bien entendu. Elle a déposé une petite question pour demander que les femmes mariées puissent conserver leur origine cantonale. Mme Gabrielle Nanchen (soc-VS), sociologue, déposera une motion concernant le « salaire des ménagères ». Elle avait l'intention de faire une intervention en faveur de la liberté d'expression en Valais (télévision), mais y a renoncé. Elle a d'autre part déclaré que la frontière linguistique au sein de son groupe, que quelques députés bâlois et zuricois s'efforcent de réduire, ne correspond nullement au « fossé » entre l'aile gauche et l'aile droite du parti.

La Suissesse qui est peut-être la plus expérimentée en politique, Mme Lise Girardin (rad-GE), appartient à toute une série de commissions, dont celle pour l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine. Elle est d'avis que les femmes ne doivent pas s'intéresser exclusivement aux questions scolaires et sociales. Elle a l'intention de lancer plusieurs interventions à la Chambre des cantons sur des questions qui se posent à Genève, mais qui doivent être réglées au niveau fédéral.

Fin de la session des Chambres

De notre envoyé spécial :

Les Chambres fédérales ont achevé hier leur session de décembre par une séance traditionnellement brève consacrée notamment aux votations finales sur des objets discutés ces dernières semaines. Ont été ainsi approuvés sans opposition l'initiative Caroni (dém.-chr.-TI) pour la protection des locataires, la modification de la loi sur les routes nationales (surtaxe spéciale essence, la revision de la loi sur l'aide aux universités, les arrêtés constitutionnels sur la protection des locataires et l'encouragement à la construction de logements, la création d'un centre de formation professionnelle agricole à Changins sur Nyon et la modification de la loi sur la navigation aérienne.

Le Conseil des Etats a, pour sa part, procédé aux mêmes votations finales en acceptant également les objets ci-dessus. D'autre part, il a classé en particulier la pétition W. Stofer (LU) qui propose qu'une treizième rente mensuelle soit versée aux bénéficiaires de l'AVS. La commission des pétitions du Conseil national a estimé que cette question mérite un examen approfondi de la part du Conseil fédéral tout en constatant qu'elle ne peut être inclue, faute de temps, dans le cadre de la 8me revision de l'AVS.

RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER

Les Chambres se réuniront à nouveau dès le 28 février pour la session de mars 1972 d'une durée de trois semaines. Une session extraordinaire est de plus prévue du 24 au 28 avril prochain.

Au nombre des objets en supens ayant priorité de discussions figure au programme de la prochaine session du Conseil national le contrôle des industries d'armement et l'interdiction d'exportation d'armes.

Le Conseil fédéral fera rapport sur l'initiative populaire en la matière. D'autre part, le problème de la prévention des accidents de la route verra peut-être sa solution dans la limitation généralisée de la vitesse, dont l'efficacité réelle est au demeurant contestée, comme on sait.

J. P. G.

Séance du conseil de banque de la Banque nationale suisse

BERNE, (ATS). — Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a tenu une séance ordinaire à Berne, vendredi, sous la présidence de M. B. Galli. M. Hay, vice-président de la direction générale, a exposé la situation économique et monétaire.

Il a indiqué que, selon les experts d'organisations internationales, les perspectives de croissance dans les pays industrialisés d'Occident incitaient à un certain optimisme pour le premier semestre de 1972 à condition que la stabilité des changes soit rapidement rétablie. En revanche, l'inflation ne s'atténuera pas notablement si les différents pays ne profitent pas de la stabilisation actuelle de l'activité économique pour prendre les mesures propres à juguler la hausse des prix. Dans ce domaine, l'action sur la demande ne semble pas permetrre de résultats appropriés à la situation, si bien qu'il faut mettre maintenant l'accent sur la politique des revenus.

LES PROBLÈMES SUISSES

En Suisse, l'expansion de la demande a continué de se ralentir sans que la croissance du produit national brut ne paraisse cependant diminuer. Les fluctuations des cours du change et la hausse des coûts salariaux ont provoqué des diminutions de marges bénéficiaires qui ont accentué la tendance aux restructurations d'entreprises se dessinant déjà depuis un certain temps.

S'exprimant au sujet des négociations internationales qui ont lieu ces jours-ci, M. Hay a souhaité que l'on aboutisse à une solution qui entraîne un rééquilibre durable des balances des paiements. Le conseil de banque a pris connaissance des ces déclarations et les a approuvées.

Télégramme de vœux à M. Celio

ABIDJAN, (AFP). — Le président Félix Houphouet Boigny de Côte-d'Ivoire a adressé jeudi un message de félicitations et de vœux à M. Celio qui, à partir du Ier janvier prochain, exercera les fonctions de président de la Confédération.

Le chef de l'Etat ivoirien écrit notamment : « Il m'est agréable de penser que sous votre haute direction les relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays se raffermiront encore davantage pour le plus grand bien de nos peuples respectifs ».

SUITE Incendie

Les pompiers, qui travaillèrent de façon impeccable, réussirent comme par miracle à éviter que ces bâtiments ne prennent feu à leur tour, ce qui évita une véritable catastrophe. Le brouillard particulièrement épais régnant au cours de la nuit et de la matinée de vendredi, rendit la tâche des pompiers particulièrement difficile.

En plus, les matières premières — caoutchouc, matières synthétiques, etc. — prirent rapidement feu, développant une fumée âcre et pénétrante, ce qui obligea les pompiers à travailler avec des masques à gaz. Le bâtiment principal, construit en 1964, a également souffert de l'incendie, mais le pire a pu être évité : de très coûteuses machines spéciales sont encore intactes.

LE PIRE POUVAIT...

Le commandant des pompiers de Freienbach devait déclarer : « Cet incendie a été l'un des plus dangereux auxquels j'ai eu à faire face. Nous avons craint le pire, car nous savions, sur la base d'exercices faits dans les fabriques en question, que des matières inflammables et explosives étaient stockées dans les bâtiments. Si nous n'avons pas pu sauver les bâtiments servant au stockage, nous sommes heureux d'avoir pu éviter de plus graves dégâts, car cinq bâtiments étaient directement menacés. »

Personne n'a été blessé dans l'incendie, excepté quelques pompiers, victimes de légères brûlures et égratignures. Une enquête est en cours. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE CONSULAT DE JORDANIE

A Genève, les experts examinent les « restes » du colis infernal

De notre correspondant :

Des spécialistes, dont un expert venu de Zurich (M. Meyer, chef de la brigade criminelle de cette ville) et M. Widmer, responsable du service de l'identification judiciaire de Genève, ont passé une bonne partie de la nuit à travailler sur les « restes » du colis piégé qui a mis à mal le consulat général de Jordanie à Genève. Avec une méticulosité et une patience toute scientifiques, ils ont recueilli les débris et rempli ainsi de petits sacs de plastique.

Ces prélèvements seront soigneusement étudiés et analysés. Déjà on peut avancer quelques précisions, notamment celle-ci : on sait que le colis infernal contenait environ un kilogramme d'explosif « de mauvaise qualité ». Si la matière explosive avait été de premier choix la violence de la déflagration aurait été infiniment plus grande et la maison aurait pu être sérieusement démolie. Les trois policiers seraient sans doute morts ainsi que le capitaine des pompiers.

On sait encore que le paquet tragique contenait un mouvement d'horlogerie, une sorte de minuterie qui en commandait le déclenchement.

INQUIÉTUDE POUR LE CAPITAINE SALZGEBER

Aux dernières nouvelles l'état des blessés est stationnaire. On peut tenir pour acquis que la vie des deux gendarmes atteints n'est pas en danger.

Ils ont été opérés avec succès pendant la nuit, à l'hôpital cantonal. En revanche, on nourrit quelque inquiétude en ce qui concerne le capitaine Salzgeber qui fut le plus grièvement touché.

Cet homme n'a pas été mutilé, comme on a pu le craindre au premier abord. Si les profondes blessures qu'il porte au visage et sur une partie du corps ne sont pas alarmantes, on peut en revanche tout craindre des lésions pulmonaires provoquées par la déflagration. A cet égard les médecins font les plus grandes réserves et s'abstiennent de formuler un quelconque pronostic.

Dans cette affaire, il y eut un petit miracle : c'est que personne n'ait touché au colis piégé.

L'immeuble où est installé le consulat général de Jordanie abrite en effet des locataires.

Une habitante de cette maison affirme avoir aperçu le colis posé près de la porte du consulat en fin de matinée déjà. Cette déclaration paraît en contradiction avec ce que l'on sait, c'est-à-dire que le consul général lui-même n'a vu le colis qu'au début de l'après-midi.

De toute façon bien des gens résidant dans cet immeuble auraient pu être tentés — par curiosité — de toucher le paquet infernal. Surtout des enfants. Seule la Providence a bien voulu que rien de tel ne se produise.

L'enquête en cours a fait apparaître que l'inconnu qui a déposé le colis, s'est rendu dans la matinée au siège de la compagnie aérienne jordanienne, rue de Lausanne.

L'homme s'est renseigné, prononçant en anglais quelques phrases, pour ainsi dire inintelligibles, puis s'est retiré, mais en oubliant un sac par terre. Une personne du bureau de la compagnie, se rendant compte de cet oubli, le lui signala. L'homme revint sur ses pas et prit son sac, qui ne serait pas le même, semble-t-il, que celui en main de l'inconnu au moment où il voulut voir, dans la matinée, le consul général de Jordanie.

R. T.

PAS DE RÉACTION DES ORGANISATIONS PALESTINIENNES

(ATS-AFP). — « Hissad al Assifa », bulletin quotidien publié par le Fatah à Beyruth, reproduit dans son numéro daté du 17 décembre, en première page, la nouvelle de l'explosion du colis piégé à la mission de Jordanie à Genève.

Le bulletin du Fatah s'abstient de tout commentaire et ne fait aucune mention d'une éventuelle revendication de la responsabilité de l'attentat par une quelconque organisation de fedayins.

Les bureaux des organisations palestiniennes à Beyrouth se sont également abstenus de toute déclaration au sujet de cet attentat.

Incendie suspect à Carouge

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi un très violent feu de caves a ravagé un immeuble de Carouge, au No 51 de la rue Caroline. La fumée était dense et donna du fil à retordre aux pompiers, malgré leurs masques à circuit fermé. Il fallut presque une heure pour maîtriser complètement le sinistre. Le feu et le déluge d'eau déversé pour l'éteindre ont causé des dégâts importants. Pratiquement tout le sous-sol de cette maison locative est détruit. Une enquête de police a été ouverte aussitôt car cet incendie paraît, a priori, fort suspect.

Meurtrier condamné

(c) Le Napolitain Paolo de Bene, 49 ans, qui comparaissait devant la Cour d'assises de Genève pour le meurtre de Vincenzo Samali, un camarade de travail qui le tourmentait connaît maintenant son sort. Il restera encore en prison pour un certain temps. Le jury a en effet suivi les conclusions du procureur général plutôt que celles de l'avocat de la défense et a reconnu ce criminel coupable de meurtre simple et non de « meurtre par passion », une thèse difficilement soutenable.

C'est finalement à six ans de réclusion que le Napolitain a été condamné. Déduction faite de la détention préventive, il lui reste donc près de quatre ans à purger.

Le budget de la ville de Genève adopté à l'unanimité

UN CENTRE DE LOISIRS SUR LA SELLETTE

GENÈVE, (ATS). — Réuni jeudi soir sous la présidence de M. Claude Segound, le Conseil municipal de la ville de Genève a adopté à l'unanimité le budget de la ville pour l'exercice 1972, qui se chiffre à 205 millions de francs, tant aux dépenses qu'aux recettes.

C'est la première fois depuis plusieurs années que l'unanimité est atteinte dans l'adoption du budget. Le groupe du parti du travail qui a maintenant un représentant à l'Exécutif en la personne de M. Roger Dafflon, conseiller national, s'étant en effet rallié aux autres groupes pour le vote, au lieu de s'abstenir comme à l'accoutumée.

Un député radical a dénoncé, au cours de cette séance, l'activité du centre de loisirs du quartier de la Jonction, devenu selon lui sur la base d'extraits de littérature sortant de ce centre, une véritable officine de propagande extrémiste de gauche.

Ce député a présenté une résolution votée par les fractions radicales, libérales, indépendantes, chrétiennes-sociales et vigilantes qui demande au conseil administratif de surseoir au versement des subventions prévues au budget 1972 pour les maisons des jeunes et les centres de loisirs, si l'activité de ces centres n'est pas conforme à la loi sur l'office de la jeunesse, ainsi qu'aux règlements et dispositions des conventions les liant à la ville de Genève pour la mise à disposition et l'utilisation des locaux qui leur sont concédés. Intervenant dans le débat, le maire, M. J. Paul Buensod, a déclaré que toutes dispositions seront prises pour que la révolution n'entre pas dans les centres de loisirs de la ville, qui sont actuellement au nombre de quatre et pour lesquels la municipalité dépense annuellement près d'un quart de million de francs.

A L'AMPHITHÉÂTRE DE BEAULIEU

HOMMAGE À STRAVINSKY

par Maurice Béjart et son ballet du XXe siècle

Comme l'immense majorité des 3500 spectateurs qui, dimanche, remplissaient le nouvel amphithéâtre de Beaulieu, j'ai été fasciné par la puissance, l'audace et l'extraordinaire beauté plastique des chorégraphies de Béjart. Chez lui, tout prend une dimension, une profondeur de champ étonnantes. Avec un vocabulaire issu de la danse classique, mais incomparablement plus riche. Avec ce relief, cette violence nouvelle dans l'évocation des grands thèmes traditionnels : l'Amour, le Renouveau, l'Angoisse, la Solitude... Au point que la moindre arabesque, le moindre mouvement d'ensemble prennent ici une signification profonde, poétique ou rituelle.

On a dit que Béjart était à la danse ce que Stravinsky fut à la musique. De fait, les chorégraphies « stravinskyennes » ont joué un rôle essentiel dans la carrière de Béjat. Notamment le « Sacre du printemps » (1959) qui fut l'un des premiers triomphes du ballet du XXe siècle. C'est dire l'intérêt d'un spectacle qui nous proposait successivement « Renard », l'Oiseau de feu » et le « Sacre » !

Pour le burlesque « Renard » qui tente par deux fois de séduire le Coq et qui finit par être lui-même mis en pièces, Béjart s'inspire du cirque, dans une chorégraphie qui « colle » admirablement à la musique. Décors cocasses de G. Casado, avec cette vieille auto sur-au Coq de perchoir. Et deux merveilleux interprètes, aussi bons comédiens que danseurs : Micha van Hoecke (le coq) et Jaleh Kerendi (dame Renard). Toutefois, par son aspect ironique et quelque peu ambigu, cette création semble assez éloignée du Béjart traditionnel.

UN ADMIRABLE OISEAU DE FEU

Cette version 1970 de l'Oiseau de feu constitue sans doute un des grands sommets de tout l'art chorégraphique contemporain. Béjart n'a pas cherché à suivre l'argument compliqué du ballet stravinskyen. Il n'en retient que quelques éléments : notamment l'idée du renouveau, du phénix immortel, qui toujours renaît de ses cendres. Difficile de décrire la splendeur de cette symphonie de mouvements et de couleurs, où l'on passe progressivement du bleu au rouge, où les gestes lents du début ne sont pas moins saisissants que certains entrelacements de corps, visiblement inspirés de l'art hindou. Et quel prodigieux danseur que ce Paolo Bortoluzzi (l'Oiseau) tantôt rayonnant de grâce et de vitalité, tantôt, comme dans la célèbre Berceuse, d'une bouleversante simplicité !

Moins émouvante sans doute, la chorégraphie du Sacre s'impose avant tout par son extraordinaire dynamisme. Bondissements sauvages, martèlements du sol, affrontements poitrine contre poitrine : tout le grand rite païen rêvé par Stravinsky revit ici, exécuté avec une violence et une virtuosité technique sans précédent. Notons que Béjart a sensiblement changé la signification de la 2me partie de l'ouvrage : le sacrifice de l'Elue qui meurt pour que la terre renaisse, devient ici glorification de la femme, apothéose du couple ! Peu importe le reste : cette danse du Désir ou de la possession — avec Suzanne Farrel dans le rôle de l'Elue — est inoubiable.

Ajoutons que l'amphithéâtre de Beaulieu est admirablement équipé pour ce genre de spectacles, en ce qui concerne particulièrement les éclairages. Et que le ballet du XXe siècle a également donné à Lausanne la « Messe pour le temps présent ».

L. de Mv.

Incendie du Casino de Montreux : l'auteur en fuite est identifié

MONTREUX (ATS). — Le juge informateur de l'arrondissement de Vevey-Lavaux a publié vendredi un communiqué annonçant que, à la suite de l'incendie qui a détruit le casino de Montreux le 4 décembre, les investigations faites par la police cantonale vaudoise en collaboration avec d'autres polices ont permis d'établir que l'incendie avait été causé par un auditeur du concert de musique « pop » qui se déroulait ce jour-là dans l'une des salles du casino.

L'auteur du sinistre a été identifié. Il est en fuite et la police le recherche. Il s'agit d'un ressortissant étranger, qui a déjà subi hors de nos frontières une longue peine de prison pour trafic de stupéfiants.

Le juge informateur remercie toutes les personnes qui, par leurs témoignages, ont permis d'établir la cause du sinistre et d'en identifier l'auteur.

Le nouveau directeur de la Banque cantonale vaudoise

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a nommé vendredi, directeur général de la Banque cantonale vaudoise, M. Albert Studer, jusqu'ici directeur, en remplacement de M. Alfred Gisling, démissionnaire.

Né à Palézieux en 1913, originaire de Lausanne, M. Studer a obtenu le diplôme fédéral d'expert comptable après avoir fait un apprentissage de banque. Il a travaillé durant cinq ans à l'Etat de Vaud, notamment à l'administration cantonale des impôts, puis est entré à la Banque cantonale vaudoise il y a une trentaine d'années déjà. Il y a créé le service de révision et s'est occupé de l'organisation du siège central et des succursales, avant d'exercer les fonctions de sous-directeur et de directeur. Il assumera la direction générale de la B.C.V. dès le 1er janvier 1972.

Groupe romand en faveur des jeunes inadaptés

En date du 5 novembre 1971, le Groupe romand de l'association suisse en faveur des enfants difficiles a décidé, en assemblée générale, sa dissolution. Une association, exclusivement romande, en faveur des jeunes inadaptés (GROJI) a été immédiatement créée par une nouvelle assemblée.

Cette nouvelle association, qui correspond mieux à la réalité romande, au sens le plus large, a notamment pour but d'offrir à tous ceux qui se préoccupent du sort des enfants ou adolescents inadaptés, l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs idées et leurs méthodes en vue d'améliorer la qualité et la coordination de leurs efforts ; de collaborer avec d'autres organisations faîtières pour obtenir toutes mesures sociales et prophylactiques adéquates en faveur des jeunes inadaptés ou handicapés.

Le nouveau Groupe romand en faveur des jeunes inadaptés a son siège à Lausanne et son secrétariat permanent est assuré par le centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), 6 ch. Pré-Fleuri, 1006 Lausanne.

Le nouveau chef du gouvernement vaudois

LAUSANNE, (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a appelé vendredi à sa présidence, pour 1972, M. Edouard Debétaz, chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce (radical), et à sa vice-présidence M. Marc-Henri Ravussin, chef du département des travaux publics (agrarien). Le président du Conseil d'Etat pour 1971 était M. Claude Bonnard, chef du département de justice et police et des affaires militaires (libéral).

M. Debétaz, qui est également conseiller national, siège à l'Exécutif cantonal depuis 1962. Il est âgé de 54 ans. M. Ravussin, âgé de 59 ans, est conseiller d'Etat depuis 1962.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

SUISSE ALÉMANIQUE

Des mères tremblent en pays argovien...

A Wettingen, une femme s'acharne sur les bébés

(c) Depuis quatre jours, une inconnue, qui n'a pas encore pu être identifiée, s'acharne sur les bébés à Wettingen. A quatre reprises déjà, des mères affolées sont venues avec leurs enfants, à la police. Les bambins avaient la figure griffée, lacérée même, devait nous déclarer vendredi le chef de la police de Wettingen. L'inconnue — il semble s'agir d'une femme — doit avoir les ongles particulièrement pointus. Elle profite de ce que les mères laissent leurs bébés dans les poussettes, alors qu'elles vont faire leurs achats pour s'attaquer aux bébés. Selon la police, l'inconnue, qui est activement recherchée, doit être soit une femme déçue de ne pas avoir d'enfants, soit une malade mentale.

Les quatre gosses blessés ont dû être transportés chez un médecin, certaines blessures étant très profondes. Comme bien l'on pense, l'inquiétude croît dans cette localité argovienne.

Un couple meurt dans les flammes

TROGEN, (ATS). — Un couple de personnes âgées a péri jeudi soir, dans les flammes de sa maison, située en dehors du village de Trogen.

L'incendie fut remarqué par un chauffeur de camion. Lorsque les services du feu se rendirent sur les lieux du sinistre, la maison était déjà la proie des flammes. Il fut impossible de sauver les deux habitants. Le feu s'était déclaré dans une grange sise à proximité de la ferme.

Les deux victimes sont M. Robert Savoy, âgé de 59 ans, et sa femme Hedwig, âgée de 63 ans. Les causes du sinistre n'ont pas encore pu être établies.

Démission au Grand conseil bernois

BERNE (ATS). — Le directeur des finances de la ville de Berne, M. Gehart Schuerch, a déposé sa démission comme membre du Grand conseil bernois auprès de la chancellerie du canton de Berne.

Les médecins de l'ACS sceptiques à l'égard des biorythmes

BERNE (ATS). — La commission des médecins de l'Automobile Club de Suisse (ACS) qui a fait appel, en l'occurence, à des spécialistes en médecine et statistique, s'est longuement penchée sur la question de savoir dans quelle mesure les graphiques et tableaux biorythmiques pouvaient constituer un moyen valable de prévenir les accidents de la route. Ses travaux lui ont permis de constater, finalement, que la documentation statistique publiée jusqu'ici, n'autorise pas une conclusion définitive, annonce un communiqué. Quant aux expertises et rapports médicaux déjà connus, ou à la veille d'être rendus publics, ils ne permettent d'aboutir qu'à une réponse négative. C'est la raison pour laquelle, à l'heure actuelle, la commission ne peut pas appuyer le recours aux courbes des rythmes biologiques pour combattre les accidents de la circulation, ni par voie de conséquence, recommander sa commercialisation. Elle suggère par contre, à l'intention des instances directement concernées, de soumettre le problème entier à un examen scientifique.

★ A l'occasion de sa 47me session, tenue jeudi et vendredi au siège de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) à Meyrin (GE), le conseil du CERN a tenu, notamment, à rendre hommage au professeur suisse Peter Preiswerk qui, atteignant bientôt l'âge de la retraite, va quitter le personnel supérieur du CERN.

Nouvelles structures dans le tourisme vaudois

LAUSANNE (ATS). — Réuni à Lausanne en assemblée générale d'information, l'Office du tourisme du canton de Vaud a entendu un magistral exposé de son directeur, M. J.-J. Schwarz, sur la promotion et la restructuration du tourisme. L'orateur a mis en particulier l'accent sur la nécessité d'un regroupement par régions des diverses stations touristiques du canton. Ces régions sont les Alpes, Vevey-Montreux, Lausanne et environs, la Côte, le Jura, le nord et la Broye. La collaboration entre offices locaux et sociétés de développement d'une même zone géographique permettra d'éviter un gaspillage des forces.

Le canton de Vaud se trouve d'autre part devant le problème inquiétant de la diminution du nombre de ses hôtels : de 1967 à 1970, il a enregistré cinq constructions nouvelles, mais vingt-huit disparitions, et la seule ville de Lausanne a perdu 300 lits en 1970-1971.

C'est l'une des raisons — mais il y en a d'autres, notamment la concurrence des plages méditerranéennes et exotiques — de la légère régression enregistrée en 1971 par le tourisme vaudois. La diminution est de 0,5 % en arrivées et de 1,5 % en nuitées, alors que 1970 avait bénéficié d'une forte augmentation. Le recul est marqué surtout à Lausanne et à Montreux, alors que les Alpes restent en expansion. 1971 n'en demeure pas moins la deuxième année record depuis l'Exposition nationale de 1964.

TESSIN

Avions militaires au secours des pompiers

BERNE (ATS). — Un incendie de forêt s'était déclaré, jeudi, dans le val Colla, près de Lugano. Deux appareils militaires du type « Pilatus-Porter » furent mis à la disposition des services du feu de la région pour participer aux travaux d'extinction. Le département militaire fédéral qui annonce, vendredi, cette information, ajoute que le sinistre fut maîtrisé après 20 passages de ces appareils.

Une qualité parfaite
Un service impeccable
Des conseils de connaisseur et des prix raisonnables
Une seule adresse :
Boucherie W. Schmied
rue des Moulins
Neuchâtel
Tél. 25 42 32

COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE CAP
C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Silvio Facchinetti
BOUCHERIE RAPIDE
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MINEX S.A.
J.-C. DEFOREL
Eaux minérales
Bureau : rue Maujobia 6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 68 69

VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

Carrosserie d'Auvernier
protège votre voiture contre LA ROUILLE avec le procédé DINITROL
Tél. 31 45 66

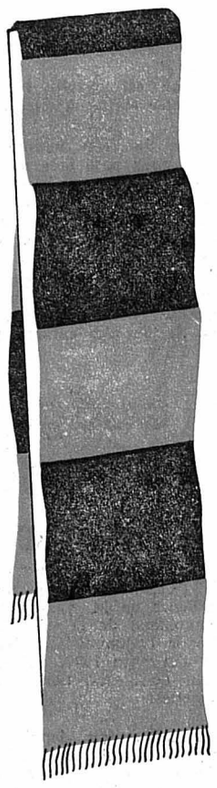

Patinoire de Monruz
Samedi 18 décembre à 20 h 30
Kusnacht
Neuchâtel Sports
Tour de relégation
ligue nationale B

Helvetia Accidents
Zurich
une assurance moderne
Agence générale de Neuchâtel
Seyon 10
Tél. 25 72 72

RENÉ SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHATEL
Ø 25 44 52

MULLER
la bonne bière

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 25 73 01
La banque de votre choix

Visitez à Neuchâtel
le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages
3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

CLASSEMENTS

Ligue A

Pour le titre

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. La Chx-de Fds	2	2	—	—	16	9	7
2. Lugano	1	1	—	—	2	1	4
3. Genève Serv.	2	1	—	1	9	10	—2
4. Kloten	1	—	—	1	7	11	—
5. Langnau	2	—	—	2	7	12	—

Relégation

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Ambri Piotta	1	1	—	—	6	2	4
2. Sierre	2	1	—	1	6	9	2
3. Viège	1	—	—	1	3	4	1

Ligue B

Promotion

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Fribourg	8	6	1	1	44	28	13
2. Zurich	8	5	1	2	43	25	11
3. Berne	8	5	1	2	41	26	11
4. Olten	8	4	1	3	28	29	9
5. Bienne	8	3	1	4	33	38	7
6. Uzwil	8	2	1	5	27	41	5
7. Villars Champ.	8	2	—	6	34	41	4
8. Forward Morges	8	2	—	6	31	52	4

Relégation

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Davos	8	6	2	—	50	21	14
2. Lausanne	8	5	1	2	39	19	11
3. Coire	7	3	2	2	33	38	8
4. Neuchâtel	8	4	—	4	40	33	8
5. Kusnacht	8	3	1	4	28	34	7
6. Sion	8	3	1	4	25	37	7
7. Fleurier	7	2	1	4	21	28	5
8. Lucerne	8	—	2	6	16	47	2

Kusnacht (cette année encore), Lucerne et Coire (en janvier), tels sont les prochains adversaires de Neuchâtel à Monruz cette saison. En revanche, il s'agira de se rendre à Coire (mercredi prochain), à Davos et Kusnacht (en janvier) pour mettre un terme au championnat de ligue B. Six matches, soit un total de douze points à gagner.

Combien tomberont dans l'escarcelle de Neuchâtel ? « Douze ! » répondra l'optimiste. « Six ! » affirmera le mitigé.

« Aucun ! » assurera le pessimiste. La réalité où se tient-elle ? On n'ose plus répondre...

Tant de fois, dans ces colonnes, on a incité le public à venir à Monruz. Tant de fois il est reparti déçu... Croire en son club est une belle chose. L'encourager, le porter, le soutenir dans les moments difficiles comme dans les moments de grande joie, tel est le rôle du vrai supporter.

Ils étaient encore un millier mardi pour assister au match contre Davos. Combien seront-ils ce soir ? Six cents ? Plus ? Moins ?

Et que lui dire à ce supporter ? L'inciter une fois encore à venir car « Neuchâtel-possède-les-moyens-de-gagner - de-fournir un-grand-match » ? Ça ne marche plus. Le supporter est las. Fatigué. Déçu surtout. Alors ? Neuchâtel va-t-il terminer son championnat dans l'anonymat, l'indifférence ? Si pareille aventure lui arrive, c'est que le club est bien malade. A l'agonie.

Mardi nous tentions d'engager un contrat moral entre supporters et joueurs : venir à Monruz assister au dernier sursaut de Neuchâtel pour arracher la première place du tour contre la relégation. Aujourd'hui, la relégation frappe à la porte. Une défaite contre Kusnacht serait catastrophique, d'autant plus que Fleurier devrait gagner à Lucerne (pardonnez-moi amis Fleurisans, mais pour sauver son club il faut savoir, parfois, sacrifier quelques amis...)

Combien serons-nous à Monruz tout à l'heure ? Combien serons-nous à croire encore au miracle ? Au sauvetage de Neuchâtel ? Moins d'un millier certainement.

Mais ceux qui viendront seront plus que des supporters, des amis. Alors pour eux, amis Nagel, Wittwer, Uttinger, Paroz, Burkhard et autre Schmied, gagnez. Relevez la tête, sinon, un jour, on dira de vous : « C'est ceux-là qui ont précipité Neuchâtel en première ligue... » Même si votre responsabilité n'est pas totalement engagée...

CENTRE AUTOMOBILE MARIO DELLA VEDOVA
NEUCHÂTEL - PIERRE-À-MAZEL - 25 - 43

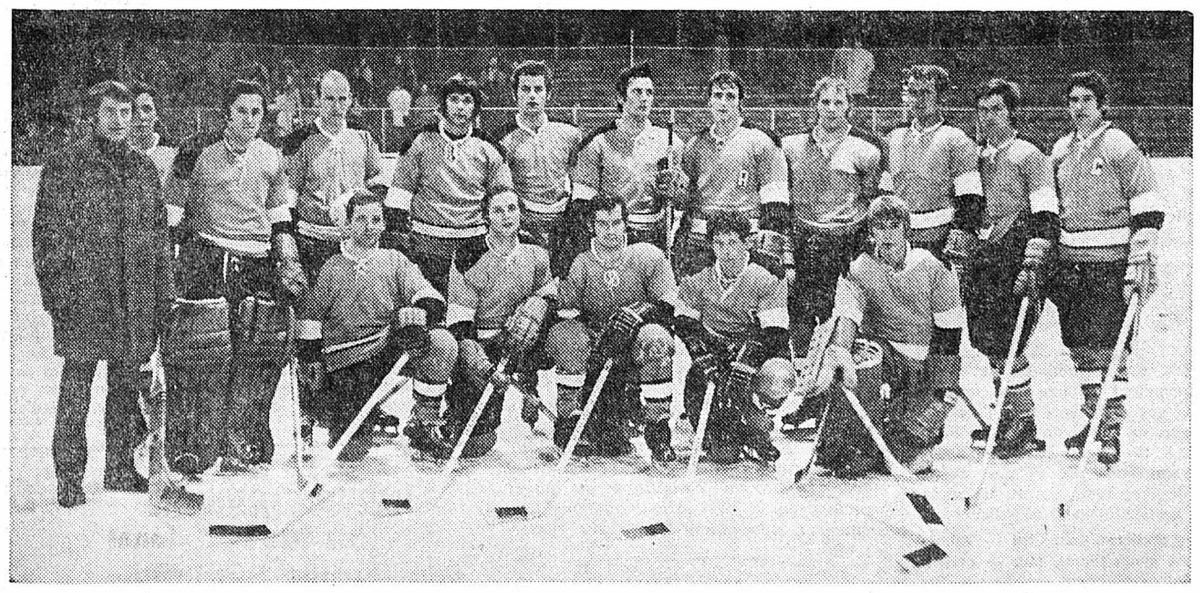

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 24 65 98

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
Rue de la Côte 11
Ø 25 16 41

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

pharmacie parfumerie bornand
Tél. (038) 25 34 44
Rues Saint-Maurice - Concert
NEUCHATEL

BOUCHERIE
Rohrer
Hôpital 15
Neuchâtel
Qualité irréprochable
Choix incomparable
Prix raisonnable

PUBLICITAS
Nouvelle adresse :
Terreaux 3-5
Tél. 25 42 25

FAN SPORTS L'EXPRESS

ski

Malgré la crainte de certains quant à l'état de la piste de Sestrières

Nouvelle et magnifique victoire d'Anne-Marie Proell

Les Suissesses Nadig et Hefti figurent aux places d'honneur

La robuste Autrichienne Annemarie Proell était tout sourire à l'arrivée de la descente féminine du 37me Arlberg-Kandahar. Elle venait encore une fois de mystifier les Françaises. Portée en triomphe par ses compatriotes, elle avait pourtant bien du mal à reprendre son souffle. Encore haletante, elle disait : « Je n'ai encore jamais été aussi fatiguée après une course. J'ai gagné dans la première partie de la descente, celle où il fallait glisser très vite, et attaquer au maximum. Je suis arrivée dans la partie technique déjà très lasse. A chaque difficulté, je croyais que j'allais tomber. J'ai vue la ligne d'arrivée avec soulagement. Après la non-stop, je pensais que c'était Françoise Macchi qui gagnerait ».

LE CAMP DE LA TRISTESSE

Dans le camp des françaises, c'était un peu l'accablement et le dépit. Elles prenaient les deuxième, troisième et quatrième places, mais comme à Saint-Moritz, Annemarie Proell venait leur « souffler » la première. Jacqueline Rouvier était très laconique : « Je suis déçue, car je pensais gagner. Je n'ai jamais été vraiment à l'aise sur ce parcours. »

Françoise Macchi, qui avait été désignée comme grande favorite après la non-stop de jeudi, était, elle, de fort méchante humeur. Elle refusa notamment de poser auprès d'Annemarie Proell pour la photo habituelle des trois premières. « Je n'arrive pas à comprendre, disait-elle, j'ai perdu la course dans le haut où je n'arrivais pas à glisser. Peut-être suis-je trop mince et trop grande. »

Annemarie Proell a donné un nouvel et magnifique exemple de volonté et d'agressivité dans cette descente féminine qu'elle a remportée littéralement à l'arraché. Grâce à ce nouveau succès, le second acquis depuis le début de la saison sur la coalition de ses éternelles rivales françaises, Annemarie Proell a consolidé sa première place en coupe du monde, portant son total de points à 70 et précédant la seconde, Jacqueline Rouvier de 10 points. Dès maintenant, la blonde salzbourgeoise a pris une sérieus blonde salzbourgeoise a pris une sérieuse option sur une seconde victoire consécutive dans le trophée.

Chez les Suissesses, Marie-Thérèse Nadig et Marianne Hefti ont confirmé leur progression. Marie-Thérèse Nadig fut une fois encore la meilleure. Huitième au poste de chronométrage intermédiaire, elle fut particulièrement à l'aise sur la fin, ce qui lui à permis de prendre la cinquième place, comme à Val d'Isère.

SATISFACTION DE NADIG

A l'arrivée, la jeune Saint-Galloise était d'ailleurs satisfaite : « Après ma sixième place de Saint-Moritz, ma cinquième place de Val d'Isère et encore ma cinquième place d'aujourd'hui, je ne peux qu'être heureuse. La piste ne m'a pas posé de trop grands problèmes ».

CRAINTES INUTILES...

Cette descente, longue de 1050 mètres pour une dénivellation de 635 m., a été courue par un temps ensoleillé et doux (plus 2 degrés). La neige, glacée par gel de la nuit, était très rapide. Alors que certains craignaient les accidents, considérant que la piste, très technique, était dangereuse — l'équipe des Etats-Unis a déclaré forfait — aucune chute grave n'a été enregistrée.

En tête dès le départ, Annemarie Proell (No 9) passa au poste intermédiaire de chronométrage en 1'00"81, précédant Jacqueline Rouvier (No 14) de 87-100, Wiltrud Drexel, qui devait chuter (No 2) de 94-100, Isabelle Mir de 1"24, Brigitte Totschnig de 1"41, Françoise Macchi de 1"59, Lurie Kreiner de 1"85, Marie-Thérèse Nadig de 2"00, Betsy Clifford de 2"14 et Rosi Mittermaier de 2"19.

DISQUALIFICATIONS

Outre Wiltrud Drexel, la Française Michèle Jacot est tombée alors que la Canadienne Judy Crawford a été disqualifiée pour avoir manqué une porte de contrôle.

Descente féminine (2.710 m, 635 m dénivellation, 35 portes) : 1. Annemarie Proell (Aut) 1'44"58 ; 2. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'45"28 ; 3. Françoise Macchi (Fr) 1'45"45 ; 4. Isabelle Mir (Fr) 1'45"54 ; 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'47"13 ; 6. Rosi Mittermaier (All-O) 1'47"21 ; 7. Betsy Clifford (Can) 1'47"33 ; 8. Brigitte Totschnig (Aut) 1'47"41 ; 9. Annie Famose (Fr) 1'47"80; 10. Laurie Kreiner (Can) 1'47"82 ; 11. Marianne Hefti (S) 1'48"19 ; 12. Evi Mittermaier (All-O) 1'48"60 ; 13. Marie-Roberta Schranz (It) 1'48"49 ; 14. Jocelyne Périllat (Fr) 1'48"80 ; 15. Carolyn Oughton (Can) et Diane Culver (Can) 1'49"05 ; 17. Florence Steurer (Fr) 1'49"12 ; 18. Monika Kaserer (Aut) 1'49"17 ; 19 Martina Gappmaier (Aut) 1'49"32 ; 20. Julia Spettel (Aut) 1'49"36 ; 21. Martha Buehler (Lie) 1'49"38.

Puis : 23. Bernadette Zurbriggen (S) 1'49"71 ; 24. Hanni Wenzel (Lie) 1'50"26 ; 28. Michèle Rubli (S) 1'51"17... Rita Good (S) 1'52"69.

A été disqualifiée : Judy Crawford (Can).

Sont tombées : Michèle Jacot (Fr), Wiltrud Drexel (Aut).

Classement de la Coupe du monde

1. Annemarie Proell (Autriche), 70 points ; 2. Jacqueline Rouvier (France), 60 ; 3. Françoise Macchi (France), 50 ; 4. Isabelle Mir (France), 26 ; 5. Marie-Thérèse Nadig (Suisse), 22 ; 6. Wiltrud Drexel (Autriche), 11 ; 7. Rosi Mittermaier (All. occ.), 8 ; 9. Betsy Clifford (Canada), 7 ; 10. Karianne Christiansen (Norvège), 6.

Classement par équipes de la coupe du monde : 1. Autriche, 185 points ; 2. France, 180 ; 3. Suisse, 117 ; 4. Norvège, 31 ; 5. All. occ., 27 ; 6. Pologne, 11 ; 7. Etats-Unis et Canada, 10.

NOUVELLE MYSTIFICATION. — Anne-Marie Proell (No 9) a fait subir aux Françaises une nouvelle mystification en enlevant sa deuxième descente de la saison.

(Téléphoto AP)

Le Comité olympique autrichien prend position

Le Comité olympique autrichien a refusé vendredi d'admettre la rétroactivité des nouvelles règles concernant l'amateurisme édictées par le Comité international.

Il a donc l'intention de n'empêcher aucun skieur autrichien de participer aux Jeux d'hiver de Sapporo, l'année prochaine.

Le comité autrichien a étudié les termes d'une lettre adressée en novembre dernier aux comités nationaux par M. Avery Brundage, président du C.I.O.

Aux termes de cette lettre, aucun sportif ne pourrait être désigné pour les jeux s'il a, à quelque moment que ce soit, autorisé l'usage de son nom ou de sa photographie à des fins publicitaires.

ENCORE LA PUBLICITÉ

Les règles anciennes interdisent aux sportifs de tirer des bénéfices de la publicité. Mais ne les sanctionnaient pas s'ils n'en obtenaient aucun profit matériel. Cette pratique était simplement qualifiée de « lamentable » et non de « non souhaitable ».

Dans une réponse à M. Brundage, le comité autrichien affirme que rien dans les règlements édictés par le Comité international ne permet de penser que les nouvelles règles soient rétroactives. Celles-ci, affirme-t-il, ne s'appliquent qu'à partir du 5 avril 1971.

La démagogie vue par Karl Erb...

Le célèbre journaliste sportif suisse Karl Erb a accusé vendredi les officiels du ski français de démagogie et d'injustice à propos de l'annulation de la descente masculine à Sestrière.

Dans son article, il déclare que Jean Beranger et l'entraîneur Gaston Perrot ont accusé les Suisses et les Autrichiens de conspiration en vue de saboter la course de crainte que les Français ne se classent dans le premier groupe de partants dans l'épreuve olympique de Sapporo. Les Français ont affirmé, dit-il, que les Suisses et les Autrichiens ont comploté dans ce but avec le délégué technique responsable de la course, le Suisse Freddy Fuchs.

« Tout à coup, personne ne voulait se rappeler que Fuchs, lui-même, avait proposé que la course soit transférée sur un autre parcours. Précisément en raison des 20.000 touristes et de la télévision. C'est de la démagogie de la pire espèce. »

La municipalité de Sestrières n'engagera aucune action contre le Suisse Fuchs...

La municipalité de Sestrière n'engagera aucune action en justice contre le délégué de la F.I.S., le Suisse Fredi Fuchs, responsable de l'annulation de la descente masculine du 37me Arlberg-Kandahar. C'est ce qui a été confirmé à l'issue d'une conférence de presse tenue par M. Carlo Bertolotti, président du Syndicat d'initiative de la station italienne.

Après avoir rappelé les importants travaux effectués dès la première chute de neige pour avoir une piste en état, malgré une température très douce, M. Bertolotti a déclaré : « Sestrière, berceau du ski italien, ne fera aucune dénonciation, n'engagera aucun recours en justice, ne fera aucune polémique. Le sport est déjà trop agité par tant de discordes et d'intérêts que nous n'avons pas l'intention d'aggraver la situation. Toutefois, nous affirmons clairement que nous ne souhaitons plus avoir la responsabilité d'organiser des courses dans lesquelles les décisions seraient prises sans appel par un seul délégué. Pour notre part, nous estimons que ce genre de décision ne devrait être prise que par une commission composée de trois membres, dont un appartiendrait à la Fédération du pays organisateur ».

Les Australiens préparent... aussi Sapporo

Avant les J.O. de Sapporo et les grandes compétitions prochaines, les équipes nationales australiennes de ski ont choisi les Deux-Alpes pour leurs neiges d'entraînement.

On a bloqué pour elles une piste de descente et déjà, depuis 24 heures, le champion Malcolm Milne et ses camarades se font remarquer pour leur ardeur combative. Peu avant Noël arriveront les filles australiennes, et quelques skieurs nationaux de la Nouvelle-Zélande.

Toutes ces équipes quitteront les neiges de l'Oisans pour celles de l'Italie, le 3 janvier.

basketball

PREMIÈRE LIGUE

Neuchâtel II est champion d'automne

Après un match âprement joué, Neuchâtel Sports II a finalement battu son rival de club, Neuchâtel 50. Il aura fallu une malencontreuse passe ratée à cinq secondes de la fin pour que la seconde garniture triomphe sans gloire d'un seul point. Beaucoup trop nerveux, les joueurs ratèrent pas mal de passes et de tirs, et se laissèrent même aller à des voies de fait regrettables, notamment à l'endroit d'un arbitre. Si Neuchâtel Sports II est champion d'automne, il termine toutefois le premier tour sur une note assez discordante. Quant à Neuchâtel 50, il a très bien rempli son mandat en ce début de championnat et posera encore des problèmes aux meilleurs, malgré une moyenne d'âge proche de la quarantaine. Les autres rencontres n'ont pas apporté d'éléments nouveaux et ont permis à Auvernier et Union Neuchâtel de battre chacune des deux équipes de queue.

RÉSULTATS

Beau-Site I - Auvernier I : 37-89 ; Union Neuchâtel I - Abeille II : 91-54 ; Neuchâtel Sports II - Neuchâtel 50 : 53-52.

CLASSEMENT

1. Neuchâtel Sports II, 7 matches, 13 points ; 2. Fleurier I, 6-9 ; 3. Union Neuchâtel I, 6-8 ; 4. Neuchâtel 50, 7-8 ; 5. Abeille I, 6-6 ; 6. Auvernier I, 7-6 ; 7. Beau-Site I, 6-2 ; 8. Abeille II, 7-0.

Juniors B : Canton de Neuchâtel B 1

Pour la deuxième fois dans ce championnat, Neuchâtel B1 a réussi à marquer plus de cent points à un adversaire. Il a bénéficié pour cela de l'inexpérience des jeunes d'Auvernier B2 qui restent encore bien dans l'ombre d'Auvernier B1. Ces derniers ont nettement battu Fleurier B au Val-de-Travers et restent ainsi dans le sillage des joueurs de la ville.

RÉSULTATS

Olympic B - Neuchâtel B2 : 56-48 ; Fleurier - Auvernier B1 : 18-62 ; Neuchâtel B1 - Auvernier B2 : 106-10.

CLASSEMENT

1. Neuchâtel B1, 5-10 ; 2. Auvernier B1, 6-10 ; 3. Olympic B, 6-8 ; 4. Neuchâtel B2, 7-6 ; 5. Saint-Imier, 5-5 ; 6. Fleurier, 6-4 ; 7. Clos Rousseau, 6-3 ; 8. Auvernier B2, 5-0.

A.Be.

boxe

Avant de rencontrer Blin

Première séance d'entraînement de Cassius Clay sur le ring du Limmathaus de Zurich

Cassius Clay a fait vendredi matin, au Limmathaus de Zurich, sa première séance d'entraînement en vue de son combat contre Jurgen Blin qui aura lieu le 26 décembre au Hallenstadion de Zurich. L'ancien champion du monde des poids lourds, qui avait déjà visité le local la veille, l'a trouvé à sa convenance.

Pour cet entraînement, qui débuta vers 13 heures, et dont le prix des places avait été fixé à 15 fr. 40, environ 500 personnes étaient présentes. Cassius Clay fit d'abord trois rounds au « punching-ball » pour s'échauffer puis deux rounds de corde à sauter et enfin un round de « shadow-boxing ».

En guise de conclusion, il croisa les gants durant quatre reprises avec ses deux « sparrings-partners », Alonzo Johnson et un poids mi-lourd, Dave Atkins, entourés de nombreux supporters qui s'étaient massés tout autour du ring.

Victoire facile pour Bob Foster

Pas plus que le Vénézuélien Vincente Rondon, la veille, l'Américain Bob Foster n'a connu la moindre inquiétude à Oklahoma City devant Brian Kelly. Triomphant par K.O. technique à la 3me reprise.

Ainsi les deux champions du monde de poids mi-lourds, Rondon pour la WBA et Foster pour la WBC conservent-ils leur « portion » de titre en attendant un problématique affrontement entre eux.

automobilisme

41me Rallye de Monte-Carlo

Près de 300 participants au départ

L'Automobile Club de Monaco a clos la liste des engagés au 41me Rallye international de Monte-Carlo, qui se déroulera du 21 au 29 janvier 1972. Ces 299 concurrents se répartiront comme suit dans lesd ifférents points de départ :

56 à Almeria, 41 à Athènes, 44 à Francfort-Hanau, 9 à Glasgow, 8 à Lisbonne, 41 à Monte-Carlo, 27 à Oslo, 29 à Reims, 44 à Varsovie.

A noter que le départ de Marrakech a été supprimé en raison du nombre trop faible de concurrents ayant choisi cette ville (3).

Sur les 299 engagés, 17 font partie de la catégorie « B » et 12 de la catégorie « chevronnés », ce sont les Allemands de l'Ouest qui représentent le plus grand nombre de participants étrangers avec 56 engagés, mais les Français viennent en tête avec 61 équipages.

L'Italie sera représentée par 48 concurrents, la Norvège 16, l'Espagne 23, la Pologne 8, l'Allemagne de l'Est 6, la Suède 6, la Suisse 7, la Yougoslavie 4 et l'on trouve même un concurrent d'Afrique du Sud, du Canada, alors que la république d'Andorre possède trois représentants.

Par marques, BMW et Opel arrivent en tête avec 38 voitures chacune. Alpine suit de très près BMW et Opel avec 30 voitures, puis viennent Fiat (25), Porsche (24), Ford (22), Lancia (17), Alfa Romeo (13), Chrisler-Simca (9), Citroën (8), Renault (6).

LES FAVORIS

Parmi les concurrents les plus sérieux pour l'attribution de la victoire finale, on peut citer Jean-Luc Thérier et Claude Roure (Fr), qui partiront d'Almeria au volant d'une Alpine-Renault, Gérard Larrousse (Fr), sur Porsche, qui prendra le départ de Varsovie, ainsi que R. Aaltonen - J. Todt (Datsun) au départ de Monte-Carlo avec Jean-Claude Andruet, Jean-François Piot, Harry Kallstrom, Guy Chasseuil, Ove Andersson, Bjorn Waldegaard, Timo Makinen, Tony Fall, Jean-Pierre Nicolas, Henri Greder et chez les dames Marie-Claude Beaumont.

Pas d'Américains au tournoi international de Bremerhaven

Le traditionnel tournoi international de Bremerhaven, qui doit se dérouler du 27 au 29 décembre, se jouera pour la première fois sans les Américains qui, depuis des années, participaient à cette compétition avec les « All Stars ». Ce sont les Danois qui les remplaceront.

Les équipes de six pays ont été engagées pour participer à ce tournoi. Ce sont la Tchécoslovaquie, l'Autriche (vainqueur du tournoi en 1970), la Suisse, la Hollande, le Danemark et l'Allemagne de l'Ouest.

SPORTS dernière

BOXE

La Société pugilistique de la Chaux-de-Fonds avait mis sur pied une réunion pleine de promesses. Malheureusement, les adversaires de Béliard, le Tessinois Patelli, le Français Poletti et Maccaria I, renoncèrent sous prétexte d'un manque d'entraînement pour contrer de tels adversaires.

Tous les combats ont été dirigés par l'arbitre international Aimé Leschot, de la Chaux-de-Fonds, en présence d'un nombreux public et de M. Lichensteiger, délégué régional de la Fédération suisse de boxe.

hockey sur glace

Pour éviter le piège de la relégation...

Une nouvelle arme pour les Neuchâtelois : la volonté

« Contre Kusnacht, il faut absolument gagner ! » Jeudi, à l'issue de l'entraînement, cette affirmation était sur toutes les lèvres. Gagner pour survivre. Pour éviter le piège de la relégation. La victoire, c'est laisser Kusnacht et Sion à trois points en spéculant sur une défaite des Valaisans à Davos, alors qu'une victoire de Fleurier à Lucerne hisserait l'équipe du Vallon au niveau des huit points.

AU PIED DU MUR

Voilà donc Neuchâtel au pied du mur. Vaincre pour survivre momentanément, car il convient de ne pas se leurer : la situation est grave, non seulement sur le plan du classement, mais également au niveau des finances du club comme déjà relevé. Or, à la veille du tour contre la relégation la question était de savoir si Neuchâtel y participerait. Dans une première phase les fonds nécessaires pour poursuivre la compétition ont été trouvés. La seconde phase dépend directement des joueurs ; c'est à eux qu'incombent le sauvetage de l'équipe, d'éviter la relégation. La troisième phase, quant à elle, viendra à mi-janvier et consistera à trouver des solutions pour l'avenir. Des solutions à long terme et non pas des palliatifs comme ces dernières années. Il conviendra surtout d'organiser l'assemblée générale à peine la saison terminée et avant la période des transferts et non après comme ce fut le cas quelquefois. Pour autant qu'on n'ait pas omis de la convoquer...

Pour l'heure, il appartient aux joueurs de sauver le club. Mais il appartient également à ces mêmes joueurs de regarder la vérité en face : ils sont responsables de leur classement en raison d'un manque flagrand de volonté. Certains le reconnaissent... Et de la volonté, Kusnacht en a à revendre. Sion en a fait l'expérience, l'absence de cinq titulaires n'expliquant pas totalement sa défaite...

P.-H. B.

Tournoi international de Moscou

Nette victoire des Tchécoslovaques

Le tournoi International de Moscou, auquel participent la Suède, la Tchécoslovaquie, la Finlande et l'URSS, a débuté dans la capitale soviétique devant 15.000 spectateurs.

Tchécoslovaquie - Suède 8-1 (4-1, 1-1, 3-0).

La Finlande crée la sensation

Si la défaite de la Suède face à la Tchécoslovaquie surprend par son ampleur une surprise encore plus considérable a été enregistrée dans le deuxième match qui a vu la Finlande battre l'URSS, championne du monde, par 4-2.

Finlande - URSS 4-2 (3-0, 0-2, 1-0).

Jesenice écrase Klagenfurt en coupe des Alpes

Dans le dernier match de la Coupe des Alpes joué cette année (groupe 1), les champions de Yougoslavie de Jesenice ont nettement battu, chez eux, l'AC Klagenfurt par 9-2 (1-1, 2-1, 6-0). Grâce à cette victoire, ils prennent provisoirement la deuxième place du classement du groupe derrière les champions suisses de La Chaux-de-Fonds.

RÉSULTATS

HC Jesenice - AC Klagenfurt 9-2 (1-1, 2-1, 6-0).

Classement du groupe 1 : 1. La Chaux-de Fonds 5 matches 10 points ; 2. Jesenice 6-8 ; 3. AC Klagenfurt 7-6 ; 4. Genève Servette 5-4 ; 5. Val Gardena 5-0.

football

Gemmell transféré

L'international Ecossais Tommy Gemmell, qui a porté à 18 reprises le maillot national et qui a contribué au succès de Celtic Glasgow lors de la finale de la coupe d'Europe des champions en 1967, a été transféré à Nottingham Forest. Le montant de son passage dans les rangs du club anglais de première division se monte à 400.000 francs.

Victoire de Panionios

Grâce au match nul 1-1 (1-0) obtenu face à Besa (Albanie), Panionios Athènes a remporté l'édition 1971 de la coupe des Balkans. Au match aller, les Grecs s'étaient imposés par 2-1.

Echéance ardue pour les Fleurisans

Les rencontres de la semaine écoulée n'ont que peu modifié la situation des Fleurisans et ceci malgré le point obtenu à Coire d'une manière méritoire. L'avenir de plusieurs équipes est bien mal défini, ceci entraînant immanquablement d'innombrables hypothèses. On ne peut donc empêcher les « supporters » fleurisans de compter avec une victoire de leurs protégés ce soir à Lucerne.

ET POURTANT

Et pourtant... le fait de partir favori dans un match a souvent été néfaste aux Valloniers. Trop habitués à se défendre, ils n'ont pas la « personnalité » assez forte pour pouvoir imposer leur loi et faire valoir ainsi de légitimes prétentions sur la victoire. Les joueurs fleurisans le savent fort bien et chercheront à se mettre au plus vite à l'abri d'un accident et ceci seulement au prix d'une discipline bien comprise.

Le match sera sans doute très difficile, les capacités techniques des hommes de Leuenberger étant à vrai dire restreintes ce qui déplacera le jeu au domaine d'une confrontation physique, terrain de prédilection pour les Lucernois. Un maximum de rapidité d'exécution devient nécessaire sinon indispensable. Il est temps que l'équipe entière se mette à la tâche et vienne épauler Vincent et Jeannin qui semblent détenir les atouts principaux des Neuchâtelois.

Il est évident qu'une défaite prendrait des allures de catastrophe et porterait ses effets non seulement sur le classement mais aussi et surtout sur le moral de l'équipe.

J. DEBROT

Yverdon renoue avec le succès

YVERDON - SAASGRUND 9-2
(3-0, 4-2, 2-0)

MARQUEURS : Guilléron (4) ; Bernet (3) ; Guillod et Perrier (1) pour Yverdon ; Zubrigen (2) pour Saas-Grund.

ARBITRES : MM. Spiesse (Moutier) et Zubrigen (Rarogne).

NOTES : patinoire d'Yverdon. 600 spectateurs. Pénalitées : 2 fois deux minutes à chaque équipe.

SANS FORCER

Après ses deux défaites successives (Saint-Imier et Vallée-de-Joux) Yverdon a (enfin) renouvelé avec le succès, aux dépens d'un Saas-Grund guère enthousiasmant, il est vrai. Ce succès ne doit cependant pas être considéré comme un « réveil » de la formation vaudoise, qui accuse toujours les mêmes lacunes en défense, le jeu de position des arrières est loin d'être judicieux.

Cependant les Yverdonnais méritent pleinement de remporter les deux points et de ce fait, ils gardent le contact avec la tête du classement.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

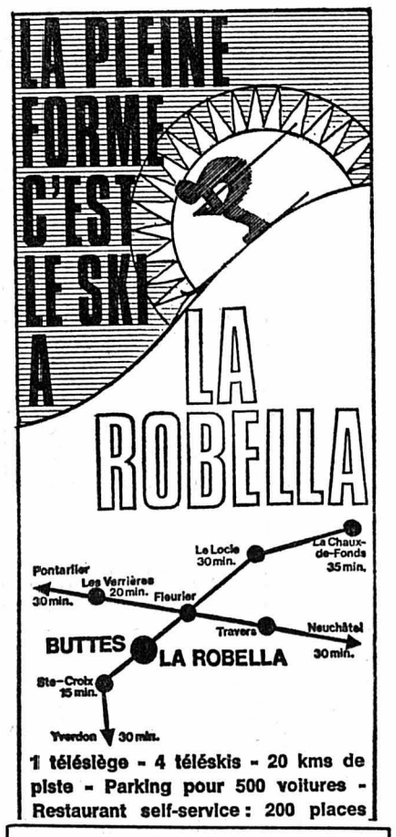

1 téléskiège - 4 téléskis - 20 kms de piste - Parking pour 500 voitures - Restaurant self-service : 200 places

Sans réserve de l'autorisation de l'Office fédéral des transports, toutes les installations fonctionneront dès aujourd'hui à 12 heures.
Renseignez-vous au (038) 61 15 24.

Vous trouverez 1000 cadeaux avantageux lors des

ouvertures prolongées chez Pfister ameublements sa

Lundi, 20. déc. ouvert jusqu'à 22 h.

1424 NE

Payement net jusqu'à 90 jours ou crédit avantageux. Livraison gratuite dans toute la Suisse. Rabais à l'emporter. Essence gratuite ou remboursement billet CFF pour achat dès Fr. 500.–

NEUCHATEL Terreaux 7 * BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables

Reymond

Modèle 3000, la grande portative possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, margeurs éclairs visibles, etc. ; coffret.

Fr. 595.-

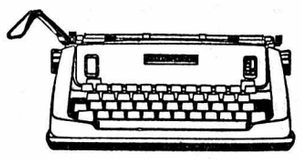

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret.

Fr. 435.-

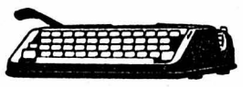

Modèle Baby superlégère et pourtant robuste, contenue dans un coffret.

Fr. 278.-

Reymond

Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ✆ 038/25 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ✆ 038/25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ✆ 039/23 82 82

HERMES

La machine à écrire suisse parfaite

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles, service d'entretien

A vendre gentil

cheval irlandais

gris, 4 ans, au plus offrant. Tél. (024) 4 52 14.

Evitez le

cambriolage

Grâce aux grilles de fenêtres

J.-J. LUDI
Corcelles (NE)
Tél. (038) 31 17 78 ou 41 26 15

J'expédie franco de port plus un cadeau de fin d'année.
Vous obtiendrez pour Fr. 38.—.

pantalons

velours, trévira, ski-golf beige, olive **mi-laine double Fr. 24.—,**

chemises

coutil molletonné avec ou sans edelweiss, extra-lourdes, chaudes, tailles 38 à 46.

A LA RENAISSANCE
rue du Jura 9
1020 Renens-Crissier
A. Petigat, chef de vente
Max Bergien.

Nous offrons situations stables avec caisse de retraite à :

monteurs-électriciens

au courant des installations électriques simples, ainsi qu'à

monteurs-électriciens

au courant des installations électriques importantes.

Faire offres à ELEXA S.A., avenue de la Gare 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 45 21.

EMPLOYÉ DE BUREAU
expérimenté, dans la quarantaine, cherche

remplacements

de quelques mois.

Langue maternelle française, allemand couramment, bases d'anglais.

Entrée en fonctions début janvier 1972.

Faire offres sous chiffres P 22872 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune

ingénieur technicien ETS

en électrotechnique cherche emploi stable dans la région Neuchâtel.
Adresser offres écrites à EL 2888 au bureau du journal.

Personne de 25 ans cherche emploi de

sommelière

en extra pour le vendredi soir et le samedi de chaque semaine.
Région Entre-deux-Lacs.
Tél. (038) 25 51 57 entre 12 h 30 et 13 heures.

L'annonce reflet vivant du marché

DEMANDES D'EMPLOIS

Termineur sur chronographes

cherche à entrer en relations avec fabrique, pour séries régulières.

Nombreuses références.

Adresser offres écrites à AI 2890 au bureau du journal.

Universitaire en possession d'une solide formation cherche poste de

comptable

Expérience fiduciaire.
Entrée en fonction début janvier 1972.

Faire offres sous chiffres P 22873 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Chauffeur

A et D cherche place à Neuchâtel ou aux environs.

Entrée immédiate.

Adresser offres écrites à 1812-130 au bureau du journal.

Dem. à acheter

J'achète **cadres anciens** pour tableaux et gravures.
Tél. (038) 46 11 15

APPRENTISSAGES

Entreprise d'installations électriques engage, pour 1972,

apprentis monteurs-électriciens

Formation complète en courant fort et faible.
Possibilité de faire un stage d'initiation.

Faire offres ou se présenter chez
CLAUDE DUCOMMUN
Electricité-Ingénieur EPZ
4, rue de l'Orangerie, Neuchâtel.
Tél. 25 28 00.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

En raison de l'extension de nos affaires dans le canton de Neuchâtel, nous désirons compléter l'organisation de notre service externe en engageant

deux collaborateurs professionnels

Leur tâche consistera à maintenir les relations avec nos nombreux assurés, à développer le portefeuille existant et à conseiller le public dans les multiples problèmes de la prévoyance personnelle. L'activité s'exercera dans la région de Neuchâtel.

Nous pouvons offrir, à toute personne disposant d'une bonne formation de base, une solide instruction et un appui constant dans la tâche qui lui est confiée. De plus, elle pourra compter sur un traitement fixe, de généreuses primes de rendement et sur la participation à une excellente caisse de pension.

Nous discuterons très volontiers avec tous ceux qui, ayant le goût pour les contacts humains, désirent exercer une profession indépendante.

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Agence générale :
Promenade-Noire 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 16.

MIGROS

cherche

pour le montage et l'entretien de ses propres installations dans les succursales (des cantons de Neuchâtel, Fribourg et du Jura bernois sud) et la centrale de distribution de Marin

frigoriste expérimenté

Place stable, bonne rémunération, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Lausanne cherche

UNE STÉNODACTYLO

entrée immédiate ou pour date à convenir.

— Ambiance agréable
— Semaine de 5 jours
— Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphoner à :
N. RUFFIEUX
Agent général
Rue du Pont 22 - Tél. 23 92 25.

Hôtel des Platanes, 2025 Chez-le-Bart.
Nous cherchons

sommelier

(débutant accepté)
pour entrée immédiate ou à convenir.
Rémunération assurée.
Horaire étudié.
Tél. 55 29 29.

Institution cherche, pour son service administratif,

employée de bureau

pour la réception, le central téléphonique, la dactylographie et divers travaux de bureau.

Adresser offres écrites, avec photographie, à DL 2893 au bureau du journal.

Nous cherchons

serveuse

pour bar à café.

Pour débutante, mise au courant. Bons gains assurés.

S'adresser **AU BON BAR, Neuchâtel. Tél. 24 02 98,** le matin.

CAFÉ SUISSE cherche, pour entrée immédiate

AIDE

(dame) pour la cuisine et le ménage.

Tél. 25 24 25.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Pour faire face à notre constante augmentation de la production, nous engageons pour notre succursale du

LANDERON

PERSONNEL D'ATELIER

masculin et féminin, pour des travaux d'assemblage et de montage de quartz pour montres.

Formation assurée par nos soins dans nos ateliers.

Présentez-vous à notre succursale

OSCILLOQUARTZ S.A., 5, rte de la Neuveville, 2525 LE LANDERON,
ou téléphonez-nous
au LANDERON, tél. (038) 51 33 53, interne 14,
à NEUCHATEL, tél. (038) 25 85 01, interne 39.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Jeune fille

de 17 ans, ayant de bonnes connaissances de ménage cherche place pour le 15 avril, afin de se perfectionner dans la langue française.

Faire offres à famille Otto Siegenthaler, 3256 Dieterswil.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre

commerce de boissons

dans localité du Littoral. Fortes possibilités d'expansion. Prix de la reprise : Fr. 40.000.—.

Faire offres sous chiffres P 900323 N à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Si vous voulez vendre votre éléphant

Les appartements modernes ne se prêtent guère à l'élevage de l'éléphant. C'est pourquoi le marché des éléphants est plutôt restreint...
Mais il y a sûrement, quelque part en Suisse, des amateurs d'éléphants. Tout heureux d'apprendre, par une petite annonce, que vous cherchez acquéreur pour votre pachyderme. Une annonce avec photo, dans le style: «A vendre: gentil petit éléphant, propre et affectueux. Bons soins exigés.»
Qu'il s'agisse de vendre un éléphant, une souris blanche ou une locomotive, de trouver une bonne à tout faire ou un chalet

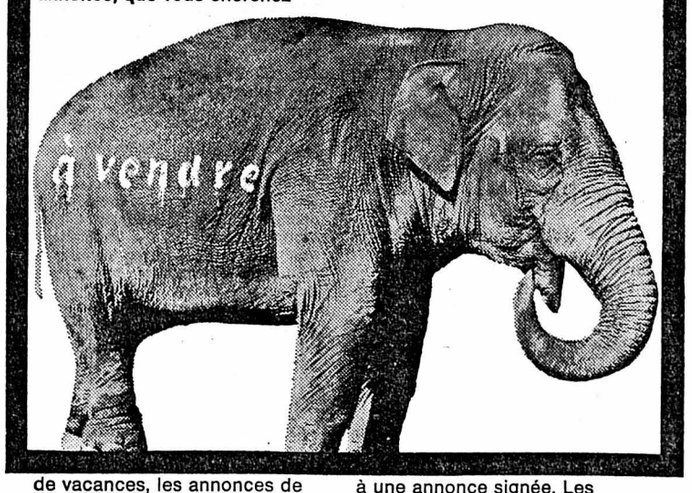

de vacances, les annonces de votre journal sont irremplaçables. Petite ou grande annonce? Peu importe. Une bonne annonce. Cherchez-vous une secrétaire capable? Décrivez le poste avec précision, avec objectivité, énumérez ses avantages, ses exigences. Laissez, de préférence, un peu d'espace blanc pour une meilleure visibilité et... pour montrer à votre future perle que vous n'en êtes pas à dix sous près. Et n'oubliez pas qu'une annonce doit être vivante, personnelle, sympathique. Certes, ce n'est pas si facile que l'on croit, de rédiger une bonne annonce, mais les spécialistes sont là pour vous aider et vous conseiller. Annonce signée ou «sous chiffre...»? En principe, les intéressés répondent plus volontiers à une annonce signée. Les bonnes maisons savent par expérience que l'annonce «à visage découvert» vaut son pesant d'or.
Restent, évidemment, les cas particuliers où la discrétion est de mise, sinon de rigueur. Quand l'annonce doit-elle paraître? Dans quel journal? Là encore, les conseils du spécialiste vous seront précieux. Et ils ne vous coûteront rien. Trait d'union quotidien entre l'offre et la demande, entre l'homme et l'homme, l'annonce est le moyen le plus sûr de trouver ce que vous cherchez. Rapidement et à moindres frais.

L'annonce, reflet vivant du marché

hockey sur glace

SPORTS

Nedomansky et Dzurilla à la conquête de la coupe Spengler avec Slovan Bratislava

Traditionnellement, la Coupe Spengler est étroitement liée à la participation des clubs tchécoslovaques ; ils ont enregistré, au long de leur existence, quelques magnifiques succès. Cette année, Slovan Bratislava sera à Davos. Il appartient à l'élite du pays. Son classement, aux trois quarts du championnat, (le dernier ne sera disputé qu'en février), prouve bien sa valeur : il est placé sur les talons du « leader », Dukla Jihlava, conservant ainsi toutes ses chances pour le titre. Une question se pose alors : sera-t-il capable, cette saison, de rompre l'hégémonie de Dukla Jihlava, le quintuple champion national ? (1966-1971).

BON DÉBUT

Au terme des six premières journées de championnat, Slovan était en tête de classement. Certes, il a bénéficié, en partie du moins, de la défense affaiblie de son dangereux et grand rival, Dukla Jihlava. En effet, Suchy et Horesovsky étaient absents, le premier en raison d'une blessure, le deuxième étant retourné à son club d'origine Sparta. Par la suite, Slovan a connu quelques échecs, qui finalement le firent reculer au classement.

LA VRAIE PUISSANCE

Avant l'ouverture du championnat, l'entraîneur de Slovan (J. Starsi) a dit : « Je compte alterner trois « cinq » tout au long de cette saison. Pour cela, il faut rassembler une vingtaine de joueurs afin de posséder un vaste choix ». Il a de quoi être satisfait. Son équipe de cadets mène la danse en Slovaquie, sans avoir connu la défaite. Elle a, de plus gagné un tournoi de cadets en Bohême, où participation était extrêmement élevée, avec notamment l'équipe représentative de l'Allemagne de l'Est, le champion cadet 1970-1971 PC Kladno, Sparta, etc. C'est dans ces jeunes que réside la vraie puissance de Slovan. C'est également le cas avec Kladno en Bohême.

JOUEURS RÉPUTÉS

A Davos, Slovan alignera tous ses joueurs réputés. L'excellente forme du gardien Dzurilla et de Nedomansky, sont à la base de nombreuses victoires. « Nedo», en particulier, connaît une forme extraordinaire et dispute un chassé-croisé avec Klapac (Jihlava) en tête des meilleurs marqueurs. Dans la classification canadienne (buts et assits) il se place premier. Ses partenaires, au sein de sa ligne d'attaque, sont le plus souvent Grandtner et Haas. En défense, on note la bonne tenue de Tajcnar, qui se distingue par ses tirs (9 buts en 11 journées). Quant à Kecka, une nouvelle acquisition venue de Poprad, il complète fort bien cette défense. Le jeune Misovic a été incorporé, quant à lui, dans la sélection « B » de Slovan.

En attaque, Stastny est une agréable surprise. Ce jeune joueur est, à part Cizek et Pardubice, le seul junior, jouant pour une équipe de première division. Avec ses tirs précis, (12 buts) il figure en bonne place au tableau des marqueurs. L'habituelle tournée canadienne ayant été supprimée, Slovan devrait arriver au grand complet à Davos et jouer dans la composition suivante : Dzurilla ; Baciak, Tajcnar, Ujvary, Kecka ; Bukovinky ; Grandtner, Nedomansky, Haas ; Kuzela, Ducaj, Kordiak ; D. Zizka, Mrukvia, Stastny ; Staron, Misovic.

Alois DUBSKY

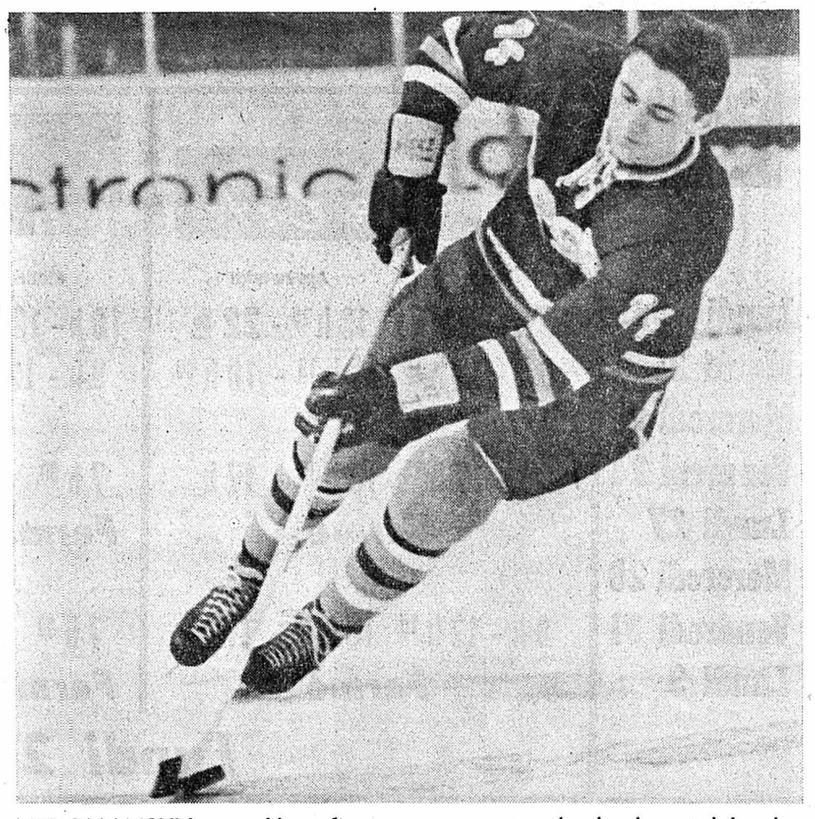

NEDOMANSKY. — Une figure marquante du hockey tchécoslovaque. A Davos, il sera l'un des principaux atouts de Slovan. (Archives.)

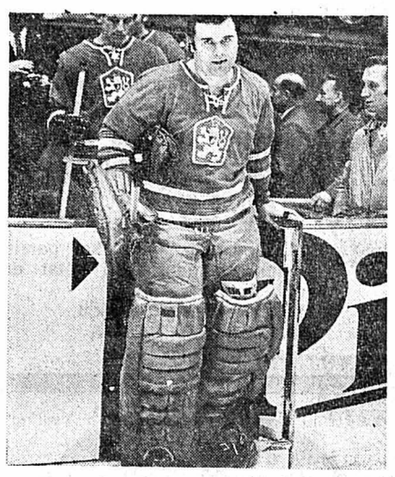

DZURILLA. — Son éloge n'est plus à faire... (Archives.)

tir

Quelques nouvelles

Cours de psychologie pour pistoliers

La Fédération internationale de tir à l'arc possède depuis plusieurs années à sa tête une femme, plus précisément une Anglaise, Mme Inger Frith. Les Suisses se sont sans doute inspirés de cet (illustre) exemple puisqu'ils viennent d'élire à la présidence de la fédération helvétique Mme Gertrude Trepper, de Genève, mère du phénomène qui a nom Lucien Trepper, vainqueur, récemment, à Monza, de l'élite mondiale de la spécialité.

Il faut dire que son prédécesseur, M. Raymond Matzigner, Genevois lui aussi, a choisi de démissionner lors de la dernière assemblée de l'association, dont les débuts ont été pour le moins houleux. La quasi-totalité du comité - à deux exceptions près - l'a rejoint dans sa retraite.

Les membres de nos équipes nationales aux armes de poing se retrouveront en janvier dans les locaux de l'école suisse de tir pour y suivre des cours de psychologie. La Fédération de tir aux armes de poing a ainsi déféré au vœu de la commission technique de la Société suisse des matcheurs, qui lui a suggéré de les inscrire à son programme d'activité.

COURS DE PSYCHOLOGIE POUR PISTOLIERS

Elle est évidemment très bien tombée en l'occurrence puisque la direction de l'école de tir de la FSTRP est actuellement en main du Zuricois Wulf Listenow, ancien international et psychologue de son état.

Son enseignement profitera sans aucun doute à ses anciens pairs, tant il est vrai que le tir exige davantage qu'une préparation physique intensive. Elle est évidemment nécessaire, à condition qu'elle déborde de ce cadre-là. On sent que les Suisses sont prêts à certains sacrifices pour figurer en bonne place aux différents palmarès des prochains championnats du monde, qui se dérouleront à Thoune en été 1974 !

Au cours de la dernière session du conseil des tireurs, qui s'est déroulée à Liestal, le Vaudois Jean-Pierre Jost a développé une mention relative à l'utilisation généralisée du dioptre sur l'arme d'ordonnance, réservée jusque-là aux seuls vétérans.

Il n'a pas obtenu gain de cause sur-le-champ, cela va sans dire, mais on n'en a pas moins appris que des discussions à ce sujet avaient réuni les représentants du département militaire fédéral et de la Société suisse des carabiniers aux fins d'encourager autant que faire se pouvait encore le tir au mousqueton, qui perd ses adeptes au fil des ans depuis l'introduction du fusil d'assaut. Le président de la Société suisse des matcheurs, M. Kurt Vogelsang, avait précédemment attaché lui-même le grelot en se plaignant de la médiocre qualité, à de rares exceptions près, des participants au dernier championnat suisse de la spécialité, qui a eu le stand lausannois de Vernand pour cadre.

On ignore, pour l'heure, quelle solution sera apportée au problème. Toujours est-il qu'on a rappelé fort à propos la mise à disposition de cinq cents dioptres par la Fabrique fédérale d'armes cette année, à l'intention des jeunes matcheurs de talent. Il est fort probable qu'elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Le tir au mousqueton, on doit l'admettre, se meurt faute de combattants. Ce serait là une formule pour lui éviter une mort trop soudaine, tout en reconnaissant les mérites d'une arme qui a assuré le développement de notre sport national au cours de ces dernières décennies. Mais rien n'est encore décidé à son endroit, soulignons-le.

L.N.

échecs

PETITE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE...

AUJOURD'HUI : LE STYLE PRIMITIF !

L'attaque du roque est aujourd'hui une pièce de musée dédaignée par les gens sérieux, nous voulons dire les maîtres, une pièce de musée tout juste bonne pour la distraction des amateurs. Mais il n'en allait pas de même autrefois. On méprisait alors les dangers, on recherchait l'offensive à tout prix et au moyen d'attaques prématurées. Mais qu'importe ! C'était à qui sacrifierait le plus de dames, de tours, de cavaliers, pour ne pas dire... de rois ! Une vraie partie d'échecs à la « Petit Nicolas » !

Heureusement (ou malheureusement), il y a encore à notre époque des gens assez naïfs, assez inconscients, pour se lancer dans des aventures que seule la stratégie militaire pourrait peut-être louer. Mais sur l'échiquier, cette tactique engendre les parties les plus incorrectes et les plus passionnantes. Et l'essentiel n'est-il pas de bien rigoler ? La « partie de café » suivante, jouée cette année, est caractéristique de ce que l'on a convenu d'appeler le « style primitif ». Je laisse aux lecteurs le plaisir de chercher des réfutations qui existent probablement.

ATTINGER X

1. e2-e4, e7-e5
2. Cb1-c3, Ff8-b4
3. Cc3-d5, Fb4-d6

Ce coup, un peu « loufoque », n'est pas franchement mauvais. Bronstein n'hésitait pas à s'amuser ainsi. Mais Bronstein, c'est Bronstein !

4. f2-f4, e5xf4
5. d2-d4,

5. Cgl-f3 était évidemment meilleur, mais les blancs veulent éviter les parties ennuyeuses.

Dd8-h4 +

6. g2-g3, f4xg3
7. Cg1-f3, g3-g2 +
8. Cf3xh4, g2xh1=D
9. Dd1-g4,

La pointe de la combinaison !

Dh1xh2

Menace 10. ...Fd6-g3 +

10. Ch4-f5, g7-g6
11. Cf5xd6, Dh2xd6
12. Fcl-f4, Cg8-f6
13. Dg4-h4, g6-g5 !

La seule parade.

14. Dh4xg5, Cf6xe4
15. Dg5-f5, Ce4-g3

Et non 15. ...Dd6-g6 ; 16. Df5-e5 +

16. Cd5-f6 +, Re8-d8
17. Df5-g5, Dd6-e7 +
18. Re1-f2, Cg3-h1 +

Si 18. ...Ce4 + ; 19. Cf6xe4, De7xg5 ; 20. Ff4xg5 +, Rd8-e8 ; 21. Ce4-d6 +, Re8-f8 ; (21. ...c7xd6 ; 22. Ta-e1 +, Re8-f8 ; 23. Fg5-h6 + etc.) 22. Cd6xc8.

Si 18. ...Cg3xf1 ; 19. Ta1-e1, De7xe1 ; 20. Rf2xe1, Cb8-c6 ; 21. Cf6-d5 +, Rd8-e8 ; 22. Cd5xc7 + etc.

19. Rf2-g1, d7-d6
20. Dg5-g7, Th8-f8

20. ...De7-f8 était indispensable. J'aurais continué par 21. Dg7-g5, Df8-e7 ; 22. Rg1xh1 avec un jeu très compliqué.

21. Cf6-d5, De7-e6

Si 21. ...De7-e8 ; 22. Ff4-g5 +.

22. Dg7xf8, Rd8-d7
23. Ff1-h3 !,

Il faut éloigner la dame noire de la case e7.

De6xh3

24. Df8-e7 +,

Maintenant, le mat est inévitable.

Rd7-c6

25. De7xc7 +, Rc6xd5
26. Dc7xd6 +, Rd5-e4
27. Ta1-e1 +, Re4-f3
28. Dd6-d5 +, Rf3xf4
29 Dd5-e5 +, Rf4-g4
30 Te1-e4 +, Rg4-f3
31. De5-f4 mat.

BASKETBALL AU PANESPO

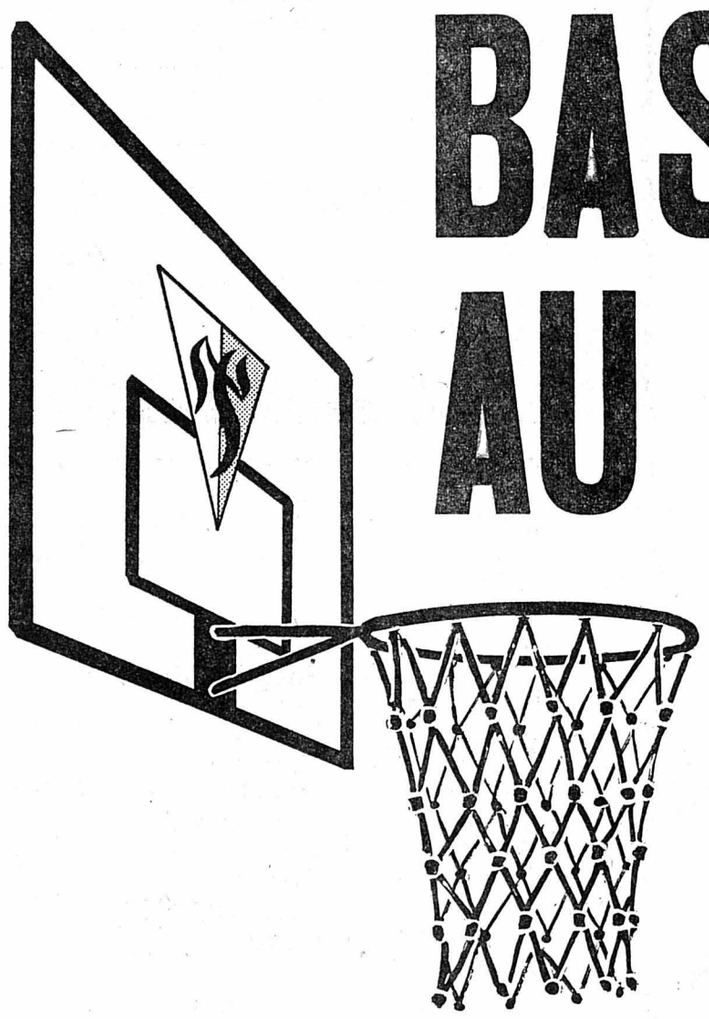

Dimanche matin 19 décembre 1971 à 9 h 30

NEUCHÂTEL - SPORT - MOLINO-NUOVO

Championnat suisse de ligue nationale B

Prix des places : Fr. 3.—
Entrée gratuite en dessous de 18 ans sur présentation de la carte de légitimation.

Dimanche matin, Neuchâtel Sport recevra la seule équipe tessinoise engagée dans le groupe I du championnat suisse de ligue nationale B. Reportée de plusieurs semaines, cette rencontre sera la dernière du premier tour et permettra aux Tessinois de se mettre à jour avec les matches en retard puisqu'ils s'aligneront ce soir déjà contre Rosay à Lausanne.

Pour Neuchâtel, il s'agira de se méfier de cet adversaire car, malgré les deux faux pas enregistrés en terre genevoise, il demeure le mieux placé au classement derrière les deux leaders. On sait qu'en déplacement les Tessinois sont moins redoutables que chez eux mais il serait faux de les mésestimer.

Depuis plusieurs semaines, Neuchâtel a offert à ses nombreux supporters le visage de la victoire au travers d'une formation bien équilibrée et particulièrement efficace. C'est donc également une nouvelle victoire qu'il faut souhaiter aux joueurs de Panespo qui pourront prouver aux spectateurs matinaux de demain qu'ils méritent pleinement leur place au classement et terminer en beauté une année qui s'achève pleine de promesses pour eux.

Les prochaines rencontres au Panespo :

Vendredi 14 janvier à 20 h 30 : Lemania Morges
Vendredi 21 janvier à 20 h 30 : Rosay Lausanne
Vendredi 18 février à 20 h 30 : Uni Bâle
Vendredi 17 mars à 20 h 30 : Berne

RENÉ SCHENK VELOS, MOTOS, SPORTS Chavannes 15 2000 NEUCHATEL ✆ 25 44 52

ATELA
Nickelage chimique KANIGEN, tous les métaux, haute précision dureté et glissement.
Dr M. OSOWIECKI
Maillefer 11 Neuchâtel

« Au Confort Ménager »
LE PLUS GRAND CHOIX dans les APPAREILS MÉNAGERS
Machines à laver - Machines à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.
Votre magasin préféré
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
✆ 038 24 57 87
NEUCHATEL

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

JALLUT S.A.
NEUCHATEL
Fausse-Brayes
Couleurs et vernis
Pour l'industrie
Pour le bâtiment
Tél. 24 23 00

menuiserie serge piana
Chemin de Champ-Coco
Neuchâtel Tél. 25 20 17

Ces annonceurs soutiennent votre équipe favorisez-les

Horaire d'ouverture les 20 - 21 - 24 - 27 - 31 décembre

	La Cité		La Treille		DISCOUNT Textiles		DISCOUNT Portes-Rouges		DISCOUNT Serrières	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 20	10 h - 12 h 15	13 h 15 - 22 h	10 h - 12 h 15	13 h 15 - 22 h	10 h - 12 h	14 h - 22 h	9 h - 12 h 15	14 h - 22 h	8 h 30 - 12 h 15	15 h - 22 h
Mardi 21	9 h - 12 h 15	13 h 15 - 18 h 30	9 h - 12 h 15	13 h 15 - 18 h 30	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30	normal	normal	normal	normal
Mercredi 22							9 h - 12 h 15	14 h - 18 h 30	8 h 30 - 12 h 15	14 h 15 - 18 h 30
Vendredi 24	8 h - 12 h 15	13 h 15 - 17 h	7 h 30 non stop à 17 h		8 h - 12 h	13 h 15 - 17 h	8 h - 12 h 15	13 h 30 - 17 h	8 h 30 - 12 h 15	13 h 30 - 17 h
Lundi 27	Fermé		Fermé	13 h 15 - 18 h 30	Fermé		normal	normal	normal	normal
Mercredi 29							9 h - 12 h 15	fermé	8 h 30 - 12 h 15	fermé
Vendredi 31	8 h - 12 h 15	13 h 15 - 17 h	7 h 30 non stop à 17 h		8 h - 12 h	13 h 15 - 17 h	8 h - 12 h 15	13 h 30 - 17 h	8 h 30 - 12 h 15	13 h 30 - 17 h
Lundi 3	Fermé		Fermé	13 h 15 - 18 h 30	Fermé		normal	normal	normal	normal

Lundi 20 restaurant de la Treille ouvert jusqu'à 22 h

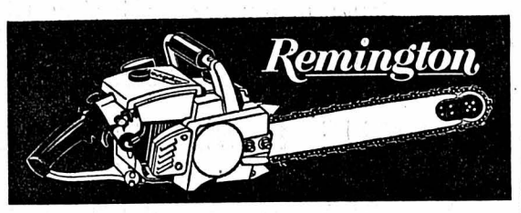

2 ans de garantie

Légères, maniables, puissantes, poignées antivibrations, prix imbattables à partir de **Fr. 666.—**
7 modèles, à partir de **3 kg**, de **5 à 11 CV**, tous de **première qualité** et dotés des derniers perfectionnements, y compris les nouveaux silencieux antibruit, graissage automatique, etc.
Avant de faire l'acquisition d'une tronçonneuse, demandez le nouveau catalogue ou un essai gratuit.
Vous vous en féliciterez !

Si c'est Remington, c'est parfait !

Agents régionaux avec station de service :
Rod. Aebi, machines agricoles, le Pâquier. Tél. (038) 53 27 54.
Marcel Jeanneret, Brot-Dessus. Tél. (039) 37 11 80.

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre
BMW
2002, 1968, rouge, en parfait état, 7500 fr.
Tél. 24 42 98.

A vendre
R 4
1966, 85.000 km, toit ouvrant, avec pneus clous, et éventuellement radio-lecteur de cassettes stéréo.
Prix à discuter.
Tél. (038) 33 48 62.

DAIMLER V 8, automatique, 1963
SAAB 95 COMBI, 1968
SUNBEAM 1500 SUPER, 1970
MG 1300 MK II, 1969
AUSTIN 1800, 1965
PEUGEOT 404 Injection, 1966
FIAT 128, 1970

244424
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHATEL · 1 PIERRE À MAZEL ·

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 404 GT 1971, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap.
VALIANT V 200 1966, 15 CV, bleu métallisé, 4 portes, intérieur simili.
CITROEN AMI 8 BREAK 1970, 6 CV, jaune, 5 portes, intérieur simili, 42.000 km.
VAUXHALL COMBI 1968, 6 CV, blanche, 3 portes, intérieur simili.
SIMCA 1501 GLS 1967, 8 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili.
AUDI 100 LS 1970, 10 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap.
VOLVO 144 S 1969, 10 CV, beige, 4 portes, intérieur drap.
FORD 12 M 1967, 7 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili.
FORD ESCORT 1300 1970, 7 CV, bleu métallisé, 2 portes, intérieur simili.
FIAT 125 1968, 8 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, moteur neuf.
AUSTIN 1300 Cbl 1970, 7 CV, rouge, 3 portes, intérieur simili.
RENAULT 12 TL 1970, 7 CV, rouge, 4 portes, intérieur drap, 40.000 km.
AUDI 60 L 1970, 8 CV, rouge, 4 portes, levier au plancher, intérieur drap.

Facilités de paiement - Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

Occasion pour bricoleurs
Austin Healey
1962, décapotable, en état de marche, non expertisée.
Tél. (038) 33 47 30, aux heures de repas.

A vendre occasion rare
Ford 20 M XL 2300
modèle 1970, parfait état, de particulier. Prix à discuter.
Tél. (021) 29 82 01.

On cherche
Land-Rover
Etat de marche. Prix modéré.
Kieninger, rue des Alpes 7, 1020 Renens. (Bureau : Tél. (021) 26 22 66.)

OCCASIONS EXPERTISÉES
Audi 100 LS
1971, bleu clair, 14.000 km.
Austin 850 DL
1971, beige, 27.000 km.
Datsun L 1000
1968, blanche, 53.000 km.
Datsun 1200-4
1970, rouge, 13.000 km.
Fiat 124 Spécial
1970, blanche, 73.000 km.
Renault R 4
1965, beige, révisée.
VW 1200
1964, grise, excellent état.
Prix intéressant. Crédit, reprise.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

L'OCCASION DU JOUR
Vauxhall 2000 DL
1970, beige, 18.000 km, état impeccable. Prix très intéressant.
Echange - Reprise - Crédit.
GARAGE MARIO BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

VOITURES DE DIRECTION
BMW 2002
1971, 4000 km
BMW 2800 Coupé
1969
MAZDA 1600
1971, 8000 km
Voitures en parfait état.
Prix intéressants.

244424
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHATEL · 1 PIERRE À MAZEL ·

Fiat 600 D
1965, non expertisée, au plus offrant ;
Ranger 1900
1970, prix intéressant.
Tél. 24 56 00.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Occasion Expertisée HILLMANN 4 portes, 5 places, 7 CV
Prix : 1900.—
Facilités de paiement
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
Ford Capri 1600 GT
rouge, 1970, état de neuf, expertisée.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station 2042 Valangin.

A vendre
Opel Rekord 1700
modèle 1966, blanche, expertisée, bas prix.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des
annonces sous chiffres
à ne jamais joindre de certificats ou autres documents
ORIGINAUX
à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

A vendre
Ami 8 Break
blanche, 1969-12, 30.000 km.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station 2042 Valangin.

A vendre
Sunbeam Chamois
1968, blanche, expertisée.
Tél. 36 11 30.
Garage de la Station 2042 Valangin.

A vendre
Triumph 1300
TC, modèle 1969, 42.000 km.
Tél. (038) 61 23 79.

A vendre
Peugeot 404
modèle 1966, blanche, en bon état, bas prix.
Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

L'OCCASION DU JOUR
OCCASION EXCEPTIONNELLE
Audi 100 LS
1971, bleu clair, 14.000 km, garantie non accidentée, à l'état de neuf. Prix intéressant.
Echange - Reprise - Crédit.
GARAGE MARIO BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.

OCCASIONS
Opel Commodore GSE
4 portes, 28.000 km
Opel Record 1900 S
6 places, 1970, 40.000 km
Opel Record Caravan
6 places, 1970, 12.000 km
Opel Kadett
2 portes, 1969, 42.000 km
Opel Kadett
4 portes Luxe, 1966
Etat impeccable.
Expertisées. Reprise.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
OPEL
GARAGE DU ROC
HAUTERIVE NE DISTR GENERAL MOTORS TÉL 33 11 44

Agence : MERCEDES-BENZ et RENAULT
GARAGE DES FALAISES S.A.

Un choix unique de voitures récentes
Faible kilométrage
Demandez nos prix

Ford Capri 1600 GT
1970, 14.000 km
Ford Capri 3000 E
1970, 17.000 km
Renault R 12 TL
1971, 10.000 km
Ford 15 M
1969, 37.000 km
Renault R 16 GL
1970, 53.000 km
Simca 1300 L
1966, 34.000 km

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
Tél. 25 02 72
RENAULT

Voilier course-croisière Coronado 760
7.60 x 2.44 - 37 m2, très confortable en croisière. Rapide en régate (2me ABC 1970). Parfait état. Selon équipement : Fr. 31.000 à 35.000.—.
Tél. bureau (021) 27 59 22, privé (021) 28 99 18.

EUREKA !

Il a trouvé la solution
Pannes de voitures ? Voyage imprévu !
AUTO-LOCATION
Garage A. Waldherr
Rue des Parcs 147, Neuchâtel
Tél. (038) 24 12 65
Location à partir de **Fr. 18.—** la journée et **18 c.** le km

Par suite de la baisse des prix de **BRITISH LEYLAND SWITZERLAND,** nous offrons nouveaux modèles
MG Midget
de notre stock aux nouvelles conditions.
— Cabriolet 2 places, volant cuir
— Dossiers inclinables, freins à disques
— Jantes spéciales
PRIX IMBATTABLE.
GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A., Genève. Tél. (022) 46 08 44.

OCCASIONS

Rien de gratuit: vous le payeriez trop cher

Recommandées	Intéressantes	A bas prix
Ami 8 Break 1970	**Citroën DW Zi** 1966	**Capitaine** 1965
NSU RO 80 1971	**Dyane 6, 1968**	**Simca 1501** 1966
Citroën DS spécial, 1970	**Renault R 4** 1969	**Fiat 124** 1967
Simca 1000 1969	**Citroën ID 20** 1969	**Honda S 800** 1968
2 CV-4, 1970	**Peugeot 404** 1968	**Peugeot 404** 1965
Ford Capri 1969	**Lancia Flaminia** Coupé, 1967	**MG 1100, 1965**
Citroën D super, 1970	**Cortina GT** 1968	**Cortina, 1966**
Citroën Pallas 1969	**Austin America, 1969**	**Fiat 1100, 1965**
Alfa 1750, 1970	**Vauxhall 2000** 1969	**VW 1500, 1967**
Kadett Rallye 1970	**Sunbeam Alpine GT** 1970	**Opel 1900** 1967
VW 1200, 1970		**Sunbeam Imp** 1967
BMW 1800 1967		
Autobianchi Coupé, 1969		

Visitez nos expositions permanentes
Ouvertes tous les jours jusqu'à 21 h. 30 même le dimanche
Entrée libre (Sans vendeur hors des heures d'ouverture)

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

NEUCHÂTEL
PIERRE - A - MAZEL 43
TÉLÉPHONES :
25 94 12
24 72 72

PRIX CLAIRS ▶ ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H ◀ PRIX AFFICHÉS

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

100.000 cartes de vœux

... une année entière ne suffirait pas pour les écrire toutes ! Et pourtant, c'est ce que fait une seule annonce de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

paraissant dans nos pages spéciales de fin d'année : 100.000 lecteurs de notre journal en prennent connaissance. Pour un montant plus que modeste, vous touchez — sans en oublier aucun — tous vos clients et, du même coup, vos amis et connaissances.

Transmettez votre ordre jusqu'au mercredi 23 décembre au service des annonces de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, rue Saint-Maurice 4.

Format de la case 57 X 30 mm

Jeunes variétés

Une station de radio par et pour les jeunes: les étudiants de l'université Columbia vous parlent

La station de radio « WKCR », entièrement gérée, à New-York, par les étudiants de l'université Columbia, présente un caractère international très marqué : elle offre régulièrement à ses auditeurs des programmes sur les cultures et les musiques d'Europe, d'Afrique, de l'Inde et des Caraïbes.

Nombreux sont les collèges et les universités d'Amérique qui possèdent une station émettrice de radio. Mais celle-ci, créée il y a trente ans, s'enorgueillit d'être la plus importante tant par le nombre de ses auditeurs que par la puissance de son émetteur (3800 watts), qui se fait entendre dans la plus grande partie de la zone métropolitaine de New-York. « Dix millions et plus d'auditeurs assidus », estime le directeur de « WKCR », Peter Salgo, étudiant en physique, qui tient à ajouter aussitôt que l'administration de la célèbre université laisse à la station une absolue liberté : « Nous faisons ce qui nous plaît. »

La gestion du poste est assurée par 120 étudiants et étudiantes de Columbia et de Barnard, le collège féminin qui lui est associé ; ils n'ont pas de conseillers dépendant de la faculté.

Un caractère international

La station diffuse aussi des informations générales, des nouvelles de l'université, des causeries sur l'actualité, des pièces de théâtre, et des programmes de musique très variés. Mais, ce sont les émissions de caractère international qui donnent le plus de satisfaction à leurs organisateurs, ainsi que l'attestent les réactions des auditeurs, prodigues de lettres et d'appels téléphoniques. Et M. Salgo évoque le jour où l'émission régulière sur la culture indienne, « Bharat Darshan », fut déplacée pour permettre la transmission en direct d'un match de basket-ball disputé sur le campus de Columbia : « Notre standard fut submergé par les récriminations d'auditeurs furieux. »

Ces émissions internationales font appel à des présentateurs bénévoles comme Joe Mensah, un étudiant ghanéen, élève de la célèbre école de musique Juilliard de New-York. Joe fut invité à créer une émission intitulée « Musiques d'Afrique ». « Vous pensez si j'ai été enchanté, dit-il. Je fais entendre des enregistrements réalisés dans différents pays d'Afrique, puis je les commente. Nous avions commencé par diffuser de la musique africaine à titre de simple divertissement, mais nous avons reçu des appels tellement nombreux d'Américains qui souhaitaient en savoir plus long sur la culture africaine, et me demandaient de commenter, d'expliquer chaque émission, qu'il a bien fallut leur donner satisfaction. « Les réactions des auditeurs sont extraordinaires ; je crois que, grâce à nos émissions, ils apprennent vraiment beaucoup de choses sur l'Afrique. »

Français d'origine, Marc Heitner est un étudiant de la Columbia Business School. Il a pris le nom d'« Antoine » pour diriger la version locale de l'émission « Salut, les copains ». Marc est du même avis que Joe Mensah : « Les auditeurs, dit-il, me comblent généreusement de compliments. Il y a, à New-York, un nombreux public parlant français dont l'âge s'échelonne de deux à quatre-vingts ans ! Les réactions à nos différents programmes sont naturellement très variées, mais je m'efforce, chaque semaine, d'apporter une satisfaction à chacun. »

Un autre étudiant, Paul Shapiro, consacre son programme hebdomadaire « Chants des Sabras », à la culture et à la musique israélienne. Ses émissions s'adressent à la fois à un auditoire israélien résidant provisoirement dans la région de New-York, et à ceux des Américains — ils sont nombreux — qui s'intéressent particulièrement à ces thèmes.

De la chimie à la musique moderne

Le Dr Geeta Khurana, professeur de chimie à Columbia, passe de huit à dix heures par semaine à préparer le programme indien « Bharat Darshan ». « C'est mon violon d'Ingres », explique-t-il. Et il poursuit : « Nos programmes sont variés. Nous invitons les personnalités indiennes de passage à New-York à venir parler à notre micro de questions telles que le planning familial ou l'artisanat rural. Nous invitons également les musiciens indiens à venir jouer d'instruments caractéristiques tels que le sitar, le vina, ou le tabla. Des chanteurs se font aussi entendre. D'un bout de l'année à l'autre nous donnons beaucoup de musique indienne, surtout hindoue. La réaction du public est excellente. » D'après le courrier qu'il reçoit, M. Khurana estime ce public à 10.000 auditeurs.

Le premier navire en fer va ressurgir du passé

Le 14 juillet de l'année dernière, Sa Gracieuse Majesté britannique signa un curieux édit : Elle affectait le commandant Blake à la direction d'un navire, « le Great Britain », qui se morfondait dans la rouille, depuis près de 40 ans.

Le « Great Britain » avait une particularité : Premier navire entièrement construit en fer, il fut, pendant 43 ans, l'orgueil de la marine anglaise. Et le commandant Blake a pour mission de veiller à sa résurrection.
Une hélice !

Une hélice

Deux ingénieurs français, Brunel, père et fils, ont beaucoup travaillé sur ces plans révolutionnaires. Mais, il n'y eut, à l'Amirauté aucune opposition puisque le bâtiment avait été prévu pour être propulsé par roues à aubes.

Or, après quelques discussions, on décida d'aller plus loin, d'adopter les idées nouvelles qui couraient dans le monde scientifique : on dota le « Great Britain » d'une hélice !

Le navire était aussi très en avance sur son temps. Du monde entier on accourut pour voir cette merveille dont l'intérieur d'un luxe inouï pour l'époque, rappelait les palais orientaux. Quelques années plus tard, le « Great Britain » faisait école : les vaisseaux ou paquebots, cuirassés britanniques et américains seraient, désormais, tout de fer revêtus. Du reste, les calculs des Brunel se révélèrent exacts, car les bateaux soutinrent vaillamment l'épreuve de la guerre de Sécession.

En France, il fallut attendre encore un peu pour que l'ingénieur Dupuis de Lôme, adepte de la nouvelle école, dotât le pays de magnifiques unités.

Une résurrection qui rapporte

En 1886, le « Great Britain », atteint par la limite d'âge, fut vendu à une compagnie islandaise qui l'utilisa jusqu'en 1936. On le remisa alors au fond du port de Bristol.

Douze ouvriers effectuent un nettoyage dans le détail, depuis près d'un an. Ils auront maintenant à lutter contre la corrosion, puis renforceront les plaques trop usées. Un crédit de 500.000 livres a été alloué. Ce n'est pas de l'argent perdu : déjà, 200.000 personnes sont venues admirer le « Great Britain ».

En cela, l'Angleterre n'a fait que suivre l'exemple du gouvernement suédois, qui, en finançant le renflouement du « Vasa », ce navire historique, a offert à ses compatriotes une belle page d'histoire maritime, et est rentré dans ses frais.

La France aurait, elle aussi, pu récupérer le « Duguay-Trouin », devenu « l'Implacable », que Nelson captura à Trafalgar après un duel sans pitié. Après avoir servi à l'instruction des recrues, d'éventuelles réparations furent estimées trop onéreuses. Un journaliste suggéra de le rendre à la France : elle déclina l'offre, faute d'argent. Le navire, condamné, résista jusqu'à l'ultime instant, il fallut doubler la charge de dynamite pour arriver à le détruire, tandis que la marine anglaise lui rendait les honneurs.

Lorsqu'on sait que des navires, plus ou moins reconstitués, comme le « Constitution » ancré à Boston, attirent chaque jour de 1500 à 2000 curieux, et que l'argument financier ne tient donc pas, on ne peut que regretter, à tous points de vue, la perte de ce « document » irremplaçable.

Blues à Montreux: les pionniers restent les meilleurs

Dimanche après-midi de blues à Montreux, dimanche sans grand battage, sans passion, sans cohue. Ceux qui sont venus savent qu'ils viennent écouter une musique vieille comme la peine des Noirs d'Amérique, une musique qui est restée chez certains musiciens étrangement pure, malgré l'évolution et les formes parfois batardes qu'elle a prises chez d'autres. Les quatre séquences du concert représentent chacune un type particulier de cette évolution.

Joe « fastfingers » Dawkins a le rôle ingrat de « chauffer » la salle. Guitares électriques, amplification modérée, pas un instant les musiciens ne réussissent à décoller d'un lourd assemblage assez mal ficelé. Le leader, Dawkins, à la guitare, essaie d'entraîner derrière ses phrases rapides une section rythmique qui marque une préférence nette pour les formules toutes faites : elles sont bien définies et régulières dans le blues, il n'est pas besoin de quitter sa somnolence pour les aligner. Un, deux, trois, quatre ; un, deux, trois, quatre, et on recommence. De temps en temps émergent quelques accents de piano, le bassiste fait consciencieusement son travail, les thèmes s'enchaînent sans surprise. Toutes les trois minutes, on remonte le métronome en variant quelque peu le tempo.

L'humeur morne que distille les musiciens se métamorphose pourtant en courant de sympathie à l'arrivée de « Big » Joe Williams, un pionnier authentique, lui. Silhouette extravagante de poire, démarche hésitante et malhabile, lunettes noires, Williams illustre le personnage de légende que les Etats-Unis ont répandu largement dans le monde entier : chanteur de rue, de quartier, de café, le « folk-and-blues singer » a aujourd'hui ses lettres de noblesse et ses grands noms : Big Bill Bronzy, Josh White, Blind Gary Davis, Memphis Slim. Big Joe Williams ne leur cède en rien et révèle tous les caractères de la source intarissable du blues : parfait accord avec sa guitare, libre évolution de la voix sur des canevas harmoniques et rythmiques solides. Avec un rayonnement tranquille, il joue des sons et des phrases avec le naturel de la respiration. Sa simplicité percutante, l'authenticité de son chant, son dédain de toute esbroufe créent une rare communication avec le public qui éprouve son départ comme un arrachement. Sa joie ou sa plainte, sont celles de la foule qui veut se reconnaître en lui, qui respecte cet homme vieillissant et pourtant prodigieusement vivant.

L'instant de grâce est pourtant vite achevé et sans retomber dans les fadaises du début, le concert ne retrouvera plus cependant la paix et le sourire. C'est au tour du pianiste Cousin Joe de donner sa version du blues. Version sympathique, basée sur l'humour, noir parfois, et la satire. Il donne l'aspect « cabaret » du genre et son numéro effleure au passage les monuments de la musique noire : de Mezz Mezzrow à Louis Armstrong, les pastiches s'ajoutent les uns aux autres. C'est assez plaisant, bien fait, le chanteur est heureux sans prétention, amusant et décontracté.

Les vedettes sont parfois décevantes, et en l'occurence la déception prend le visage de Clarence « Gatemouth » Brown. Annoncé comme un « guitariste exceptionnel », il use de plusieurs instruments avec une désinvolture qui égale sa vanité. Il ne s'agit plus de faire de la bonne musique mais d'obtenir par n'importe quel moyen un succès populaire. Il n'était pas nécessaire pour cela d'aligner tant de vulgarité, et tant de complaisance. Certes, Clarence Brown connaît indéniablement la musique, mais il s'en sert pour se faire valoir plus qu'il ne la sert. Au violon électrique, il déclenche des vibrations assourdissantes, grinçantes insupportables. A l'harmonica, il accroche parfois un peu du « feeling » propre au blues, mais ne cherche jamais longtemps dans cette direction. Bien vite, il esquisse une pirouette ou un clin d'œil. Showman plus que musicien, il s'entend au plus mal avec ses accompagnateurs qui ne tiennent manifestement pas à travailler dans le même style. Il finira, après avoir entrepris de ridiculiser quelques spectateurs sur scène, par servir les plus vieilles rengaines parmi lesquels un « I'm allright » dans lequel il put chose désormais inévitable, faire participer le public. Piètre blues, spectacle de bas étage, ni la musique ni les spectateurs ne s'en sont trouvés grandis.

C. G.

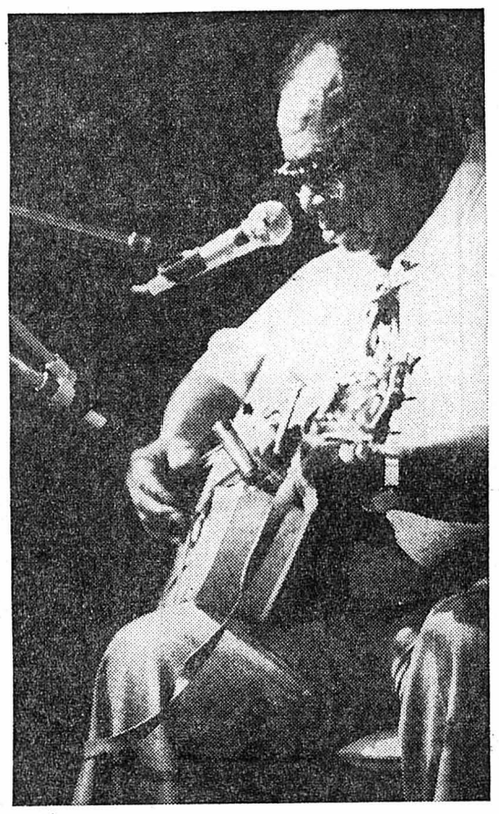

Big Joe Williams : à la source intarrissable du blues

Buffy Sainte-Marie: la perle indienne

Buffy Sainte-Marie : une voix étrange et fascinante

Récemment, l'Olympia a accueilli pour la première fois à Paris la chanteuse indienne Buffy Sainte-Marie.

Ce soir-là devant un public de connaisseurs avec comme seul accompagnement un piano et une guitare, Buffy Sainte-Marie interpréta ses mélodies qui tiennent à la fois du folk song, du rock et de la musique pittoresque. La beauté de ses textes et de sa musique remplirent le public d'admiration.

Ses chansons tantôt tendres tantôt cinglantes reflètent sa lutte pour la condition humaine en général et surtout pour son peuple : les Indiens d'Amérique. Tout l'Olympia se sentit concerné et lui cria son admiration.

La mission d'un artiste véritable est d'apporter au public quelque chose qui soit nouveau et personnel à la fois. C'est en ces termes que Buffy Sainte-Marie résume et conçoit son rôle de chanteuse. Depuis ses débuts professionnels qui remontent à plus de sept ans, Buffy n'a cessé de jouer, de chanter et d'écrire en fonction de ce double critère de nouveauté et de personnalité.

Sa spécialité : la guimbarde

Il y a bien des raisons à cela. Buffy Sainte-Marie est Indienne, originaire d'une tribu « Cree ». Malgré sa naissance elle reçut une éducation de type blanc, et c'est durant ses études supérieures à l'Université de Harvard dans le Massachussetts, où elle préparait une licence de philosophie orientale que, cédant à la pression de ses amis, elle commença à chanter en public dans les cabarets et les clubs de Boston et de Cambridge.

Bien que dépourvue d'une formation musicale théorique, elle pratiquait la musique depuis longtemps ; orpheline dès son jeune âge, elle apprit à jouer toute seule, alors qu'elle n'avait que quatre ans.

A dix-sept ans elle commença toujours en autodidacte, à étudier la guitare, qu'elle trouva moyen d'accorder de trente-deux manières différentes.

Elle se fit aussi une spécialité de la guimbarde (encore appelée harpe à bouche), ce curieux instrument que l'on retrouve dans les folklores les plus variés, sur les cinq continents.

Ses qualités vocales, ses dons pour la composition finirent par la décider à devenir chanteuse professionnelle. Après ses débuts dans les célèbres boîtes de Greenwich Village (« Gerde s'folk city », le « Gaslight » ou le « Bitter end »), elle abandonna (quoique avec l'intention d'y revenir un jour) l'enseignement et signa un contrat avec les disques « Vanguard ». Le premier 30 cm que Buffy y enregistra (« It's my way ») fit assez bonne impression parmi les critiques.

La lutte pour ses frères de race

Très vite, la position de « vedette » acquise par la jeune artiste contribua à faire connaître au grand public la lutte désespérée des Indiens pour survivre dans l'Amérique des temps modernes. A cet égard, la chanson qui introduisait « It's my way » : « Now the buffalo's gone » (Maintenant que le bison est parti) était déjà symbolique et révélatrice.

Buffy Sainte-Marie sortit plusieurs disques remarquables : « Many a mile » ou elle aborde le blues des Noirs, « Luttle wheel spin and spin » ensuite ce fut ces remarquables mélodies : « The circle game », « Song to a seagull » emprunte à Joni Mitchell ou « Adam » de Richie Havens « Illuminations » et « I'm gonna be a country girl again » sont ses deux meilleurs albums à ce jour.

Ceux qui ne connaissent pas Buffy Sainte-Marie pourront découvrir son talent dans cette merveilleuse mélodie qu'est : « Until it's time fo you to go ». Outre son génie vocal, l'un des traits les plus admirables de Buffy Sainte-Marie est de ne jamais se répéter... ce qui n'est pas le cas pour toutes les chanteuses. Au même titre que Bob Dylan, ou Joan Baez, Buffy Sainte-Marie est une chanteuse folklorique.

Buffy Sainte-Marie, elle l'a prouvé dernièrement lors de son concert à Paris, est l'une des quatre ou cinq plus grandes chanteuses américaines.

Suivez le dinosaure...

Au cours des dernières années, les savants ont entrepris des études approfondies sur les dinosaures, ces reptiles géants de l'ère secondaire. On signalait en différents points, mais surtout dans le Midi, des squelettes plus ou moins complets, des traces de pas et des coquilles d'œufs.

Or, on avait trouvé de telles coquilles fossiles depuis longtemps et on admettait généralement que c'étaient des œufs de dinosaures, quelques-uns supposant aussi que ce pouvait être des œufs d'oiseaux géants. Depuis, les géologues ont établi avec certitude qu'il existait des différences fondamentales entre les œufs des reptiles et les œufs des oiseaux, que les œufs fossiles appartenaient à plusieurs espèces différentes de grands reptiles et que les dinosaures avaient bien disparu à la fin de l'ère secondaire.

En effet, les terrains d'âge tertiaire qui, dans la région d'Aix-en-Provence sont immédiatement superposés aux dernières couches du secondaire ont livré de grands œufs fossiles. Or, ces œufs présentent la structure des œufs d'oiseaux ; par conséquent, on peut en conclure que les dinosaures avaient complètement disparu au début du tertiaire et qu'en revanche des oiseaux géants vivaient à cette époque.

La raison d'une disparition

Ces observations ont pu être faites grâce à des techniques microscopiques assez délicates permettant des analyses très détaillées. C'est ainsi qu'elles ont pu dévoiler la nature des anomalies qui frappent un certain pourcentage des œufs de dinosaure récoltés dans les couches les plus élevées.

A première vue, ces coquilles paraissent doubles et parfois multiples et présentent même une épaisseur totale supérieure à la normale, mais leur structure montre qu'il n'y a pas eu redoublement, mais au contraire, arrêt puis reprise de la croissance.

Si l'on admet, ce qui est extrêmement probable, que les dinosaures comme tous les reptiles actuels étaient des animaux à température variable, l'explication la plus logique des coquilles anormales, c'est qu'à la fin de l'ère secondaire, des accès de froid répétés se sont produits au cours des périodes de ponte des dinosaures. A chaque accès de froid, l'activité physiologique de ces animaux devait s'interrompre ou au moins se ralentir.

Ainsi, conformément à une hypothèse qui a déjà été émise, le changement radical du monde vivant à la fin de l'ère secondaire serait dû à un changement dans le climat, qui, d'uniformément chaud ou tempéré, serait devenu plus variable avec des accès de froid. Aux changements qui ont dû se produire dans l'alimentation disponible aux troubles que la température a apportés à leur physiologie, les dinosaures n'étaient pas prêts à résister.

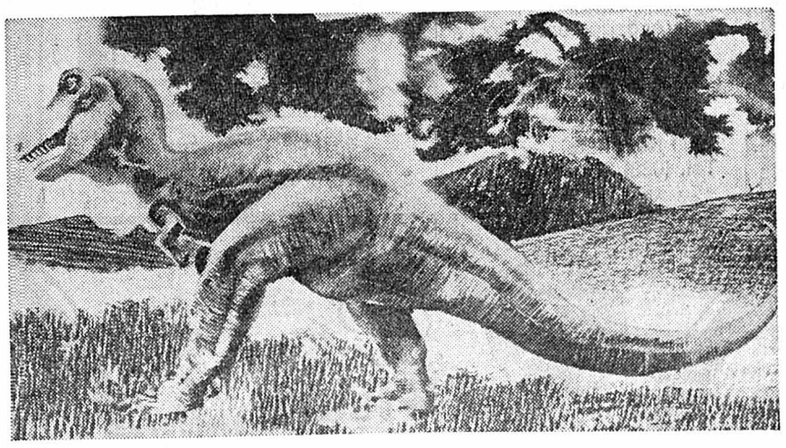

Le tyrannosaure : 14 m de longueur, 6 m de hauteur pour un poids de 10 tonnes !

Le nord de la rue du Seyon se réveille

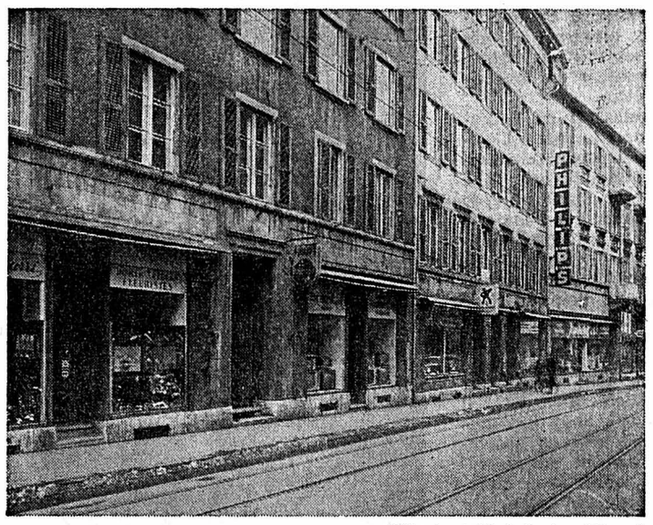

(Photo - Uniphot - Gloor)

Nous sommes installés en dehors de la fameuse Boucle, mais quelques dizaines de mètres seulement nous en séparent. Pour arriver jusque chez nous, la rue est si pittoresque qu'il s'agit d'une promenade bien agréable pour celui qui sait ouvrir ses yeux et admirer les vieilles maisons neuchâteloises.

Nous sommes quatre commerçants logés dans la partie nord-est de la rue du Seyon. Nous avons voué tous nos soins pour faire nos achats de Noël, c'est pourquoi, nos spécialisations étant fort différentes les unes des autres, nous sommes à même de satisfaire tout le monde. Une visite dans nos magasins vous fournira mille et une idées pour gâter, lors des fêtes de fin d'année, tous les membres de votre famille et vos amis.

Nous pouvons en effet vous présenter les dernières nouveautés dans le domaine des arts ménagers, de la télévision et de la radio, dans celui des machines à coudre ainsi que des reliures et des encadrements. Il y a également les fleurs et les plantes, sans lesquelles une fête n'est pas parfaite. Mais l'entente entre nos quatre commerces n'existe pas seulement en fin d'année. Nous avons tous les quatre la même devise du 1er janvier au 31 décembre : être au service de la clientèle, la conseiller, la guider, lui offrir des produits sélectionnés parmi les meilleurs.

Les quatre commerçants de la partie nord-est du Seyon se feront un immense plaisir de vous accueillir chez eux.

Offrez-vous une

Chaîne haute fidélité

ou un enregistreur de qualité

des toutes grandes marques mondiales :

PHILIPS - KENWOOD - PIONEER - AKAI - SONY - UHER
B & O. - TELEFUNKEN - TONEX - REVOX

Immense choix dans une splendide EXPOSITION
à des prix particulièrement avantageux

Grandes facilités de paiement

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Encadrements

E. BRUN

RELIURE
GRAVURES ANCIENNES
REPRODUCTIONS
CADRES POUR PHOTOS

Seyon 28
Neuchâtel
Tél. 25 19 43

La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement, Réglage par simple bouton universel.
Démonstration sans engagement chez l'agent

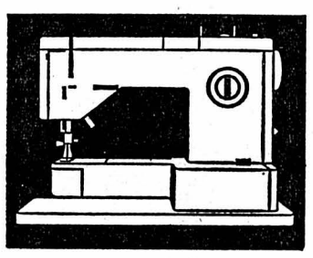

A. GREZET
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31

PFAFF®

Maison
Burri
Fleurs
Seyon 30 - Neuchâtel
Tél. 25 46 60

LES FLEURS = UN SOURIRE DANS VOTRE HOME

SELECTRON

SELECTRON : l'Institut suisse le plus important - le plus efficace

SELECTRON
Premier institut scientifique pour le choix du partenaire

C'EST SI SIMPLE D'AIMER

Si l'une de ces références vous convient, dites-le nous et surtout n'oubliez pas que nous en avons des milliers susceptibles de vous conduire vers le grand amour.

Employée de bureau (réf. 507526) 21 ans, Française, célibataire, catholique tolérante, 160 cm, cheveux châtain foncé, yeux marron. Très féminine.
Etudiante en droit (réf. 506506) 24 ans, Française, célibataire, catholique, 157 cm, brune aux yeux bruns. Milieu social élevé, père médecin. Charmante candidate, affectueuse et sensible.
Assistante de direction (réf. 507502) 29 ans, Suissesse, célibataire, protestante, 170 cm, brune aux yeux marron. Jeune femme très attrayante.
Infirmière (réf. 507489) 23 ans, Suissesse, célibataire, protestante, 163 cm, cheveux châtain foncé, yeux bruns. Jeune fille naturelle.
Comptable (réf. 507396) 22 ans, Suissesse, célibataire, protestante, 158 cm, brune aux yeux bruns. Charmante jeune fille, féminine, passionnée, joie de vivre.
Secrétaire (réf. 507410) 24 ans, Suissesse, célibataire, protestante, 170 cm, cheveux châtain clair, yeux bleus. Goûts artistiques, musicienne, candidate très valable.
Infirmière (réf. 507425) 28 ans, Suissesse, célibataire, catholique, 166 cm, cheveux châtain clair, yeux gris-bleu. Sentimentale, a besoin de contact humain.
Technicienne chimie (réf. 506492) 23 ans, Française, célibataire, catholique, 165 cm, cheveux châtains, yeux marron. Candidate réservée, bon milieu social, distinguée.

Directeur de vente (réf. 007353) 32 ans, Suisse, divorcé, 174 cm. Candidat ambitieux, actif, aime le contact humain.
Garagiste (réf. 007361) 29 ans, Suisse, célibataire, 166 cm, protestant. Candidat sérieux, sentimental.
Notaire (réf. 007337) 44 ans, Français, divorcé, 180 cm, très bonne situation. Apprécie son « home ». Sens artistique, sensible.
Instituteur (réf. 007334) 38 ans, Suisse, célibataire, protestant, 178 cm, sportif, a besoin d'être apprécié, candidat très valable.
Commerçant (réf. 007324) 25 ans, Suisse, célibataire, protestant, 172 cm, candidat sentimental, sensible.
Dessinateur (réf. 007286) 24 ans, Suisse, célibataire, protestant, 180 cm, candidat réservé, sérieux, bonne situation.
Directeur d'institut (réf. 007271) 40 ans, Suisse, catholique tolérant, 166 cm, célibataire, milieu social élevé, homme très intéressant, cultivé.
Pharmacien (réf. 007075) 32 ans, Suisse, catholique tolérant, 178 cm, célibataire, caractère souple, mais exigeant, sportif.
Ingénieur ETS (réf. 007064) 37 ans, Suisse, catholique, 163 cm, divorcé. Candidat ambitieux, volontaire.

BON DE CHANCE

A SELECTRON, Centre pour la Suisse romande, av. du Léman 56, 1005 LAUSANNE, Tél. 021/23 41 03

☐ Je m'intéresse particulièrement à la Réf. No .....

Mme Mlle M. Prénom
Adresse Localité Tél.

Partenaire désiré

Age de ____ à ____ Grandeur de ____ à ____ cm Est-ce que le partenaire souhaité, s'il est tolérant, peut appartenir à une autre confession? oui ☐ non ☐ Si oui, à laquelle? ____
Est-ce qu'un partenaire d'une autre nationalité serait accepté s'il vous convenait? oui ☐ non ☐ Si oui, de laquelle? ____ Le partenaire peut-il être veuf ☐ divorcé ☐ Peut-il avoir des enfants? oui ☐ non ☐ Passe-temps favori ____

Vos données personnelles

Date de naissance ____ Grandeur en cm ____ Religion ____
Nationalité ____ Etat-civil ____ Nombre d'enfants ____
Langue maternelle ____ Connaissances linguistiques: allemand ☐ français ☐ anglais ☐ italien ☐ autres: ____ Formation scolaire: Ecole primaire ☐ Ecole secondaire ☐ Ecole prof. ☐ Gymnase ☐ Université/Ecole polytechnique ☐ Technicum ☐ Cours spéciaux ____
Profession actuelle ____

FAN

SELECTRON: l'Institut Suisse le plus important - le plus efficace

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **30 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

BELLE CHAMBRE à employé sérieux, pour le 1er janvier 1972. Tél. 24 02 76.

POUR PERSONNE SEULE, APPARTEMENT mi-confort à Cormondrèche. Adresser offres écrites à IR 2898 au bureau du journal.

JOLIE PETITE CHAMBRE à jeune fille, indépendante, confortable, avec salle d'eau, possibilité de cuisiner, quartier Mail-Saars, pour le 1er janvier ou date à convenir. Tél. 25 33 35.

JOLIE CHAMBRE MEUBLEE dans immeuble moderne, près de la gare, avec part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 25 53 00, de 8 à 12 heures.

A WAVRE, appartement de 3 pièces, tout confort. Libre tout de suite. S'adresser à M. Rafaele Musca, Wavre.

VERCORIN (Valais), appartement 4 lits dans chalet. Situation ensoleillée. Location à la semaine ou au mois. Tél. (038) 31 32 87, après 19 heures.

PONCEUSE A PARQUET, 220 volts ; shamponneuse pour tous tapis, à la journée ou à l'heure. Réserver par téléphone au No 25 50 35, entre 12 et 13 heures.

CHAMBRE ET PENSION soignée pour étudiant (e) ou employé. Tél. 25 51 84.

A LA NEUVEVILLE, studio meublé avec cuisine, confort. Tél. (038) 51 13 48, le soir.

Offres d'emplois

PERSONNE POUR CUISINER et aider aux travaux ménagers (pas de gros travaux). Studio meublé, tout confort, à disposition, indépendant, salle de bains, TV. Serait logée, nourrie. Congés réguliers assurés. Eventuellement jeune fille au pair. Téléphone 25 05 10 pour offres et renseignements, de 17 h 30 à 19 heures.

ON CHERCHE JEUNE FILLE AU PAIR dans une très gentille famille (3 enfants à l'école, 1 bébé), près de Londres, pour mi-janvier. Tél. (031) 44 34 68.

Demandes à acheter

SKIS POUR ENFANTS de 4 ans, en bon état. Tél. (032) 85 15 37.

SKIS, 150 et 190 cm environ ; souliers Nos 33-34 et 41-42. Tél. (038) 25 72 80.

POUSSETTE DE POUPEE. Tél. 53 32 06.

SOULIERS DE SKI, No 36. Tél. 25 02 22.

MACHINE A LAVER automatique et meubles divers. Tél. 31 73 50 - 31 72 50.

PLANCHES POUR ETAGERES d'atelier, etc. Tél. 31 72 50 - 31 73 50.

PATINS BOTTINES BLANCHES No 39 1/2-40, pour fille. Tél. (037) 67 11 88.

ON CHERCHE Meccano pour garçon de 13 ans. Tél. 31 16 70.

PATINS DAME No 41-42 et garçon No 30. Bon état. Tél. 33 34 94.

COLLECTIONNEUR CHERCHE revolver, pistolet, fusil d'armée suisse. Tél. (038) 25 29 85

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE cherche place pour début janvier, à la demi-journée, comme employée de bureau ou vendeuse où elle pourrait se perfectionner en français. Tél. 25 50 30 ou 25 90 37.

LEÇONS D'ALLEMAND seraient données par personne sérieuse et expérimentée. Téléphoner aux heures des repas au 25 90 53.

ETUDIANT EN BIOLOGIE cherche travail le soir ou les samedis et dimanches. Téléphone (038) 33 44 23.

MODELEUR (restaurateur) de nationalité tchèque cherche emploi dès janvier 1972. Adresser offres écrites à CJ 2886 au bureau du journal.

TRAVAUX DE PEINTURE et décoration, travail rapide et soigné, prix modiques. Téléphone (038) 33 23 62.

J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, contrevents, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

JEUNE MECANICIEN DE PRECISION, Suisse allemand, cherche place stable dans un atelier mécanique de la place de Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à HD 2897 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU mardi 7 décembre, montre or Zénith (souvenir), avec bracelet daim noir et anneaux dorés. Prière de la déposer contre récompense au poste de police.

A vendre

LIT, UNE PLACE ; 2 fauteuils presque neufs, bas prix. Tél. (038) 24 46 92.

SKIS HICKORY 205 cm, fixations Kandahar, 50 fr. Tél. 31 42 26.

BUFFET DE SERVICE, 60 fr. Tél. 31 39 19.

2 PAIRES DE SOULIERS DE SKI, Nos 33 et 34, avec skis, 40 fr. la paire ; bottes fourrées, No 32, garçon ; 2 paires souliers de marche, Nos 32 et 34. Tél. 25 02 22.

BOTTES D'EQUITATION, No 35-36, état de neuf, prix intéressant. Tél. 46 11 35.

SKIS KNEISSL 190 cm, fixations Attenhofer, bâtons ; souliers Henke No 39, double laçage. Tél. 24 11 35.

2 ROBES DE GROSSESSE, taille 40. Téléphone 24 22 48.

SKIS AUTHIER, 180 cm, fixations de sécurité ; souliers à boucles, No 41. Tél. (032) 85 11 31.

TECKELS à longs poils, avec pedigree suisse. Tél. 33 17 26.

COMMODE bois verni brun, 80 x 45 cm, hauteur 85 cm, 4 tiroirs ; matelas état neuf, crin animal, 90 x 190 cm. Tél. 25 39 08.

SALON état de neuf, valeur 1900 fr., cédé à 800 fr., employé 8 mois. Tél. 42 15 04.

BELLE CHATTE PERSAN BLEU, 3 mois, pedigree, vaccinée. Tél. (038) 31 25 02.

MARKLIN, rails, aiguillages double jonction, vagons, locomotives et transformateur. Valeur neuf 390 fr., cédé à 200 fr. Tél. 25 66 10.

ACCORDEON-PIANO neuf, 960 fr., cédé à 490 fr. pour cause de double emploi. Téléphone 24 17 39.

SUPERBE LIT-BERCEAU, parc, chaise relax, poussettes, le tout en excellent état. Bas prix. Tél. 33 34 94.

PRUNE 1968, de particulier, 14 fr. le litre. Le Landeron, tél. 51 13 12.

ENREGISTREUR Philips RK-14 avec bobine vide, micro et 1 bande sans fin, 100 fr. Tél. 25 66 10.

ROBE DE MARIEE, taille 42-44. Très bas prix. Tél. 33 34 94.

LERMITE. Belles lithographies en noir et en couleurs. Tél. 25 40 83.

LIT METALLIQUE avec matelas. Très bon état, 50 fr. Tél. 25 58 17.

PICK-UP DUAL stéréo, prix à fixer (double emploi). Tél. 42 14 50.

JAQUETTE FOURRURE LOUTRE noire, taille 44, 50 fr. Tél. 24 24 39.

ETAGERE ANCIENNE, glace (bord doré), grande table à rallonge (ancienne), grande armoire à glace (chêne). Tél. (037) 71 24 37.

CHAUSSURES DE SKI, double laçage, Nos 39 et 43. Tél. (039) 37 14 16.

SKIS 190 CM, avec bâtons et souliers No 41, 100 fr. Tél. 25 36 68.

TOUT DE SUITE, CHAMBRE de jeune fille se composant de : 1 lit avec coffre à literie et entourage, 1 armoire 2 portes, 1 commode, 1 bureau en frêne clair, le tout en parfait état, 950 fr. Tél. 25 28 32 ou 25 82 70 (repas).

COURS DE YOGA. Tél. 33 38 90.

5 FUTS A 50 LITRES (benzine) 2 ldem à 30 litres ; 1 séchoir Stewi. Tél. 31 33 71-72, le soir.

SOULIERS A BOUCLES Nos 33 et 35 et skis en bois, fixations de sécurité 160 cm. Téléphone (039) 37 14 16.

AMPLIFICATEUR REVOX A50 stéréo 2 x 70 watts, neuf, avec garantie intégrale. Téléphone (038) 33 40 12.

RADIO-LECTEUR de cassettes stéréo avec transformateur 6 à 12 V, au plus offrant. Tél. (038) 33 48 62.

BEAU COMPLET POUR HOMME, taille 48, de coupe très moderne. Etat neuf. Téléphone (038) 33 10 57.

APPAREIL DE PHOTO Reflex Zeiss Ikon Icarex 35 S, 24 x 36 mm, avec garantie totale jusqu'en novembre 1972. Pour cause de double emploi. Prix intéressant. Téléphone (038) 33 10 57.

SOULIERS DE SKI à boucles, très bon état, Nos 35, 38-39, 40. Tél. 24 27 47.

URGENT, POUR CAUSE DE DEPART, 1 salon rustique espagnol + chambre à coucher moderne. Tél. (038) 51 35 90, dès 18 h 30.

SOULIERS DE SKI à boucles, pointure 39, 50 fr. Tél. 31 21 23.

SKIS FISCHER Président, métalliques, 210 cm, fixations de sécurité, 200 fr. Téléphone 31 21 23.

SKIS AUTHIER, fibre de verre, 170 cm, fixations de sécurité, 110 fr. Tél. 31 21 23.

SOULIERS DE SKI HENKE, à boucles, No 38. Tél. 31 36 92.

MEUBLE RADIO, tourne-disques 4 vitesses incorporé, pour cause de double emploi. Neuf, environ 600 fr., cédé à 300 fr. Téléphone 24 70 47, ou Chasselas 6, appartement 8, le matin.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE combiné, démontable, état de neuf. Prix à discuter. Tél. 33 51 17.

PATINS, bottines blanches, Nos 33 et 36, souliers de ski à boucles, No 37, 1 paire de skis bois, 150 cm. Tél. 24 02 76.

SOULIERS DE SKI Nos 39 et 42, en bon état. Tél. 41 24 33.

LIT FRANÇAIS 160 x 200, matelas à ressorts, parfait état, 1 fauteuil Voltaire, 2 fauteuils crapauds ; 1 cage à oiseaux. Tél. (038) 33 21 09, dès lundi.

CHEMINEE DESARNAUD ; armoire ancienne en noyer. Tél. (037) 71 14 30.

SOULIERS DE SKI Nos 41 et 39, double laçage, 25 fr. la paire. Tél. 24 18 91.

MANTEAU DE VISON taille 40 ; manteau pour garçon 12 ans + complet ; télévision Sharp, état de neuf. Bas prix. Tél. 25 49 05.

50 BOUTEILLES DE VIN ROUGE français de la Côte de Beaune, garanti pur. Adresser offres écrites à GO 2896 au bureau du journal.

RECHAUD ELECTRIQUE, 2 plaques, 380 W. Potager bois, 2 plaques chauffantes et four. Conviendrait pour chalet. Bas prix. Téléphone 41 28 33.

PROJECTEUR 16 MM. Sonore, parfait état, 600 fr.

LUSTRE CRISTAL, style Marie-Thérèse. Tél. 25 82 44.

STATUE « L'OFFRANDE », de Léon Perrin. Téléphone (032) 3 52 67.

MAGNIFIQUE OCCASION, chambre à coucher, salon moderne, prix intéressant. Téléphone 24 09 67.

APPAREIL DE PHOTO Chinonflex 1:4 avec bague macro, 450 fr., état de neuf. Téléphone 36 15 31, heures des repas.

PROJECTEUR DIAPOSITIVES semi-automatique, avec écran, 20 magasins, 200 fr. Téléphone 36 15 31, heures des repas.

Demandes à louer

JEUNE FILLE cherche chambre au centre, libre immédiatement. Tél. 25 20 13, le soir.

URGENT. Je cherche appartement 2 pièces, confort ou mi-confort. Adresser offres écrites à FN 2895 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour jeune fille, dès janvier (en ville). Tél. (066) 66 18 18.

CHALET pour le week-end du Nouvel-An. Tél. 33 38 90.

JEUNE COUPLE DE PROFESSION universitaire cherche logement non meublé de 3 pièces, éventuellement dans villa, pour la fin de mars au plus tard. Téléphoner à A. Rodier, au 21 11 55.

STUDIO A BOUDRY. Adresser offres écrites à 1812-129 au bureau du journal.

LOCAL 20 à 30 m2 à l'usage d'atelier, à Neuchâtel ou dans la région. Adresser offres sous chiffres BH 2878 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 PIECES, tout confort, à Neuchâtel ou environs, pour avril 1972. Tél. 25 50 62.

Divers

ENCORE QUELQUES COSTUMES de père Noël à louer jusqu'au 23 décembre. Téléphone 24 67 09.

DAME SEULE, bien sous tous rapports, désire rencontrer monsieur dans la soixantaine possédant voiture, pour amitié et sorties, frais partagés. Ecrire à JS 2899 au bureau du journal.

QUELLE FAMILLE prendrait chat en pension du 20 décembre au 10 janvier ? Tél. 33 21 24.

« VERS L'ETOILE MATINALE de Ta direction, guide-moi ô Toi auquel j'aspire. » Communauté baha'ie, case postale 613. Téléphone 31 23 62.

FAISANT COURSES JOURNALIERES auto Neuchâtel-Anet, cherche compagnon de voyage. Possibilité rentrer à midi. Téléphone 25 87 90.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

Nouveau **Prêts personnels**
plus vite,
plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux C/ 391

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.–) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discrétion garantie – pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans **Banque Rohner SA**

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28

MIGROS

Samedi
18 décembre 1971
No 287

Par-dessus le marché

Migrol super pauvre en plomb :

L'introduction de l'essence super Migros pauvre en plomb en a fourni la preuve : les Suisses prennent au sérieux la protection de l'environnement — même si cela leur revient un peu plus cher. Un client sur trois, en moyenne, qui fait le plein aux stations d'essence Migrol offrant les deux qualités super, demande de la super pauvre en plomb (bleue) !

Le prix de l'essence Migros pauvre en plomb de qualité **garantie** super dépasse de deux centimes le prix maximum de la super vendue jusqu'à présent. Ce carburant antipolluant est vendu aujourd'hui dans une soixantaine de stations-service, réparties dans les régions desservies par Migrol.

Ceci a ses raisons : depuis 15 ans, Migrol ne vendait qu'une seule qualité d'essence — indice d'octane 98-100. **Pour diverses raisons techniques, la vente des deux qualités super ne peut être introduite et ne peut avoir lieu que par étapes.**

Néanmoins, le succès est déjà maintenant réjouissant. C'est une grande satisfaction et un encouragement pour Migros et surtout pour les gérants des stations d'essence qui avaient spontanément accepté, fin septembre, de courir le risque.

Les clients qui font le plein d'essence Migrol super pauvre en plomb ont de leur côté la certitude d'apporter leur contribution active et personnelle à la protection de l'environnement, du fait qu'ils aident à réduire la quantité de 1500 tonnes de plomb toxique sortant chaque année des tuyaux d'échappement de nos véhicules à moteur. Ces clients peuvent recevoir gratuitement, à leur station d'essence, une vignette jaune (pauvre en plomb) représentant un petit oiseau bleu disant « Merci ». Cette vignette est le témoin de leur contribution en faveur de l'environnement.

Cette essence super Migrol pauvre en plomb, absolument antidétonnante, ne contient que 0,3 gramme de plomb par litre, c'est-à-dire **47,3 % de moins** que la quantité limite permise par les nouvelles normes en ce qui concerne l'essence super.

L'exemple fourni par les automobilistes roulant avec de l'essence pauvre en plomb devrait donner à réfléchir à tous ceux qui n'ont pas encore pu se décider à faire un essai avec de la super Migrol bleue.

Rappelons-nous en outre : **les deux qualités super Migrol contiennent l'additif AD+.** Celui-ci garantit, pendant des milliers de kilomètres, une combustion du carburant quasi intégrale, si le moteur est bien réglé et entretenu comme il se doit. L'additif AD+ permet surtout de maintenir très bas le taux d'échappement des gaz toxiques tels que l'oxyde de carbone et l'hydrogène carburé. — Sans compter l'économie d'essence qui a atteint jusqu'à 10 % lors des tests qui ont été faits.

Ce sont là des arguments convaincants : pour l'environnement, pour un air plus pur et pour faire preuve de solidarité à l'égard des automobilistes faisant déjà le plein avec de l'essence pauvre en plomb — essence super Migrol !

Des réserves avantageuses en vue des fêtes grâce à MIGROS Antipast

Farce pour bouchées à la reine

« Bischofszell »
Délicatement assaisonnée et prête à être chauffée.
1 boîte 450 g 2.20
2 boîtes 3.80 seulement (au lieu de 4.40)
Achetez 2 boîtes, économisez —.60 ; achetez 3 boîtes, économisez —.90, etc.

Fruit Cocktail

« Del Monte ».
Composé de pêches, d'ananas, de poires, de raisins et de cerises.
1 grande boîte 822 g 2.20
2 boîtes 3.90 seulement (au lieu de 4.40)
Achetez 2 boîtes, économisez —.50 ; achetez 3 boîtes, économisez —.75, etc.

Ananas « Del Monte »

Chaque tranche est un régal savoureusement doux et amer.
1 grande boîte 836 g 1.90
2 boîtes 3.30 seulement (au lieu de 3.80)
Achetez 2 boîtes, économisez —.50 ; achetez 3 boîtes, économisez —.75, etc.

Bigarreaux rouges

« Bischofszell ».
La note finale de votre dessert de fête.
1 boîte 480 g 1.50
2 boîtes 2.50 seulement (au lieu de 3.—)
Achetez 2 boîtes, économisez —.50 ; achetez 3 boîtes, économisez —.75, etc.

Pointes d'asperges

« Del Monte ».
De la dernière récolte ; merveilleusement tendres.
1 boîte 298 g 1.75
2 boîtes 3.— seulement (au lieu de 3.50)
Achetez 2 boîtes, économisez —.50 ; achetez 3 boîtes, économisez —.75, etc.

Tout dépend du centre de distribution

Le nouveau centre de distribution de Migros Lucerne

Il ne suffit pas, pour servir les consommateurs, de construire des magasins toujours plus beaux et plus efficients. **L'essentiel, c'est que la marchandise dont on a besoin parvienne aux magasins en quantité suffisante et au moment voulu. C'est la tâche assumée, presque dans l'ombre, par le centre de distribution.** Autrefois, on nommait ces centres « entrepôt et administration ». Mais, dans le cas des centres de distribution des 12 sociétés coopératives Migros régionales, cette expression « entrepôt » pourrait prêter à confusion. En effet, **ces centres ne sont pas destinés, en premier lieu, à entreposer la marchandise, leur but est au contraire de répartir celle-ci rapidement et de façon rationnelle.** C'est justement parce que nous n'entreposons pas longtemps que l'expression « fraîcheur Migros » correspond vraiment à la réalité. (Les exceptions sont naturellement les produits qui doivent « mûrir » encore dans les entrepôts, tels que les bananes, par exemple.)

A Dierikon, sur la route principale menant de Lucerne à Zoug, la Société coopérative Migros Lucerne a récemment inauguré son nouveau centre de distribution. Celui-ci est une merveille de construction et de technique et — ce qui est particulièrement important — il n'a été érigé ni pour le passé, ni pour le présent, mais bien **en prévision de l'avenir.** Ainsi on avait pensé que l'ancien centre de distribution d'Ebikon, avec une surface, à l'origine, de quelque 1000 m2, suffirait pour l'« éternité ». Depuis son inauguration en 1950, Migros Lucerne a pris une telle ampleur que cette prévision ne s'est pas trouvée confirmée : on avait compté sur un accroissement du chiffre d'affaires annuel de 15 millions de francs, mais **en réalité Migros Lucerne répartit actuellement chaque année pour 200 millions de francs de marchandise environ.** C'est pourquoi non seulement on a construit le nouveau centre pour pouvoir, sans agrandissement, venir à bout de quantités trois à quatre fois plus importantes, mais encore **on a conçu les plans de telle sorte qu'on puisse, sans difficultés aucunes, ajouter plusieurs étages.** Sur un terrain de 67.000 m2, on a obtenu des surfaces utilisables de plus de 42.000 m2 au total. Le bâtiment principal, à lui seul, a 227 mètres de longueur et 109 mètres de largeur.

Ces chiffres, pour importants qu'ils soient, ne suffisent pas cependant. L'essentiel est que les nouvelles installations **facilitent sensiblement la livraison aux succursales d'une marchandise d'impeccable fraîcheur.** De plus, il est important que les 400 collaborateurs occupent à Dierikon des places de travail qui leur plaisent vraiment. Le fait suivant est également digne d'être mentionné : Dierikon apporte sa **contribution à la protection de l'environnement.** On y trouve par exemple une **installation de combustion des déchets des plus modernes ;** celle-ci est capable de détruire aussi les matières synthétiques sans danger de pollution. 15.000 kilos de déchets (contenant jusqu'à 15 % de matières synthétiques) sont ainsi détruits par jour en moyenne. **Au milieu du centre de distribution on rencontre une véritable gare des marchandises permettant de limiter sensiblement le transport par camions à essence ou Diesel.** Ceci est encore une mesure prise par Migros Lucerne en faveur de la protection de l'environnement et qui, à première vue, pourrait passer inaperçue.

La Communauté Migros félicite sa Société coopérative de Suisse centrale des idées avancées réalisées dans cette œuvre.

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Bouilli viennois

(pour 4 personnes)

Faire cuire 2 litres d'eau dans laquelle on aura versé 2 feuilles de laurier, 1 oignon, 2 clous de girofle, 2 gousses d'ail. Y plonger 1 kg de bouilli et un morceau de foie et de mœlle. Couvrir le tout et faire cuire à petit feu pendant 1 heure puis y ajouter des carottes, des poireaux, du céleri et du poivre blanc. Faire cuire encore pendant ¾ d'heure. Dresser la viande et les légumes sur un plat préalablement chauffé. Servir avec de la crème fouettée à laquelle on aura mélangé de la moutarde et du raifort.

Viande fraîche sur mesure à la Migros

Choisissez en toute tranquillité grâce au libre-service.

Véritable vin doux de cerises

Un CHERRICA à toute heure engendre la bonne humeur !

WIRZ 48.1.4

Grande action "reprise de TV" LOEWE OPTA

Conçus spécialement pour les conditions suisses, les téléviseurs LOEWE 1972 sont à la pointe des techniques modernes. Conséquence : fonctionnement offrant une sécurité encore jamais atteinte. Qualité supérieure. Perfection de l'image et du son. Réception de tous les programmes. Maniement très simple. Présentation luxueuse.

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.– au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972.

Le cadeau idéal pour toute la famille – pour les longues soirées d'hiver, mais aussi pour assister aux Olympiades 72 de votre loge privée.

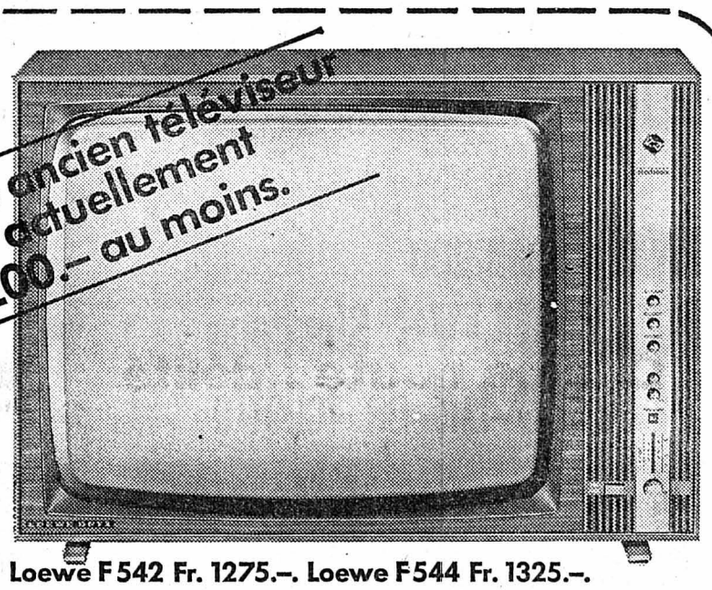

Loewe F 542 Fr. 1275.–. Loewe F 544 Fr. 1325.–.

Demandez – gratuitement et sans engagement – une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu :

TELEMO RADIO - TV
Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

Problèmes de transport sur neige – motoluge Sno-Tric

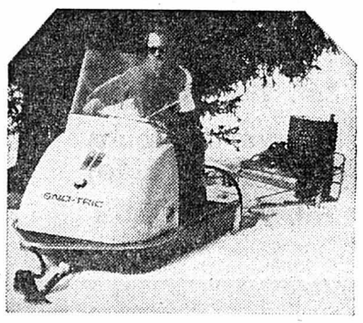

Transports de passagers ou de marchandises, secours en montagne, tracé ou réfection des pistes de ski de fond, etc.
Des machines suédoises d'une qualité éprouvée livrables en différentes versions.
Agents régionaux et stations-service dans toute la Suisse.

Robert Aebi SA
Uraniastr. 31/33, 8023 Zurich
Tél. 01/231750

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

A TOUT NOUVEL ABONNÉ DE LA FAN

Feuille d'Avis de Neuchâtel
L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

FAN VOUS SERA DISTRIBUÉE GRATUITEMENT JUSQU'A FIN DÉCEMBRE

Je m'abonne dès ce jour à la FAN
Nom et prénom :
N° et rue :
Localité :
N° postal : Date :
* jusqu'à fin mars 1972 pour Fr. 17.50
* jusqu'à fin juin 1972 pour Fr. 33.50
* jusqu'à fin décembre 1972 pour Fr. 64.—

Ne pas payer d'avance, vous recevrez une carte de versement !

UN CADEAU A OFFRIR OU A S'OFFRIR :

Maurice Métral

LES RACINES DE LA COLÈRE

Un récit dans la même veine que « L'AVALANCHE » et « LA CLAIRIÈRE »

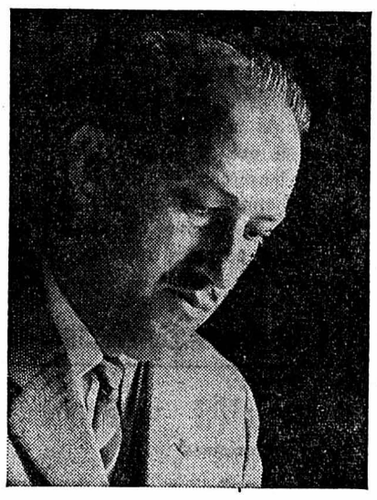

Dans un village situé à flanc de colline, deux familles se livrent une lutte sans merci... L'amour de deux adolescents parviendra-t-il à détruire ces racines de la colère ?
Un roman d'une densité incomparable et qui se lit d'un trait.

Un volume relié, dos gaufré or, 220 pages.

Fr. 10.50 seulement

Un succès sans précédent en Suisse romande.

Plus de 575 exemplaires dédicacés en un après-midi à Neuchâtel !

Reymond

5, rue Saint-Honoré, NEUCHATEL — Tél. (038) 25 44 66

Une collection d'œuvres du terroir, toujours plus appréciée :
LA BIBLIOTHÈQUE MON VILLAGE

DISCOUNT DE LA CÔTE

P PH. BERTHOUD & Cie rue de la Gare 7 Corcelles P

	Prix de vente habituel	Notre prix
DOP Shampoo	2.50	**1.45**
PALMOLIVE Shampoo	4.25	**2.50**
POND'S lait de toilette	5.40	**2.90**
DENTIFRICE COLGATE GARDOL	2.85	**1.40**
DENTIFRICE BINACA fluor ou superfresh	3.-	**1.90**
NARTA antitranspirant	5.80	**3.20**
Nouveau de COLGATE PALMOLIVE S.A. - Offre d'introduction		
AXION - lessive complète anticalcaire - paquets (chaque paquet avec un bon de 1 fr.)	3.15	**2.50**
AXION - lessive complète anticalcaire - jumbo	22.60	**14.-**
DIXAN - tambour	19.95	**13.95**
GÉNIE - boxe	10.50	**6.70**
PERWOLL avec 1 boîte crème 21 gratis	5.95	**3.80**
SANILAV super W.-C.	3.95	**2.60**
BRIO + Calgon	2.45	**1.50**
AJAX poudre à nettoyer	1.50	**-.90**
SCRATCH 2 paquets	5.-	**3.30**
BRILLANT CLAIR de Johnson	6.20	**3.90**
GLANZER brillant pour sols	9.90	**5.90**

★ Samedi 18 décembre 1971, OUVERT SANS INTERRUPTION de 7 h 30 à 18 heures

Machines à
-laver le linge
-laver la vaisselle
Frigo, Cuisinières
Congelateurs
Aspirateurs
de la plus grande maison spécialisée

A NOUVEAU
machines d'exposition neuves et non utilisées

Machines à laver :
1 Adora 4 kg réduction Fr. 400.—
3 Indesit 5 kg raccordement partout possible, dès Fr. 690.—
2 Miele 4,5 kg prix avantageux
4 AEG Lavamat
3 Hoover 4 kg dès Fr. 748.—

Machines à laver la vaisselle :
1 Bauknecht Fr. 1490.— (au lieu de Fr. 1790.—)
3 Miele
2 AEG Favorit
2 Neff réduction Fr. 400.—
1 General Electric réduction Fr. 500.—
Congélateurs
Frigos
Cuisinières
Prix fortement réduits !

Aspirateurs :
Electrolux, Hoover, Siemens, Volta, Rotel, AEG, Miele, etc.
Réductions jusqu'à Fr. 100.—
livraison et raccordement compris ; garantie à neuf; service dans tous les cantons; location - vente ; samedi, ouvert jusqu'à 16 heures.

La plus grande maison spécialisée en Suisse.

Ing. dipl. EPF
FUST SA
BIENNE
28, rue de la Plaenke
Tél. 032 6 66 41
Berne-Bâle-Olten
Winterthour-Zurich
Uzwil-St-Gall

PERUHAG
brevets d'invention
Agence à Neuchâtel: 8, rue Seyon
tél. 038 / 25 12 18

OERLIKON
BATTERIE
M. MULLER

DÉPOT
BATTERIES OERLIKON
SERVICE
BATTERIES OERLIKON
SERVICE
VENTE
RÉPARATION
Tous renseignements sans engagement
Falaises 14 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 27 15

FOURRURES

Etrennes utiles et inoubliables

Un cadeau d'une fourrure portant la griffe BENJAMIN est un présent désiré et estimé,

Nos fourrures sont de qualité
Nos modèles sont recherchés
Et nos pris sont imbattables à qualité égale

Les fourrures les plus somptueuses ainsi que celles de bonne qualité, pratiques, douillettes et confortables à des prix accessibles à tous les budgets sont à votre disposition. Toutes les belles pièces vendues ont été remplacées ainsi notre collection 1971-1972 est à nouveau au complet.

VENEZ, VOYEZ ET COMPAREZ

benjamin fourrures Lausanne

13, rue Haldimand
Tél. 20 48 61/2
17, rue de Bourg (Galerie du Lido)
Tél. 20 48 63

Technitrain

Modèles réduits de chemins de fer
Articles de décoration
Electronique
Vente directe et par correspondance

Bureau administratif et vente :
2013 Colombier, av. de la Gare 15 b. Tél. (038) 41 24 56
Bureau technique et vente :
2022 Bevaix, les Essorbiers. Tél. (038) 46 18 38
Vente directe :
2300 la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 39. Tél. (039) 23 61 43

Écriteaux en vente au bureau du journal

PUNTEMES

depuis 1786
reste toujours l'apéritif distingué
G. B. CARPANO S. A. CHIASSO

AVENCHES
La Rôtisserie Bourguignonne
RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
Avenches — Tél. (037) 75 11 22
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
POUR LES MENUS DE FIN D'ANNÉE
(Nombre de places limité)
ET DEMANDEZ NOS
DIVERSES PROPOSITIONS
Noël fermé toute la journée

LES BANQUES DU CANTON

portent à la connaissance du public que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés comme suit pendant les

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

NEUCHÂTEL
Vendredi 24 décembre (veille de Noël)
Guichets et bureaux à 12 h
Vendredi 31 décembre (Sylvestre)
Guichets et bureaux à 12 h

LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE
Vendredi 24 décembre (veille de Noël)
Guichets à 12 h 30
Vendredi 31 décembre (Sylvestre)
Guichets à 12 h

Elles rappellent à leur clientèle que l'horaire d'ouverture des guichets de Neuchâtel est d'ordinaire le suivant :

BANQUE POPULAIRE SUISSE
CRÉDIT SUISSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8 heures à 16 h 30
sans interruption

jeudi :
de 8 heures à 17 h 30
sans interruption

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
BANQUE HYPOTHÉCAIRE & COMMERCIALE SUISSE
BANQUE BONHÔTE & Cie
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 heures

jeudi :
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 18 heures

A Neuchâtel et dans la région

Neuchâtelois à la radio

(c) Samedi à 15 heures, on entendra le baryton Ph. Huttenlocher, dans l'ensemble à percussion de Genève. Sur le même premier programme, à 21 h 10, Pierre Boulanger jouera dans un drame de Victor Hugo : « Le dernier jour d'un condamné ». Le culte protestant de dimanche sera retransmis de la Collégiale. L'officiant sera le pasteur J.-Ph. Ramseyer, et S. Ducommun jouera à l'orgue. A 21 h 30, dans une évocation de G. Valbert, vous entendrez Pierre Boulanger et, à 22 h 40, l'émission d'Yvette Z'Graggen sera consacrée à Marc Eigeldinger, « Poète en notre ville ». Le 21 décembre, sur le second programme, à 15 h 30, Philippe Huttenlocher, baryton, se produira dans une œuvre de F. Martin. Mercredi 22, Pierre Boulanger se produira à 14 heures sur le second programme, dans une pièce de F. Xenakis.

Le groupe des Dix, que dirige Luc Offmann, se produira dans l'après-midi, ce même jour, dans « Osmose ». Puis, le baryton Ph. Huttenlocher se fera entendre ensuite dans l'ensemble à percussion de Genève. Enfin, à 20 h, vous serez en pays neuchâtelois. Jeudi 23 décembre, Pierre Boulanger jouera dans une légende traduite du hongrois (premier programme, à 21 h 20). Le même jour, sur le second programme, Ph. Huttenlocher chantera dans « La Fille du Tambour-Major », opérette d'Offenbach, à 14 h 50.

Colombier : 4130 habitants

Au terme du dernier recensement, la population de Colombier se chiffre à 4130 personnes, soit 2161 mariés, 274 veufs et divorcés et 1695 célibataires, ou, si l'on veut, 1306 Neuchâtelois, 2056 Confédérés et 768 ressortissants étrangers. Il y a 2532 protestants, 1501 catholiques romains, 20 catholiques chrétiens, 76 personnes de religions diverses et 1 Israélite.

Au chapitre des professions, on compte 47 horlogers (dont 30 Confédérés et 5 étrangers), 109 mécaniciens (dont 68 Confédérés et 17 étrangers), 37 agriculteurs et 1420 personnes exerçant diverses professions. La commune compte également 1439 chefs de ménage.

SAINT-BLAISE

Ombres sur les relations Neuchâtel – communes du Littoral

Lors de la séance du législatif de Saint-Blaise, M. Blaise Kuntzer a fait remarquer qu'à la suite de la prise en charge des déficits de l'hôpital Pourtalès par la Ville de Neuchâtel, les communes du Littoral avaient fait grise mine car elles auraient taux de la ville et ne pas être contraintes espéré être associés à la gestion des hôpide contribuer, dans un avenir proche, à éponger les déficits sans pouvoir dire mot.

Le climat de confiance qui s'était établi récemment dans les relations ville - localités de la périphérie va-t-il se dégrader à la suite d'une décision unilatérale de la ville ? Les communes feront connaître leur désapprobation quant à cette question aux autorités de Neuchâtel.

NODS

Nouvel officier d'état civil

(c) En remplacement de M. Oscar Botteron, décédé, M. Jacques Botteron-Mühlethaler, a été élu promotion civique officier d'état civil.

NOUVEAUX CITOYENS !

(c) Une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles du plateau de Diesse ont assisté à une cérémonie marquant leur entrée dans la vie civique. Un discours de M. Fernand Rollier, maire, et une allocution de M. Houlmann, préfet, apportèrent les messages et les vœux des autorités. C'est le pasteur Chevalier qui se fit, par une prière, le porte-parole de l'Eglise. Les nouvelles citoyennes et les nouveaux citoyens reçurent un livre souvenir. La fanfare, sous la direction de M. Gaillard, joua quelques morceaux fort bien exécutés.

A propos du licenciement de la classe 1921

Ces dernières semaines, dans le canton de Neuchâtel, les citoyens-soldats nés en 1921, ont été convoqués à Colombier pour rendre leurs effets et leurs armes et être licenciés par le commandant d'arrondissement, le capitaine Elly Tachella et remerciés pour leur devoir accompli, particulièrement pendant les mobilisations 1939-1945, par le conseiller d'Etat François Jeanneret.

Ceci nous rappelle le licenciement de la classe 1892, laquelle, en somme, avait été mobilisable pendant quarante ans jusqu'en 1952, soit dix ans de plus que maintenant. Nous nous rappelons que sur les rangs des licenciés, il y avait des cols noirs, c'est ainsi que l'on nommait les sapeurs et les pontonniers, parce que le col de leur ancienne tunique était ceinturé de noir ; c'est en 1916 qu'un dessinateur de talent, remit aux adeptes de la gaffe et de la rame, pour se gausser de leur superbe, la carte humoristique

PAS AVOIR PEUR

Ceux-ci, lorsqu'un bataillon d'infanterie passait sur un de leurs ponts de bateaux, les rassuraient avec condescendance : « Hé ! les mille-pattes, faut pas avoir peur, il est solide notre pont. » En 1916, la 2me compagnie du bataillon de pont 1, qui comptait dans ses rangs de nombreux soldats du littoral neuchâtelois, de Chez-le-Bart au Landeron, d'Estavayer, de Chevroux et des bords du Léman, était mobilisée à Aarberg pour un cours technique : construction de ponts sur bateaux, en amont du pont de Bargen et à Lyss pour construction de ponts sur pilotis, pour traverser la vieille Aar.

Après ces deux cours techniques, la compagnie était déplacée aux fortifications du Hauenstein, qui protégeaient la route principale d'Olten à Bâle. Là ce fut une autre chanson : adieu les exercices de navigation ; les uns recevaient un cheval attelé à un tombereau pour voiturer du gravier de Laüffelfingen aux fortifications, les autres, suivant leurs aptitudes, travaillaient comme maçons, tailleurs de pierres ou brasseurs de béton pour les fortins.

Le soir, sur la paille, c'était un échange d'impressions, des quarts d'heure vaudois avec nos frères d'armes, les pirates d'Ouchy, de Villeneuve ou de la Tour-de-Peilz. C'est là qu'était né le slogan adopté par la compagnie « Rallongez le tuyau » : le cuisinier, après avoir servi un chocolat onctueux aux officiers et sous-officiers, au lieu d'ajouter du lait afin d'avoir la quantité nécessaire pour les hommes, avait allongé un tuyau du robinet à la chaudière.

Le lundi matin, il y avait la reprise en main, le transport des sacs de ciment, à dos d'hommes, du dépôt jusqu'aux fortins. Que de souvenirs ; les beaux restent, les mauvais sont effacés !

CORTAILLOD

Oecuménisme agissant

(c) Les personnes âgées et les isolés étaient nombreux à la salle de paroisse pour la fête de l'Avent, Frère Bernard, au nom de la paroisse catholique et le pasteur M. Robert ont apporté le message chrétien. Des personnes dévouées ont régalé leurs hôtes **émus et reconnaissants. Des récits ont été lus par Mlle Glauser et des diapositives sur** les châteaux du canton, présentées par le pasteur Robert.

Avec les sociétaires de Coop la Neuveville - le Landeron

(c) La société Coop la Neuveville - le Landeron a siégé sous la présidence de M. Charles Brechbuhl. Le chiffre d'affaires a atteint, durant le dernier exercice, la somme de 2.740.000 fr., soit une augmentation d'environ 16 %. L'assemblée a approuvé les comptes qui présentent, après déduction des frais généraux, un excédent de 114.768 fr., réparti comme suit : versement au fonds de réserve : 1000 fr ; versement au fonds de la nouvelle construction : 23.000 fr. ; ristourne aux membres, 6 % soit 90.000 fr. ; report : 763 francs.

Un nouveau membre de l'organe de contrôle fut désigné en la personne de M. Jacques Walter du Landeron, les autres membres étant MM. Marcel Brossard et Mario Lometti. Avant la soirée familière, un bref exposé sur l'état d'avancement du nouveau centre de la Neuveville qui, sauf imprévu sera ouvert en septembre, fut tracé.

LA NEUVEVILLE

Terrain de football déplacé ?

(c) Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de déplacement du terrain de football du Pré-de-la-Tour, qui prévoit le transfert de la place de jeu à l'ouest du bâtiment No 1 du chemin du Stade, en utilisant partiellement les places de gymnastique et de camping. Le nouveau terrain de jeu aurait les dimensions suivantes : 100 x 64 m, avec en plus un dégagement de 4 m de tous les côtés.

Les installations existantes de saut en longueur, jet de boulet et piste de 100 m devraient être déplacées. Le projet sera encore soumis aux écoles de la localité ainsi qu'à la section neuvevilloise de la Société fédérale de gymnastique, puis, avec plans et devis, au Service cantonal des autoroutes de Berne. pour étude définitive et décision.

Du lait, malgré tout, pour les Bengalis !

(c) Revenant sur la décision du 28 septembre, le Conseil municipal de la Neuveville a voté le crédit supplémentaire de 270 fr. pour le paiement d'une tonne de lait en poudre, en faveur des Bengalis.

Au FC Rondinella

(c) Le FC Rondinella a nommé un nouveau président : M. Mario Gonzo, membre d'honneur du club, en remplacement de M. Michele di Traponi, nommé président d'honneur.

A la société de musique de Prêles

(c) La Société de musique de Prêles a siégé sous la présidence de M. Melvin Gauchat. Le procès-verbal de la dernière assemblée a été accepté. Les comptes qui bouclent, avec ue légère augmentation de fortune, n'appellent pas de commentaire et sont acceptés. Le programme pour 1972 est le suivant : concert annuel, festival de district, festival du Jura-Sud avec la participation de « l'Harmonie » de Prêles, concerts, fête de nuit, loto et sortie annuelle.

Le comité a été réélu comme suit : président : Melvin Gauchay ; vice-président : jean-Daniel Sprunger ; secrétaire : Robert Huguelet ; caissier : Francis Bourquin ; chef-matériel : Hans Padrun ; divertissement : Roger Botteron ; commission musicale : Roger Botteron, Berthold Sunier, Jules Giauue en remplacement de M. Jacgues Bourquin.

Le directeur, M. Pierre-André Daetwyler, a été confirmé dans ses fonctions et son salaire réadaté au sein de l'association de district, M. Melvin Gauchat succède à M. Roger Botteron démissionnaire.

Dans les divers, sur proposition du secrétaire, il est décidé que la société ne se déplacera plus sans avoir la garantie que ses frais soient remboursés. D'autre part, l'assemblée bourgeoise afin de savoir pour-l'assemblée Bourgeoise afin de savoir pourquoi la subvention a été ramenée de 500 à 300 francs. Le président lève la séance en adressant ses vœux à toutes et à tous.

La nouvelle caméra Bolex 233 Compact

• un cadeau Idéal
• une merveilleuse surprise
• de petites dimensions et de grandes prestations
Toujours sous la main, elle vous accompagne partout

La nouvelle caméra de poche Bolex. Objectif zoom 1:1,9/ 9-30 mm. Idéale, discrète, toujours prête à entrer en action.

Prix conseillé: Fr. 425.-

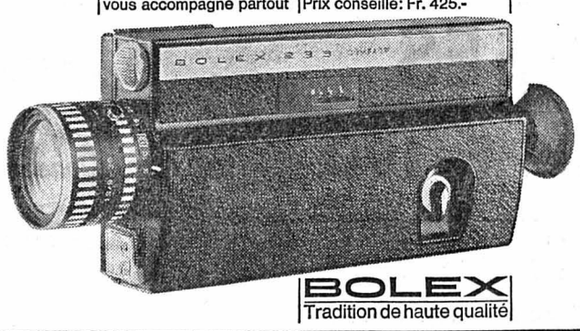

BOLEX
Tradition de haute qualité

grand atlas bordas

pierre serryn

un atlas précis, actuel

un instrument de connaissance des réalités physique, politique et économique de tous les pays

un outil d'information permettant de découvrir dans les moindres détails toutes les régions du monde

avec un index de 50 000 noms

Chez votre libraire

format 30 x 40 - 330 pages
230 cartes en 12 couleurs

APOLLO 25 21 12

Samedi et 20 h 30
Dimanche 14 h 45
16 ans

BIRIBI

LES FORÇATS DU DÉSERT

avec Bruno CREMER - Georges GERET, etc.
poignant et réaliste
véritable bagne pour militaires !

SAMEDI DIMANCHE LUNDI 17 H.30

de Henry HATHAWAY — en couleurs

LES 4 FILS DE KATIE ELDER

avec JOHN WAYNE - DEAN MARTIN...

16 ans

Dès lundi à 15 h.

Un véritable enfer sur terre avec

BATAILLON 999

ARCADES 25 78 78

Tous les soirs, 20 h 30 - Samedi - dimanche, 14 h 45 - 17 h 30
Lundi - mercredi, 15 h

12 ANS

UNE SUPERPRODUCTION COULEUR

MICHEL STROGOFF

pandora film sa

avec John Phillip Law — Mimsy Farmer

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs, 20 h 30 - Samedi - dimanche, 14 h 45
Mercredi, 15 h

16 ANS

POUR LES AMATEURS DE SENSATIONS FORTES

UNE MESSE POUR DRACULA

avec Christopher Lee

Un film d'épouvante qui vous donnera la chair de poule !

SABATO — DOMENICA 17 h 30 16 ANS

Un film dall'azione vertiginosa e spectacolare

UN KILLER PER SUA MAESTÀ

PARLATO ITALIANO — Sous-titré français-allemand

PALACE

TÉL. 25 56 66

3me SEMAINE

ANATOMIE DE L'AMOUR PHYSIQUE

Tous les couples qui verront ce film une ou plusieurs fois sauront désormais que toutes les unions peuvent être pleinement heureuses

SAMEDI, DIMANCHE, 14 h 45 - 17 h 30
TOUS LES SOIRS, 20 h 30 - MERCREDI, 15 h - Parlé français

20 ANS
COULEURS

REX

20 ANS — VACANCES ÉROTIQUES — COLOR

---

bio 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45
Samedi 14 h **Nocturne à 23 h**
Dimanche 14 h
Lundi et mercredi 15 h
Lundi-mardi-mercredi 18 h 40

PROLONGATION
2me SEMAINE

18 ANS

v.o. anglaise, sous-titrée fr.-all. — Couleurs

1re VISION. EN MÊME TEMPS QUE GENÈVE ET PARIS

LE LIEN (THE TOUCH)

LE NOUVEAU FILM DE **BERGMAN**

Louis Chauvet - LE FIGARO : « Une leçon magistrale donnée par Bergman, plan par plan, sur la meilleure façon de faire un film d'amour avec les données les plus simples. Quel tact ! Quel brio, quelle griffe ! »

Chez **FRANGO**
Spécialités Italiennes

A Neuchâtel, brasserie Müller, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69

NOUVEAU RESTAURANT

chez Franco Murat-Mela

Le 25 décembre, le restaurant sera ouvert

Pour tous les goûts !

HOTEL DU PONT COUVET

M. et Mme MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

BEAUX MENUS à
Noël
Saint-Sylvestre
Jour de l'an

Sylvestre
DANSE
Cotillons - Ambiance

Jour de l'An
BAL MASQUÉ avec prix
animé par les
« RODGYERS »

Prière de réserver sa table

TECHNICUM CANTONAL BIENNE

L'Ecole Technique Supérieure (ETS) à enseignement bilingue

EXAMENS D'ADMISSION 1972

Mécanique technique, Electrotechnique, Architecture, Technique de l'automobile, Microtechnique

Année scolaire 1972-73 **Délai d'inscription : 31 décembre 1971**

Examens d'admission : 24 et 25 janvier 1972

Début du semestre d'été : Lundi 17 avril 1972

Formule d'inscription et renseignements par le **secrétariat, rue de la Source 21, 2503 Bienne.**

Le directeur :
C. BAOUR

VOYAGES **WITTWER**

NOUVEL-AN 1972
COURSE SURPRISE

SAMEDI 1er JANVIER

Départ à 10 h 30

PRIX FORFAITAIRE : FR. 49.—

Avec une promenade en car, un menu gastronomique, des musiciens.

AU MENU :
La Bannière étoilée
L'Elixir au Vieux Sandeman
La pièce de veau déglacée
aux gaietés vaudoises
Les joyaux en paillettes
L'éventail des Belles de nos jardins
Les délices de l'Armailli
Le givre de l'An Nouveau

PROGRAMMES - INSCRIPTIONS :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2
Tél. 25 82 82

---

rapides
PRÊTS
discrets

Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65

Kredit Bank
3001 Bern, Storchengässchen 6
Tel. 031 22 43 66

SKIEURS

HORAIRE GÉNÉRAL DES COURSES
EN CAS DE NEIGE FAVORABLE
Départs : Quai du Port ; arrêts à : Sablons, Chaumière, Rosière, Vauseyon

LES BUGNENETS

Du 18.12.71 au 23.12.71 :
Tous les jours, dép. 13.30
+ Samedi et dimanche, dép. 10.00
Du 24.12.71 au 9.1.72 :
Tous les jours, dép. 10.00 et 13.30
Dès 9.1.72 + dimanche, dép. 09.00
Le 25.12.71, Noël : pas de course

TÊTE-DE-RAN

Du 18.12.71 au 9.1.72 : mercredi, samedi et dimanche, dép. 13.30
+ Dimanche, dép. 10.00
Le 25.12.71, Noël et le 1.1.72, Nouvel-An : pas de course

VOYAGES **WITTWER**
CARS — NEUCHATEL
Tous renseignements au 25 82 82

HÔTEL PATTUS

SAINT-AUBIN

SYLVESTRE COMPLET

Notre menu de Noël
Fr. 16.—

★

Notre menu des
1er et 2 janvier
Fr. 16.— et Fr. 21.—

★

Pas de jour de fermeture
Tél. (038) 55 27 22

AVIS

Le bureau d'architecture
Urscheler & Arrigo
succ. de Wavre & Carbonnier,
sera transféré
dès le lundi 3 janvier 1972 dans l'immeuble rue Saint-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 01 31.

Hôtel du

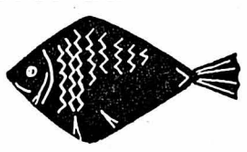

Auvernier

SYLVESTRE
Au restaurant français

MENU DE GALA à Fr. 40.—
Quatuor
« Los Mensajeros de los Andes »

Au caveau des Abbesses

Grand buffet froid et chaud
Fr. 42.—
TRIO « THE SCREAM'S »

A la Brasserie
Souper choucroute animé par
un accordéoniste

Du 28 décembre au 2 janvier

Au restaurant français, l'extraordinaire ensemble sud-américain « Los Mensajeros de los Andes »

Nous tenons à votre disposition les menus des fêtes de fin d'année.

Tél. (038) 31 62 31

A vendre
à Chaumont

magnifiques sapins

de Noël, toutes grandeurs, à prendre sur place.
Prix : Fr. 5.—.
Haller, Chaumont, à 300 m de l'Auberge du Vieux-Bois, chemin des Trois-Cheminées.
Lundi de 13 à 16 h.
Tél. 42 11 20.

Auberge de Montezillon

Tél. 31 48 98

MENU DE NOËL

Fr. 32.— service compris

Consommé au porto
Quenelles de brochet, sauce Nantua
ou
Saucisson brioché, sauce madère
Citron givré
Filet de porc à l'ananas
Galettes de pommes de terre
Tomates grillées
ou
Poularde des gourmets
Nouillettes au beurre
Salade
Bûche de Noël
ou
Mont-Rose

FURRER

réunit tous les avantages des machines à laver modernes !

... et offre bien plus !

3 ans de garantie complète !

Furrer vous offre la plus longue garantie complète dans le secteur de l'automate à laver.
L'automate à laver FURRER est de qualité suisse.

- Testé et recommandé par l'institut IRM
- Simple à l'emploi (si pratique avec la programmation économique)
- Entièrement automatique (pas de réglage intermédiaire)
- Livrable à gaz ou électrique
- Qualité suisse

- Modèles spéciaux pour faible pression d'eau
- Reprise de votre ancienne machine
- Location (pour salon-lavoir aussi)
- Facilités de paiement sur demande

GRATUIT

Il vaut vraiment la peine de connaître les modèles FURRER de plus près. Demandez aujourd'hui encore nos plus récents prospectus, sans engagement, à J. FURRER S.A., 5032 Rohr. Téléphone (064) 22 42 15.

Adresse _____

No 27

NOUVEAU *Maintenant un modèle FURRER particulièrement avantageux !*

---

gastronomie

société des cafetiers
hôteliers et restaurateurs

Tél. 33 38 39
Restaurant de la Couronne
Saint-Blaise
Place de la Gare B.N.

Civet de cerf à la forestière - Cuisses de grenouilles Provençale - Entrecôte chasseur ou au poivre.
☆
Beaux menus pour les repas de fêtes

HÔTEL DU MARCHÉ
PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98
Fermeture hebdomadaire le dimanche

Pour vos **repas et banquets de décembre**
(jusqu'à 30 personnes)
Réservez vos tables
Fermé les 25 et 26 décembre 1971

Hôtel du

Bevaix — Ø 46 13 65

Filets de perches
ENTRECÔTE
TOURNEDOS
Filets mignons
Réservez vos tables

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel
L. MARINI
Tél. 33 26 26

Demandez déjà notre
MENU SPÉCIAL
de Saint-Sylvestre
SPÉCIALITÉS ITALIENNES

RESTAURANT
SAINT-HONORÉ
NEUCHATEL
Ø (038) 25 95 95

LE MENU DE NOËL
est à votre disposition au restaurant

Pour la **SAINT-SYLVESTRE**
DINER DANSANT
Orchestre GOLDEN BRIDGE TRIO
Il est prudent de réserver

RESTAURANT
LE «JORAN»
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème ou à l'indienne
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Restaurant de
L'ÉCLUSE

Quilles automatiques
Mme B. Muller — Ø 25 06 00

Spécialités valaisannes
Raclettes - Fondues
Jambon de campagne chaud et röstis
Filets de perches
Menus sur assiette à midi
Sur demande :
fondue bourguignonne
Demandez nos spécialités à la carte

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

SPÉCIALITÉS
Brochettes exotiques
Gastronomie française
et toujours
toute la chasse
et sa grande carte

Réservez votre table Tél. (038) 31 77 07

RESTAURANT
Le Jura
Tél. 25 14 10
Famille Alex RIESEN

Entrecôte - Cordon-bleu - Piccata milanaise - Emincé de veau au curry - Pieds de porc au madère Saucisse au foie - Les amourettes et ris de veau forestière - Les tripes neuchâteloises et au vin blanc - Les cuisses de grenouilles Filets de perches - Les animelles provençales.
et toujours nos spécialités à la carte et sur assiette

Les hôteliers et les restaurateurs

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS.
Ils les font exécuter,
de même que les ÉCRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE
par L'IMPRIMERIE CENTRALE
4, rue Saint-Maurice — **NEUCHÂTEL**

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

A vendre

garage préfabriqué

environ 65 m2, avec chauffage, ateliers et bureau.
Tél. (038) 24 52 50.

ANTIQUITÉS SCHNEIDER
Evole 9 — Neuchâtel
Achat — Vente — Evaluation

ALPES FRIBOURGEOISES

SEMAINES FORFAITAIRES A SKIS dès Fr. 190.-

Libre parcours sur les remontées mécaniques compris

Bulletin d'enneigement même le dimanche

Renseignements : UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, case postale 537, 1701 Fribourg — Tél. (037) 23 33 63

Chez **FRANCO**
Spécialités Italiennes

A Neuchâtel, brasserie Müller, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69

NOUVEAU RESTAURANT
chez Franco Murat-Mela

MENU DE SYLVESTRE

Fr. 32.—

DÉLICE DE SAINT-DANIEL
TORTELLINI DELLA NONNA
CAILLES SUR TOAST DE STRASBOURG
COLONEL
PINTADE VAL D'AOSTANA
GARNITURE DE LÉGUMES
POMMES CROQUETTES
SALADE ITALIENNE
COUPE SAINT-SYLVESTRE

COTILLONS AMBIANCE

On danse avec les meilleurs orchestres (par stéréo).
Prière de réserver vos tables s.v.p.

LE RESTAURANT DE LA ROSIÈRE
Parcs 115 Neuchâtel Tél. 25 93 73

vous convie au Réveillon de Saint-Sylvestre
sous le signe de la

Belle Epoque

Décors et ambiance dignes des années folles

Notre menu :

LE VELOUTÉ DES PÊCHEURS

LE JAMBON DE PARME ET SES FAVORITES

LA CROUSTADE DE RIS DE VEAU FORESTIÈRE

LE SORBET AU SAUTERNES

LE FILET DE CHAROLAIS ET SA BELLE JARDINIÈRE

LE BRIE SUR PAILLE

LA COUPE FRENCH-CANCAN

LE COUP DE L'ÉTRIER Fr. 30.—

Prière de réserver votre table
Tenue de circonstance désirée mais non obligatoire.
A Noël 25 et le 26 décembre, le restaurant sera fermé les deux jours

---

Restaurant Saint - Honoré - Neuchâtel

présente ses

MENUS DE FÊTES

NOËL
25 décembre 1971

Les Frivolités variées Saint-Honoré

Le fumet de queue de bœuf au sherry

La dinde de Noël rôtie
Les pommes Lorettes
Les choux de Bruxelles aux marrons
La salade doucette mimosa

Le chabichou aux herbes aromatiques

Les mandarines givrées

Menu complet : Fr. 23.—
Sans 1er plat : Fr. 20.—

SAINT-SYLVESTRE
31 décembre 1971

La terrine des cailles en gelée Marie-Jeanne

La tassette Lady Curzon

Le médaillon de charolais Grand-Duc
Les pommes parisiennes
Les petits pois à la française
La salade Néva

Le chabichou aux herbes aromatiques

Le biscuit glacé Saint-Sylvestre Friandises

Orchestre : Golden Bridge Trio

Menu complet : Fr. 33.—
y compris danse, cotillons et entrée

BAL dès 20 heures

Ier JANVIER 1972
déjeuner et dîner

Velouté Carmen Miranda

Vol-au-vent aux fruits de mer
Côtelette de veau en papillote
Epinards au gratin
Pommes croquettes
Salade Waldorf

Le chabichou aux herbes aromatiques

Tourte glacée Nouvel-An

Menu complet : Fr. 22.—
Sans 1er plat : Fr. 19.—

Tél. (038) 25 95 95 La direction et le personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année

---

LES RESTAURANTS BEAULAC

Henri Prod'hom **Neuchâtel** Tél. (038) 24 42 42

Restaurant français ★ Snack-bar

Noël

La terrine de gibier truffée
Salade Waldorf
Sauce Cumberland
ou
Le feuilleté de fruits de mer « Marguery »

La tassette d'oxtail clair

Le caneton de Bresse à l'orange
Sauce bigarade
ou
Le châteaubriand « Grand-Vatel »
Les pommes Berny
Les choux de Bruxelles à l'Anglaise
La Salade d'endives

Les fromages d'ici et d'ailleurs

L'ananas à l'orientale
ou
La bombe glacée « Cardinal »
Mignardises du « Père Noël »

Le menu à Fr. 32.—
Service inclus

Noël

La terrine de gibier truffée à la gelée
Salade Waldorf
Sauce Cumberland
ou
Les filets de perches aux amandes
Pommes blanches

Le consommé Célestine

Le dindonneau de Noël aux marrons
ou
L'entrecôte à la Béarnaise
Les pommes croquettes
La bouquetière de légumes au beurre

Le parfait glacé au « Grand Marnier »
Mignardises du « Père Noël »

Menu complet Fr. 22.—
Le menu sans entrée Fr. 19.—
Service inclus

Saint-Sylvestre

La terrine de foie gras frais
Toasts et beurre

Le consommé double au « Vieux Sandeman »
Paillettes au gruyère

Les paupiettes de sole au « Noilly Prat »
Pommes blanches

Le Sorbet « Veuve Clicquot »

Le cœur de charolais « Wellington »
La sauce Périgueux
Les pommes Williams
Les tomates Fleuriste
La salade doucette mimosa

La farandole de fromages

Le soufflé glacé « Saint-Sylvestre »
Friandises

Le menu à Fr. 46.—
Service inclus

Saint-Sylvestre

Le cocktail de crevettes « Calypso »
ou
Le saumon fumé d'Ecosse
Toasts et beurre

Le consommé au vieux Sandeman

Le contrefilet de bœuf à l'Anglaise
ou
La poularde du pays pochée aux morilles
Les beignets dauphinois
La salade assortie

L'ananas à l'orientale
ou
Le parfait glacé à la Marie Brizard
Friandises

Menu complet Fr. 25.—
Le menu sans entrée Fr. 21.—
Service inclus

Prière de réserver vos tables s.v.p.

Danse - Ambiance - Cotillons Musique stéréophonique

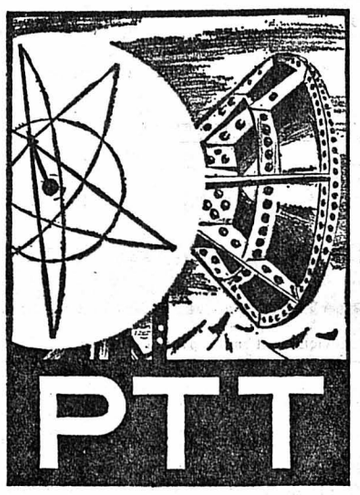

RADIO

Taxe d'audition 1972

Nous remercions les auditeurs de la radio qui ont déjà payé leur taxe de concession et prions ceux qui la doivent encore, de s'en acquitter d'ici au **5 janvier.** A cet effet, ils voudront bien utiliser la carte de versement qu'ils ont reçue et qui est incessible. Les auditeurs qui ne sont pas encore titulaire d'une concession sont priés de la demander sans retard, tél. No 13.

Nous tenons à préciser que les appareils portatifs à transistors et d'automobiles sont soumis à la taxe de concession ordinaire de 40 fr. par an. De même, les petits émetteurs-récepteurs et les appareils de télécommande radioélectrique doivent être annoncés au service des concessions, tél. No 13.

Direction d'arrondissement des Téléphones
Neuchâtel

CONFISERIE **Walder**
CROIX-DU-MARCHÉ

Les savoureuses brioches de Noël

Une spécialité au beurre

TEL : 25 20 49

HÔTEL DU CHEVAL-BLANC

Tél. 33 30 07 **SAINT-BLAISE** Tél. 33 30 07

MENU DE NOËL

ouvert le 25 décembre jusqu'à 17 heures

Dîner dansant de la Saint-Sylvestre
avec l'orchestre Jacmy de Neuchâtel

MENUS

SAINT-SYLVESTRE

Consommé Bouchère
Filet de brochet à l'indienne
ou
Pâté en croûte « Maison »
Médaillon de veau aux morilles
ou
Tournedos Favorite
Petits pois à la Française
Pommes croquettes
Salade Augustin
Bombe glacée « Bonne Année »
Fr. 32.—
Danse et cotillons compris

NOUVEL-AN

Oxtail clair
Filets de palée à la Neuchâteloise
ou
Filets de perches aux amandes
Pommes vapeur
Gigot de chevreuil Grand Veneur
Nouillettes, salade « Aïda »
ou
Carré de veau jardinière
Pommes Pont-Neuf
Salade « Aïda »
Bombe glacée « Bonne Année »
à Fr. 20.—

Se recommande : Jean Fetscherin, chef de cuisine

Pour vos spécialités de fin d'année, réservez la

salle à manger au coin du feu

Tous les jours les délices de la cheminée.
Dimanche 19 décembre 1971, dès 14 heures,

Match aux cartes

par équipe. Inscriptions jusqu'à 12 heures.

Giez, sur Grandson
Tél. (024) 2 42 07.
Famille J.-L. Salvi-Baerlswyl.

PFAFF®

La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement Réglage par simple bouton universel. Démonstration sans engagement chez

A. GREZET
Tél. (038) 25 50 31.
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel

Prêts
sans caution jusqu'à
Fr. 10 000.-
à toute personne salariée, remboursement mensuel, discrétion absolue.
Orcrega S.A., av. Gare 25 Lausanne.
Tél. (021) 23 30 87, 11 h à 14 h 30.

Restaurant **CHEZ FRANCO** La Neuveville

Sylvestre et Nouvel-An

Saumon fumé

Consommé à la moelle

Caille à la diable

SORBET

3 filets Saint-Tropez

Jardinière de légumes

Pommes croquettes

Coupe de Nouvel-An

Fr. 40.—

Danse et cotillons, tout compris.
Réservez votre table — Tél. (038) 51 34 62

D.O.M.
Mariages

IL EST SOUVENT DIFFICILE

de prendre une décision concernant son propre avenir, surtout dans un domaine aussi délicat que celui du mariage. C'est pourquoi il est utile de consulter un organisme qui s'est spécialisé dans le secteur des contacts humains.
Discrétion - Sélection - Choix.
Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.
NEUCHATEL : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Soleure - Saint-Gall - Zurich.

Boire du JUS DE RAISIN c'est absorber du soleil tout pur

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à **CEDISA,**
1022 Chavannes-Renens.
Tél. (021) 35 48 22.

PRÊTS
sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

LIDDES (VS)

Pour vos vacances de fin d'année, en Valais, Liddes, situé à 1340 m d'altitude, sur la route du Grand-Saint-Bernard, vous offre de belles pistes au téléski de Liddes et, à 10 km, le Super Saint-Bernard.

Patinoire ouverte.
Profitez des quelques places libres en téléphonant au (026) 4 13 02.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Grande action "reprise de TV"
LOEWE OPTA

Conçus spécialement pour les conditions suisses, les téléviseurs LOEWE 1972 sont à la pointe des techniques modernes. Conséquence : fonctionnement offrant une sécurité encore jamais atteinte. Qualité supérieure. Perfection de l'image et du son. Réception de tous les programmes. Maniement très simple. Présentation luxueuse.

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.– au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972.

Le cadeau idéal pour toute la famille – pour les longues soirées d'hiver, mais aussi pour assister aux Olympiades 72 de votre loge privée.

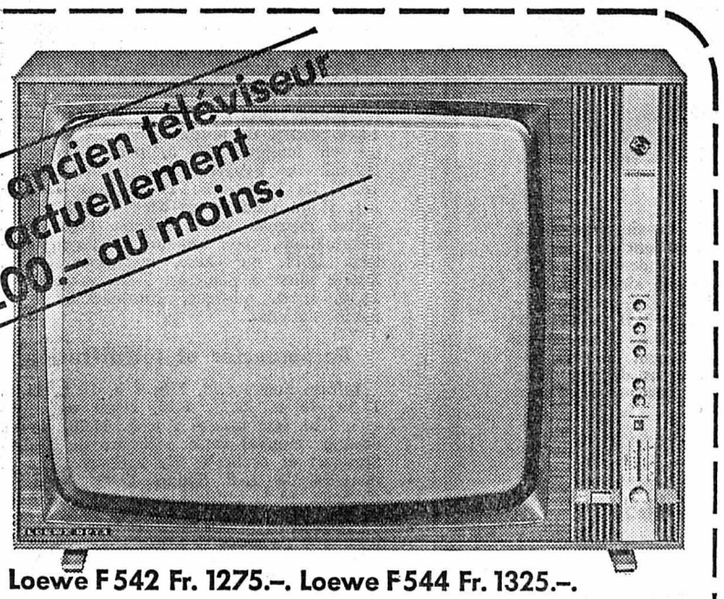

Loewe F 542 Fr. 1275.–. Loewe F 544 Fr. 1325.–.

Demandez – gratuitement et sans engagement – une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu :

TELECOLOR Colombier - Rue Haute - Tél. (038) 41 11 21

---

hôtel du Poisson
MARIN

SOUPER AUX CHANDELLES DE SAINT-SYLVESTRE

Menu à Fr. 25.-

Consommé
* *
Filets de perches au beurre
* *
Roastbeef à l'anglaise
et rôti de veau
Légumes frais
Pommes frites
Salade
* *
Forêt-Noire glacée
* *
Coupe de champagne
offerte à minuit
par la maison

SALLE RÉNOVÉE
DÉCORÉE
CAVE RENOMMÉE

● MUSIQUE STÉRÉO ●
● AMBIANCE ●
● COTILLONS ●

RÉSERVEZ VOTRE TABLE
Tél. (038) 33 30 31

OSS 117 LES ESPIONS DU PIREE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

L'invention d'Héctor Coucoulis

Le pilote de la Caravelle amorça sa descente. Par-dessus l'épaule d'Hubert Bonisseur de la Bath, Enrique Sagarra découvrit dans le cadre ovoïde du hublot des collines pelées dominant la brume de chaleur qui noyait les contours de la ville. « C'est ça, la Grèce ? » s'exclama-t-il. « Qu'est-ce que vous imaginiez ? » rétorqua Hubert. L'appareil survolait déjà les plages encombrées de Glyfada, puis touchait la piste avec une légèreté d'oiseau. « Des millions de gens rêvent de par le monde de venir passer leurs vacances en Grèce. » reprit Hubert à l'adresse de son compagnon qui ne dissimulait pas sa déception.

La gracieuse hôtesse qui avait accroché dans la penderie les vestons des deux agents de la Central Intelligence Agency les leur rendit avec un charmant sourire. Le steward avait déjà relevé la porte, et une bouffée d'air brûlant emplissait l'avion. A Bruxelles, que l'appareil de la Sabena avait quitté quatre heures plus tôt, il faisait presque froid. Hubert et Enrique se hâtèrent vers l'ombre relativement fraîche de la salle des arrivées. Contrôle de santé, contrôle de police. Il fallait maintenant attendre les bagages. Le haut-parleur grésilla : « Mr Nicolas Higgins, en provenance de Bruxelles, est prié de contacter un agent Sabena. »

« Nicolas Higgins » était le nom porté sur le passeport que détenait Hubert. Une grosse enveloppe marron l'attendait. Elle contenait une lettre à en-tête de la branche athénienne de la maison import-export que l'agent de la C.I.A. était censé diriger à New-York, des contrats de location pour deux voitures et un yacht, et les tickets de réservation de deux chambres au « King Hotel ». Hubert fourra le tout dans sa poche et rejoignit Enrique Sagarra qui transpirait dans un coin. Les bagages arrivaient. Un porteur se précipita : « Taxi ? » Mais, en dépit des protestations de son compagnon, Hubert décida de prendre l'autocar de la compagnie.

Huit jours plus tôt son chef direct, Mr Smith, l'avait convoqué à son bureau. « Avez-vous entendu parler du lieutenant de vaisseau Hector Coucoulis, de la marine grecque ? » avait-il demandé. « Pas du tout, » répondit Hubert. « Il a résolu, de façon simple et économique, le problème des liaisons radio avec les sous-marins opérant à de grandes profondeurs. » — « Sans blague ? Il va devenir millionnaire ! » — « La Grèce fait partie de l'O.T.A.N. Nous avons donc discrètement invité son représentant permanent à nous remettre le dossier. Or il a affirmé n'être au courant de rien. Une démarche accomplie à Athènes n'a pas eu de meilleur résultat. »

(Copyright Opera Mundi)

Lundi : Le patron du « Ganymède »

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITES
en vente à l'imprimerie de ce journal

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage julienne
Filets de poissons frits
Pommes de terre vapeur
Gâteau battu

LE PLAT DU JOUR :

Gâteau battu

Pour huit personnes :
250 g de farine, 250 g de sucre semoule, 200 g de beurre, 30 g de levure de boulanger, 1/8 de litre de crème épaisse, 8 œufs, deux cuillerées à soupe d'eau-de-vie ou de rhum.
Préparation : vingt minutes, plus repos.
Cuisson : trente minutes.
Travaillez dans une pièce chaude. Mettez fondre le beurre dans la crème chaude. Creusez la farine et le sucre en fontaine dans une terrine, versez-y les jaunes d'œufs battus en omelette ; mélangez doucement pour éviter les grumeaux. Ajoutez le beurre et la crème, l'eau-de-vie, la levure délayée dans un peu de lait. Battez bien la pâte qui doit être très homogène.
Remplissez-en à mi-hauteur un moule à charlotte. Couvrez le moule et mettez la pâte à lever au coin du fourneau ou sous un édredon. Lorsqu'elle atteint le haut du moule, enfournez vivement à four très chaud, en veillant qu'elle ne prenne pas froid durant son transport. Ce gâteau de la région du Nord français est offert aux parents et amis à l'occasion des fêtes de Noël.

Mode

Les nouvelles breloques à la mode : le cœur géant en ivoire ou en écaille, la dent de tigre, en argent, les grandes croix d'émail bleu ou de lapis-lazuli cerclé d'or.

Les sacs en tapisserie à motifs persans en bandoulière.

Les maillots de bain une pièce, tricotés à la main, à rayures et motifs marins. A prévoir pour l'été prochain.

Le retour pour le printemps des talons aiguilles (12 centimètres) et pour l'été des espadrilles bayadères et des sandales de tennis, mais à grosse semelle compensées en caoutchouc.

Argenterie

L'alcool est un parfait nettoyant pour les métaux précieux. En le combinant avec quelques pincées de blanc d'Espagne, il vous donnera une mixture simple et économique pour raviver l'éclat d'un argent terni, même légèrement rayé, ce qui arrive fréquemment avec certains ustensiles ménagers et les bijoux, bracelets, bagues.

Si vous passez vos vacances au bord de la mer, ramassez les os de seiches que la marée dépose sur la grève. Les oiseaux en cage en raffolent, mais ce n'est pas pour leur donner à picorer que nous vous conseillons de les recueillir. Vous allez les broyer finement, c'est facile, et vous en servir pour polir votre argenterie : c'est surprenant.

Le lait aigre ou plus exactement le « petit lait » redonne sans effort son brillant à un objet d'argent un peu négligé. Trempez quelques minutes l'objet dans le petit lait, ne rincez pas mais laissez sécher et frottez avec un chiffon ou une peau de chamois.

A méditer

Connaître les femmes, c'est avoir compris qu'on ne les connaîtra jamais.

Marcel ACHARD

HOROSCOPE

Très bonnes influences le matin. Elles deviendront agressives l'après-midi. La soirée retrouvera un climat paisible.

Naissances : Les enfants de ce jour seront dévoués, combatifs, imaginatifs, mais désordonnés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Ne compromettez pas votre régime par des excès. **Amour :** Le temps travaille pour vous. **Affaires :** Assurez-vous de l'intégrité de vos associés.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Reposez-vous pendant le week-end. **Amour :** Vos amis vous sont très attachés. **Affaires :** Soyez modéré dans vos appréciations.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6
Santé : Pratiquez un sport d'équipe. **Amour :** Ne délaissez pas vos amis de toujours. **Affaires :** Entourez-vous de garanties sérieuses.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Vous prenez trop de médicaments. **Amour :** Des événements familiaux vont survenir. **Affaires :** Ne dépassez pas le cadre de vos attributions.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Modérez votre gourmandise. **Amour:** Soyez prudent dans vos propos. **Affaires :** N'agissez pas trop rapidement.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Buvez un verre d'eau minérale à jeun. **Amour :** Faites les premiers pas. **Affaires :** Faites preuve de perspicacité.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Partez vous reposer quelques jours. **Amour :** N'ayez pas recours aux pieux mensonges. **Affaires :** Maîtrisez vos impulsions.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Vous êtes très nerveux en ce moment. **Amour :** Vos amis apprécient votre gentillesse. **Affaires :** Adaptez-vous rapidement aux circonstances.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Consommez plus de légumes verts. **Amour :** Présentez vos critiques avec tact. **Affaires :** Rassemblez tous vos moyens d'action.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Oubliez vos petits maux. **Amour :** Si vous êtes sûr de vos sentiments, déclarez-vous. **Affaires :** Recherchez les causes de votre échec.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Essayez de moins fumer. **Amour :** Discutez franchement avec l'être aimé. **Affaires :** Montrez-vous très prudent.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Assez bonne vitalité dans l'ensemble. **Amour :** Soirée passée en famille. **Affaires :** Des résultats tangibles couronneront vos efforts.

RADIO

Samedi

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous et informations. 6.32, soufflons un peu... 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 9h, 10 h, informations. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11 h, informations. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi et informations. 12.05, aujourd'hui : on cause, on cause... un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, chronique boursière. 13 h, demain dimanche. 14 h, informations. 14.05, de la mer Noire à la Baltique. 14.35, le chef vous propose... Eurofanfare. 15 h, informations. 15.05, samedi-loisirs.

16 h, informations. 16.30, ensemble Alarius de Bruxelles ; Quatuor Parrenin ; Chorale du Brassus ; Ensemble à percussion de Genève ; Ensemble instrumental. 18 h, le journal du soir et informations. 18.05, le magazine du spectacle. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, fête... comme chez vous et Le Dernier Jour d'un condamné, adaptation du roman de Victor Hugo par A. Béart-Arosa. 21.50, métier pour rire. 22.30, informations. 22.40, entrez dans la danse. 23.20, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, Slim John. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, le magazine économique. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les chemins de la connaissance : mutations et vie quotidienne ; la vie silencieuse. 12 h, midi-musique. 13.15, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les jeunesses musicales. 14 h, récréation concertante et musique ancienne. 14.30, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.35, nos patois. 16.45, les beaux-arts. 17 h, tous les jeunes. 18 h, rendez-vous avec le jazz. 19 h, correo espanol. 19.30, système pop. 20 h, informations, cette semaine en pays jurassien. 20.14, on cause, on cause.. 20.15, loterie suisse à numéros. 20,16, entre nous. 21.10, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations : 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25. 6.10, réveil en musique. 7.10, bon samedi à tous. 11.20, joyeux échange musical entre orchestre de Radio-Stuttgart et orchestre K. Kiermeier. 12 h, marches de J.-P Sousa. 12.45, sport et musique. 14 h, chronique de politique intérieure. 14.30, jazz. 15 h, économie politique. 15.05, musique chorale. 15.30, musique champêtre et accordéon. 16.05, ciné-magazine. 17 h, hit-parade français. 17.30, pop puzzle. 18 h, informations, actualités. 18.20, actualités sportives et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, informations, actualités. 19.45, chronique de politique intérieure et revue mondiale. 20 h, Cadeau d'adieu, pièce de T. Rattigan. 21 h, piano. 21.15, orchestre récréatif de Beromunster, solistes et les Cordes de Vanberg. 21.45, carte de visite. 22.15, informations, commentaires. 22.25, microsillons pour connaisseurs. 23.15, résultats sportifs. 23.30, émission d'ensemble.

Dimanche

Sottens et télédiffusion

7 h, bonjour à tous, informations. 7.10, sonnez les matines. 8 h, miroir-première. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11 h, informations. 11.05, concert dominical. 11.45 terre romande. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, un an déjà... 12.29, signal horaire. 12.30, informations. 12.45, dimanches et la belle. 14 h, informations. 14.05, disco-portrait. 15 h, auditeurs à vos marques.

16 h et 17 h, informations. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, dimanche en liberté. 21 h, l'alphabet musical. 21.30, les visages de l'Europe. 22.30, informations. 22.40, poètes de toute la Suisse. 23.05, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.32, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche ! 9 h, informations. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, Chopin ou la solitude des Anges, de G. Valbert. 15 h, votre dimanche, la joie de jouer et de chanter. 15.30, couleur des mots. 16.30, les beaux enregistrements. 17.20, musique en zigzag présente : compositeurs suisses. 18 h, échos et rencontres. 18.20, la foi et la vie. 18.50, à la gloire de l'orgue. 19.35, les mystères du microsillon. 20 h, informations. 20.10, Lakmé, opéra de Léo Delibes. 21 h, visages de la musique. 22 h, à l'écoute du temps présent. 22.30, aspects du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, bon dimanche ! 8 h, musique de chambre. 8.35, musique sacrée. 9.15, prédication protestante. 9.40, l'Eglise aujourd'hui. 9.55, prédication catholique-romaine. 10.20, orchestre radiosymphonique de Bâle. 11.25, poèmes oubliés. 12 h, pièces pour clavecin, J.-H. Fiocco. 12.40, sports. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h. musique champêtre et jodels. 14.40, ensemble à vent de radio-Bâle. 15 h, une histoire de H. Strub. 15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne. 19 h, sports, communiqués. 19.25, concert. 20.30 La Hyène. 21.30, musique avec C. Dumont. 22.20, entre le jour et le rêve.

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per vol
14.45 Pop hot
15.10 (C) Aventures australes
16.00 Folklore d'ici et d'ailleurs
16.20 Ecole 71
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Samedi-jeunesse
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Tahiti : Les cocotiers de la consommation
18.30 (C) L'Ensemble broyard d'instruments de cuivre
19.00 Affaires publiques
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 Les intarissables
AUX PREMIÈRES LOGES :
20.30 Les Bourgeois gentihomme
22.40 Téléjournal Artistes de la semaine
22.50 Hockey sur glace

SUISSE ALÉMANIQUE

16.10 Festival de jazz à Montreux
16.40 TV.-Junior
17.30 Mes trois fils
18.00 Ce que les parents doivent savoir sur les stupéfiants
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Woobinda
19.30 Télévision éducative 1972
19.40 Message dominical
19.55 Tirage de la loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Bonsoir les voisins !
22.00 Téléjournal
22.10 Bulletin sportif
22.20 (C) La question de conscience

FRANCE I

9.00 R.T.S. Promotion
12.30 Midi chez vous
13.00 Télé-midi
13.30 Magazines artistiques régionaux
13.55 R.T.S. Promotion
14.55 Tournoi international de hockey sur glace
16.35 Samedi pour vous
17.50 Le petit conservatoire de la chanson
18.20 Dernière heure
18.55 Bonne nuit, les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Accordez-moi, accordez-vous accordéons
19.45 Télé-soir
20.15 Un mystère par jour
20.30 Maillan à la une
21.30 Bonsoir Léon
22.28 Un mystère par jour
22.30 Samedi soir
23.25 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Max la Menace
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 (C) Journal
20.30 (C) La Dame de Monsoreau
21.20 (C) A la manière II
22.20 (C) 24 heures dernière
22.30 (C) Pop II
23.10 (C) On en parle

SVIZZERA ITALIANA

13.30 Un'ora per vol
14.45 Samedi jeunesse
15.40 (C) Situazioni e testimonianze
16.50 Bilder auf deutsch
17.10 Il Buongustaio
17.25 Pop Hot
17.45 I Due Fratelli
18.10 Il West di Charles Russel
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Enigma dell'ereditarietà
19.35 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.40 Il Vangelo di domani
19.50 (C) Una risata in testa
20.20 Telegiornale
20.40 (C) La locando della sesta felicità
22.55 Sabato Sport
23.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.25, téléjournal. 14.30, téléscope 8-71. 15 h, magazine bavarois. 15.30, mobile. 16.45, le refuge. 17.15, point de vue. 17.45, télésports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, bonsoir les voisins. 22 h, tirage du loto. 22.05, téléjournal, météo. 22.20, Les Assassins sont parmi nous. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, programmes de la semaine. 14.15, pour les Yougoslaves. 15 h, voleur et gendarme. 16.10, l'extravagante Lucy. 16.35, les places de jeux. 17.05, informations, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, tour du monde en voilier. 18.45, hit-parade. 19.45,, informations, météo. 20.15, le fond du problème. 22.20, téléjournal. 22.35, informations, météo. 23.40, caravane de femmes.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

10.00 Messe
11.00 Les éducateurs pour handicapés mentaux
11.30 Table ouverte 1971, bonne ou mauvaise année pour la paix ?
12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal
12.50 Tél-hebdo
13.15 Rendez-vous
13.40 A vos lettres
14.05 Il faut savoir
14.10 L'Héritière
16.00 (C) Carrefour international
16.20 Charlie Chaplin
16.35 (C) Tous les pays du monde Fabuleux royaumes d'Arabie
17.50 Sport-première
18.00 Téléjournal
18.05 Allô police !
19.00 Prêtre martyr : Le père Maximilien Kolbe
19.20 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.25 (C) Mandrin
21.20 Entre parenthèses
22.20 Téléjournal Artistes de la semaine
22.30 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Messe
12.00 Informations
12.05 Panorama de la semaine
12.45 Un'ora per voi
14.00 Fifi la Plume
15.15 Il Balcun tort
16.15 Concert demandé de la télévision
17.00 (C) Daktari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.45 Naissance du CSSR
19.45 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 Elle et lui
22.05 Téléjournal

FRANCE I

8.55 Télé-matin
9.00 Un, deux, trois
9.15 A Bible ouverte
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
10.00 Présence protestante
11.00 Messe
12.02 La séquence du spectateur
12.30 Discorama
13.00 Télé-midi
13.15 Ne mangez pas les marguerites
13.45 Monsieur cinéma
14.30 Télé-dimanche
17.25 La Famille Hernandez
19.10 Place au théâtre
19.45 Télé-soir
20.10 Sports-dimanche
20.40 La Ligne de démarcation
22.35 Un certain regard
23.30 Télé-nuit

FRANCE II

9.00 R.T.S. Promotion
14.00 Face au public
15.30 (C) Le Roi pirate
16.50 (C) Réalité aux pays de légende
17.15 (C) Jouez sur deux tableaux
18.00 (C) Télé-sports
19.30 (C) Les animaux du monde
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Si le cœur vous en dit
22.00 (C) Secrets des chefs-d'œuvre
22.30 (C) 24 heures dernière
22.40 (C) City-girl

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Santa messa
13.30 Telegiornale
13.35 Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 Un'ora per voi
16.30 Le comiche di Charlot
17.00 Marcovaldo
17.55 Telegiornale
18.00 Domenica sport
18.05 Pista
19.00 Festival di musica di Bergen
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 (C) Le sei mogli di Enrico VIII
22.00 La domenica sportiva
22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

11 h, pour les enfants. 11.30, le conseiller juridique ARD. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.50, notre amie Violetta. 15.20, Fifi Brindacier. 15.50, le cirque arrive. 16.35, au royaume des animaux. 17.20, une grande famille. 18.15, télésports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, chants de l'Avent. 20.20, Le Boss. 21.20, protocole. 22.05, le maître et sa fondation. 22.50, téléjournal, météo. 22.55, hockey sur glace.

ALLEMAGNE II

10.30, brèves informations. 11 h, tribune médicale. 11.30, paradis d'animaux. 12 h, concert du dimanche. 12.50, problèmes de notre temps. 13 h, plaque tournante. 13.30, l'or du Krähenberg. 13.55, Trois Filles et Trois Garçons. 14.20, les places de jeux. 14.50, informations, météo. 14.55, chants de l'Avent. 15.05, Haensel et Gretel. 16.45, les enfants et la télévision. 17.15, télésports. 18.10, informations, météo. 18.15, le Virginien. 19.15, Le Filleul. 19.45, informations, météo. 19.55, à propos. 20.15, le loup de mer. 21.45, retour à la nature. 22.30, informations, météo.

PHILIPPE MARCH (l'un des... «amis»): premier lauréat du prix «Jules Berry»

IL EST MORT depuis vingt ans, Jules Berry... Les jeunes cinéphiles, pourtant, le connaissent bien : grâce aux ciné-clubs et à la TV ; grâce aux films inoubliables de Jacques Prévert, Jean Renoir et Marcel Carné : **Le Crime de Monsieur Lange, Le Jour se lève, Les Visiteurs du soir, etc....**

Il est mort, ce « Diable » cinglant, élégant, éblouissant exubérant. Et il n'a aucun successeur. Si !... Pierre Brasseur, bien sûr, demeure un « monstre sacré » d'égale grandeur, même un peu plus « carré », peut-être. Mais Pierre Brasseur appartient à la génération intermédiaire : entre Jules Berry et Jean-Claude Brialy. Quant à Brialy, a-t-il, pour sa part, la taille, l'allure de ses deux aînés ?

Le Prix Jules Berry vient d'être, en tout cas, décerné, pour la première fois, par un jury composé de plusieurs auteurs : Marc Camoletti, Jean Cosmos, Paul Guth, J.-L. Antériou, R. de Obaldia, Emmanuel Robles et André Tabet, sous la présidence de la grande actrice, directrice de théâtre, Véra Korène.

A qui ?... A Jean-Claude Brialy ?... Non !... A un acteur moins connu : Philippe March.

Doit-on le reprocher au jury ?.. Certes non. Brialy peut se défendre seul. Et le jury a préféré, en révélant un autre comédien de talent, rendre hommage au « Grand Jules » sans chercher quelque analogie ou ressemblance. A chacun sa personnalité. Jules Berry méritait l'hommage et Philippe March la récompense. On peut, du moins, l'admettre.

Philippe March a tenu l'un des deux principaux rôles de l'un des meilleurs films français de cette année : « Les Amis » film réalisé, en outre, par un cinéaste débutant, par ailleurs, lui-même, jeune comédien qui devrait être plus populaire... puisqu'il s'agit de Gérard Blain, « Le Beau Serge » l'un des « Cousins » des premiers films de Claude Chabrol.

Du chantier au cabaret

Mes premiers amis (cinématographiques) ont été Claude Sautet et José Giovanni, m'a confié Philippe March. Il a, en effet, débuté, il y a onze ans, dans **Classe Tout Risque,** auprès de Lino Ventura et Jean-Paul Belmondo. Puis on l'a revu auprès du **Doulos** (le même Belmondo) filmé par Jean-Pierre Melville. Et Philippe March fut, il y a deux ans, le témoin fugitif, menacé de mort, du **Dernier domicile connu,** témoin cherché par Lino Ventura (encore !...) et Marlène Jobert, dans un film de Giovanni (toujours !...) on s'en souvient.

Cet homme (jeune) de quarante ans n'a donc encore qu'une douzaine d'années de métier. « Oui, avoue-t-il, presque timidement. Il m'a d'abord fallu devenir ingénieur. Cela semblait à ma famille plus sérieux et même plus facile que l'apprentissage d'acteur. Mais cet autre métier ne cessait de m'attirer. Bientôt, en fin de semaine, le soir, après avoir dû arpenter les chantiers, je passais dans des cabarets, où je disais des poèmes fantaisistes et des monologues humoristiques, parfois classiques. Je me suis alors trouvé orienté (un peu tard) vers le cours de René Simon... Puis, Claude Sautet m'a remarqué. Vous connaissez la suite. J'ai aussi tourné deux films en Hongrie. Ma femme, Hongroise, m'a permis de connaître et de mieux comprendre deux des meilleurs cinéastes hongrois d'aujourd'hui : Miklos Jancso et Andras Kovacs. Mais maintenant, je m'apprête à travailler sous la direction de René Gainville, d'abord pour un film tiré de l'histoire (atroce) des sinistres agents de la Gestapo, Lafont et Bony : **Tu trahiras sans vergogne,** puis pour une réalisation inspirée par le livre de Louis Pawels : **Les Derniers Jours de la monogamie.** »

Philippe March a tenu l'un des principaux rôles de l'un des meilleurs films de l'année : « Les Amis ».

On reverra donc souvent Philippe March au cinéma. Au fond, il ne doit nullement ses projets actuels au Prix **Jules Berry.** Mais l'actualité commande. Sans ce prix nous n'aurions pas parlé, cette semaine, de Philippe March.

PORTRAIT: MICHEL BOUQUET

LA CARRIÈRE de Michel Bouquet s'est déroulée parallèlement au théâtre et au cinéma, mais de façon très différente. Il débute sur scène en 1943, à l'écran en 1947, mais il est déjà au théâtre un comédien très réputé, que le cinéma se borne encore à lui offrir de petits rôles épisodiques de caractère, et celui que le comédien leur donne est tel que le personnage y prend généralement un relief inattendu. Ce fut le cas pour « Pattes Blanches », l'étonnant film de Grémillon (1948) dans lequel Michel Bouquet incarnait un jeune dément.

Né en 1926, Michel Bouquet avait treize ans quand la guerre éclata. Son père prisonnier, sa mère seule à Paris, le jeune garçon dut très tôt « gagner sa vie ». Il fut pâtissier, employé de banque, de 15 à 17 ans, puis décida de devenir acteur. J'ai découvert ce que j'aimais, dit-il, en faisant des choses que je n'aimais pas.

A seize ans, il se présenta à Maurice Escande qui l'encouragea et parvint à convaincre sa mère de lui laisser tenter une carrière de comédien. Devenu l'élève de Maurice Escande, puis celui de Béatrix Dussane, il jouait six mois plus tard « Caligula » d'Albert Camus et poursuivait au Conservatoire sa formation d'acteur.

Très vite sa personnalité s'affirme. Il joue sans arrêt sur les plus grandes scènes parisiennes. On l'applaudit dans des pièces aussi différentes que « Le Révizor », « Les Justes », « La Célestine », « Les Possédés », et plus récemment « Le roi est mort », « L'Anniversaire » etc... Comédien favori de Jean Anouilh, il crée un grand nombre d'œuvres de ce dernier (« L'Invitation au château », « Le Rendez-vous de Senlis », « Pauvre Bitos », « Roméo et Jeannette », « L'Alouette » et l'année dernière « Le Boulanger, la Boulangère et le petit mitron »).

A l'écran, on le voit tout d'abord dans « Monsieur Vincent », « Manon », puis dans «Pattes Blanches» où sa création attira l'attention. Mais c'est surtout à partir des années 60, et avec les auteurs de la « Nouvelle Vague », que Michel Bouquet va trouver à l'écran les rôles dignes de son talent.

— Pour bien jouer, dit Michel Bouquet, j'ai besoin d'avoir confiance dans mes metteurs en scène. Avec un metteur en scène sot, un acteur peut devenir bête, stupide.

Il est l'interprète de Claude Chabrol pour plusieurs films, dont « La Femme infidèle », « La Rupture », « Juste avant la nuit ». Et celui de François Truffaut pour « La Mariée était en noir » et « La Sirène du Mississipi ».

— Ce n'est pas difficile de n'être pas mal au cinéma, dit Michel Bouquet, mais c'est très compliqué d'être très bien. En tout cas, c'est passionnant d'être un acteur, car on est le témoin de son temps.

Michel Bouquet cite volontiers un mot de Pinter, l'un de ses auteurs dramatiques préférés : **Soi-même, on n'est rien. C'est l'autre vous voyant qui vous fait vivre.**

Pour lui ce mot d'Harold Pinter résume parfaitement sa conception de la vie et du métier d'acteur : **La grande morale de l'univers de Pinter c'est qu'il faut se débarrasser de soi-même pour exister, et tant pis si l'œil méchant d'autrui vous catalogue en vous abîmant : vous n'en existez pas moins de façon passionnante.**

Cinquante ans pour commencer

Pour Michel Bouquet, dans le théâtre, il y a trois noms : Shakespeare, Molière et Pinter. Au cinéma, il ne cache pas son admiration pour Claude Chabrol. **Le génie de Chabrol tient dans son esprit rustique et lumineux à la fois ; c'est quelqu'un qui, comme Molière, croit à la chair, au poids du corps, à l'eau qui est dans le corps, et c'est en cela que son génie est particulier, typiquement français.**

Michel Bouquet sait jouer admirablement de son physique, de sa silhouette, que ce soit celle du jeune homme svelte de « Pattes Blanches » (1948), ou celle, vingt ans plus tard, du mari corpulent de « La Femme infidèle ». Son talent est à l'aise dans les personnages complexes, équivoques ou cruels, tourmentés ou tarés. Il sait leur donner cette épaisseur humaine qui les rend vivants et réels. Ce qui ne l'empêche pas de se renouveler de film en film avec un extraordinaire brio, comme il le prouve en passant de son personnage du « flic » dans « Un Condé » à ses vingt-deux rôles de « L'Humeur vagabonde », d'Edouard Luntz, rôles variés allant de l'agent de police à la prostituée. Sans oublier son dernier film, « Papa, les petits bateaux », de Nelly Kaplan, où il se lance dans le burlesque en incarnant un chef de gang loufoque.

— J'en avais assez de montrer au public mon visage grave, c'est finalement ennuyeux d'avoir une tête qui en dit plus long que ce qu'elle pense...

Je me suis toujours fixé cinquante ans pour commencer une vraie carrière, nous a encore déclaré Michel Bouquet. **Il me reste encore cinq années devant moi avant les choses sérieuses.**

Mais l'on peut affirmer que Michel Bouquet est aujourd'hui à la fois au théâtre, au cinéma et à la télévision, l'un des plus grand comédiens français de caractère.

Filmographie de Michel Bouquet depuis 1967

1967 : « Lamiel », réal. Jean Aurel ; «La Route de Corinthe», réal. Claude Chabrol ; « La Mariée était en noir » réal. François Truffaut.
1968 : « La Femme infidèle », réal. Claude Chabrol.
1968 : « La Sirène du Mississipi », réal. François Truffaut.
1969 : « Le Dernier Saut », réal. Edouard Luntz ; « Borsalino », réal. Jacques Deray.
1970 : « Un Condé », réal. Yves Boisset ; « La Rupture », réal. Claude Chabrol ; « Comptes à rebours », réal. Roger Pigaut.
1971 : « Juste avant la nuit », réal. Claude Chabrol ; « L'Humeur vagabonde », réal. Edouard Luntz ; « Papa, les petits bateaux », réal. Nelly Kaplan.

ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCH

Jacques Deray : changement d'univers

Jacques Deray qui vient de terminer les prises de vues d'UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE, d'après le roman de Françoise Sagan, va changer d'univers. Son prochain film, L'AIGLE ET LE CHEVAL, l'entraînera, en effet, en Californie, sur l'hippodrome de San Diego. Adapté d'un récit de René Hardy, le scénario raconte l'histoire d'un homme qui a tout perdu, naguère, sa femme et son ranch, dans un incendie. Ses seuls compagnons sont maintenant un cheval qu'il a spécialement entraîné pour la grande course de San Diego, et un jeune Indien à qui sera confié la tâche de mener le cheval à la victoire. L'homme a misé jusqu'à son dernier dollar sur la bête et sur son cavalier. Ainsi compte-t-il prendre une ultime revanche... Jacques Deray a l'intention de tourner son film en Californie. Les deux principaux acteurs — l'homme et le petit Indien — seront Américains. Jean-Claude Carrière travaille à l'adaption de l'histoire.

Sergio Gobbi a engagé Maurice Ronet et Virna Lisi

Sergio Gobbi (UN BEAU MONSTRE) vient d'engager les deux principaux interprètes de son prochain film : LES GALETS D'ÉTRETAT, dont il commencera les prises de vues prochainement. Le thème général du scénario s'inspire d'un roman de Vahé Katcha : à la suite d'une panne de voiture un homme (un pilote de courses, un non-conformiste, amoureux du danger) fait connaissance d'une femme (une jeune bourgeoise qui dirige un institut de beauté) et abuse d'elle. Celle-ci entreprend alors de se venger. Pour atteindre son but elle séduit son suborneur, au point que celui-ci ne peut plus se passer d'elle. Mais la jeune femme se laisse prendre à son jeu, le piège qu'elle a dressé se referme sur elle et c'est par un dénouement dramatique que s'achève l'histoire. Charles Aznavour écrit la chanson et Garvarentz compose la musique de cette aventure passionnée.

(Paris-Cannes Productions)

En trois lignes

● *Edouard Molinaro a engagé Murray Head, révélé par le film de John Schlesinger, SUNDAY, BLOODY, SUNDAY, pour jouer dans LA MANDARINE le rôle d'un jeune séducteur auprès d'Annie Girardot et de Madeleine Renaud.*

● *Pierre Etaix (LE SOUPIRANT, LE GRAND AMOUR) envisage de se rendre avant la fin de l'année aux Etats-Unis, afin de tourner un film avec Jerry Lewis.*

● *Après avoir tourné cinquante-trois films comme comédien, Roland Lesaffre va réaliser son premier film en qualité de réalisateur. Intitulé LE DROIT DE VIVRE ce film racontera l'histoire d'un jeune couple qui, pour sauver son amour, fuit la société.*

Biribi les forçats du désert

Le nouveau film français poignant et réaliste de Daniel Moosmann, réalisé en couleurs avec Bruno Cremer, Georges Géret, Pierre Vaneck, Jean-Pierre Aumont et Georges Poujouly d'après l'œuvre de Georges Darien ; musique de Mikis Theodorakis, chansons interprétées par Mouloudji. Condamné et muté dans les bataillons disciplinaires de l'armée française en Afrique, désignés populairement sous le nom de « BIRIBI », le canonnier Froissard est la cible de tous les sous-officiers, l'objet de leurs violences, la victime de leurs brimades et de leurs punitions.

« Marche ou crève... et merci mon officier ! » Un témoignage réaliste sur ce que fut la vie dans « Biribi », véritable bagne pour militaires.

CINÉMA APOLLO :
Jusqu'à dimanche 19 décembre inclus.

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

L'épouvante : UNE MESSE POUR DRACULA (Studio)
Les romans de Jules Verne : MICHEL STROGOFF (Arcades)
Les témoignages réalistes : BIRIBI, LES FORÇATS DU DÉSERT (Apollo)
L'éducation sexuelle : ANATOMIE DE L'AMOUR PHYSIQUE (Palace)
Les films de Bergman : LE LIEN (Bio)
Les vacances érotiques : URLAUB SEX REPORT (Rex)

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL

Cité universitaire : 14 h, 16 h et 18 h, films canadiens.
Panespo : 20 h, Gala des artistes du gymnase.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Galerie des Amis des arts : Artisanat + Rosa Krebs-Thulin.
Centre culturel neuchâtelois : Amateurs italiens résidant dans le canton de Neuchâtel.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Palace :** 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Anatomie de l'amour physique. 20 ans.
Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Michel Strogoff. 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Vacances érotiques. 20 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Une messe pour Dracula. 16 ans. 17 h 30, Un killer per sua maesta. 16 ans.
Bio : 14 h, 20 h 45 et 23 h, Le Lien. 18 ans. 16 h et 18 h, Se sei vivo spara.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Biribi. 16 ans. 17 h 30, Les 4 fils de Katie Elder. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital.
La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Les Touareg.
Galerie des Amis des arts : Artisanat + Rosa Krebs-Thulin.

CINÉMAS. — **Palace :** 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Anatomie de l'amour physique. 20 ans.
Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Michel Strogoff. 12 ans.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Vacances érotiques. 20 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Une messe pour Dracula. 16 ans. 17 h 30, **Un killer** per sua maesta. 16 ans.
Bio : 14 h et 20 h 45, Le Lien. 18 ans. 16 h et 18 h, Reverendo colt.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Biribi 16 ans. 17 h 30, les 4 fils de Katie Elder. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital.
La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

SAMEDI

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry-La Côte : Pharmacie P. Tozzini, Corcelles, 31 13 47.

AUVERNIER

GALERIE Numaga : 1. Marcel Mathys, Rochefort, sculptures. 2. Peintures sous-verre espagnoles (Fixés).

BEVAIX

Galerie Pro-Arte : Ecole hollandaise et flamande du XVIIe siècle et œuvre diverses du XVIe au XXe siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Jerry chez les cinglés. 20 h 15, La mort était au rendez-vous.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30 et 20 h 30, Sabata (parlé français).
Galerie 2016 : Tapisserie et artisanat.

MARIN

Au Cafignon : Pierre Berset et Francine Jeanneret.

DIMANCHE

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry-La Côte ; Pharmacie P. Tozzini, Corcelles 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga : 1. Marcel Mathys, Rochefort, sculptures. 2. Peintures sous-verre espagnoles (Fixés).

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Ecole hollandaise et flamande du XVIIe siècle et œuvres diverses du XVIe au XXe siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30 et 20 h 15, Jerry chez les cinglés.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, Sabata, 17 h 30, Maldonne.
Galerie 2016 : Tapisserie et artisanat.

MARIN

Au Cafignon : Pierre Berset et Francine Jeanneret.

CULTES

du 19 décembre

IVe dimanche de l'avent

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 10 h, M. J.-Ph. Ramseyer, culte radiodiffusé ; 17 h, Fête de Noël du quartier.
Temple du bas : 10 h 15, Fête de Noël.
Ermitage : 10 h 15, M. D. Michel ; 17 h et 20 h, Fête de Noël du quartier.
Maladière : 9 h 45, sainte cène, M.-F. Altermath ; 17 h, Fête de Noël du quartier.
Valangines : 10 h, M. J.-P. Ducommun ; 17 h, Fête de Noël du quartier.
Cadolles : 10 h, M. A. Gygax.
Culte de jeunesse : 9 h, Ermitage, Maladière, Valangines.
Ecole du dimanche : 9 h, Collégiale, Ermitage, Valangines ; 11 h, Maladière.
La Coudre : 10 h, culte, cène M. R. Péter ; 17 h, Noël de l'école du dimanche et de la paroisse ; 20 h, culte du soir.
Les Charmettes : 8 h 15 (sante cène) et 10 h, culte préparé par les enfants et les monitrices ; 20 h, culte du soir.
Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse : 10 h, culte, M. J.-R. Laederach, sainte cène ; 10 h, culte de l'enfance, Vauseyon (école) ; 10 h, culte de l'enfance, Maison G.-Farel ; vendredi 17 h. Le 23 à 19 h 30, Noël de la paroisse (écoles du Vauseyon - Serrières et catéchismes) chœur.

DEUTSCHENSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h, Adventsgottesdienst.
Poudrières 21 : 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagschule (Ueben auf Weihnachten !)
Temple du bas : 16 h, Gemeinde - Weihnachtsfeier (Sonntagschule, Landeskirchliches Jugendwerk und Kirchenchor).

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Couvet : 10 h, Weihnachtsgottesdienst : Pfr Putsch und Pfr Jacobi.
Cressier : 20 h, Weihnachtsgottesdienst : Pfr Jacobi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.
Messe à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h, (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois) 9 h 30, (grand-messe), 11 h, et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche 8 h 30 et 10 h 30 ; la Coudre, 9 h, et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel — Messe et arbre de Noël paroissial, à 17 h 30.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène, M. Roger Cherix ; 20 h, édification, M. Jacques Dubois.
Colombier : 9 h 45, culte : M. G.-A. Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel : Av. J.-J. Rousseau 6. — 14 h 30, Jugendkreis ; 20 h 15, Weihnachtsfeier. Donnerstag, Jugendabend.
Saint-Blaise : 9 h 45, Gottesdienst.
Evangelish - methodistische, Beaux - Arts 11. — 9 h 15, Predigt fällt aus. 16 h, Weihnachtsfeier der Gemeinde. Jedermann ist herzl. eingeladen.
Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20. — 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. 9 h, service divin.
Assemblée de Dieu : Chapelle de l'Espoir, Evole 58. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut. — 9 h 45, culte à la Maison de paroisse (fbg Hôpital 24) présidé par le colonel Poletti, avec la participation de Mme Leuba, pianiste et M.P. Aeberlé, violoniste ; 17 h, fête de Noël, à la Salle de la Paix, présentation de la Pastorale des santons de Provence (40 exécutants).
Eglise adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — Samedi 9 h 15, études bibliques ; 10 h 30, culte.
Eglise apostolique romande, Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, Noël de l'école du dimanche ; 17 h, culte et sainte cène.
Témoins de Jéhovah, Parcs 12. — Etudes bibliques et conférences : samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.
Action biblique, fbg de l'Hôpital 28. — 15 h 30, Fête de Noël des enfants.
Assemblée évangélique « Bonne Nouvelle » Promenade-Noire 1. — 9 h 30, culte ; 15 h, réunion avec M. André Veuve.
Eglise évangélique de Pentecôte, Peseux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron. — Eglise catholique : samedi messe, à la chapelle, 7 h, messe lui ; 9 h 40, messe des Italiens ; à l'église : 9 h 45, messe chantée ; 20 h, messe du soir. A la salle communale : 15 h, arbre de Noël de paroisse. Eglise réformée : 8 h 45, pour les enfants, 9 h 45, culte.
Cressier. — Eglise catholique : samedi 18 h 15 : dimanche : 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée : 9 h, culte.
Lignières. — Paroisse réformée : 9 h 15, culte pour les enfants ; 10 h 15, culte.
Cornaux. — Paroisse réformée : 10 h, culte ; 10 h 45, culte de jeunesse.
Enges. — Paroisse réformée : 9 h, culte.
Saint-Blaise. — Paroisse réformée : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée, samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

MOTS CROISES

Problème No 586

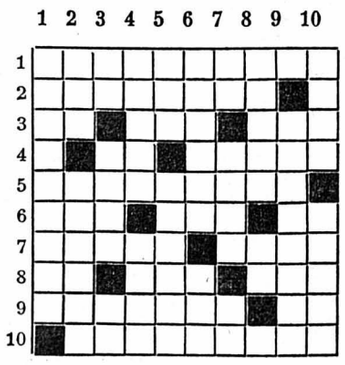

HORIZONTALEMENT

1. Désordre familier. 2. A repasser. 3. Ile de France. — Vulgaire. — Poème lyrique. 4. Symbole. — Permettent à tout le monde de s'exprimer. 5. Une croisade fut ordonnée contre eux. 6. Il vogua en bruyante compagnie. — Service militaire. — Connu. 7. Tissu léger et transparent. — Détruit les reptiles. 8. Symbole. — Ville de Belgique. — Aplani. 9. Produisent de l'encre dans la mer. — Pronom. 10. Il y pousse des plantes à tige droite et lisse.

VERTICALEMENT

1. Créateur d'un immortel chevalier. 2. Noyau. — Lier les notes. 3. Bouddha. — Première victime de la jalousie. — Ne fut pas toujours bête. 4. Une chose qui se répare. — Le braconnier les pose. 5. Grande puissance. — Le plus illustre écrivain de son pays. 6. Sont gardées dans une souricière. — Presqu'île polonaise. 7. Article. — Plat de résistance. — Note. 8. Sculpteur italien. — Pris. 9. Croquer est une façon de le faire. 10. Qui peuvent donc être récitées. — Fume souvent en travaillant.

Solution du No 585

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	C	I	M	O	N	I	E
2	O	B	■	M	O	U	R	A	N	T
3	L	I	A	■	L	E	■	P	I	C
4	O	M	B	R	E	■	S	E	T	■
5	C	E	R	E	■	S	T	E	I	N
6	H	■	I	P	E	C	A	■	A	I
7	O	H	■	S	P	I	R	A	L	E
8	N	E	F	■	I	L	■	B	E	C
9	■	R	E	C	E	L	E	U	S	E
10	P	A	U	V	R	E	T	S	■	S

SUBITO

ÉCOLE CLUB MIGROS

Cours de SKI DE FOND

en collaboration avec l'Ecole Suisse de ski nordique direction M. Villemin

2 leçons de 2 heures — Fr. 20.—
comprenant le matériel (skis, souliers, bâtons).

POSSIBILITÉS :

mercredi	de 14 h	à 16 h	- Tête-de-Ran
mercredi	de 20 h	à 22 h	- Les Gollières
samedi	de 9 h 30	à 11 h 30	- Tête-de-Ran
samedi	de 14 h	à 16 h	- Tête-de-Ran
dimanche	de 9 h 30	à 11 h 30	- Tête-de-Ran
dimanche	de 14 h	à 16 h	- Tête-de-Ran

Bulletin d'inscription à retourner à :
ECOLE CLUB MIGROS, 11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel

Non : Prénom :
c/o : Rue :
Localité : Tél. :
Jour : Heure :
s'inscrit au cours de ski de fond.

La belle perruque
chez le spécialiste
Haute coiffure
Schenk
Temple-Neuf 1, tél. 25 74 74

Réfection de toitures tuiles

Tous les genres de réparations de couverture.
Traitements contre les parasites du bois et champignons.
Entreprise
H. Bachmann
Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

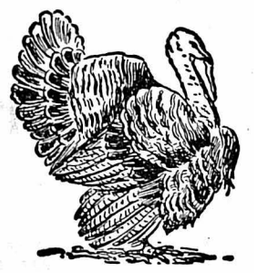

Pour vos repas de fêtes... d'une qualité inégalable

Nos dindes extra-fraîches et tendres

de notre abattage à Marin, satisferont les plus fins gourmets
choisissez votre DINDE chez le SPÉCIALISTE

Lehnherr frères
PLACE DES HALLES
☎ 25 30 92 Neuchâtel
Veuillez, s. v. p., nous passer vos commandes de fêtes assez tôt — Gros et détail
Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille. Expéditions au-dehors

---

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Les modèles DUAL sont en vente chez

G. HOSTETTLER-Radio-TV-Disques

Saint-Maurice 6-11 - Neuchâtel - Tél. 25 44 42

Dual

DD-1-3f

Les tourne-disques Dual

Dual a gagné la confiance des mélomanes dans le monde entier. Le client qui achète Dual se décide pour une qualité exceptionnelle, un confort de service exemplaire et une reproduction parfaite grâce à une technique minutieusement mise au point. Les tourne-disques complets avec socle et couvercle sont prêts à être branchés sur amplificateur ou récepteur radios:

La nouvelle série de tourne-disques stéréo Dual:

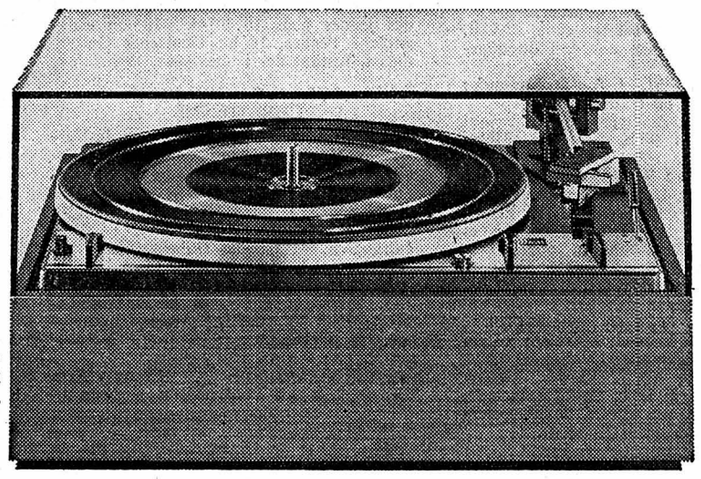

CS 11. Platine automatique stéréo Dual 1214, complet avec socle et couvercle. En noyer Fr. 315.— laqué blanc mat Fr. 325.—

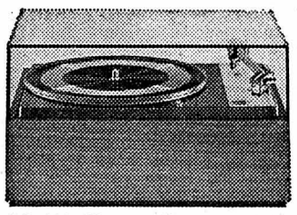

CS 420. Tourne-disques stéréo 420, complet avec socle et couvercle. En noyer Fr. 185.— laqué blanc mat Fr. 195.—

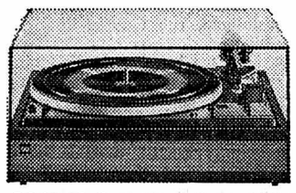

CS 16. Platine automatique stéréo Dual 1214 Hi-Fi, complet avec socle et couvercle. En noyer Fr. 375.— laqué blanc mat Fr. 385.—

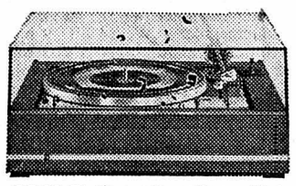

CS 20. Platine automatique stéréo Hi-Fi Dual 1215, complet avec socle et couvercle. En noyer Fr. 525.— laqué blanc mat Fr. 535.—

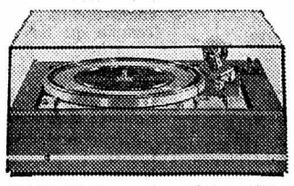

CS 31. Platine automatique stéréo Hi-Fi Dual 1218, complet avec socle et couvercle. En noyer Fr. 620.— laqué blanc mat Fr. 630.—

Dual est à la pointe du progrès pour les tourne-disques, chaînes stéréo, chaînes compactes, amplificateurs, tuners, receiver, magnétophones et haut-parleurs.

Données techniques et catalogues par les magasins spécialisés ou la représentation générale pour la Suisse: Dewald S. A., 8038 Zurich et 1020 Renens

Vente des produits de qualité Dual par le commerce spécialisé.

Avec Dual — musique sans égale!

LE GRAND SPÉCIALISTE DE LA HI-FI - AUDITORIUM D'ÉCOUTE UNIQUE À NEUCHÂTEL
Conditions avantageuses - Facilités de paiement - Installations par spécialistes

JEANNERET & Cie S.A.

Seyon 26-28-30 - Neuchâtel - Tél.24 57 77

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Bock

CARDINAL

bière de fête

Lundi 20

VENTE DU SOIR

MARCHÉ MIGROS
rue de l'Hôpital,
av. des Portes-Rouges
jusqu'à 22 h.

Samedi 18

HOTEL DU PONT
COUVET
M. et Mme MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

SOIRÉE DANSANTE
Avec «The Jackson»
Prolongation d'ouverture autorisée.

Noël et Nouvel-An :
Menus de fête

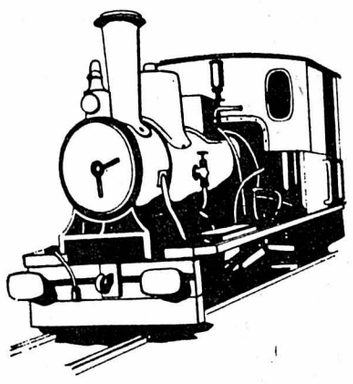

Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.
Toutes les nouveautés sont arrivées

Reymond
Neuchâtel — 5, Saint-Honoré

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20 000.—

- **Pas de caution : Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 – 12 15 et 13.45 – 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express
Nom
Rue
Endroit

DERNIÈRE HEURE

A l'auditoire de l'Ecole de commerce

Lorsque rêves, chandelles et papillons ne sont qu'illusions, qu'illusions...

Les cinéastes amateurs de Neuchâtel ont une coutume bien établie : remettre, à cette époque de l'année, les prix aux membres les plus méritants du club et visionner le film tourné lors de la Fête des vendanges.

Cette année, cinq films ont été présentés au concours interne. Le jury les a vus, le a taxés et a établi un palmarès qui se présente comme suit : 1. « Papilio Machaon » de M. Georges Piaget ; 2. « Le Moucheur de chandelles », de M. Eric Dubois ; 3. « Ce pays de mes rêves », de M. François Reber ; 4. « A l'affût de M. Galli » ; 5. « Diane », de M. Humbert-Prince.

Les trois premiers courts-métrages ont été présentés hier soir à l'auditoire de l'Ecole de commerce, aux membres et à leur famille. Disons d'emblée que les cinéastes portent bien leur nom d'amateur, exception faite de M. Piaget.

« Ce pays de mes rêves » de François Reber, essaye de raconter les songes d'une jeune fille quelque peu désabusée et qui cherche à rire. Au gré des compagnons qu'elle abandonne avec désinvolture, elle s'aperçoit que le rire n'est pas tout et revient à ses premières amours. Quelques bonnes prises de vues dans la nature, un ou deux gadgets et le tour est joué. Le moins qu'on puisse en dire, c'est que ce film ne doit pas rester gravé bien longtemps dans les mémoires...

PAS DE MOUCHEUR ET PAS DE CHANDELLES

« Le Moucheur de chandelles » de M. Dubois a été tourné dans la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. C'est l'histoire d'une famille, avec son train-train quotidien, les corvées de bois et de cuisine. Pourtant, tout en respectant le côté rustique de l'endroit, le réalisateur se plaît à jouer de sa caméra et donner à des choses insignifiantes un releif particulier. Le feu est présent, mais les chandelles brillent par leur absence ! Quant au moucheur, il avait dû oublier de se lever.

« Papilio Machaon », de M. Piaget est plutôt un film scientifique. Il montre, avec une saisissante beauté et des gros plans du plus bel effet, la vie du papillon, de son état de fœtus à son éclosion. Ce lépidoptère, avant de pouvoir ouvrir ses ailes, passe par l'état de chenille. Les différentes transformations de l'animal ont été filmées avec patience et amour par M. Piaget. Comme les couleurs sont particulièrement bien choisies, cette réalisation ne pouvait qu'être bonne et mériter son premier prix.

ILLUSIONS, ILLUSIONS...

Mais, le clou de la soirée était la projection du film tourné lors de la Fête des vendanges. Plusieurs cinéastes du club ont participé à la confection du film et ont parfaitement su s'inspirer du thème de la grande fête d'automne : « Illusions, illusions... »

C'est ainsi qu'après de splendides vues de Neuchâtel et de son lac, on vit un funiculaire grimper allégrement les marches du château ; Guillaume Farel se promener parmi les mini-jupes multicolores ; le Seyon reprendre son ancienne place et envahir la rue à laquelle il a donné son nom. Illusions ? Allons ne soyez pas si terre à terre !

Puis réalisant quelques fois des prouesses techniques, les cinéastes firent revivre la vie trépidante des manèges, le cortèges des enfants et le grand corso fleuri. La bataille de confetti, où tous les membres du Conseil communal et les conseillers d'Etat furent copieusement « bombardés » n'est pas prête d'être oubliée.

Le film se termine sur un feu vert. Mais subitement il passe à l'orange avant de virer au rouge. Jusqu'à quand ? Mais à l'année prochaine, bien sûr !

J. N.

A LA TARENTULE : BENDIKT GAMPERT, AMUSEUR

Lorsque la maladresse n'est que pauvreté...

Mime — poète — fantaisiste, Benedikt Gampert n'a pas accordé à l'inévitable guitare le soin de l'accompagner dans son « one man show » : il a dévolu cet emploi au violoncelle et à la poubelle, deux instruments dont il tire bon parti.

Il fut d'ailleurs musicien, avant de se lancer dans la carrière d'amuseur-philosophe, et il eut mieux fait d'en rester là ! C'est en effet dans une manière de chansons personnelles, ou plutôt de poèmes rythmés et modulés, accompagnés d'un jeu musical extrêmement libre et assez astucieux que se développent les meilleurs moments de la soirée. Le reste fait figure d'ébauche bien polie, mais prématurément, avant que la forme ne se soit enrichie au cours du travail de nuances, de nervosité, de caractère.

De mime, Gampert n'a ni la technique physique, précise et sûre, ni le sens de la déformation que l'ablation du mot donne au récit. Fantaisiste, il aligne quelques petits sketches assez uniformes, dans lesquels il n'arrive guère à créer un climat, ni de révolte, ni d'ironie, ni d'angoisse, sentiments qu'il tente de cerner, sans que le sel de l'imagination n'arrive à vaincre son impuissance.

Poète enfin, il semble confondre l'emphase et la grandeur, le roulement d'yeux avec la puissance du mot et ses silences, vides de toute pensée seconde et de toute magie, n'aident guère à l'établissement d'une quelconque cadence ou cohérence.

Il n'y en a pas moins chez lui de bonnes idées. Mais de bonnes idées, chacun en a. En faire quelque chose d'expressif, de captivant, c'est là le travail de l'artiste. Benedikt Gampert ne semble pas particulièrement doué pour inventer des moyens personnels et efficaces de développer les siennes et, à chaque fois, ses départs intéressants tournent court sur une facilité ou une maladresse.

Mais même la maladresse a parfois du génie : ici, elle n'est que pauvreté.

C. G.

Fausse manœuvre à Neuchâtel : permis saisi

Hier soir, M. G. G., de Coffrane, manœuvrait en marche arrière avec une fourgonnette de l'usine qui l'occupe, devant le cinéma Studio. Soudain, il renversa un vélomoteur normalement stationné. Suspect d'ivresse, il fut soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

Collision rue de Pierre-à-Mazel

Hier soir, M. M. P., de Saint-Blaise circulait au volant de sa voiture rue de Pierre-à-Mazel en direction de Saint-Blaise sur la piste de droite. Surpris par le ralentissement d'un véhicule qui le précédait et pour éviter la collision, il donna un coup de volant à gauche et se retrouva sur la piste centrale.

C'est alors que son véhicule heurta par l'arrière la voiture de M. R. J. de Boudry qui était à l'arrêt en présélection. Dégâts importants aux deux véhicules, pas de blessés.

Piéton grièvement blessé à la Chaux-de-Fonds

Hier soir, rue du Dr Coullery, un véhicule conduit par M. Pierre Ducommun, domicilié à la Chaux-de-Fonds, a renversé un piéton, M. Georges Pittet, âgé de 66 ans, qui traversait la chaussée. M. Pittet, souffrant d'un traumatisme crânien, d'une fracture à la jambe droite et d'une autre fracture au poignet gauche a été hospitalisé. Toujours à la Chaux-de-Fonds, quelques instants auparavant, une voiture a pris feu, rue du Nord, à la suite probablement d'un court-circuit. Les premiers secours, alertés, sont intervenus mais un habitant du quartier avait réussi à maîtriser le début de sinistre avant leur arrivée. Dégâts.

FRIBOURG — FRIBOURG

Fribourg : un plan cantonal d'aménagement du territoire vient de prendre forme

On avait l'impression que la charrue était devant les bœufs, au cours des dernières années, lorsque un plan d'aménagement local était élaboré par une commune. En effet, on se heurtait régulièrement à un gros handicap : l'absence d'un cadre régional et cantonal. Cette lacune est en passe d'être comblée. En juillet dernier, le Conseil d'Etat a créé un « Office cantonal de l'aménagement du territoire » dirigé par M. Roger Currat, urbaniste. Pourtant, dès 1968, des études avaient été conduites en vue de réunir les données nécessaires à l'élaboration d'un plan directeur cantonal. Hier, c'était l'aboutissement d'une première étape. Au cours d'une conférence dirigée par M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, deux premiers « Cahiers de l'aménagement » ont été présentés et commentés.

L'aménagement du territoire — selon M. Currat — est la recherche patiente d'un cadre de vie propre à favoriser l'épanouissement de l'homme, dans le sens d'un équilibre global. C'est dire que rien de ce qui compose le pays ne peut être tenu à l'écart d'une étude sérieuse. C'est pourquoi les collaborations ont été nombreuses, à commencer par celle de l'Institut des sciences économiques et sociales (professeur Gaston Gaudard) et l'Institut de géographie (professeur Jean-Luc Piveteau).

Hier, le président de la commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire, M. André Marro, a précisé les méthodes de travail de cet organisme, tout en insistant sur la nécessité d'un dialogue entre « planificateur » et « planifié ».

Les deux premiers « cahiers » élaborés concernent les données naturelles et la démographie. Une faiblesse générale frappe, par rapport à la Confédération dans son ensemble : la population résidante n'atteint pas encore la croissance moyenne helvétique. Ainsi donc, Fribourg progresse, ce qui n'empêche pas le décalage d'augmenter par rapport au reste du pays. Plus encore, le rythme de la création des emplois est plus faible que celui de la croissance démographique. Enfin, au sein de l'espace fribourgeois, l'homogénéité n'est pas la règle. Les points forts sont ceux des communes du « Grand Fribourg », prolongées par une partie de la Basse-Singine et Courtepin, qui sont les atouts les plus solides du canton. Suivent des centres secondaires : zones Bulle-Broc, Estavayer-le-Lac, et, plus discrètement, Romont et Châtel-Saint-Denis.

Telle est l'une des bases d'information nécessaire à l'aménagement du territoire. Suivra la phase d'action : les choix politiques. Il s'agit — dit M. Gaudard — de fournir à chaque Fribourgeois de demain la possibilité de gagner convenablement sa vie sans être réduit à l'échappatoire séculaire de l'émigration. C'est dire aussi l'importance des travaux dont la publication devrait être terminée l'été prochain.

M. G.

VIGNOBLE

CORNAUX

Carnet de deuil

(c) Hier après-midi à Wettswil près de Zurich, les derniers devoirs ont été rendus à M. Charles-Edouard Clottu, renversé par une voiture, alors qu'il se rendait à son bureau. Originaire de Cornaux, fils d'une ancienne famille du village, il y fit ses classes primaires, y fréquenta l'école secondaire et termina avec succès son apprentissage d'employé de banque à Neuchâtel.

Dès lors, par ses aptitudes et ses qualités, il s'était élevé après de nombreuses années de service, au rang de fondé de pouvoir dans un établissement bancaire de Zurich.

Violente collision à Cortaillod : permis saisi

Hier soir, la voiture conduite par M. J. H. de Cortaillod, a percuté, entre le Bas-de-Sachet et le Grand-Cortaillod, une auto pilotée par M. P. R. de Cortaillod qui, après avoir quitté sans prendre toutes les précautions, une place de parc, avait immobilisé son véhicule, feux non allumés, au milieu de la chaussée.

Dégâts importants aux deux véhicules. Soumis aux examens d'usage, M. P. R. s'est vu saisir son permis de conduire.

VAL-DE-TRAVERS

Au Conseil général de Noiraigue

Le Conseil général de Noiraigue a siégé hier soir sous la présidence de M. Marcel Jacot, en présence de 13 membres. Le budget 1972 présenté sous une forme différente selon les instructions du contrôle des communes a été adopté. D'autres questions, sur lesquelles nous reviendrons ont été soulevées : modification du règlement général de commune (adoptée), modification du règlement de police et octroi de rentes au personnel communal, cette dernière question avait été renvoyée deux fois devant le Conseil communal. Le Conseil général a donné son accord pour la vente à Mme Gilberte Hotz d'une parcelle de terrain par la Société du Plan-de-l'Eau, dont la commune de Noiraigue est copropriétaire.

VALAIS

Incendiaire condamné

SION, (ATS). — Vendredi le tribunal cantonal valaisan s'est prononcé sur le cas d'un incendiaire de Nendaz dont les méfaits avaient semé la crainte dans la région durant de longs mois. L'individu en question avait bouté le feu à plusieurs reprises au village en pleine nuit. Il poussait l'ironie jusqu'à partir ensuite aider les pompiers ce qui lui permettait d'échapper aux soupçons. L'incendiaire avait été condamné en première instance à six ans de réclusion. L'exécution de la peine ayant été suspendue et remplacée par le renvoi dans une maison d'internement. Appel fut interjeté auprès du tribunal cantonal qui, vendredi, a confirmé purement et simplement ce premier jugement.

Informations suisses

Incendie à Martigny

MARTIGNY, (ATS). — Un incendie a fortement endommagé à Martigny en pleine nuit une entreprise spécialisée dans la fabrication de tapis bitumineux. Le feu est parti d'un fourneau utilisé pour faire fondre le bitume. Il y a pour quelque 100.000 francs de dégâts.

Inauguration d'un tronçon de l'autoroute No 2 à Bâle

BALE, (ATS). — Un tronçon de l'autoroute No 2 long d'un kilomètre et demi reliant la Suisse à l'Allemagne et jouant en tant que tangente orientale le rôle de voie express en ville de Bâle a été inauguré vendredi après-midi. La manifestation a eu lieu sur le pont à six voies enjambant la Birse et reliant les deux demi-cantons de Bâle. Elle a été marquée par les exposés qu'ont prononcés le conseiller d'Etat Max Wullschleger, chef du département des travaux publics du canton de Bâle-Ville, et M. Robert Ruckli, directeur du service fédéral des routes et des digues.

Cette tangente comporte six pistes et longe les voies ferroviaires entre la gare CFF et la gare badoise de Bâle. Il faudra toutefois attendre encore près de six ans avant que soit réalisée la liaison complète entre les réseaux suisses et allemands d'autoroutes. Le coût total de ces travaux se montera à environ 104 millions de francs et la Confédération en paiera 65 %.

Secrétaires d'Etat : motion déposée aux Chambres

BERNE, (ATS). — Dans une motion déposée à la fin de la session d'hiver des Chambres fédérales, et appuyées par onze co-signataires, le conseiller aux Etats Broger (PDC-AI) a demandé au Conseil fédéral de présenter un projet prévoyant l'institution de secrétaires d'Etat. Voici le texte de la motion :

« Il est notoire que le Conseil fédéral est surchargé. Eu égard aux obligations des conseillers fédéraux, tant du fait du système collégial que du système directorial, pour restituer ses avantages au système collégial, il nous paraît urgent de décharger les conseillers fédéraux en tant que directeurs de leur département.

L'institution du secrétaire d'Etat permettrait d'y parvenir, de même qu'il serait possible de pallier des situations anachroniques. Le secrétaire d'Etat, situé au sommet de la hiérarchie administrative pourrait représenter le chef du département à l'intérieur comme l'extérieur sur le plan parlementaire, comme aussi extraparlementaire, partant le décharger.

Le Conseil fédéral est invité à présenter un projet qui, compte tenu des nécessités d'un système moderne, prévoie l'institution du secrétaire d'Etat ».

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

ECONOMIE ET FINANCES

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
(87 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 **avec rendement des actions**

dès le 4. 1. 1971

13 décembre 1971

Groupes et sous-groupes	13 déc. Ind.	13 déc. Rend. %	10 déc. Ind.	10 déc. Rend. %	Fin 1970 Ind.	Fin 1970 Rend. %	max. Ind.	max. Rend. %	min. Ind.	min. Rend. %
Industrie	**381,3**	**1,80**	379,9	1,80	347,5	1,74	**412,9**	**1,50**	**346,2**	**1,98**
Métaux, etc.	135,1	4,54	135,1	4,54	157,5	3,56	**178,7**	**3,22**	**127,7**	4,86
Chimie	774,6	0,94	772,9	0,94	682,7	0,94	**848,4**	**0,81**	**689,9**	1,04
Consommation	230,3	2,69	228,4	2,71	206,5	2,53	**251,5**	**2,10**	**205,5**	3,01
Electricité	105,7	3,83	105,9	3,82	98,6	4,18	**109,2**	**3,71**	**97,5**	4,15
Divers	213,5	4,75	210,2	4,83	204,0	4,74	**265,5**	**3,65**	198,3	5,12
Finance et assurances	**265,6**	**2,80**	264,3	2,82	228,5	3,05	**266,6**	**2,75**	**229,5**	**3,03**
Banques	416,5	2,41	414,0	2,42	339,6	2,75	**413,9**	**2,42**	**340,6**	**2,74**
Sociétés financières	199,4	4,03	198,8	4,04	191,5	3,79	**219,8**	**3,32**	**192,1**	4,06
Cies d'assurances	116,5	3,85	116,7	3,85	117,9	3,64	**128,5**	**3,34**	110,8	4,05
Indice général	**338,1**	**2,09**	336,8	2,10	303,2	2,10	357,1	1,85	307,3	2,28

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

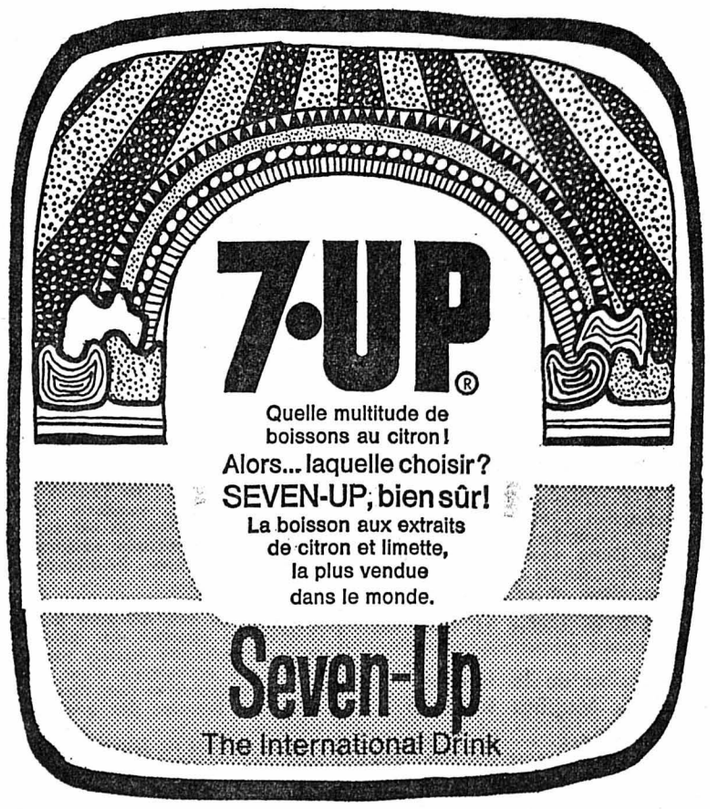

BULLETIN BOURSIER

NEUCHATEL	16 déc.	17 déc.
Banque nationale	530.— d	530.— d
Crédit foncier neuchât.	650.— d	650.— d
La Neuchâteloise as. g.	1350.— o	1300.—
Gardy	120.— d	120.— d
Cortaillod	4300.— d	4300.— d
Cossonay	2075.— d	2075.— d
Chaux et ciments	585.— d	585.— d
Dubied	1300.— d	1320.— d
Ciment Portland	2900.— d	2900.— d
Interfood port.	5850.—	5600.— d
Interfood nom.	1100.— d	1100.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	600.—	700.— o
Paillard port.	290.— o	290.— o
Paillard nom.	90.— o	90.— o

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1050.—	1050.—
Crédit foncier vaudois	775.—	780.—
Innovation	390.—	380.—
Ateliers constr. Vevey	525.—	525.— o
La Suisse-Vie ass.	2725.— d	2725.— o
Zyma	2950.—	2950.— o

GENÈVE		
Grand Passage	500.—	490.—
Charmilles port.	800.—	800.—
Charmilles nom.	—.—	—.—
Physique port.	420.—	430.—
Physique nom.	290.—	285.— d
AKZO	69.50	69.25
Philips	39.50	39.50
Royal Dutch	133.50	133.50
Monte-Edison	4.40	4.45 d
Olivetti priv.	9.60	10.55
Allumettes B	104.—	104.— d
S. K. F. B.	263.—	260.— d

BALE		
Pirelli internat.	222.—	220.— d
Bâloise-Holding	175.—	173.— d
Ciba - Geigy port.	2460.—	2440.—
Ciba - Geigy nom.	1490.—	1490.—
Ciba - Geigy bon	2300.—	2290.—
Sandoz	4025.—	4025.—
Hoffmann-L. R. 110	17375.—	17300.—

ZURICH		
Swissair nom.	490.—	492.—
Swissair port.	565.—	567.—
Union banques suisses	3750.—	3765.—
Société banque suisse	3700.—	3740.—
Crédit suisse	3575.—	3590.—
Bque Hyp. com., port.	1300.— d	1300.—
Bque Hyp. com., nom.	1200.— d	1200.— d
Banque pop. suisse	2065.—	2080.—
Bally	1170.—	1180.—
Electro Watt	2440.—	2460.—
Motor Colombus	1400.—	1400.—
Italo-Suisse	264.—	264.—
Réassurances Zurich	1960.—	1950.—
Winterthour ass. nom.	880.—	870.—
Zurich ass.	4425.—	4500.—
Alu. Suisse port.	1870.—	1870.—
Alu. Suisse nom.	870.—	865.—
Brown Boveri	1050.—	1080.—
Saurer	1350.—	1380.—
Fischer	1100.—	1100.—
Landis & Gyr	1500.—	1485.—
Lonza	1970.—	1980.—
Nestlé port.	2825.—	2810.—
Nestlé nom.	1935.—	1945.—
Sulzer	3140.—	3125.—
Oursina port.	1410.—	1410.—
Oursina nom.	—.—	1400.—
Alcan	70.50	71.50
Am. Tel & Tel.	164.—	163.—
Canadian Pacific	49.75	50.—
Du Pont	538.—	539.—
Eastman Kodak	368.—	372.—
Ford Motor	265.—	268.—
General Electric	245.—	247.—
General Motors	310.—	311.—
I.B.M.	1272.—	1302.—
International Nickel	114.50	116.—
Kennecott	94.—	95.75
Litton	81.50	85.25
Std Oil New-Jersey	286.—	289.50

	16 déc.	17 déc.
Union Carbide	157.—	161.50
U. S. Steel	119.50	118.50
Machines Bull	0:0	59.50
Italo-Argentina Cia	59.—	60.50
Sodec	97.50	97.—
A. E. G.	167.—	166.—
Farben. Bayer	148.50	149.—
Farbw Hœchst	163.—	163.50
Mannesmann	167.—	166.50
Siemens	233.50	233.—

PARIS		
Air liquide	363.—	365.—
Aquitaine	582.—	582.—
Cim. Lafarge	193.—	193.50
Citroën	76.90	76.10
Fin. Paris Bas	223.—	225.—
Fr. des Pétr.	214.—	210.50
L'Oréal	1598.—	1610.—
Machines Bull	81.—	79.80
Michelin	1200.—	1195.—
Péchiney	129.50	129.—
Perrier	278.90	276.—
Peugeot	244.90	243.—
Rhône - Poulenc	169.—	168.—
Saint - Gobain	132.—	130.90

LONDRES		
Anglo American	281.—	276.—
Brit. & Am. Tobacco	328.—	326.50
Brit. Petroleum	520.—	526.50
De Beers	235.50	231.50
Electr. & Musical	196.—	203.—
Imp. Chemical	278.—	280.—
Imp. Tobacco	93.50	94.—
Rio Tinto	230.—	236.50
Roan C.M.	167.50	169.50
Shell Transp.	323.—	326.—
Western Hold.	798.—	777.50
Zam. Anglo-Am.	186.50	186.50

FRANCFORT		
A. E. G.	140.10	138.50 o
Audi NSU	226.—	228.—
Bad. Anilin	129.—	129.30 o
B. M.W.	164.—	165.—
Daimler	314.50 o	310.—
Deutsche Bank	312.—	311.—
Dresdner Bank	264.—	264.90
Farben. Bayer	125.80	125.50 o
Höchst. Farben	137.80	136.— o
Karstadt	319.50	321.—
Kaufhof	240.—	239.—
Mannesmann	141.—	140.50
Siemens	197.50	196.80
Volkswagen	131.50	131.10 o

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	28-1/8	27-5/8
Allumin. Americ.	43-5/8	45-1/4
Am. Smelting	20-1/8	20-3/4
Am. Tel. & Tel.	41-7/8	42-1/2
Anaconda	16-3/8	16-5/8
Bœing	18-3/8	18
Bristol & Myers	59-1/8	60-3/4
Burroughs	148-3/4	151-1/2
Canadian Pacific	13-5/8	13-3/4
Caterp. Tractor	47-3/8	48-1/4
Chrysler	28-5/8	28-3/8
Coca-Cola	114-1/2	116
Colgate Palmolive	58	59
Control Data	46-7/8	47-5/8
C.P.C. Int.	32-3/4	31-3/4
Dow Cheminal	75	75
Du Pont	138-1/2	137
Eastmann Kodak	96-3/8	97
Ford Motors	68-3/4	69-1/4
General Electric	63-5/8	64-7/8
General Foods	33-1/2	33-1/8
General Motors	79-3/4	79-3/4
Gillette	36-5/8	36-3/4
Goodyear	30-5/8	30-3/4
Gulf Oil	26-1/4	26-1/4
I.B.M.	339	339
Int. Nickel	29-1/2	29-5/8

	16 déc.	17 déc.
Int. Paper	34-1/8	34-1/2
Int. Tel. & Tel.	57-3/8	57-7/8
Kennecott	24-5/8	24-1/4
Litton	22-1/8	22-1/4
Merck	23-1/4	26-3/4
Minnesota Mining	131-1/8	132-3/8
Mobil Oil	54-5/8	55-1/8
Monsanto	46-1/2	46-5/8
National Cash	29-7/8	30-1/2
Panam	14-3/8	14-1/4
Penn Central	4-3/8	5-1/8
Philip Morris	66-3/8	66-1/4
Polaroïd	98-3/8	99
Procter Gamble	77-7/8	78-7/8
R.C.A.	36-7/8	37
Royal Dutch	33-7/8	34
Std Oil Calif	55-7/8	55-3/4
Std Oil New-Jersey	74-3/8	73-5/8
Texaco	34-1/2	34-1/2
T.W.A.	42-1/2	42-1/2
Union Carbide	41-1/8	41-7/8
United Aircraft	27-1/4	27-1/4
U.S. Steel	30-5/8	31
Westingh. Elec.	44-1/8	45-1/4
Woolworth	48-7/8	47-7/8
Xerox	121-1/8	121-7/8

Indice Dow Jones

industrielles	871.13	873.80
chemins de fer	239.22	239.39
services publics	111.55	111.49
volume	21.100.000	18.160.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse de New-York a tenu ferme vendredi malgré des prises de bénéfices. Les analystes considèrent que ces prises de bénéfices sont normales après deux jours de gains durant lesquels l'indice Dow Jones des industrielles a avancé de 16 points.

Billets de banque étrangers

Cours du 17 décembre 1971

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.70	10.—
U.S.A. (1 $)	3.80	3.93
Canada (1 $ can.)	3.83	3.95
Allemagne (100 DM)	117.50	121.—
Autriche (100 sch.)	16.25	16.65
Belgique (100 fr.)	8.40	8.70
Espagne (100 ptas)	5.60	5.90
France (100 fr.)	72.50	75.50
Danemark (100 cr. d.)	53.—	56.—
Hollande (100 fl.)	117.50	120.50
Italie (100 lit.)	—.63	—.65½
Norvège (100 cr. n.)	56.—	59.—
Suède (100 cr. s.)	78.—	81.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	48.—	52.—
France (20 fr.)	44.—	48.—
Angleterre (1 £)	41.—	45.—
U.S.A. (20 $)	260.—	280.—
Lingots (1 kg)	5350.—	5450.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Salaires : + 168 % en vingt ans

(C.P.S.) L'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) présente, dans « La Vie économique », un tableau qui illustre l'amplitude des hausses de salaires depuis octobre 1970 et avril 1971.

Les taux de salaires enregistrés dans les professions de l'économie privée et des services publics soumises à l'enquête (Zurich, Berne, Bâle, Lausanne et Genève) ont été convertis en moyennes arithmétiques. Il s'ensuit que les taux pratiqués dans les différentes professions de l'économie privée ont dépassé en octobre 1971, de 10,6 % et 2,1 % ceux d'octobre 1970 et d'avril 1971 ; en ce qui a trait aux professions des services publics, les valeurs correspondantes s'inscrivent à 15,3 % et 5,7 %. Par rapport aux taux de salaires observés en octobre 1949, on constate en moyenne une augmentation de 168,4 % dans les professions de l'économie privée et de 154,9 % dans celles des services publics.

L'évolution des salaires suivant l'état civil, montre que les taux pratiqués dans les professions de l'économie privée ont augmenté d'octobre 1949 à octobre 1971 de 168,4 % pour les célibataires, 166,4 % pour les ouvriers mariés sans enfant et 172,2 % pour les ouvriers mariés avec deux enfants. Dans les services publics, la progression atteint 154,9 %, 153,7 % et 156,9 %.

* *Whisky et gin anglais s'exportent de plus en plus. Les ventes britanniques à l'étranger ont augmenté de 33 p. 100 en valeur au cours des neuf premiers mois de l'année. Les Etats-Unis, suivis de la France, de la RFA, du Canada et du Japon ont été les premiers consommateurs.*

Baisse du taux d'escompte privé

Bâle. (ats) — Eu égard aux conditions régnant actuellement sur le marché de l'argent, le conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers a recommandé aux banques de réduire de ¼ pour cent le taux d'escompte privé. Ce taux, qui est applicable aux effets de change commerciaux et acceptations de banque de premier ordre, se montera ainsi à 5 pour cent à compter du 17 décembre 1971. Un escompte supplémentaire de ½ pour cent est exigé pour les effets de change qui ne comprennent qu'une signature suisse et ne sont pas négociables auprès de la Banque nationale.

HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Nous vous proposons :
SOUPER TRIPES
à la Neuchâteloise
et à la mode de Caen
Fr. 11.50
MOULES MARINIÈRES
Fr. 6.50
Prière de réserver sa table
55 29 29

Le Pakistan occidental menacé de mort lente après sa défaite et la sécession du Bengale

KARACHI, (AFP-AP). — La sécession du Pakistan oriental et la formation d'un Etat du « Bengla Desh » constituent un grave échec pour l'idée du Pakistan patrie des musulmans du continent indien, basée sur une idéologie islamique et se développant selon un héritage religieux et culturel commun. Le rêve de Mohamed Ali Jinnah, le chef de la ligue musulmane qui arracha aux Anglais la création du Pakistan, n'aura donc pas résisté aux assauts du régionalisme et des réalités économiques.

Le Pakistan — ou ce qu'il en restera pourrait, selon les observateurs, subir un arrêt sous l'influence de sentiments religieux et chauvins rétrogrades ou, au contraire, maintenir son développement d'Etat musulman. Mais, il faut constater que le Pakistan occidental va se retrouver avec trois communautés principales : Pendjabi, Sindhi et Pathane, et des groupes ethniques moins importants, dont les Baloutchis. Parmi eux, les Pendjabis représentent le groupe essentiel avec 77 % de la population du Pakistan occidental.

Il n'est pas sûr maintenant que les forces centrifuges — principalement Pendjabies — puissent subsister après la défaite essuyée au Pakistan oriental, et les observateurs pensent que l'amère leçon du Pakistan oriental pourrait conduire à la fin du « système » établi par les Pendjabis.

Sur le plan économique, le Pakistan occidental va se trouver dans une situation assez difficile. La balance commerciale du Pakistan est déficitaire et la balance des paiements n'a cessé d'accuser une position d'année en année plus défavorable.

La dette extérieure, qui représente maintenant près de dix-huit % du budget national, va peser lourdement sur le Pakistan occidental, où soixante-dix % de l'aide étrangère ont été dépensés.

Par ailleurs, le Pakistan devra trouver de nouveaux débouchés pour les produits qu'il exportait vers l'Est et dont la qualité ne correspondra peut-être pas aux besoins d'autres clients.

De plus, les exportations du Pakistan oriental — le jute et les produits du jute principalement — procuraient les devises nécessaires, non seulement, pour l'achat de matières premières et de machines pour le Pakistan occidental, mais aussi pour les dépenses d'armement. Inversement, le Pakistan occidental devra trouver sur d'autres marchés le jute, les allumettes, le thé qu'il se procurait à relativement bon compte au Pakistan oriental.

Soldats indiens et partisans du Bengla Desh se congratulent dans les rues de Dacca. (Téléphoto AP)

Enfin, nombre d'hommes d'affaires du Pakistan occidental s'inquiètent du sort qui sera réserve aux investissements qu'ils ont faits au Pakistan oriental. Ils craignent que le nouveau gouvernement du Bengla Desh ne nationalise les industreis, appartenant à des Pakistanais de l'ouest, pour justifier son programme social.

Le général Aurora, commandant en chef des forces armées indiennes du secteur oriental, a déclaré que la totalité forces pakistanaises militaires et para-militaires capturées au Bengla Desh seraient transférées en territoire indien sous sa responsabilité en attendant leur rapatriement éventuel vers le Pakistan occidental.

La jeune nation du Bengla Desh, seulement reconnue jusqu'ici par l'Inde et le Bhoutan, a ouvert à Washington ce qu'elle espère être une mission diplomatique.

Le président Nixon et Mme Villa. (Téléphoto AP)

Les Cubains ont son mari

KEY-BISCAINE (Floride), (AP). — Mme Villa, femme du capitaine du cargo mitraillé et saisi mercredi par une canonnière cubaine ainsi que nous l'avons annoncé, s'est rendue jeudi auprès du président Nixon pour lui demander son aide en vue d'obtenir la libération de son mari.

M. Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré que le président s'était entretenu pendant un quart d'heure avec mme Villa, et avait exprimé « sa vive inquiétude au sujet de son mari ».

Le porte-parole a ajouté : « Les Etats-Unis vont demander par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à la Havane, le retour immédiat du capitaine Villa ».

« Il s'agit là d'un acte sans scrupules du gouvernement cubain, et d'un acte qui ne peut être toléré dans la communauté internationale ».

Réouverture du Canal de Suez : les Etats-Unis peuvent attendre

NEW-YORK, (ATS). — Le conflit indo-pakistanais a eu une influence inattendue sur l'attitude des Etats-Unis face à la crise du canal de Suez. Le département d'Etat suppose, en effet, que l'Union soviétique, après la victoire des troupes indiennes au Pakistan oriental, présentera sa note au gouvernement de la Nouvelle-Delhi sous la forme de revendications relatives à la création de bases maritimes soviétiques dans l'océan Indien. La question de la réouverture du canal de Suez, à laquelle la diplomatie américaine s'était intéressée depuis le mois de vérier de cette année, se présente donc sous un jour tout à fait nouveau.

Pour gagner l'océan Indien, les bateaux soviétiques doivent actuellement traverser toute la Méditerranée, puis contourner le cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire tout le continent africain.

Or, s'ils pouvaient emprunter le canal de Suez, les navires soviétiques verraient la durée de leur trajet diminuée de quatre semaines. Jusqu'à ce jour, les efforts des diplomates américains ont porté sur la réouverture du canal de Suez en tant que solution intérimaire du conflit israélo-arabe, solution qui aurait donné un nouvel essor à l'économie égyptienne et aurait eu pour conséquence une détente des relations entre le Caire et Washington.

L'économie européenne y aurait également gagné des centaines de millions de dollars par année.

Depuis que le conflit indo-pakistanais a éclaté, le département d'Etat a pesé le pour et le contre, de la réouverture du canal de Suez, et en a conclu que les inconvénients, c'est-à-dire la diminution de la durée du trajet des bateaux soviétiques se rendant de la mer Noire dans l'océan Indien, l'emportaient sur les avantages.

Les Dix sur la corde raide ?...

WASHINGTON, (AP). — Le secrétaire au Trésor, M. Connally, a ouvert vendredi, la réunion des ministres des finances du groupe des « Dix » en déclarant aux journalistes : « J'ai grand espoir que nous pourrons terminer notre travail ici. »

M. Connally, qui préside la conférence, s'est entretenu brièvement avec les journalistes à son arrivée à l'institution Smithsonian au début de la réunion de deux jours qui a pour but de parvenir à un réalignement des monnaies.

Il a cependant ajouté que, tout en exprimant l'espoir d'une solution, il ne pouvait prédire si les ministres parviendraient à un règlement.

« Il appartient aux autres pays d'en décider, a-t-il dit. Je ne veux pas être trop optimiste. »

« Nous sommes prêts à faire notre possible, mais je ne veux pas être trop optimiste quant au résultat. »

Bien que les espoirs d'accord aient été renforcés par l'annonce que les Etats-Unis sont disposés à dévaluer le dollar, en contrepartie de la réévaluation d'autres monnaies, M. Connally a déclaré aux journalistes qu'il s'attend à des « négociations très difficiles ».

Cependant à son arrivée à l'aéroport de New-York, M. Giscard d'Estaing a déclaré que la suppression de la surtaxe américaine de 10 % sur les importations, et « d'autres mesures respectives », devrait accompagner l'entrée en vigueur de tout accord international sur le réajustement des principales devises non-communistes. « Nous avons dit cela depuis le début » a-t-il ajouté.

Selon de bonnes sources lors de la réunion des suppléants, la discussion a porté sur les problèmes commerciaux sur le retour, à la convertibilité du dollar et sur le fonctionnement du Fonds monétaire international.

Les travaux des suppléants ont précédé la conférence des ministres des finances du groupe des « Dix ». Avant la réunion, le secrétaire américain au Trésor s'est entretenu avec le ministre allemand des finances, M. Schiller, le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Barber, et le ministre japonais des finances, M. Mizuta.

Après sa rencontre avec M. Connally, M. Schiller s'est déclaré optimiste et a exprimé l'espoir qu'une solution à la crise monétaire aura été trouvée d'ici à la fin de l'année.

Parallèlement aux entretiens de M. Connally, des conversations commerciales américano-canadiennes se sont déroulées au département d'Etat.

SUITE

Scandale à Paris

Cependant d'après le juge d'instruction, les faits reprochés aux dirigeants de cette société seraient l'achat de complaisance avec les fonds de la « Civile » des actions d'une autre société « Ufimo » spécialisée dans la gérance des immeubles. Or, cette société était la propriété des dirigeants de la « Civile foncière ». Il s'agirait donc de la contravention aux règles du droit des sociétés communément désignée sous le terme d'« abus de biens sociaux », c'est-à-dire usage à des fins personnelles de fonds fournis par des tiers, en l'occurrence les souscripteurs de la société se portant acquéreur.

La même infraction a d'ailleurs été relevée dans l'acte d'accusation contre les dirigeants de la « Garantie foncière » de M. Rives-Henrys.

La société « Ufimo », qui prélevait pour prix de sa « gestion dix pour cent sur le montant des souscriptions à la « Civile foncière » et 10 pour cent sur les revenus des immeubles, a été rachetée pour la somme de 15 millions de francs prélevés sur les 338 millions versés pour acheter des immeubles par les 14.000 souscripteurs de la « Civile foncière ». Ceux-ci avaient été invités « dans leur intérêt » et pour « faire des économies » à approuver cet achat par le président du conseil de surveillance du « pool » contre lequel un mandat d'amener a été délivré.

EN PROVINCE

Parallèlement à ce nouveau scandale immobilier, une seconde affaire de fraude fiscale a éclaté à Lyon. A Paris, un contrôleur des contributions du XVIme arrondissement a été inculpé et incarcéré, diverses personnalités du grand monde inculpées, notamment la veuve de l'ancien président du « trust » Hachette et un industriel connu. A Lyon, six personnes sont en prison sur vingt-cinq inculpées ou suspectées. Trois des personnes incarcérées sont des industriels parisiens des « ferrailleurs » dont la société est cotée en Bourse. Les noms des trois autres n'ont pas été divulgués. La fraude, réalisée à l'aide de fausses factures, serait de quarante millions de francs.

Le vent dans les allées du pouvoir est à l'épuration et au grand nettoyage. Selon certaines rumeurs, plus d'une centaine d'autres affaires devraient « éclater » prochainement.

Jean DANÈS

SUISSES ET AUTRICHIENS PROTESTENT CONTRE LA MONOPOLISATION DES SIX

PARIS, (AFP). — Une attaque des « neutres » contre la communauté européenne a été déclenchée au cours du colloque qui réunissait, vendredi à Paris, ministres et parlementaires des dix sept pays membres du Conseil de l'Europe et qui portait sur le rôle et les attributions des différentes organisations européennes.

Les parlementaires suisses et autrichiens notamment, se sont élevés contre ce qu'ils ont appelé la « monopolisation » par les Six, et plus tard la Communauté élargie, de toutes les activités européennes. Une telle tendance, estiment-ils, laisserait les pays « non candidats » à l'adhésion au Marché commun en marge de la coopération européenne.

Le député suisse Alfred Borel (rad-GE) s'est en particulier élevé contre la création, proposée par le ministre français de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard, d'un « centre européen pour le développement de l'éducation » des Six, alors que, a-t-il dit, le problème de l'éducation concerne tous les pays européens.

Dans sa réponse, le représentant de la délégation française a précisé que ce projet n'excluait nullement une coopération culturelle élargie à l'ensemble de l'Europe.

Par ailleurs, les parlementaires ont demandé aux gouvernements des dix-sept pays membres du conseil de procéder d'urgence à la définition des tâches des différentes organisations européennes, problème dont la solution paraît à l'heure actuelle prématurée aux ministres.

Pour les neutres, les problèmes tels que les relations Est-Ouest (y compris le débat sur la préparation de la conférence sur la sécurité européenne), l'éducation et les affaires culturelles, l'environnement, la drogue, etc... ne peuvent pas devenir le domaine « réservé » des pays de la Communauté élargie dont ils ne feront pas partie.

Un grand pas vers la normalisation des rapports entre les deux Etats allemands

BONN, (AFP). — L'accord sur le transit des personnes et des marchandises sur les voies d'accès de Berlin-Ouest, à travers le territoire de la RDA a été signé, vendredi à midi, à la chancellerie.

Cette cérémonie s'est déroulée moins d'une semaine après le paraphe du document, samedi dernier, à la présidence du Conseil des ministres, à Berlin-Est.

Ce sont les deux secrétaires d'Etat, MM. Egon Bahr (RFA) et Michael Kohl (RDA) qui, après avoir mené les difficiles négociations, ont signé les documents.

Cet accord représente pour le gouvernement socialiste-libéral de M. Brandt un premier pas vers la normalisation et l'« humanisation » des relations avec le « deuxième Etat sur le sol allemand ».

Il s'agit également du deuxième acte du processus de réalisation de l'accord quadripartite sur Berlin dont le premier s'est déroulé le 3 septembre dernier lors du paraphe de l'accord-cadre par les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, et de l'URSS. C'est précisément cet accord qui a été complété, vendredi, par la signature des arrangements techniques interallemands précisant, en particulier, la manière dont le transit des personnes et des marchandises devra se dérouler ainsi que les cas pouvant être considérés comme des « abus ».

Le troisième et dernier acte sera joué lors de la signature par les quatre anciennes puissances victorieuses de l'acte final de l'accord ainsi complété. Celle-ci ne pourra cependant intervenir qu'après ratification par le Bundestag des Traités de Moscou et de Varsovie.

Le gouvernement de Bonn a d'ores et déjà mis en route le processus parlementaire de ratification en transmettant les traités et les lois de ratification — pour étude et avis — au Bundestag, qui dispose d'un délai constitutionnel de six semaines pour se prononcer.

Après la signature, M. Bahr, a déclaré que « le premier pas a été fait vers une coexistence pacifique », le prochain pas, a-t-il dit, consistera à conclure un accord général de transit entre les deux Etats allemands.

Selon M. Bahr, le gouvernement de Bonn a l'intention « d'entreprendre immédiatement des négociations sur un traité qui aura la même force que ceux que les deux Etats concluent avec des pays tiers. Par cet accord, les relations entre les deux Etats seront fondamentalement définies ».

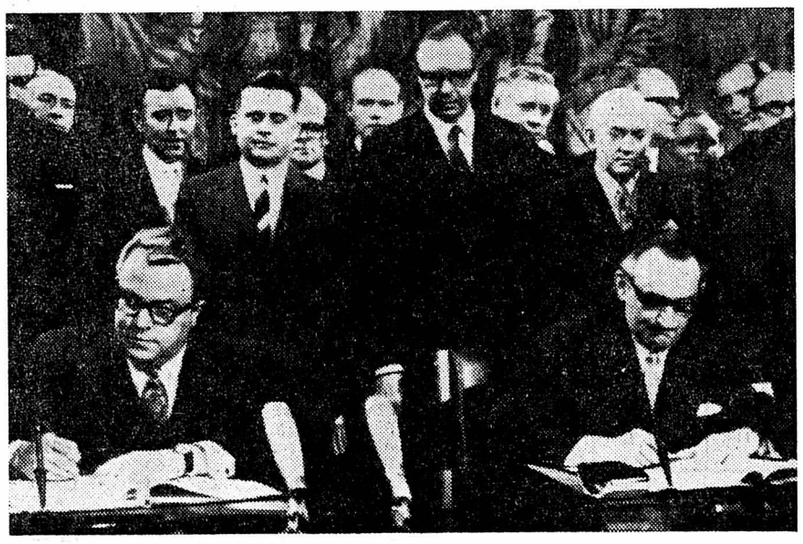

Le moment de la signature entre MM. Kohl et Bahr (de gauche à droite. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

À DIX

Quand les feuilles de l'automne 1968 commencèrent à tomber, J.-J. Servan-Schreiber publia un ouvrage qui fit autant de bruit que son auteur. Le titre de ce livre ? « Le défi américain». Les feuilles de l'automne 1971 s'en sont allées dans les bourrasques de la crise monétaire et il n'est plus question de défi américain.

Il est vrai que l'Amérique ne joue plus le rôle des pêcheurs de lune et que le président Nixon voit les choses comme elles sont et non comme certains souhaiteraient qu'elles soient. Quelques semaines après la publication du livre de J.-J. S. S., Nixon, en effet, déclarait : « Si nous examinons ce qui s'est passé au cours des dernières années, je crois qu'il nous faut accepter une grande part des responsabilités. Toutes les administrations américaines ont commis des erreurs. Je l'ai souvent dit et je le dirai encore ».

Le grand mérite de Nixon est que son patriotisme éclairé et son courage politique lui ont permis d'arracher le maquillage sous lequel se dissimulait un certain mythe de l'Amérique. Et c'est pourquoi dans cette bataille monétaire, il a agi de deux façons : d'abord protéger et soigner les Etats-Unis, pour ensuite, le coup de scalpel ayant été donné, tendre à nouveau à l'Europe une main convaincante. Nixon nous l'avait fait comprendre dès les premiers jours de son élection à la Maison-Blanche : « Nous avons un problème, j'ai un problème à résoudre. Il consiste à revitaliser l'OTAN et nos relations avec l'Europe. Trop souvent nous n'avons donné d'autre choix aux Européens que de prendre connaissance des décisions que nous avions prises sans les consulter ».

Et voilà pourquoi le sommet des Açores a été possible. Pourquoi Heath se rendra bientôt aux Bermudes. Voilà pourquoi Nixon a le courage de dévaluer le dollar. Est-ce un présage ? Il y a aujourd'hui très exactement 28 ans, les Etats-Unis abandonnaient l'étalon-or et le dollar était dévalué de 40 %.

Est-ce l'histoire qui se répète ou plutôt qui se renouvelle ? Alors que la surtaxe semble avoir du plomb dans l'aile, il y a eu ce mois-ci 128 ans que les Etats-Unis prenaient leurs premières mesures protectionnistes en relevant de 30 % les taxes destinées à protéger les industries de la laine, du coton et du fer.

Nul ne pense sérieusement que la conférence de Washington pourrait échouer. Ce serait une catastrophe pour tout le monde, c'est-à-dire pour la civilisation occidentale. Il s'agit de remettre en ordre un système monétaire international qui depuis les conférences de Gênes et de Bretton-Woods s'était laissé quelque peu violenter. Tout se tient : le réalignement des monnaies, la suppression de la surtaxe, les négociations commerciales Europe-Etats-Unis.

Cela ne veut pas dire que tous les pays soient logés à la même enseigne ni qu'ils comprendront les choses de la même façon. On verra bien comment s'y prendront les funambules des devises flottantes, comment réagiront certaines des nations qui ont eu le plus à souffrir des mesures américaines et notamment le Japon, l'Allemagne fédérale et le Canada.

On verra notamment, dans le grand troc qui s'amorce, qui aura le plus de chances de marquer des points : des fermiers américains assiégés par l'Europe ou des agriculteurs d'une Communauté déjà élargie et dont l'action pourrait faire basculer des gouvernements infidèles.

Mais le coup de tonnerre des Açores n'est pas simplement d'ordre économique et financier. Il comporte un chapitre politique qui sortira un jour de l'anonymat. Est-ce la nouvelle alliance ?

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Tirs franco-soviétiques en Guyane

BRÉTIGNY (AP). — Un double programme franco-soviétique, le programme « Circé » et le programme « Cisaspe » prévoyant le lancement de fusées-sondes soviétiques et françaises, s'est déroulé du centre spatial guyanais, les 14, 15 et 16 décembre 1971.

Le programme « Circé » comportait le lancement de quatre fusées-sondes soviétiques MR- 12, lancées du navire océanographique « Professeur Zoubov » ancré au large du champ de tir de Guyane. Trois fusées ont été lancées entre le. 14 et le 15 décembre.

Présidentielle italienne : majorité d'abstentions

ROME (AFP). — Elément nouveau, au neuvième jour de l'élection présidentielle : le 14me tour de scrutin a permis la constitution d'une majorité... d'abstentionnistes.

En effet, le nombre des grands électeurs qui se sont abstenus vendredi matin s'est élevé à 509 (alors que la majorité absolue requise est de 505). Au dernier moment et ce fut la surprise de ce 14me tour de scrutin, les « grands électeurs de la droite : 38 néo-fascistes et 5 monarchiques, se sont abstenus en même temps que les démocrates-chrétiens, les libéraux et les républicains.

L'objectif de la manœuvre est évident : isoler le bloc des gauches (qui continue à voter pour M. de Martino) et les sociaux-démocrates (qui votent pour le président sortant M. Saragat) et prouver que, sans eux, il est impossible d'élire le président de la République.

Appel à la clémence

MOSCOU (AP). — Un éminent physicien soviétique, Valéry Tchalidzé — cofondateur avec le physicien Sakharov du comité soviétique pur les droits de l'homme — a adressé une lettre au présidium du soviet suprême pour demander la grâce de l'écrivain-auteur dramatique Andrei Amalrik, qui est interné dans un camp de travail sibérien et a fait une rechute, après une méningite purulente.

Par ailleurs, Mme Larissa Bogoraz, femme de l'écrivain Youli Daniel, condamnée en octobre 1968 à quatre ans d'exil pour avoir manifesté sur la place Rouge contre l'intervention en Tchécoslovaquie, a été autorisée à quitter définitivement le camp sibérien où elle purgeait cette peine, apprend-on de bonne source.

La Finlande abaisse son taux d'escompte

HELSINKI (AP). — La banque de Finlande a décidé vendredi d'abaisser son taux d'escompte de 8,50 à 7,75 % à partir du 1er janvier « pour aider à créer une situation favorable au développement général ».

Le milliardaire allemand libéré

ESSEN (AFP). — C'est après 19 jours de séquestration que le millionnaire ouest-allemand, Théo Albrecht, propriétaire d'une chaîne de 600 « libre-services » dans toute la RFA a retrouvé la liberté.

On ignore encore pour l'instant dans quelles conditions il a été libéré. En particulier, on ne sait pas si la rançon de sept millions de DM a été versée aux ravisseurs.

La situation politique en Chine

MOSCOU (AFP). — L'agence soviétique TASS, dans un commentaire sur la situation politique en Chine, affirme qu'une « lutte aiguë se déroule actuellement au sein de la direction maoïste ».

« La presse de Pékin avoue ouvertement que les ennemis de la ligne de Mao Tsé-toung se sont introduits dans les organes de direction politique, militaire, économique et culturelle du pays », souligne l'agence.

« Selon des informations parvenues de sources proches de la direction chinoise, poursuit l'agence soviétique, une campagne d'explication a été entreprise ces jours-ci parmi les cadres du parti à propos du « complot de Lin-piao contre Mao Tsé-toung. »

L'état de santé de Maurice Chevalier

PARIS (AP). — L'amélioration notée au cours des dernières vingt-quatre heures se maintient et l'état de Maurice Chevalier, bien que très sérieux, reste dans l'ensemble satisfaisant, « déclare le bulletin de santé publié par le professeur Hamburger à l'hôpital Necker.

Le célèbre fantaisiste souffre d'un blocage des reins et il est sous surveillance constante depuis lundi dans le service de réanimation.

CEE : Londres signera le 22 janvier

BRUXELLES (AP). — Le Marché commun et la Grande-Bretagne ont décidé vendredi de signer le 22 janvier au palais Egmont de Bruxelles, le traité d'accession de la Grande-Bretagne à la CEE.

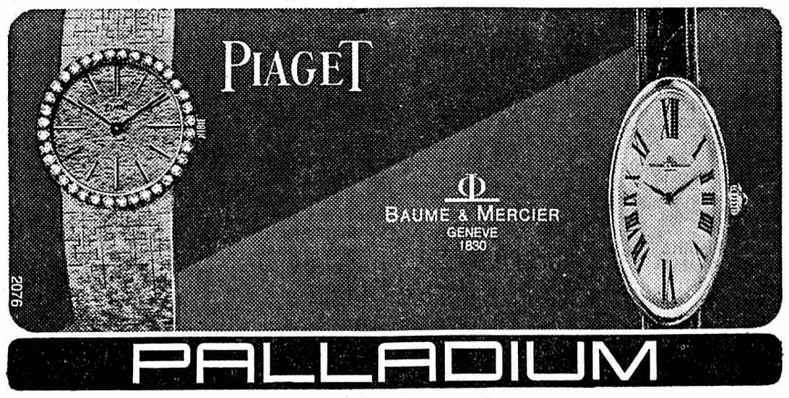

AMÉRIQUE

Toujours My-lai

FORT-Meade (Maryland) (AP). — Le colonel Oran Henderson, qui commandait les troupes ayant livré l'assaut de My-lai a été déclaré innocent vendredi par un tribunal militaire de toutes les accusations retenues en liaison avec le massacre de mars 1968.

Le colonel Henderson était l'officier le plus élevé dans la hiérarchie qui ait été jugé à la suite du massacre.

ASIE

Incident sino-soviétique

PÉKIN (Reuter). — Les ambassadeurs d'Union soviétique et de six autres pays du bloc socialiste ont quitté une réception à Pékin, au cours de laquelle M. Chou En-lai a dénoncé en termes très sévères le soutien de Moscou à l'agression indienne.

Le chargé d'affaires indien a également quitté la réception à un certain moment, après que M. Chou En-lai eut averti que la chute de Dacca serait le signal d'un affrontement interminable dans le sous-continent sud-asiatique et de la défaite des « agresseurs indiens ».

Mais dans sa déclaration, M. Chou En-lai n'a fait aucune promesse concrète d'ap-

Libération de la femme du cheik Mujibur Rahman

LONDRES (Reuter). — La femme du cheikh Mujibur Rahman et ses deux filles ont été libérées vendredi par des soldats indiens. Elles étaient gardées prisonnières à Dacca par des soldats pakistanais qui ont affirmé ignorer l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, rapporte la radio indienne.